AUJOURD'HUI

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

LE SOLEIL

Premier par son tirage, notre journal est lu dans la quasi-totalité des familles canadiennes-françaises de la région de Québec

81e ANNEE — No 25 ★ ★ ★ QUEBEC, VENDREDI 26 JANVIER 1962 30 PAGES PRIX CINQ CENTS

Hier 95; demain 100 Québec perdra un député si le parlement acquiesce

Par Henri DUTIL

La prochaine législature de Québec comptera 100 députés, au lieu de 95, si les députés et les conseillers législatifs acceptent les conclusions du comité d'experts qui a étudié cette question pour faire le point avant que l'Assemblée Législative n'entreprenne la tâche ardue de donner au Québec une nouvelle carte électorale.

Le comité spécial, dont le rapport a été déposé à la Chambre basse par le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, a admis la primauté de la norme démographique dans la refonte de la carte électorale, pour se conformer à la règle traditionnelle des régimes démocratiques.

En prenant comme base une population de 5,000,000 en 1961, et le nombre de cent députés, le comité déclare que la circonscription électorale moyenne devrait comprendre 52,000 habitants, plus ou moins.

Selon ce critère, les grandes lignes des modifications requises à la carte électorale du Québec apparaissent nettement. Selon les hypothèses retenues, la région de Montréal métropolitain devrait compter quatorze circonscriptions de plus, la région du Saguenay - Lac-St-Jean deux de plus, et trois autres régions, savoir l'Abitibi - Témiscamingue, l'Outaouais et la Côte-Nord conserveraient le même nombre de députés.

Toutes les autres régions compteraient moins de circonscriptions, bien que dans la plupart des cas la diminution serait peu marquée, sauf dans le cas de la ville de Montréal qui perdrait six députés pendant que sa région métropolitaine, (île de Montréal, île Jésus et Chambly) aurait quatorze députés de plus.

(Suite à la page 17, 3e col.)



Le cosmonaute John Glenn observe le grand cercle de la sphère céleste, divisé en douze signes représentant les constellations. L'Américain doit partir pour un long périple samedi. (Téléphoto PA)

"Autodétermination" pour le Québec, déclare le NPD

Montréal (PC) "Il existe au Canada une nation canadienne-française qui, comme telle, a droit à l'autodétermination et qui, par conséquent, doit pouvoir poser les conditions selon lesquelles elle accepte de faire partie ou de continuer à faire partie de la Confédération."

Voilà le premier des principes fondamentaux énoncés par le Conseil provisoire du Nouveau parti démocratique du Québec à l'issue d'une réunion tenue à Montréal hier.

DISCOURS DE DOUGLAS

Après avoir étudié attentivement le texte du discours prononcé récemment à Toronto par M. T.C. Douglas, chef libéral du NPD, qui avait traité plus particulièrement du rapatriement de la constitution canadienne et des procédures d'amendements, les membres du Conseil provisoire québécois en sont venus à la conclusion que ces textes témoignent d'une parfaite conscience de la part de M. Douglas des faiblesses fondamentales de la "formule Fulton". Il leur apparait que M. Douglas n'avait sûrement pas l'intention d'arrêter définitivement, par des discours, la politique du NPD à ce sujet.

DES PRECISIONS

Le Conseil provisoire du Nouveau parti démocratique québécois a tenu cependant à souligner que des "précisions" supplémentaires sont requises afin de garantir les droits de la province de Québec dans toute formule acceptable de procédure d'amendement à la constitution canadienne.

OCCASION UNIQUE

Dans un communiqué de presse remis à l'issue de la réunion, le Conseil provisoire souligne qu'il est inadmissible qu'à six ans du centenaire de la Confédération, le peuple canadien ne soit pas maître absolu de sa constitution. Le Conseil provisoire du Nouveau parti démocratique du Québec souhaite ardemment que la constitution canadienne soit rapatriée.

Mais le NPD québécois est d'avis qu'il ne faut pas rater cette occasion, qui n'a de précédent que 1867, d'établir définitivement l'égalité de droit des deux nations qui se sont originairement associées dans la Confédération.

PRINCIPES DE BASE

L'attitude que le Conseil provisoire du NPD du Québec s'engage à défendre au congrès de fondation du parti provincial et à l'intérieur du parti fédéral, sur le rapatriement de la constitution, sur la formule d'amendement de la constitution rapatriée

(Suite à la page 17, 3e col.)

"C'est ce nombre que j'ai donné"

Il s'agit de faillites commerciales

par Henri DUTIL

Un article éditorial de l'"Evénement-Journal", au sujet des faillites au Canada, en 1961, d'après un relevé de Dunn & Bradstreet, a soulevé un débat, ce matin, à l'Assemblée Législative, quand le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, s'en autorisant, à voulu contredire des chiffres donnés à ce sujet par le premier ministre, l'hon. Jean Lesage.

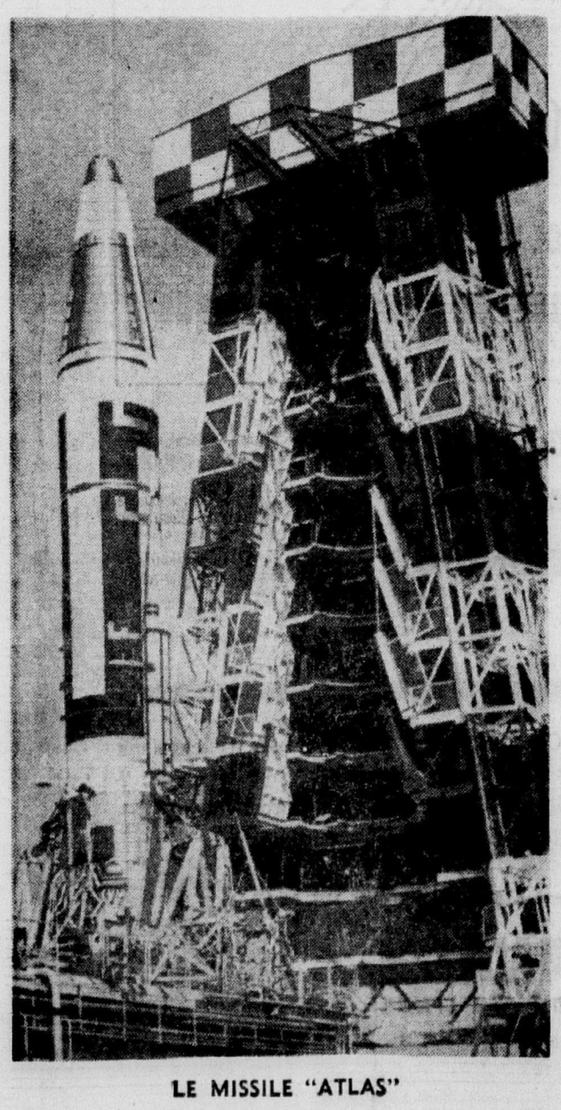
Le premier ministre a déclaré que les chiffres cités par Dunn & Bradstreet comprennent les faillites des salariés et qu'il y a de ce côté un abus effarant. "Ce qui importe, a dit M. Lesage, c'est le nombre des faillites commerciales, car c'est le seul critère important au point de vue économique.

M. Bellemarre est intervenu au début de la séance du matin, au moment où les députés posent des questions aux ministres sur des sujets d'intérêt général.

Voyant de quel côté se dirigeait le député de Champlain, le premier ministre a déclaré que ce genre de question, de nature à soulever un débat, n'était pas permis par le règlement de la Chambre.

Le président Hyde a donné raison à M. Lesage en affirmant que seules les questions de nature urgente doivent être posées. C'est la règle générale. Toutes les autres questions doivent être précédées d'un avis. Malgré cela, M. Bellemare a insisté pour jeter dans le débat le fait que le nombre de

(Suite à la page 17, 2e col.)



LE MISSILE "ATLAS"

Fébrilité à Cap Canaveral avant l'envol de l'astronaute J. Glenn

Cap Canaveral (UPI-PA) Savants, techniciens, journalistes, photographes, amuseurs publics, ont envahi la région de Cap Canaveral afin d'être témoins du départ pour le cosmos du premier astronaute américain.

Il n'y a plus de place dans les hôtelleries pour recevoir le citoyen moyen ou le touriste de la Floride. Le gros des 30 motels, le long de la plage Cocoa, a cessé de réserver les places, il y a deux mois, afin de loger les personnages officiels. Il y a environ 600 journalistes venus de toutes les parties du monde.

"Tout est prêt" en prévision de la première tentative des Etats-Unis de mettre un astronaute sur orbite autour de la terre, demain.

Ce qui, dans le jargon astronautique, signifie qu'à moins d'imprévu de la dernière minute, le lieut.-col. John H. Glenn, fils, des Marines, engagera un duel avec le cosmos en tentant de compléter trois périples autour de la terre en quatre heures et demie.

Le lancement de la fusée porteuse de la capsule dans laquelle le cosmonaute sera installé est prévu entre 7 h. 30 A.M. et 12 h. 30 P.M. S'il entreprend son ascension vertigineuse dans l'espace au tout début de cette période de cinq heures, Glenn tentera d'effectuer trois circuits autour du globe. Si son départ est retardé le moindrement, le nombre de périples sera réduit à deux ou même à un seul, suivant l'heure du départ.

Cela est dû à ce que l'équipe qui sera chargée de repêcher l'astronaute et la précieuse capsule dans l'océan Atlantique auront besoin de toute la clarté possible.

APPEL NOMINAL

Un important conclave a été convoqué hier au quartier général de Cap Canaveral par Walter C. Williams, directeur des opérations Mercury, qui a procédé à l'appel nominal.

L'aviation a annoncé que la fusée Atlas D était "Go", c'est-à-dire prête à partir. La fusée Atlas, avec le vaisseau spatial à son sommet et en plus, une tour de sauvetage de 16 pieds, s'élève à 93 pieds dans les airs.

La Marine a répondu : "Aye, Aye, Sir" — tous les navires et avions qui ont reçu la mission de recueillir Glenn dans l'océan étaient à leur poste.

Les météorologistes ont annoncé pour leur part que les conditions atmosphériques étaient favorables à l'extraordinaire aventure.

Puis, ce fut au tour de Glenn lui-même à répondre à l'appel nominal.

(Suite à la page 17 1ère col.)

Le premier ministre présente le budget No 2: $36,822.225

Par Henri DUTIL

L'hon. Jean Lesage a présenté, hier soir, à l'Assemblée Législative, le budget supplémentaire numéro 2 pour l'année 1961-62, au montant de $36,822,225 dont la plus grande partie est absorbée par des dépenses additionnelles qu'il a fallu faire pour l'Assistance-chômage ($11,545,600), pour les jeunes gens qui fréquentent encore l'école à 16 et 17 ans, ($5,910,000), et pour l'assurance - hospitalisation ($14,-775,000). Ces trois item englobent $32,230,600 des $36,-822,225 demandés par le gouvernement.

Le budget principal de 1961-62 était de $793,725,844, et un premier budget supplémentaire de $9,901,400 fut voté avant la fin de la session, en juin 1961. En ajoutant le deuxième budget supplémentaire, soit $36,822,225 et les mandats spéciaux, au total de $37,500,000, on arrive à la somme globale des dépenses pour 1961-62, soit $877,949,469. Rappelons que l'exercice en cours se termine le 31 mars 1962.

Le budget supplémentaire numéro 2 pour 1961-62 comprend les sommes suivantes: Affaires municipales, $38,500; Agriculture, $580,000; Conseil exécutif, $400,000; Famille et Bien-Etre social, $11,545,600 ; Finances, $5,000; Instruction publique, $5,910,000; Jeunesse, $1,311,100; Législation, $70,000; Pêcheries, $111,000; procureur-général, $440,000; Revenu, $48,-090; Richesses naturelles, $50,-200; Santé, $14,775,000; Secrétariat de la province, $125,000; Terres et Forêts, $758,000; Transports et Communications, $130,000; Travaux Publics, $102,000; Voirie, $22,825. Tous ces montants sont au compte ordinaire des ministères concernés. Il y a ensuite $400,-000 pour une dépense de capital faite par le ministère de la Chasse.

Jusqu'ici, la coutume voulait que les budgets supplémentaires soient votés séance tenante, avec l'entente qu'ils seraient discutés avec le budget principal, mais jamais les députés ne s'en préoccupaient. Hier, le premier ministre a annoncé que M. Johnson voulait discuter ce budget avant de l'adopter et il le sera tout de suite après l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône.

18 morts

Pineda del Mar, Espagne (DNC) Les chercheurs ont découvert huit autres cadavres dans les ruines d'un hôtel en construction de Pinar del Mar, en Espagne, qui s'était écroulé mardi par suite d'une fausse manoeuvre d'une grue géante. Le nombre des victimes s'établit maintenant à 18 et on croit qu'il y a encore d'autres corps sous les débris.

DANS LE SOLEIL AUJOURD'HUI

	PAGES
Annonces classées	*18 et 19*
Bandes illustrées	*17*
Bridge	*12*
Décès	*21*
Editoriale	*4*
Finance	*10 et 11*
Météorologie	*21*
Mots croisés	*8*
Pages féminines	*15*
Patrons	*8 et 21*
Rive Sud	*14*
Spectacles	*16*
Sport	*5 à 7*
Télévision	*14*

LE FAIT DU JOUR

Il se fait rouler proprement par une... otarie

Houston, Texas (UPI) — Harry Rice a été fort surpris de voir une otarie dans un ruisseau. Il a appelé la police.

Trois voitures de patrouille, un preneur de chien, trois camionnettes de la télévision, deux de la radio et plusieurs reporters sont accourus sur les lieux. "Je n'en croyais pas mes yeux lorsque j'ai aperçu l'otarie sauter dans le ruisseau," a déclaré Rice en se tournant pour indiquer où se trouvait l'animal. Mais il n'y avait plus rien.

Rice a eu fort à faire pour convaincre toute la foule de curieux. Tout le monde se mit à fouiller les environs et on a retrouvé l'otarie dans la piscine d'un millionnaire du pétrole.

Le député Riendeau accuse

Courcy fait de la politique avec les prêts agricoles

Par Henri Dutil

M. Hercule Riendeau, cultivateur, député de Laprairie-Napierville, (UN) a déclaré, hier après-midi, dans le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, que le gouvernement de l'Union Nationale a toujours placé l'agriculture au premier rang de ses préoccupations et que c'est grâce au crédit agricole si le cultivateur a été sauvé de la faillite.

M. Riendeau a accusé le ministre de l'Agriculture, M. Courcy, de faire de la politique avec le prêt agricole, parce que deux fonctionnaires auraient réussi à emprunter l'un $10,000 et l'autre $6,000, pendant que le Crédit agricole a suspendu ses prêts depuis le mois d'octobre faute de fonds. "254 prêts ont été consentis et il faut $3,270,000 pour remplir ces engagements.

Le député accuse les libéraux d'avoir saboté le crédit agricole en 1939 et de continuer leur oeuvre en 1962.

M. Riendeau rappelle que durant la campagne électorale le programme libéral disait que le cultivateur du Québec était le grand oublié. Pourtant, rien n'a été fait pour remplir les promesses faites. On a même diminué le budget de l'Agriculture de $5 millions.

L'Union Nationale, pour sa part, a dépensé $35 millions pour l'électrification rurale, $80 millions pour le drainage des terres, et $200 millions pour le prêt agricole. L'U.N. n'a donc pas oublié le cultivateur.

Rappelant que le premier ministre a dit que le revenu des cultivateurs avait été plus considérable de $20,000,000 en 1961, M. Riendeau affirme que ce fut à cause des conditions atmosphériques plus favorables. Dans l'industrie laitière, l'augmentation des revenus fut de $4,000,000. Mais, dit le député, s'il avait fallu que disparaisse le prix de soutien fédéral, ces surplus seraient disparus noyés dans la margarine que l'on vend partout.

M. Riendeau dit que de 1944 à 1959 le revenu du cultivateur québécois a augmenté continuellement, passant de $213,000,000 en 1944, à $420,000,000 en 1959. Mais ce fut à cause de l'essor économique donné à la province par l'Union Nationale, grâce également au prêt agricole, au drainage des terres etc.

Le député de Laprairie-Napierville a déclaré que le succès du cultivateur repose exclusivement sur la vente profitable de ses produits et il a demandé au gouvernement de travailler à augmenter les marchés mis à la disposition de l'agriculteur pour l'écoulement de ses produits.

M. Riendeau a déclaré que les augmentations de la taxe scolaire dans les régions rurales sont loin d'aider les cultivateurs.

Le député allait passer à une autre partie de son discours et attaquer le gouvernement relativement au patronage dans la Voirie et les Travaux publics, quand le président de la Chambre l'a averti que son temps (une heure) était expiré.

Matériaux de construction

Lesage nie que Québec ait acheté à l'étranger

Par Henri Dutil

L'hon. Jean Lesage a nié, hier soir, une affirmation du député de Maisonneuve, M. Lucien Tremblay, (UN) à l'effet que des matériaux destinés à des constructions du gouvernement ou à des édifices subventionnés par la province de Québec ont été achetés en Ontario, aux Etats-Unis et même derrière le rideau de fer.

Le premier ministre a déclaré que le conseil des ministres a décidé, l'an dernier, d'obliger les entrepreneurs à acheter en premier lieu des matériaux provenant de la province de Québec. Dans l'impossibilité de se procurer ces matériaux, comme la chose arrive parfois, les entrepreneurs doivent ensuite acheter des matériaux canadiens. C'est une règle qui ne souffre pas d'exceptions.

M. Tremblay a déclaré que l'industrie de la construction constitue un des grands réservoirs de main-d'oeuvre, a dit le député de Maisonneuve, procure du travail directement à 24,000 personnes et fournit de l'emploi à 30,000 autres.

Selon les statistiques d'Ottawa, a ajouté M. Tremblay, une somme de $1,071,287,000 a été dépensée pour la construction dans la province de Québec en 1961. Mais, selon le député de Maisonneuve, 90 pour cent de toutes les commandes d'accessoires ont été placées à l'extérieur de la province de Québec, $134,605,745 allant au marché extérieur et seulement $16,069,306 à celui de la province de Québec.

Le quai Chouinard réparé au printemps

Les travaux de réfection au quai Chouinard commenceront tôt au printemps.

L'ingénieur en chef de la cité, M. Ludger Gagnon, a dit aux échevins, hier, que les soumissions seront demandées en temps pour que les travaux puissent commencer dès que la température le permettra.

Parlement-modèle

Reproches d'un parti étudiant

Le parti pour l'indépendance nationale à l'université Laval a regretté hier de ne pouvoir participer aux activités du Parlement-modèle sur le campus en vue d'initier les étudiants aux pratiques parlementaires.

Dans un communiqué remis à la presse, le parti parle de boycottage du Parlement-modèle par les libéraux et les unionistes.

Le parti pour l'indépendance nationale tient pour enfantine et irresponsable la thèse de ces deux "vieux" partis, à savoir que le Parlement modèle doit être la caricature exacte de l'Assemblée législative.

Les partisans de l'indépendance du Québec considèrent que le Parlement-modèle est une activité étudiante qui doit représenter l'opinion des étudiants.

Etant une commission permanente de l'A.G.E.L., le Parlement-modèle doit être l'affaire des 5,000 étudiants du campus et non pas l'apanage d'un petit groupe de 50 qui revendiquent le monopole de l'art de la politique.

Les partisans appuient le projet d'une élection sur le campus car ils envisagent de se présenter à cette élection. M. Jean Garon, étudiant à la Faculté des Sciences sociales, est le chef du Parti pour l'indépendance nationale.

Critiques du député de Hull

Le député de Hull à l'Assemblée Législative a critiqué l'Union Nationale pour ses négligences en matière de Voirie et en Education dans les comtés de l'Ouest du Québec. Pour réparer les négligences de quinze années, le gouvernement libéral doit tout faire aujourd'hui, a dit M. Oswall Parent (L).

Interrompu à plusieurs reprises par les députés de l'Opposition, M. Parent s'en est pris à l'immobilisme de l'UN en matière d'éducation qui fait en sorte qu'aujourd'hui, 2,000 élèves étudient en Ontario.

Il existe maintenant un plan d'ensemble d'une cité étudiante qui permettra aux étudiants de l'Ouest de la province de faire leurs premières années universitaires dans leur région. Il y a aussi un plan régional de voirie.

Le député Parent s'est attaqué au patronage de ses adversaires. Les reparties ont été vives et à un moment donné, le chef de l'Opposition est intervenu en demandant que le député de Hull retire les paroles qu'il avait prononcées contre le député de Gatineau l'accusant d'avoir obligé les commissions scolaires du comté et les hôteliers à prendre leurs assurances du député. Le député a retiré son affirmation.



LOUISE 1ERE a été couronnée hier soir, reine des étudiants en Médecine de l'Université Laval dans le cadre du festival étudiant annuel. A ce titre, Mlle Louise Girard, étudiante en deuxième année en technologie médicale sera parmi les candidates qui se disputeront la couronne de "reine des étudiants de Laval", dans quelques semaines. Ci-dessus, Louise 1ère est couronnée par la précédente reine des étudiants en Médecine, Lina Leblanc, en présence de l'intendant Robert Landry. Le président de la faculté, M. Aurélien Carré assistait à la cérémonie.

LE PREMIER VOTE APRES 2 semaines de session

par Claude Tessier

Les députés ont voté pour la première fois en Chambre hier après deux semaines et deux jours de session. Quand la cloche a sonné à 4 h. 30, annonçant qu'il y avait un vote, les députés qui étaient en dehors de la Chambre sont accourus précipitamment. Ils avaient à se prononcer sur une décision de l'Orateur.

L'incident est survenu durant le discours du député de Hull, M. Oswald Parent. Le député parlait du retard de l'éducation dans son comté en accusant l'Union Nationale d'être plus intéressée à remplir la caisse électorale qu'au problème d'éducation.

L'opposition a pressé M. Parent de citer des exemples de patronage et le député a mentionné la construction de l'école St-Marc, à Aylmer. Les députés unionistes ont demandé si c'était la commission scolaire ou le gouvernement qui avait accordé le contrat.

M. Parent a répondu que c'était la commission scolaire sous l'influence du député de Gatineau. M. Daniel Johnson a soulevé un point d'ordre en disant que la Chambre n'en finirait plus de discuter des sujets semblables, à savoir si tel ou tel député a influencé la commission. Le député Parent n'avait pas le droit de faire de telles affirmations.

L'Orateur a été appelé à se prononcer sur le point d'ordre. M. J.-J. Bédard, qui remplacait alors M. Richard Hyde, a donné raison au député Parent en disant que sa déclaration n'était pas contre les règlements de la Chambre.

M. Daniel Johnson en a appelé à la Chambre de la décision de l'Orateur. Plusieurs députés ministériels étaient absents à ce moment. La cloche a sonné.

Un quart d'heure plus tard, le vote était pris, confirmant dans un vote de 46 à 34, la décision de l'Orateur.

Echos du Parlement

Par Henri Dutil et Claude Tessier

La machine législative provinciale ne sert pas qu'à faire des lois d'intérêt public et à donner aux municipalités les pouvoirs dont elles ont besoin. A chaque session, des gens, pour toutes sortes de raisons, demandent aux députés de changer leurs noms. On voit, par exemple un Perelstein solliciter la faveur de s'appeler désormais Marchand, Un Mateesco demander de transformer son nom en celui de Matte, un Trachtenberg proposer qu'on lui donne le nom de Tratt, un Tennenbaum vouloir répondre désormais au nom de Téroux. Comme disait hier un député, "pas étonnant que le nombre des Canadiens-français augmente !"

Des comtés intouchables

En marge du projet de refonte de la carte électorale du Québec, rappelons que la constitution canadienne désigne douze comtés auxquels on ne peut pas toucher sans l'assentiment majoritaire des députés qui les représentent. Ces comtés sont Pontiac, Ottawa devenu Hull, Argenteuil, Huntingdon, Missisiquoi, Brome, Shefford, Stanstead, Compton, Wolfe-Richmond, Mégantic et Sherbrooke. Les Pères de la Confédération ont mis ce proviso pour protéger les minorités anglaises de ces comtés.

Fin prochaine du débat sur l'adresse

Il se peut que le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se termine aujourd'hui, si on en croit une rumeur qui circulait hier soir dans les couloirs. Mais c'est loin d'être une certitude.

Le pont interprovincial

Le député de Hull à l'Assemblée législative, M. Oswall Parent, a dit en Chambre qu'il s'attend à ce que la construction du pont interprovincial entre Hull et Ottawa débute en octobre. Les plans sont présentement à l'étude dans la Vieille Capitale.

Chemins d'accès

Le ministère des Terres et Forêts dépensera deux millions au cours de la prochaine année pour la construction de chemins d'accès et d'exploitation forestière.

NOUS VOUS INVITONS A RESERVER VOTRE LOGEMENT DES MAINTENANT

Pour occupation le 1er octobre 1962

LE LAURIER

avenue Laurier en face des Champs de Batailles, à côté du WINTER CLUB.

ROYAL TRUST CO.

appelez M. FERLAND

522-4031 le soir 523-4556

Selon un député

LES BUREAUCRATES D'OTTAWA SONT LES RESPONSABLES DU SEPARATISME

par Claude Tessier

Plusieurs députés provinciaux ont parlé du séparatisme dans le débat en réponse au discours du trône. Hier, le député Lucien Tremblay (UN), de Maisonneuve - Montréal, a dit que les causes profondes du séparatisme résident dans le dégoût suprême de la population pour la fourberie des bureaucrates d'Ottawa qui étendent leur contrôle sur plusieurs domaines de juridiction provinciale.

Ils accaparent le meilleur de nos richesses naturelles; ils sont maitres à Radio-Canada; ils étouffent le bilinguisme et ferment le fonctionnarisme aux Canadiens français.

"Ce qui met le comble à la fureur de nos nationalistes et les pousse au séparatisme, c'est la complaisance béate et la complicité coupable du seul gouvernement de langue française au Canada à l'égard de cette bureaucratie anglo-saxonne.

"C'est pourquoi la Confédération qui est un pacte sacré entre les deux races court un si grave danger. Les prochaines années, ce seront les années de la décentralisation ou des années de séparation".

M. H. LAPOINTE EST ARRIVE A LONDRES

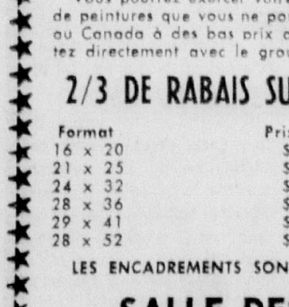
LONDRES (PC) — M. Hughes Lapointe, premier représentant officiel du Québec en Grande-Bretagne, est arrivé à Londres, hier.

M. Lapointe, qui est âgé de 51 ans, était ministre des Affaires des Anciens combattants dans le cabinet Saint-Laurent.

Il a voyagé à bord du Queen Elizabeth.

M. Ben Rogers, haut-commissaire adjoint du Canada à Londres, et M. Graham Spry, agent général pour la Saskatchewan, sont venus accueillir M. Lapointe à son arrivée dans la capitale britannique.

Comment soigner un MAL DE DOS



Le député de Maskinongé

Juger l'administration à son bilan donne avantage à l'U.N.

Par Henri Dutil

M. Germain Caron, député (UN) de Maskinongé, a affirmé, à l'Assemblée Législative, hier soir, que si on juge une administration à son bilan, comme l'a affirmé Me Pierre Laporte, député de Chambly, en proposant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône, celle de l'Union Nationale fut l'une des meilleures qui ait gouverné la province.

Le député de Maskinongé a rappelé que le gouvernement précédent a construit cent hôpitaux et en agrandi 75 pour ajouter 32,000 nouveaux lits à la disposition du peuple de Québec.

M. Caron a attiré l'attention de la Chambre sur le fait que c'est l'Union Nationale qui a ouvert le Nouveau Québec aux développements considérables qu'on y connait présentement.

"Nos oeuvres au bilan, du côté de l'actif, sont tellement considérables, a dit le député, qu'elles sont pour nous qui y avons collaboré, pour nos partisans, pour tous les Canadiens, une source de consolation profonde et de fierté légitime".

En terminant, le député de Maskinongé a déclaré que selon la Revue du clergé un raz de marée laïc déferle sur la province de Québec.

Le député de Maisonneuve

RENDRE LE MONUMENT DE DUPLESSIS A LA VENERATION DE LA POPULATION

PAR HENRI DUTIL

M. Lucien Tremblay, député de Maisonneuve, a demandé, hier, au gouvernement de Québec de "rendre à la vénération de la grande majorité de la population le monument de M. Duplessis caché dans une voûte du Musée provincial "et de l'ériger dans un endroit approprié, sur les terrains du Parlement."

M. Tremblay a blâmé le premier ministre du manque d'égard qu'il manifeste à l'égard du fondateur de l'Union Nationale, et le député de Maisonneuve a affirmé que la doctrine duplessiste est encore bien vivante dans la province de Québec.

"Jamais, a dit le député, les neutralisants, les anticléricaux et les athés n'ont osé se produire au grand jour quand M. Duplessis vivait, mais, depuis le 22 juin 1960, l'erreur a levé la tête. Je ne dis pas que tous ces antis sont des libéraux mais je dis qu'ils sont tous des adversaires de l'Union Nationale."

M. Tremblay a dit qu'il est temps que le parti libéral mette fin à sa haine pour un homme qui fut parfois cruel pour ses adversaires mais qui ne les considérait pas moins comme des associés à part entière dans la tâche de bâtir la province de Québec.

"Si plusieurs jugent aujourd'hui que la Confédération a abouti à un fiasco c'est parce qu'à Ottawa des gouvernements n'ont jamais voulu l'appliquer intégralement. Ces gouvernements ont toujours cherché à gruger nos droits fiscaux et les domaines législatifs réservés aux provinces," a ajouté le député de Maisonneuve.

M. Tremblay a dit que jamais son parti n'échangera des droits constitutionnels pour des subsides fédéraux. Il ne tolérera jamais, non plus, que le gouvernement fédéral se mêle des questions relevant de la juridiction provinciale.

SEULEMENT 8 JOURS

de midi à 10 h. P.M. tous les jours, sauf le dimanche

4e EXPOSITION et VENTE ANNUELLE DE 150 ORIGINAUX

Peintures à l'huile

par le réputé groupe de 17 artistes européens

Figurent dans le groupe des sites des Montagnes Rocheuses et de Banff, paysages, scènes marines, illustrations des rues de Paris, natures mortes, fleurs, scènes d'intérieur, portraits, ballerines et une multitude d'autres thèmes ravissants.

Vous pourrez exercer votre choix parmi toute une variété de peintures que vous ne pourrez trouver nulle part ailleurs au Canada à des bas prix aussi incroyables, car vous traitez directement avec le groupe des 17.

2/3 DE RABAIS SUR LE PRIX REGULIER

Format	Prix régulier	Prix de vente
16 x 20	$ 65.00	$22.00
21 x 25	$ 75.00	$26.00
24 x 32	$ 85.00	$28.00
28 x 36	$175.00	$58.00
29 x 41	$225.00	$75.00
28 x 52	$250.00	$85.00

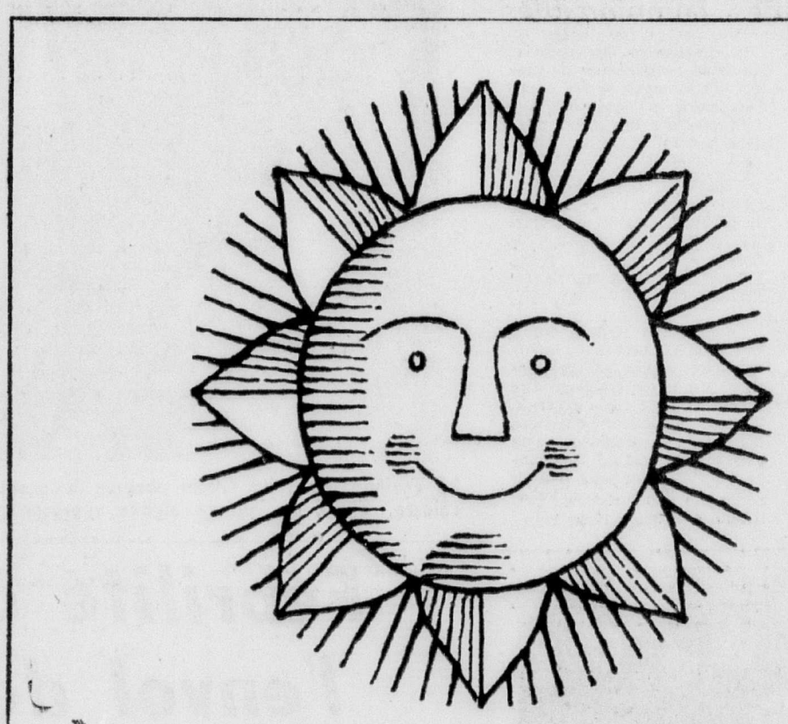
LES ENCADREMENTS SONT COMPRIS DANS CES PRIX

SALLE DES COMITES CHATEAU FRONTENAC

QUEBEC

Dernier jour, le samedi 3 février

Admission gratuite — Catalogue gratuit



Partez vers le soleil... profitez des tarifs avantageux d'Air Canada en classe économique

NASSAU	$151	17 jours—excursion classe économique, aller-retour	BARBADE	$221	17 jours—excursion classe économique, aller-retour
JAMAÏQUE	$207	17 jours—excursion classe économique, aller-retour	ANTIGUA	$175	17 jours—excursion classe économique, aller-retour
BERMUDES	$121	10 jours—excursion classe économique, aller-retour*	TRINIDAD	$251	17 jours—excursion classe économique, aller-retour
FLORIDE	$160	classe économique, aller-retour			

*Valable jusqu'au 16 mars

Votre agent de voyages arrangera tout pour vous. Consultez-le aussi sur les tarifs d'excursions en première classe . . . *et* sur les "vacances tous frais compris" d'Air Canada. Exemple: 7 jours, 6 nuits à La Barbade ou à la Jamaïque, seulement $79.00 chacun, comprenant: hôtels — chambre pour deux — repas et visite des lieux d'intérêt (billet d'avion non compris).

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou téléphonez à AIR CANADA • MU 3-3685

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

Motion visant à abolir la régie locale des loyers

DUCHESSE DE CARTIER

Nicole, prudente, pense à l'avenir

(Par MONIQUE DUVAL)

Il fut un temps où Nicole Guay, aujourd'hui duchesse de Cartier, s'adonnait à la correspondance avec des citoyens de différents pays, non seulement du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe, mais même avec des Asiatiques et des Africains. C'était avant de devenir secrétaire et bien avant le Carnaval, qui l'accapare cent pour cent. Elle eut ainsi jusqu'à 18 correspondants à la fois, mais elle a cessé. "Je n'ai plus de temps", déclare-t-elle.

Les jeunes filles d'aujourd'hui sont, en effet, fort occupées, surtout quand elles se mettent dans la tête de suivre des cours de personnalité, de couture et d'affaires, comme c'est le cas pour Nicole. Prudence féminine : Nicole pense à l'avenir. "J'aimerais bien me marier et élever plusieurs enfants, mais au cas où cela ne se produirait pas, je voudrais avoir une carrière. Deux domaines m'intéressent : faire de la décoration intérieure ou devenir mannequin. C'est en pensant à ces deux choses que j'ai suivi des cours de personnalité et de couture."



Si, en 1962, Nicole réalise son rêve de faire un voyage en Europe, de voir enfin Paris et Rome, elle devra se munir d'un passeport. Il portera les renseignements suivants : Profession : secrétaire. Lieu et date de naissance : Québec, 1941. Résidence : paroisse St-Fidèle. Grandeur : 5 pieds 5 pouces. Couleur des yeux : verts. Couleur des cheveux : bruns très foncés. Signes particuliers : aucun. Ajoutons ce que le passeport ne requiert pas : fille de Mme Marguerite Guay; deux frères : études à Roc-Amadour.

A ces renseignements très précis, nous en ajouterons d'autres, car nous sommes plus curieux que le ministère des Affaires extérieures de notre pays... La duchesse de Cartier fait un peu de sport, du ski et de la natation. Elle aime la musique caractéristique des pays, par exemple la guitare, qui évoque l'Espagne, ou la cithare, l'Autriche, ou l'accordéon, Paris. En même temps, elle raffole de la chanson française, surtout lorsque c'est Aznavour qui en est l'interprète. Quant à la lecture, au théâtre, à la musique classique ou à la peinture, non, ce n'est pas un terrain propice. Nicole se contente d'aller au cinéma où se donnent des films américains, surtout si c'est Kim Novak et Tyrone Power qui jouent, car ce sont ses acteurs préférés.

Bonne cuisinière, elle réussit surtout les gâteaux, paraît-il. Un des plaisirs de sa vie consiste en la consommation de mets chinois ou de plats italiens. Il y a plusieurs façons agréables de se divertir, et la danse n'est pas à dédaigner. Nicole aime cela, ce qui lui procure l'occasion de porter de jolies robes dont les couleurs évolueront toujours autour du bleu ou du vert. Pour elle, les mots "élégance" et "féminité" ont beaucoup d'importance, et sa première raison de détester le "twist" est précisément parce qu'il est tout à l'oppose de ces qualificatifs.

Toutes les jeunes filles souhaitent voyager. Nicole aussi. Nous lui souhaitons un voyage à Washington et l'occasion de voir en personne l'homme qu'elle admire le plus actuellement dans le monde : nul autre que le président John Kennedy. "Je le trouve bel homme, intelligent et bien arrivé dans la vie", précise-t-elle. (Oui, plutôt !...).

De caractère calme et pondéré, Nicole avoue "prendre bien tout ce qui se passe, les événements heureux comme les malheureux, et de ne jamais s'en faire pour quoi que ce soit..." C'est sa philosophie.

Par Benoit MASSICOTTE

Le conseil de ville de Québec a voté, hier, 8 contre 7, une motion de l'échevin Isidore Deschênes pour demander au gouvernement provincial d'abolir la Régie des Loyers de la ville de Québec et les municipalités environnantes.

C'était la deuxième fois en moins de 12 mois que l'échevin Deschênes tentait de faire adopter une telle résolution. La victoire d'hier peut bien être éphémère puisque le doyen du conseil, l'échevin Jos. Matte, a promis de demander la reconsidération de la décision à la prochaine séance du conseil. Il peut alors arriver que la résolution soit renversée, si la situation qu'on a vue hier était à l'inverse. L'échevin Gérard Hamel était absent pour assister à un congrès à Montréal. S'il avait été là, on peut penser que le Maire Hamel aurait eu à se prononcer. Si, jeudi prochain, un échevin favorisant l'abolition de la Régie était absent, le vote pourrait donc être renversé.

Quoi qu'il en soit de ces spéculations sur le vote, le conseil s'est nettement divisé entre ceux qui réclament l'abolition de la Régie et ceux qui veulent la conserver. D'un côté se trouvaient les échevins élus pour représenter les locataires et de l'autre ceux qui représentent les propriétaires.

L'échevin Deschênes a d'abord présenté sa proposition sous forme d'avis de motion en demandant à ses collègues de l'admettre comme motion. M. Matte a refusé; M. Burns a dit oui et M. Deschênes a demandé le vote.

Ont dit non, les échevins Damase Blais, Marcel Laroche, Medéric Robichaud et Jos Matte. Ils furent battus par le vote des échevins Henri Beaupré, Henri Gagnon, Ulderic Bédard, Gaston Flibotte, Jules Morency, Henri Lafond, Isidore Deschênes, Paul Mecteau, David Burns et Gérard Moisan.

M. Deschênes a alors expliqué que cette législation adoptée en 1941 durant les années de guerre ne répond plus aux besoins actuels puisque les conditions de 1941 n'existent plus. M. Deschênes déclare que la Régie est cause du vieillissement des propriétés en ville parce que les propriétaires, qui représentent 17 pour cent de la population, n'ont pas les revenus pour exécuter les réparations nécessaires. Il prétend aussi qu'elle est un nid à chicanes entre propriétaires et locataires. La situation présente décourage aussi beaucoup de gens de devenir propriétaires parce que les charges en sont trop lourdes.

M. Matte répond que la province doit amender la loi; que des municipalités de la région regrettent déjà d'avoir obtenu l'abolition de la Régie; que la Commission de la Régie va demander les pouvoirs de réappliquer ses règlements dans les endroits où elle le jugera nécessaire. La Régie a été établie à cause des abus des propriétaires, continue M. Matte.

M. Lafond dit qu'il appuie M. Deschênes; M. Blais de son côté appuie M. Matte puisqu'il juge que les propriétaires n'ont qu'à justifier leurs demandes devant la Régie. Me Henri Beaupré prétend que le fardeau a grandi continuellement depuis 10 ans sur le dos du propriétaire alors que le locataire bénéficiait de toutes les lois sociales.

Au vote, les échevins Beaupré, Bédard, Flibotte, Morency, Lafond, Deschênes, Burns et Moisan appuient la motion; les échevins Boissinot, Gagnon, Blais, Laroche, Robichaud, Mecteau et Matte votent contre. Le vote est 8 à 7 en faveur de l'abolition de la Régie des Loyers.

M. Matte veut présenter alors une motion d'information. M. Boissinot le seconde, mais M. Deschênes proteste en prétendant qu'il y a entorse à la procédure.

M. Matte déclare alors qu'il présentera sa motion de renseignement à la prochaine séance et qu'il réclamera la reconsidération de la décision.

Assurance pour les monuments de glace

par Benoit MASSICOTTE

Une assurance supplémentaire couvrira les risques créés par les monuments de glace dans les rues de la cité de Québec durant la période du Carnaval.

Le comité administratif a en effet accepté, hier, un rapport de son service des assurances pour couvrir les risques généraux de la cité, ceux des entrepreneurs et des propriétaires de monuments de glace.

Cette assurance coûtera $6. par monument selon le prix fait par l'assureur de la cité.

A cet effet, le conseil devra voter une résolution disant qu'il assume les risques des monuments de glace, à la condition qu'un permis ait été obtenu; une autre résolution autorisant l'entrepreneur à exiger du propriétaire le nettoyage du tour du monument.

Chaque propriétaire aura à sa disposition du sable pour épandre sur la glace qui se formera autour de son monument.

Des équipes spéciales feront aussi la surveillance.

Les permis pourront être obtenus aux postes de police, de pompiers de la cité.

Ainsi, la cité sera couverte contre ces risques d'accidents, risques supplémentaires, puisque ces monuments bloqueront le trottoir, de sorte que le piéton devra passer dans la rue, qu'ils feront aussi plus de glace de sorte que la chaussée sera plus glissante.

Plusieurs échevins ont souligné que la prime est fort élevée et ils se promettent bien de faire inclure la clause dans le prochain contrat et ils se promettent aussi de demander encore des soumissions pour le nouveau contrat d'assurance à signer le 1er décembre de cette année.

En somme, cette précaution répond à la demande de la majorité du conseil qui a voulu favoriser la construction des monuments de glace, "principale attraction du carnaval d'hiver", et aider encore une autre fois le carnaval.

Est-il besoin de rappeler que le problème a été véritablement causé par la demande de plusieurs propriétaires de la rue du Roi, dans le quartier St-Roch, qui désiraient construire un monument sur le trottoir et le bord de la rue.

Il va sans dire qu'en dépit de toute l'attraction qu'ils constituent, les monuments sont aussi un danger à ne pas négliger, puisque la cité pourrait se trouver devant des réclamations impressionnantes en cas d'accident dont elle pourrait être tenue responsable.

Blessé au hockey

Un jeune homme de Ville Montmorency se serait fracturé une épaule, hier soir, en jouant au hockey. Benoit Laforest, 18 ans, 771, 112e rue, fils de M. Majella Laforest, a dû être dirigé vers l'Hotel-Dieu de Québec. L'ambulance Germain Lépine Ltée a effectué son transport.



MM. Jacques de Billy, Omer Pouliot, Son Exc. M. Jean A. Chapdelaine et M. Réal Gagnon.

M. Jean-A. Chapdelaine

L'ENTREE DU CANADA DANS L'OEA: QUESTION D'ACTUALITE POLITIQUE

PAR ALBERT LEBEL

"La question de l'entrée du Canada dans l'OEA est maintenant une question d'actualité politique; elle devra être tranchée à partir d'autres prémisses que le développement des échanges économiques et commerciaux".

Son Exc. M. Jean-A. Chapdelaine, ambassadeur du Canada au Brésil, s'est exprimé en ces termes, hier soir, au dîner-causerie de la Chambre de Commerce de Québec présidé par M. Omer Pouliot.

Le conférencier souligna en premier lieu quelques caractères communs à chacun des pays de l'Amérique latine: tous sont des pays sous-développés, producteurs de matières premières mais peu industrialisés, dont l'organisation sociale et politique conserve des aspects de féodalisme. Le Brésil, le troisième plus grand pays du monde après la Russie et le Canada, possède dans l'ensemble ces caractères. Cependant l'on ne peut appliquer à Sao Paulo l'épithète de sous-développé; en effet, cette ville paie plus de la moitié des taxes de l'Etat brésilien. Mais, pour accéder à la paix et au bien-être, affirme M. Chapdelaine, le Brésil a un grand besoin de capital. Il est par conséquent de l'intérêt de notre pays de participer au développement économique de nos voisins du Sud: "le progrès économique du Brésil nous profitera directement si nous participons à le créer, et il nous aidera à protéger les intérêts que nous avons déjà dans la région, tout simplement parce qu'il renforcera leur équilibre démocratique et leur stabilité politique".

Car, au point de vue politique, le Brésil est dans un état de fermentation, même si ses habitants sont en train d'acquérir un esprit démocratique et une certaine maturité politique.

Dans ce contexte, poursuit le conférencier, s'insère la participation du Canada à l'OEA. Le Canada a maintenant une représentation diplomatique et commerciale auprès de chacun des gouvernements de l'Amérique latine. Or, l'OEA n'est plus seulement un organisme politique mais surtout un organisme économique. Le développement économique des membres de l'OEA est la condition de la survivance politique de l'organisation. "Si le Canada veut et se sent capable de participer plus activement au développement économique de l'Amérique latine de l'intérieur que de l'extérieur de l'organisation, sa voie est tracée. Il sait qu'il est le bienvenu".

La C.E.C.Q. lance une émission d'obligations de $3 millions

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec lancera une émission d'obligations au montant de trois millions de dollars. Sur proposition du président, Me Wilbrod Bhérer, secondé par M. le commissaire Gerald Monaghan, la Commission a pris cette décision sans voix discordante, hier après-midi.

Cette somme, a expliqué Me Bhérer, servira d'abord à la consolidation d'un montant de $2,700,000 de dépenses-capital encourues pour des constructions récentes. Elle permettra aussi le financement de l'achat d'un terrain de 700,000 pieds carrés des Soeurs de l'Hôpital Général, sur le boulevard Hamel. L'achat de ce terrain qui s'intègre dans le projet d'école secondaire pour St-Roch a déjà été approuvé par la Commission le 13 décembre dernier.

M. le commissaire Monaghan a souligné d'abord que le marché des obligations a subi un fléchissement en ces derniers

(Suite à la page 14, 3e col.)

L'école secondaire de Limoilou sera agrandie

L'école secondaire Marie de l'Incarnation, du quartier Limoilou, sera enrichie d'une spacieuse annexe sur quatre étages qui comportera dix locaux. La Commission des Ecoles Catholiques de Québec, siégeant hier sous la présidence de Me Wilbrod Bhérer, a désigné M. André Tessier, architecte de Québec, pour l'élaboration des plans de la nouvelle construction. L'école secondaire, avec cette addition, comportera 35 classes avec une capacité de 1,200 élèves.

La nouvelle annexe, qui sera sise à l'arrière de l'immeuble actuel, permettra un agrandissement de l'oratoire dont la capacité n'est présentement que de 45 sièges. Elle permettra aussi l'aménagement au sous-sol d'un local combiné pour l'enseignement de la couture et des arts culinaires.

On prévoit, à même l'école actuelle, l'addition d'un laboratoire de physique et d'un laboratoire de biologie. Ceux-ci pourraient aussi servir de salles de cours à l'occasion. Les plans projetés comportent une salle de dessin et une salle pour l'enseignement des arts plastiques, un laboratoire de langue et une salle d'art dramatique.

Cette construction moderne dessinera un "U" avec les autres corps de bâtiments déjà existants. L'éclairage se fera au fluorescent. Les plafonds seront recouverts de tuiles acoustiques.

On aménagera deux bureaux. L'un à la disposition des professeurs qui sera notamment utilisé pour la correction des devoirs. Un autre sera destiné à MM. les curés qui auront des enfants de leur paroisse inscrits à l'école. Des pièces seront aussi mises à la disposition de M. l'aumônier, de son adjoint.

Le directeur du service des immeubles, M. Robert Brousseau, inspirera l'architecte, selon les vues des membres de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, dans la conception des plans susceptibles de répondre adéquatement aux besoins.

Grouper ensemble les élèves du même niveau

Le président de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, Me Wilbrod Bhérer, C.R., a exprimé le voeu hier qu'on puisse un jour grouper les élèves suivant le niveau du cours auquel ils sont inscrits. Il a regretté que souvent les élèves du classique, du secondaire et du commercial se trouvent dans un méli-mélo. C'est un problème, dit-il, qui doit retenir notre attention, car l'intérêt des élèves et le progrès des études sont en cause.

Les commissaires étudiaient à ce moment les normes pédagogiques des locaux de l'annexe projetée à l'école secondaire Marie de l'Incarnation. Me Bhérer, d'accord avec ses collègues, a recommandé au directeur du service des immeubles de la Commission des Ecoles Catholiques, M. Robert Brousseau, de tenir compte de ce point de vue dans l'élaboration des plans de la nouvelle construction.

Mgr Guillaume Miville-Dechêne a abondé dans le sens des remarques de Me Bhérer. Il a souligné à l'appui de ce point de vue les résultats tangibles obtenus par la séparation des élèves du secondaire et du primaire. La tenue de nos jeunes, dit-il, s'est indiscutablement améliorée.

Me Bhérer a exprimé l'avis que la formule idéale, en autant que les circonstances permettraient de la réaliser, serait de prévoir un pavillon pour chaque niveau de cours particulier. Les élèves, de chaque groupe, complètement séparés pour les cours, pourraient toutefois se retrouver occasionnellement avec les autres groupes en un pavillon d'éducation physique auquel s'ajouterait éventuellement un pavillon pour les arts avec la possibilité d'une salle d'art dramatique.

Ces unités distinctes, pour chaque niveau de cours, a ajouté Me Bhérer, créerait une ambiance avantageuse pour les études et plus satisfaisante pour les groupes d'élèves des diverses options de cours. Les commissaires se sont montrés tout à fait d'accord là-dessus. Mais il est évident qu'il s'agit là d'une amélioration susceptible d'être réalisée suivant un plan de longue haleine.

Un vol avec violence les mène tous 3 à la prison

Par Jacques Jobin

Antoine, qui avait perdu tout son argent la veille se dirigeait vers le refuge de nuit des pères St-Vallier. Ainsi fauché il ne craignait pas de se faire voler et il allait le coeur et l'âme en paix. Mais à la porte du refuge trois larrons l'accostent et se mettent en devoir de lui faire les poches. "Vous perdez votre temps qu'il leur dit, je n'ai plus un rond !" Et ces trois drôles d'enquêteurs s'en sont rendus vite compte, mais ils n'ont pas voulu s'avouer ainsi vaincus.

Le plus grand des trois, un bonhomme des Iles de la Madeleine, avisa alors le couvre-chef d'Antoine avec un oeil où luisait la convoitise. Il s'en saisit et le pose délicatement sur son occiput. "Mais il est à moi ce chapeau", de s'écrier Antoine dans un élan du coeur. Mais cet élan n'est pas allé très loin parce que l'insulaire appliqua alors un des principes de la force d'impact suivi de celui de la chute des corps libres dans l'espace.

Les cinq jointures juxtaposées et osseuses de la main droite de Georges Derapse ont percuté violemment l'arcade sourcillière gauche du pauvre Antoine et ce dernier affichait hier matin en Cour des Sessions de la Paix l'oeil au beurre noir le plus splendide qu'il m'ait été donné de contempler. Si les trois gaillards ont filé, laissant Antoine inconscient sur le pavé, la police devait les rejoindre seulement une demi-heure plus tard et hier matin ils comparaissaient devant le juge Alphonse Garon.

Le bilan de cette petite ronde de boxe unilatérale se résume par deux condamnations de 6 mois et par une autre de 2 mois. Derapse a plaidé coupable à une accusation de vol avec violence et le juge Garon lui a collé six mois de tôle. Par contre, ses deux amis n'ont eu à répondre qu'à une accusation de vol simple, ne s'étant pas portés contre la digne personne d'Antoine. Mais l'ami René Théberge, un opérateur de 22 ans de Magpie sur la côte Nord, s'est vu infliger aussi une sentence de six mois après avoir admis plusieurs condamnations antérieures. Quant au dernier membre du trio, il ne possède qu'un tout petit dossier et le juge Garon s'est montré compréhensif en lui imposant une sentence de deux mois de prison.

Cabotage réservé aux Canadiens

par Lucien Quinty

L'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent Inc. demandera au ministère fédéral des Transports de prévenir une hausse éventuelle du coût de construction de caboteurs en acier, par les chantiers maritimes, sous le couvert d'une subvention de 40 pour cent accordée aux propriétaires de caboteurs en vue du renouvellement des navires de cette classe.

Il s'agit là d'une des principales résolutions adoptées, hier, pendant la deuxième journée des assises du congrès de l'organisme, lequel se déroule dans la veille capitale.

Cette demande à Ottawa n'est bien entendu qu'une prévention, mais on a exprimé hier le désir de voir les propriétaires de caboteurs retirer un certain profit de l'aide fédérale. Or, si les chantiers maritimes à qui seront adjugés les contrats de construction de navires en acier allaient rehausser leurs prix.

CABOTAGE RESERVE AUX CANADIENS

Le cabotage, à partir de Havre St-Pierre en remontant le fleuve, sera exclusif aux Canadiens et à leurs navires, immatriculés au Canada, dès octobre 1962.

Voilà une recommandation qui était contenue dans le mémoire présenté l'an dernier par l'Association, au ministère fédéral des Transports, ainsi qu'au ministère provincial des Transports et Communications.

Or, dans le cadre de cette recommandation à laquelle, Ottawa, s'est rendu, les propriétaires de caboteurs ont demandé officiellement au ministère fédéral des Transports d'accorder à sept de leurs membres, qui possèdent des caboteurs immatriculés et construits en Angleterre, l'immatriculation canadienne.

Jusqu'à ce jour, une difficulté existe, puisque le ministère n'accorde l'immatriculation canadienne qu'aux bateaux dont la construction ne remonte pas à plus de cinq ans. Or, les sept caboteurs concernés ont plus de cinq ans d'existence.

Dans un autre ordre d'idées, la Régie des Transports avait émis récemment une ordonnance générale de transport, concernant l'émission de permis, les taux de fret, et de la réglementation.

Hier, les membres de l'Association des propriétaires de navires du Saint-Laurent se sont livrés à l'étude des revisions sur cette ordonnance, qui n'est que temporaire. Il s'agit, toutefois de questions de régie interne, en général.

REPRESENTANTS DEMANDES

POUR GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION OF CANADA LIMITED

Nous offrons :

Un salaire plus élevé que la moyenne, plus un boni de vie chère. Une assurance exceptionnelle, des bénéfices à l'employé et une automobile fournie avec allocation pour les dépenses.

Qualifications :

12ième année requise ou plus préférable, âge de 23 à 27 ans, célibataire, connaissance de la langue anglaise essentielle, bonne santé, consentant à voyager.

110 EST, RACINE — CHICOUTIMI

REPRESENTANT DEMANDE — VENTE DE COSMETIQUES

Par un des plus importants manufacturiers de cosmétiques de réputation internationale.

L'homme de notre choix sera expérimenté dans la vente des cosmétiques ou produits brevetés aux pharmacies, sera agressif et devra posséder belle personnalité. Il sera bilingue et devra résider dans la ville de Québec ou les environs.

Bon salaire est offert, automobile fournie, dépenses payées.

Veuillez soumettre synopsis de votre expérience en toute confidence, incluant récente photographie à :

Dépt 3233, Le Soleil, Québec.

LA SOCIETE CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Assemblée générale

CE SOIR à 8 h. 45

à la compagnie d'assurance Industrielle
Chemin St-Louis
(entrée par l'avenue Thornhill)

Tout souscripteur de la société est membre. Une invitation cordiale vous est faite d'assister à l'assemblée générale au cours de laquelle des sujets des plus importants, pour la population québécoise, seront discutés.

Le secrétaire Honoraire.

LE SOLEIL

"Fais ce que dois"

"Le Soleil" est publié et imprimé au 560 de la Couronne à Québec, par la compagnie LE SOLEIL LTEE.

"Le Soleil" est sociétaire de la Presse Canadienne et affilié à l'Association des journaux quotidiens du Canada, à l'Audit Bureau of Circulations, à la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, à l'Union internationale de la Presse catholique à l'Institut international de la Presse au Commonwealth Press Union.

"Le Soleil" puise son information aux sources suivantes: la Presse Canadienne, la Presse Associée, l'agence Reuter, la United Press International et la Conférence catholique canadienne. Il est abonné au service de Téléphoto de la Presse Canadienne. La Presse Canadienne est seule autorisée à reproduire les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, la Presse Associée et l'agence Reuter ainsi que toutes les nouvelles locales publiées par Le Soleil.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Québec, vendredi 26 janvier 1962

Pourquoi ce refus?

Le coup de sonde lancé par M. André Laurendeau dans Le Devoir pour une enquête royale sur le bilinguisme au Canada a suscité diverses réactions; est-ce à dire que la proposition subira un enterrement de première classe? Il est sans doute à prévoir qu'on en parlera beaucoup avant que l'initiative soit prise.

A la question du porte-parole libéral, le premier ministre Diefenbaker a opposé une fin de non-recevoir catégorique, savoir que le gouvernement n'envisage pas de créer une commission pour faire enquête sur le bilinguisme selon qu'il se pratique au Canada. Pour sa part, le porte-parole du NPD en a profité pour accuser le gouvernement conservateur-progressiste de n'avoir pas accordé au Québec la reconnaissance à laquelle il a droit, de ne pas lui avoir donné la représentation ministérielle qui convenait, enfin de trop hésiter à accorder cette "petite affaire" que les Canadiens français ont réclamée longtemps : les chèques fédéraux bilingues.

Tout en faisant la part du flirt électoral de M. Argue à l'intention des Québécois, il faut toutefois reconnaître sa bonne intention; cependant les négligences à cet égard ne peuvent être imputées aux seuls conservateurs qui ont hérité d'une situation que les libéraux n'avaient pas davantage corrigée durant leur long règne. Certes il ne faut pas être grand clerc pour affirmer que le bilinguisme n'est pas respecté et ne l'a jamais été, à quelque niveau que ce soit des diverses administrations, tant provinciales que fédérales, à l'exception du Québec.

Une telle situation n'est pas non plus exclusive au Canada. Il existe plusieurs pays qui se disent bilingues; la Belgique, la Suisse, la Finlande sont de ceux-là. Or, dans l'Etat unitaire belge, on dit qu'il y a quatre provinces flamandes, quatre provinces wallonnes, mais une seule bilingue, la province centrale du Brabant, où Bruxelles, capitale de l'Etat et chef-lieu de cette neuvième province ,a le statut de ville bilingue, comme Montréal, si tant est que la métropole du Canada soit bilingue.

Dans l'Etat fédéral suisse, la seule ville vraiment bilingue serait Bienne dans le canton allemand de Berne. C'est une petite ville de quelque 50,000 habitants, sise sur le lac de Bienne, qui forme une partie de la frontière entre les cantons de Berne et de Neuchâtel, à une trentaine de milles de la frontière française. Fait que nous citons sous bénéfice d'inventaire.

En réalité, il existe bien d'autres pays où l'on parle plusieurs langues, encore qu'il n'y en ait qu'une seule officielle. Même la Suisse a cinq ou six entités linguistiques, tandis que la Belgique en a au moins quatre. Il y a des divergences au Royaume-Uni entre les Ecossais, les Gallois, les Anglais. Bref les problèmes de langues ne sont pas exclusifs au Canada.

Tous ces postulats ne doivent toutefois pas faire conclure qu'une enquête sur le bilinguisme au Canada ferait plus de tort que de bien. En répondant un non catégorique, le premier ministre fédéral n'adopte pas une attitude qui va de soi. Il faudrait savoir pourquoi il ne veut pas faire d'enquête. Estime-t-il qu'elle serait souhaitable ou qu'elle ne le serait pas du tout? Ne pense-t-il pas qu'une enquête permettrait de connaitre les causes qui empêchent un bilinguisme officiel de s'établir partout? Les conclusions d'une telle enquête ne permettraient-elles pas de dresser un programme où les droits linguistiques de la minorité pourraient être mieux protégés?

A moins qu'en haut lieu à Ottawa on ne craigne tout le profit qui pourrait en résulter pour la langue française. Les Canadiens français devraient avoir le droit d'en savoir davantage.

Le comité des Dix-Huit

Le sort en est jeté. Les négociations sur le désarmement se lanceront dans une nouvelle carrière le 14 mars à Genève et l'architecte en sera le Comité des Dix-Huit, qui succédera au Comité de Dix. Ce nouveau départ relancera une question primordiale de l'ère nucléaire; en fait, on en parle depuis le 15 novembre 1945, soit quelques mois après les premières utilisations de l'atome dans un but de guerre. Que les négociations sur un sujet aussi vital de l'époque contemporaine durent depuis 17 ans sans que le monde puisse encore être fixé, voilà qui comporte des leçons et du plus pur "orient", le mot étant ici employé dans le sens d'"éclat".

C'est en effet en 1945 que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada proposaient la création d'un comité des Nations Unies pour interdire l'usage de l'énergie nucléaire à des fins militaires. Mais ce n'est qu'en mai 1954 qu'un sous-comité pour le désarmement, composé de 5 pays, commençait une série d'entretiens à Londres. On sait que c'est durant l'été de 1953 que l'URSS fit exploser sa première bombe H, environ un an après les Etats-Unis. Or, cette sous-commission n'eut pas à siéger longtemps, et le 27 août 1957 après quelques courtes séances les Russes quittaient précipitamment la table de négociations.

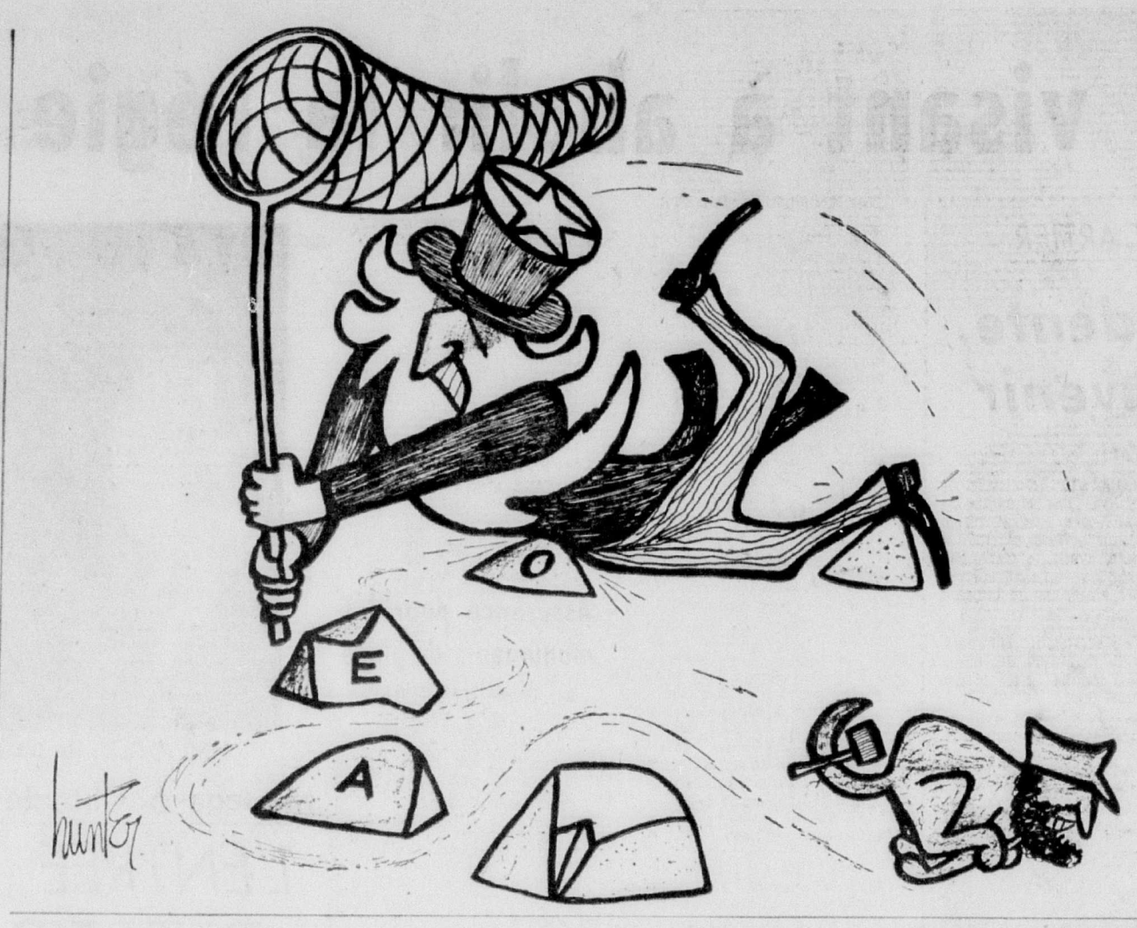
A ce sujet, François Mauriac avait prévu ce qui arriverait dès 1950, quand il écrivait dans le "Figaro" : "Existe-t-il une possibilité pour les Etats-Unis d'amener la Russie à s'asseoir à la même table et à discuter avec eux du contrôle atomique et à décider si la cause du genre humain est ou non désespérée? C'est toute la question." La suite a prouvé qu'en effet c'était difficile; si l'URSS a quitté en 1957, elle a tout autant rompu les entretiens des Dix, le 27 juin 1960, et également interrompu les négociations des Trois en septembre 1961 pour reprendre une série de 50 essais nucléaires. Depuis quinze ans, le monde assiste à ce spectacle de l'URSS qui se dérobe après avoir fait traîner les choses en longueur durant un certain temps pour des motifs qui n'ont jamais été très clairs.

Tout au long de ces 17 années, les initiatives occidentales ont toujours précédé les initiatives soviétiques. Dès le 8 décembre 1953, ce fut la proposition Eisenhower "atome pour la paix" présentée à l'ONU; elle fut suivie le 10 mai 1955 de la proposition soviétique de désarmement en deux phases. Le 21 juillet 1955, Eisenhower riposte à la conférence au sommet de Genève et demande l'inspection "à ciel ouvert". Le refus soviétique devait amener les Etats-Unis à se servir des U-2 pour inventorier l'univers fermé des Soviets. Le 29 août 1957, l'Occident présenta un plan partiel de désarmement, et le 14 novembre, l'Assemblée générale de l'ONU adopta ce plan. Il fut suivi de l'amorce de la conférence des Trois Grands sur l'interdiction des essais nucléaires en octobre 1958. L'on se met d'accord en 1959, au mois d'août, pour la reprise des négociations du Comité des Dix; le 17 septembre de la même année, Londres propose à l'ONU un plan de désarmement en trois étapes; Moscou riposte par la bouche de Khrouchtchev qui propose à l'ONU l'abolition totale des armes et des armées. Puis c'est le 27 juin 1960 où Moscou quitte Genève et s'en remet aux Nations Unies pour l'étude du désarmement. Enfin en septembre 1961, c'est la reprise des essais soviétiques dans l'atmosphère, tandis qu'un mois plus tard, Washington reprend des essais souterrains.

A la même époque, l'URSS et les Etats-Unis soumettent à l'Assemblée générale de l'ONU les principes généraux qui devraient guider les négociations ultérieures sur le désarmement. Et le 13 décembre 1961, les deux Grands se mettent d'accord sur un projet de résolution visant à la reprise des négociations rompues en septembre à l'instigation de Moscou. Les Dix deviennent les Dix-Huit qui comprennent les anciens du côté occidental (les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Canada); du côté soviétique (l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Bulgarie); plus huit Etats considérés comme non engagés ou soi-disant tels (la Birmanie, l'Inde, l'Egypte, l'Ethiopie, la Nigéria, le Brésil, le Mexique et la Suède.)

Le 16 janvier dernier, les négociations des Trois à Genève étaient de nouveau dans l'impasse. Encore une fois, c'est une initiative occidentale qui relance les pourparlers près de l'échec. Pour éviter la rupture totale, Londres et Washington décident de faire une concession à l'URSS qui exige depuis 1958 que les pourparlers sur l'interdiction des essais nucléaires soient liés au désarmement en général. Etait-ce prétexte? Il semble que si. Devant l'énoncé de la proposition anglo-américaine, le délégué soviétique est resté interloqué; il l'a relu une bonne dizaine de fois pour bien vérifier s'il ne s'était pas trompé et il a ensuite demandé de prendre contact avec son gouvernement pour donner la réponse. Le 17 janvier, Moscou et Washington annonçaient que les travaux du Comité des Dix-Huit commenceraient le 14 mars, si tous les gouvernements étaient d'accord.

Ce résumé des principales étapes des travaux de négociations sur le désarmement permet-il d'espérer un accord quelconque? La présence des "neutres" compliquera-t-elle les difficultés? Il vaudrait mieux se garder d'un trop grand optimisme, car comme le disait Mauriac également en 1950, "il est dans la nature des démocraties de consentir à un contrôle international, mais il est dans la nature des Etats totalitaires de s'y refuser." Est-ce à dire que rien ne changera tant que la nature du totalitarisme n'aura pas changé? C'est bien à craindre.



L'opinion de Walter Lippmann

LA PHILOSOPHIE DU BUDGET

Le budget de 1963 que le Président vient justement de présenter au Congrès doit être considéré comme un événement marquant dans l'histoire du pays. Il l'est, non pas tant à cause de son volume qui demeure, en dépit de nos responsabilités de la défense nationale, de condition normale en proportion de notre population et de notre richesse nationale, si on veut le comparer avec les budgets des autres pays du monde occidental; mais il tient son importance du fait que c'est la première fois, dans l'histoire de l'administration, qu'il établit que l'équilibre budgétaire devient une question d'économie politique et de résolution délibérée, qu'il s'agisse d'un surplus, d'un déficit ou d'aucun d'eux. Ce n'est pas, comme d'aucuns peuvent le croire, une question de différence entre le juste et l'injuste.

Or les prévisions budgétaires de 1963 démontrent un surplus négligeable dans le budget administratif proprement dit. Ce qui est plus significatif, c'est la déclaration du Président : "Dans les conditions économiques actuelles, un surplus modéré est encore la meilleure politique". Il s'ensuit que si les conditions économiques étaient différentes, s'il n'y avait pas de récupération de la récession de 1960-61, un surplus modéré ne serait point la meilleure politique. Bien au contraire, la meilleure politique serait, comme elle l'a été l'an passé, de recourir à un déficit suffisamment important pour surmonter la récession.

• • •

Je suis persuadé que la philosophie économique du budget est loin d'être familière à un grand nombre de gens et qu'ils la considèrent comme une chose mauvaise et dangereuse. Bien que le président Kennedy soit le premier président à en faire la politique fiscale officielle du pays, ce fut tout de même la politique déguisée des administrations précédentes surtout depuis la grande dépression d'il y a trente ans. C'était une hérésie que de demander si le budget aurait un surplus ou s'il serait déficitaire; mais au cours de la génération présente, c'est devenu orthodoxe de le faire.

Le point principal du budget c'est que dans le cycle des années de récession et de récupération, il doit faire l'objet d'un frein dans l'affaissement des affaires et d'obstacle à l'inflation dans les périodes de prospérité. Comment la chose peut-elle se produire? Tout simplement en utilisant comme levier d'équilibre les revenus d'impôts des contribuables et les dépenses en salaires et contrats; et la règle générale c'est que toute récession demande un déficit budgétaire et que toute prospérité un surplus. Ainsi la philosophie fiscale de notre époque veut que le budget suive l'équilibre de l'économie de la nation.

• • •

Ce jeu d'équilibre et de bascule n'est pas clairement démontré dans le budget actuel, un budget que les experts qualifient de budget administratif. Il y a deux raisons à cela : la première, c'est que le budget inscrit les recettes provenant des taxes et des impôts lorsqu'elles sont perçues et non lorsqu'elles sont encourues; ainsi les corporations et les gros contribuables font des économies pour leurs impôts et ils retiennent des sommes d'argent qui circuleraient durant toute l'année fiscale. La deuxième raison, c'est qu'un budget administratif exclut par le fait même les transactions en fonds de fiducie qui n'exigent pas d'appropriations de la part du Congrès. Ces opérations comprennent les octrois pour les grandes routes, les compensations de chômage et les paiements de sécurité sociale, dont l'ensemble constitue une somme de $25 milliards par année; ces montants influent considérablement sur les variations de hausse et de baisse du cycle économique.

Il existe, en outre, deux autres budgets : le budget de consolidation et le budget des comptes nationaux; et c'est ce dernier qui exerce le plus d'influence sur la politique fiscale du gouvernement selon les conditions de l'économie nationale.

Qu'est-ce que démontre le budget des comptes nationaux? Pour l'année fiscale se terminant le 1er juillet 1960, le gouvernement fédéral a perçu des contribuables un peu plus de $94 milliards et a versé environ $92 milliards. Pour l'année fiscale en cours qui se terminera au 1er juillet 1962, le gouvernement va percevoir environ $105.6 milliards, et payera un peu plus de $106 milliards. Quant à la prochaine année fiscale se terminant en juillet 1963, les prévisions budgétaires anticipent une recette de $116 milliards et des déboursés pour $112 milliards.

Ce sont des chiffres significatifs : ils indiquent en ce qui concernent les dépenses du gouvernement, que la présente politique fiscale est loin d'être inflationnaire; au contraire elle est quelque peu déflationnaire.

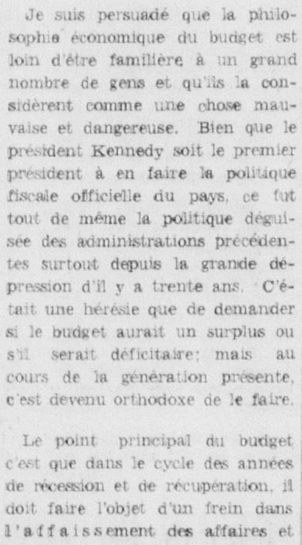
• • •

Le budget est soumis à une critique acerbe de la part des sénateurs Byrd et Keating. Ils prédisent que la budget, au contraire de ce que prétend le Président, ne sera pas équilibré et qu'il affichera un déficit imposant de près de $5 milliards. Ils peuvent avoir raison, et dans ce cas ils diront que le Président a surestimé la vigueur de la récupération actuelle des affaires. S'il en est ainsi, la décision de boucler le budget arrive trop tôt.

M. Kennedy aura donc fait la même erreur que le président Eisenhower en 1959 lorsqu'il a imposé des mesures déflationnaires dans une économie qui était en voie de se récupérer et qui n'était pas encore pleinement rétablie de la récession de 1957-58. Cette erreur de M. Eisenhower, on s'en souvient, prolongea davantage la récession et amena le fameux déficit de $12 milliards en 1960.

• • •

Je ne prétends pas que le président Kennedy a répété la même erreur; il est entouré d'experts financiers pour motiver sa décision. Il est rassurant de lire dans son message budgétaire qu'il se peut que sa prédiction soit trop optimiste et qu'il prépare en conséquence des mesures pour y remédier.



L'opinion du lecteur

Désapprobation

13 janvier, 1962

Cher monsieur,

Une télémission de M. André Giroux a désagréablement surpris nombre d'auditeurs.

Notre groupe veut enregistrer aussi sa désapprobation pour certaines idées émises, même si ces idées se voulaient exprimées dans un esprit favorable à la religion.

En particulier, comment M. Giroux peut-il dire qu'il croit ou ne croit pas, selon qu'il a affaire à tel ou tel évêque? On n'a pas la foi parce que tel prêtre ou tel évêque est plus ou moins parfait; on a la foi parce qu'un Dieu d'amour existe et qu'il s'est manifesté à nous.

Par ailleurs, nous ne voulons pas oublier de féliciter M. André Giroux pour tant de causeries bien réussies dans le passé, et nous l'espérons ... dans l'avenir..

La Congrégation des Hommes,
St-Pascal de Maizerets
Québec.

par Philippe Gauvin, secrétaire

Echos de l'opinion publique : Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres. De plus—détail important — toutes les communications de ce genre doivent porter le nom et l'adresse de leur auteur.

L'opinion du lecteur

La question algérienne

Québec, le 22.1.62

Monsieur le directeur,

Sous la signature de Roland Brassard paraissent avec une certaine régularité des articles consacrés à l'Algérie, à ses difficultés, à son drame.

De fréquentes erreurs, frôlant la contre-vérité se glissent dans ses articles qui ne remplissent plus, dès lors, le but d'**information** que vous semblez rechercher. Ils sont même de nature à entretenir dans l'esprit de vos lecteurs mal renseignés, le sentiment que si l'Algérie est en guerre depuis sept ans, elle l'est par le seul fait des colons.

A en croire Roland Brassard, l'Algérie serait uniquement peuplée de "colons", terme qui comprend, certes, tous les habitants non indigènes d'une colonie, mais auquel l'habitude donne le sens de possesseurs de grands domaines. Ce sont donc ces "gros" colons qui plongeraient leur pays et la France dans des gouffres d'infamie pour assurer la continuité de leurs profits.

Passons...

Dans le journal de samedi, 20 janvier, c'est sous un gros titre que vous annoncez l'attaque des soldats français par 2,000 "colons" à Oran. Si l'heure n'était aussi grave, on sourirait devant la naïveté de cette déclaration. Insuffisance de documentation? Idéologie? Cette idéologie qui entraîne tant de Français à piétiner leur patrie et à embrasser les égorgeurs?

Peut-être n'avez-vous pas réfléchi sur les motifs qui amènent des étudiants à manifester violemment contre les forces de l'ordre? Vous sauriez que tous les jours des assassinats sont perpétrés aux abords des écoles et que systématiquement les autorités refusent d'accorder à ces établissements, la protection qu'ils réclament.

Peut-être n'avez-vous pas réfléchi sur l'angoisse qui étreint les "colons" qui vivent sous la terreur depuis sept ans. Ils ont vu égorger, torturer tant des leurs que cette angoisse qui peut les conduire à des gestes désespérés pourrait trouver quelqu'excuse aux yeux de Roland Brassard?

Peut-être n'avez-vous pas réfléchi à la position des chrétiens, des musulmans amis de la France et des israélites, à la veille d'être livrés aux tueurs F.L.N.

Je le déplorerai, sans en être autrement surprise, l'indifférence et l'égoïsme dominant les humains depuis l'aube des temps.

En deuxième page, votre collaborateur explique : ... "L'Organisation de l'Armée Secrète qui ébranle toute la paix en France et en Algérie... **DEPUIS SEPT ANS**".

De qui se moque-t-il? A qui fera-t-il croire, ici, que l'Armée Secrète porte la responsabilité de la guerre d'Algérie? Serait-il de mauvaise foi?

En France, les habitants de Fouillis-les-Oies eux-mêmes n'avanceraient pareille sottise. Chacun sait en effet que l'O.A.S. date d'**avril 1961** — époque du putsch si lamentablement échoué. Echec qui entraîna l'emprisonnement de centaines de Français victimes de leur patriotisme. Le général Salan, décidé à respecter la parole donnée par la France (et par M. De Gaulle en mai 1958) organisa un mouvement de résistance à la politique incompréhensible d'abandon qui est en opposition formelle avec les promesses et les serments. A ce mouvement, tous les Européens, tous les musulmans amis de la France (et ils sont légion), tous les Juifs adhèrent. Un magnifique et généreux élan de fraternité les réunit. Sont-ils pour autant des criminels?

Plus loin, votre collaborateur énonce : "... la lueur d'espoir qui semble s'allumer..."

Quel espoir? Celui de voir s'abattre sur l'Algérie les malheurs d'une congolisation étendue à la majorité des habitants de toutes confessions?

Celui de voir la France et l'Europe sous le feu direct de la Russie soviétique?

Celui de voir la France livrée à un gouvernement de front populaire qu'en bon apôtre Mendès-France (plus Mendès que France) s'active déjà à préparer dans l'espoir d'y jouer un rôle influent — lucratif et sans risques? Celui-là sait au moins de quoi est fait son espoir. (Se reporter pour plus amples informations aux Crapouillots de l'époque funeste de l'Indochine et de la Tunisie. Vous y puiserez des précisions édifiantes sur les activités du personnage dont se réfère votre collaborateur.

Une Algérienne,
Suzanne FRAY.

Pour M. A. Giroux

Le 18 janvier 1962

Monsieur le Rédacteur,
Le Soleil,
Québec.

Cher monsieur,

Il se manifeste, dans un certain milieu de chez-nous, un état d'esprit inquiétant. Je veux parler de cet organisme fantôme — les Ligues du Sacré-Coeur — qui existe depuis longtemps et qui a servi des fins diverses au cours des années. Aujourd'hui, ses chefs s'érigent en censeurs et en tribunal dont ils voudraient imposer les décrets. L'odeur de la fumée des bûchers nous revient!

Les chefs-ligueurs ont de plus la détestable habitude de répéter qu'ils représentent un million de personnes. Le procédé est le même partout où ils s'agitent. Dans "Le Soleil" du 10 janvier, un certain Marc-André Poulin, président de la Ligue du Sacré-Coeur de Beauceville, ajoutant à ses titres qu'il parle aux noms de 300 membres (ni plus ni moins), prenait violemment à partie André Giroux qui, au "canal 4" de la télévision (Québec), s'était élevé contre "l'invention diabolique des noms spéciaux" dans les campagnes de souscription qui sont devenues à la mode dans divers diocèses. Monsieur Poulin se fâche: "Nous comprenons mal que le canal 4 vous donne carte blanche...", "Nous ne permettrons pas plus longtemps..." et finalement "Veuillez vous taire!".

Evidemment, le canal 4 devrait d'abord demander permission à monsieur Poulin — de Beauceville — et aux chefs-ligueurs avant d'inviter quelqu'un à paraître à l'écran!

Jean-Jacques LeFrançois,
5349, avenue Duquette,
Montréal.

Malice ou paresse

Sully, le 19 janvier 1962

Services des Véhicules-Automobiles
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P. Q.

Messieurs,

Le but de cette lettre est d'attirer votre attention sur la façon odieuse dont on applique parfois la nouvelle loi de responsabilité financière des conducteurs d'automobiles.

Voici un exemple bien précis. Au début de septembre dernier, un cultivateur échange sa camionnette pour une automobile. Comme il ne conduit pas, il fait conduire son jeune fils de 20 ans et s'assure comme tel. Une formule V219 avait été certifiée en faveur du même jeune conducteur sur la police du camion.

Quand le véhicule a été échangé et que la nouvelle police a été émise, la compagnie a averti le Service des Véhicules-Automobiles que la police précédente avait été annulée. Une semaine plus tard, un agent de la circulation se présente chez ce cultivateur et demande au fils de ce dernier de lui remettre son permis de conduire pour annulation. Le père a beau montrer sa nouvelle police d'assurance, l'agent ne veut rien entendre. Comme résultat, le jeune homme n'a pu recouvrer son permis de conduire qu'après quatre mois de démarches, et ce cultivateur demeurant à quelques milles de son village a été privé de son véhicule durant quatre mois.

Je n'entends pas vous donner l'entière responsabilité de ce qui est arrivé. L'employé du Siège Social de la compagnie d'assurance aurait dû en vous avertissant de l'annulation de la première police, mentionner qu'elle était remplacée par une autre. Cependant son erreur est bien excusable, mais je ne puis trouver d'excuse à l'agent de circulation qui d'un simple coup de téléphone aurait pu corriger toute l'affaire. Je ne vois que la malice ou la paresse qui ait pu le pousser à agir de façon aussi arbitraire.

J'espère que la citation de ce cas vous démontrera les conséquences sérieuses d'une telle façon d'agir, et que des ordres seront donnés pour que choses semblables ne se renouvellent pas.

Bien à vous,

André BARD.



PERRY MOSS (à gauche), instructeur et gérant-général des Alouettes de Montréal, de la ligue de football professionnel du Canada, tâte les muscles du bras droit du quart-arrière américain Sandy Stephens, de l'Université du Minnesota, après que celui-ci eut signé un contrat hier à Minneapolis. Les conditions du contrat n'ont pas été révélées, mais Stephens a dit qu'on l'avait assuré qu'il serait le quart-arrière de l'équipe montréalaise.

(Téléphoto — PA)

Conquête des Alouettes

Ils réussissent à signer le quart-arrière Sandy Stephens

Par Marven Moss

MONTREAL - (PC) - Les Alouettes de Montréal, une équipe de football qui a du trouble avec ses quarts-arrières depuis le départ de Sam Etcheverry en 1960, ont annoncé, hier soir, l'engagement de Sandy Stephens, le spectaculaire général du Minnesota dans le Rose Bowl.

Selon la politique de l'équipe, aucun chiffre n'a été révélé, mais on croit qu'il s'agit d'un contrat de trois ans, sans libération, à raison de $20,000 par année en plus d'un bonl.

Le noir de 21 ans, élu sur la première équipe tout-américaine par la PA et la UPI, a préféré Montréal à deux autres équipes professionnelles, les Browns de Cleveland, de la LNF, et les Titans de New York, de la LAF.

Les Alouettes ont également obtenu les droits canadiens de l'athlète des Eskimos d'Edmonton, de la CFO, en retour d'une certaine somme d'argent et une option sur un joueur canadien libéré par Montréal la saison prochaine.

A Cleveland, l'entente n'a pas eu lieu à cause de la clause exigée par Stephens au sujet d'un contrat sans libération.

ENTREVUE PAR TELEPHONE

En annonçant l'engagement, les Alouettes avaient organisé un arrangement spécial par téléphone avec Minneapolis, où Stephens était dans une chambre d'hôtel avec le gérant général Perry Moss et l'éclaireur en chef J. I. Albrecht.

Les reporters disposèrent d'une période de dix minutes pour poser des questions à Stephens et ce dernier s'en tira brillamment, surtout au sujet des clauses du contrat. Incidemment, au sujet des Titans, Stephens a révélé qu'il n'était pas intéressé à jouer dans la LAF. Par ailleurs, il a préféré Montréal à cause de la sécurité et aussi parce que la direction lui a promis de faire tout en son pouvoir pour lui trouver un emploi à l'année à Montréal.

M. E. Ted Workman, le président des Alouettes, n'était pas présent pour discuter de l'engagement. On sait qu'il avait dit, la semaine dernière, que son équipe avait abandonné tout espoir d'embaucher Stephens à cause des offres exhorbitantes des autres équipes.

On croit que Montréal a dû débourser plus de $60,000 pour en arriver à la signature du noir. Le plus gros contrat canadien dans le football est une affaire de $90,000 pour une période de cinq ans entre Cookie Gilchrist et Toronto.

NECESSITE

Depuis le départ d'Etcheverry, les Alouettes ont mis 13 quart-arrières à l'essai sans grands résultats. Ainsi, malgré la meilleure défensive au pays, Montréal a terminé dans la cave du Big Four, l'an dernier.

L'addition de Stephens va donner aux Alouettes un champ arrière potentiel composé de noirs avec les demi-arrières Don Clark et George Dixon et le centre-arrière Dick Cohee, tous originaires de collèges américains.

Le football canadien a connu trois quarts-arrières noirs en Bernie Custis, du Hamilton; Johnny Henry Jackson, du Toronto; et Sid Williams, du Winnipeg et du Montréal.

Seconde visite du Toronto contre le Laval, ce soir

Les meneurs actuels de la section Est de la ligue Interuniversitaire de hockey feront leur deuxième et dernière visite au Rouge et Or de l'Université Laval, ce soir alors que les Varsity Blues de l'Université de Toronto rencontreront les porte-couleurs de Laval, à l'Aréna du Parc Victoria, à 8 heures.

Invincibles en quatre joutes depuis le début de la saison, les joueurs de Toronto se promettent bien de continuer leur marche vers le championnat de la section Est, afin de se mériter le privilège de rencontrer, pour la première fois cette année, les champions de la section Ouest, qui opère depuis le début de la saison seulement. Au dernier rapport, les représentants de l'Université McMaster étaient également invincibles dans leur section, avec 4 victoires en autant de joutes.

Pour revenir à la joute de ce soir, Jean-Paul Poulin désire à tout prix remporter la victoire, car un triomphe donnerait l'exclusiveté du second rang aux joueurs du Laval et leur permettrait d'aspirer à un troisième championnat du circuit. La dernière victoire du Rouge et Or contre les Carabins de Montréal a aidé tous les joueurs et la joute de ce soir devrait permettre à tous de démontrer ce dont ils sont capables. Lors de la dernière visite du Toronto, ce club l'avait emporté 6-3.

Agenda

HOCKEY

Ligue Interuniversitaire: A 8.00 p.m., Varsity Blues de Toronto vs Rouge et Or de Laval à l'Arena de l'O.T.J.

Ligue Junior "C": A 8.00 p.m., assemblée à l'O.T.J. de Ville-Montmorency et 8.30 p.m., joutes Courville vs Giffard et Beaupré vs Montmorency.

Victoire de la skieuse canadienne Nancy Greene dans une descente en Autriche

SAALBACH, Autriche (PA) — La skieuse canadienne Nancy Greene a remporté hier les honneurs de la descente féminine internationale du Mont Schattberg tandis que l'Autrichien Martin Burger a triomphé chez les hommes.

Nancy Greene, qui vient de Rossland, C.-B. a effectué la descente de 2.7 kilomètres en deux minutes et 9.1 secondes. L'épreuve comprenait neuf portes et une chûte de 750 mètres. Linda Crutchfield de Shawinigan s'est classée troisième, derrière l'Autrichienne Edda Kainz, en 2:11.8 minutes tandis que Nancy Holland de Montréal se classa sixième avec un temps de 2:15.2. Vicki Rutledge d'Ottawa décrocha la huitième place en 2:15.9.

AU CARREFOUR DES Sports



Par Claude Larochelle

SI BOSTON AVAIT AGI PLUS TOT

Les Bruins de Boston ont figuré dans trois parties depuis l'arrivée de Bruce Gamble et ils ont gagné deux fois et perdu une fois. Un bon record pour la troupe bostonnaise.

Et maintenant la direction des Bruins prétend que l'équipe serait engagée dans la lutte pour une place dans les éliminatoires si le renvoi de Don Head avait été effectué un mois plus tôt. Depuis qu'il a laissé Portland, Oregon, pour venir occuper la cage bostonnaise, Gamble a effectué des arrêts qui tiennent du miracle.

Dans sa première partie contre Detroit, il y a huit jours, il a brisé le coeur des Wings. Il a tenu le coup devant les attaques répétées du Detroit, et les protégés de Watson gagnèrent finalement 5-3.

De dire Watson: "Quand les gars revinrent dans la chambre après la partie, ils m'ont dit qu'ils avaient perdu ce sentiment d'insécurité dans les cinq dernières minutes de la partie. Ils n'étaient pas découragés par l'idée que leur avance serait réduite en miettes par un lancer de 50 pieds. Ils avaient confiance que Gamble resterait maître de la situation."

L'instructeur faisait sans doute allusion à la faiblesse évidente, et souvent fort coûteuse, de Don Head sur les longs lancers. Cette faiblesse a souvent fois changé le cours des parties.

IL ETAIT AU COURANT DE CE DEFAUT

Nous savons pertinement que Watson était au courant de ce défaut de Head. Il nous en a parlé à une couple de reprises cette année. Pourquoi l'a-t-il toléré si longtemps à Boston alors. Maintenant, les Bruins prétendent qu'ils seraient mieux postés dans le classement s'ils avaient effectué le changement il y a un mois. A la fin de décembre, les Bostonnais savaient pourtant bien qu'ils ne pourraient jamais gagner avec Head. Il y a un mystère là-dessous.

Il y a deux explications plausibles à ce mystère. Il y a d'abord le fait que Head était l'homme de Lynn Patrick, le gardien de buts qu'il a louangé, qu'il est allé chercher lui-même, et qu'il a payé "le gros prix", selon l'expression même de Watson. Ce dernier a d'ailleurs prétendu au début de la saison qu'il n'avait pas confiance en ce cerbère, mais qu'il faisait route avec lui parce qu'il était le choix de Patrick. Mais il y a une deuxième explication encore plus probable. Les Bruins avaient la conviction qu'un autre Charlie Hodge mis à part, ne pourrait faire mieux. Ils n'avaient confiance ni en Chadwick ni en Gamble.

Indépendamment de cette conviction qui pourra s'avérer vraie après les premiers sursauts de Gamble, les Bruins auraient pu tenter un changement un peu plus tôt dans la saison.

Maintes fois par le passé, des gardiens de buts reprenant leurs fonctions dans le grand circuit, se sont montrés fort étanches dans les premières parties. C'est ainsi qu'après avoir maîtrisé les Wings, Gamble a permis aux Bruins de gagner une deuxième partie d'affilée, dans le château fort du Maple Leafs Garden. Bloquant pas moins de 22 lancers dans la seule dernière période, il permit aux siens de revenir de l'arrière et de devancer les Leafs par 5-4.

WATSON AVAIT ABANDONNE TOUT ESPOIR

Ces deux victoires bostonnaises prouvent encore une fois que les Bruins ne peuvent triompher que derrière des performances éclatantes du gardien de buts. Reste à savoir si Gamble peut être aussi brillant à l'année longue. Il semble que non si l'on en juge par ses performances de 60-61 alors qu'il a figuré dans 52 parties des Bruins. Gamble sera-t-il en meilleure forme quand il aura perdu une dizaine de livres. Il s'est rapporté à 208 livres, et cela a permis à Philémon de lui servir dès son arrivée un ordre sévère et drastique.

Avant le changement de gardiens de buts, Phil Watson s'était résigné à l'idée de finir dans la cave. Parlant de la possibilité de ramener Orland Kurtenbach et Matt Ravlich après avoir donné une chance à Tom Williams et Larry Leach, il disait: "Je pense qu'on fait mieux d'étudier notre matériel. De toutes façons, 61-62 aura été une saison expérimentale. Nous allons passer notre matériel en revue afin de se mieux préparer au repêchage de juin."

Phil pensait déjà à l'an prochain. Mais voilà que deux victoires le ramènent en plein en 61-62. Avec 25 parties à jouer, les Bruins sont à 10 points des Rangers et à 12 points des Wings et d'une position de détail. Une tâche quasi impossible. Mais Phil reprend espoir: "Il nous faut gagner nos deux parties de la fin de semaine; nous avons l'avantage de la glace", dit-il.

Les Bruins jouent deux fois au Boston Garden en effet. Mais leurs rivaux sont de taille. Chicago samedi et Montréal dimanche.

Quand Bruce Gamble reviendra-t-il à son normal?

Chez les Rangers

Patrick et Harvey admettent que l'inquiétude les gagne

NEW YORK (UPI) — Muzz Patrick, gérant général des Rangers de New York, a finalement admis hier que la série actuelle de défaites du club, la plus longue chez les Rangers en 18 ans, l'inquiète mais qu'il n'a pas l'intention d'effectuer des changements drastiques au sein de l'équipe.

"Je ne dirai pas que nous ne sommes pas inquiets parce que nous le sommes", de dire Patrick, en commentant la défaite de 3-0 subie par les Rangers devant les Red Wings mercredi soir, la huitième défaite consécutive." Mais je n'ai pas l'intention de faire des changements drastiques parce que je ne crois pas que ça nous aiderait. C'est à nous qu'il appartient d'en sortir".

Doug Harvey, joueur-instructeur des Rangers qui a connu plus souvent la victoire que la défaite au cours de ses 14 saisons avec les Canadiens de Montréal, était encore plus triste que Patrick hier lors du dîner hebdomadaire des chroniqueurs de hockey de New York.

Harvey a déclaré: "Il n'y a qu'un seul moyen d'en sortir, le seul moyen qu'on m'ait enseigné, et c'est de travailler plus fort. Il ne sert à rien de faire des changements sur nos lignes d'attaque. Nous l'avons déjà essayé et ça n'a rien donné".

Quand on a demandé à Harvey s'il était satisfait de la condition physique de ses joueurs, il a hésité un moment et a répondu: "Oui et non. Ce matin, on a fait des "Stops and starts" et certains joueurs n'en pouvaient plus après une couple de tours. Ils semblaient fatigués et ce n'est pas une bonne chose. Mais il m'est impossible de les suivre pas à pas vingt-quatre heures par jour".

Harvey a ajouté: "Les gars ont travaillé fort pour moi et leur attitude est bonne. Il est certain qu'ils ne m'ont pas lâché". Harvey secoua ensuite la cendre de son cigare avant de reprendre son siège.

C'est entièrement une expérience nouvelle pour l'ancienne vedette des Canadiens et on ne peut s'empêcher de se demander s'il ne regrette pas d'avoir quitté Montréal.

Bobby Rousseau s'avère toute une découverte avec Canadiens

MONTREAL (PC) — Les Canadiens ont l'impression d'avoir découvert un petit homme avec un avenir brillant dans la LNH. Il s'agit de Bob Rousseau, âgé de 21 ans, un fin allier droit qui peut également évoluer au centre et se distingue à la défensive.



Rousseau n'a participé qu'à 60 parties dans la LNH — 15 en 1960-61 et 45 cette saison — mais son pilote Toe Blake prétend qu'il se comporte déjà comme un vétéran. Selon ce dernier, la jeune recrue paraît tout faire de la bonne façon, non seulement il a été une étoile sur la défensive, mais il a aussi compté des buts importants dernièrement.

Rousseau a été tenu au rôle de tueur de punitions au début de la saison et n'a réussi que deux buts au cours de ses 31 premières parties. Puis, le 23 décembre, à la suite d'une blessure au genou de Bernard Geoffrion, Blake l'a placé sur un trio régulier avec Jean Béliveau et Gilles Tremblay avec le résultat qu'il a double immédiatement son total de buts. Depuis, il en a ajouté huit, portant sa production à 12.

Rousseau lui-même ne saurait expliquer son succès, si ce n'est la raison modeste voulant qu'il soit dû au fait que les autres équipes ne le connaissent pas encore à cause de sa venue récente.

RECRUE DE L'ANNEE

Malgré son faible total de buts pour le début de la saison, Bob demeure en tête des recrues dans le scrutin de première moitié de saison, devançant Cliff Pennington par deux points. Ce qui fait dire à Blake que Rousseau mérite bien cet honneur, bien qu'il ait eu peur qu'on tienne trop compte de sa production, tout en oubliant son efficacité défensive. Quant à lui, il ne fait aucun doute que Rousseau est supérieur à Pennington.

On sait que les deux joueurs évoluaient pour Hull — Ottawa l'an dernier. Toutefois, les Canadiens ne pouvaient protéger qu'un seul des deux hommes. Ils n'ont jamais hesiter à préférer Rousseau.

Rousseau semble fragile sur la patinoire, mais ses poignets développés lui permettent de posséder un des plus durs lancers frappés du circuit. En somme, il est plus fort qu'il ne semble être, ce qui lui aide à encaisser de rudes mises en échec.

Rousseau est né à St-Hyacinthe d'une famille comptant deux autres joueurs professionnels, qui ne se sont pas rendus sous la grande tente.

Gadsby l'a échappé belle mercredi soir à New York

NEW YORK, (PA) — Les projectiles qui sont lancés sur la glace au cours d'une joute de hockey inquiètent de plus les officiels des Rangers de New York par suite d'un incident au cours duquel quelqu'un a lancé un morceau de plomb sur la patinoire.

Dans les dernières minutes de la joute que les Rangers ont perdue 3-0 mercredi soir contre les Red Wings de Detroit, un sac de papier brun fut lancé sur la patinoire et tomba avec un bruit sourd sur la glace. A première vue, l'incident passa inaperçu mais après avoir ouvert le sac un peu plus tard, on y découvrit un morceau de plomb de six pouces de long.

"Regardez ça", de dire d'un air étonné Jack Adams, le gérant général des Red Wings en montrant le morceau de plomb dans le bureau des Rangers après la joute. "Bill Gadsby a failli être atteint. S'il l'avait attrapé, il aurait été tué sur le coup".

Gadsby, un ancien porte-couleurs des Rangers, a déclaré: "J'y ai échappé de justesse. Le morceau est tombé entre moi et Matt Pavelich, un juge de lignes. Il ne pouvait en croire ses yeux. Je pensais d'abord que c'était simplement un sac de papier avec un fruit dedans jusqu'à ce que je me rende compte du poids."

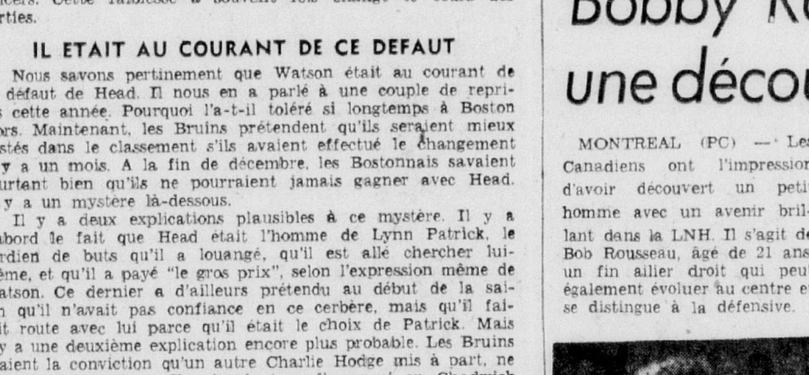
Adams a aussi montré le morceau de plomb à Carl Voss, l'arbitre en chef de la ligue Nationale, qui a déclaré:

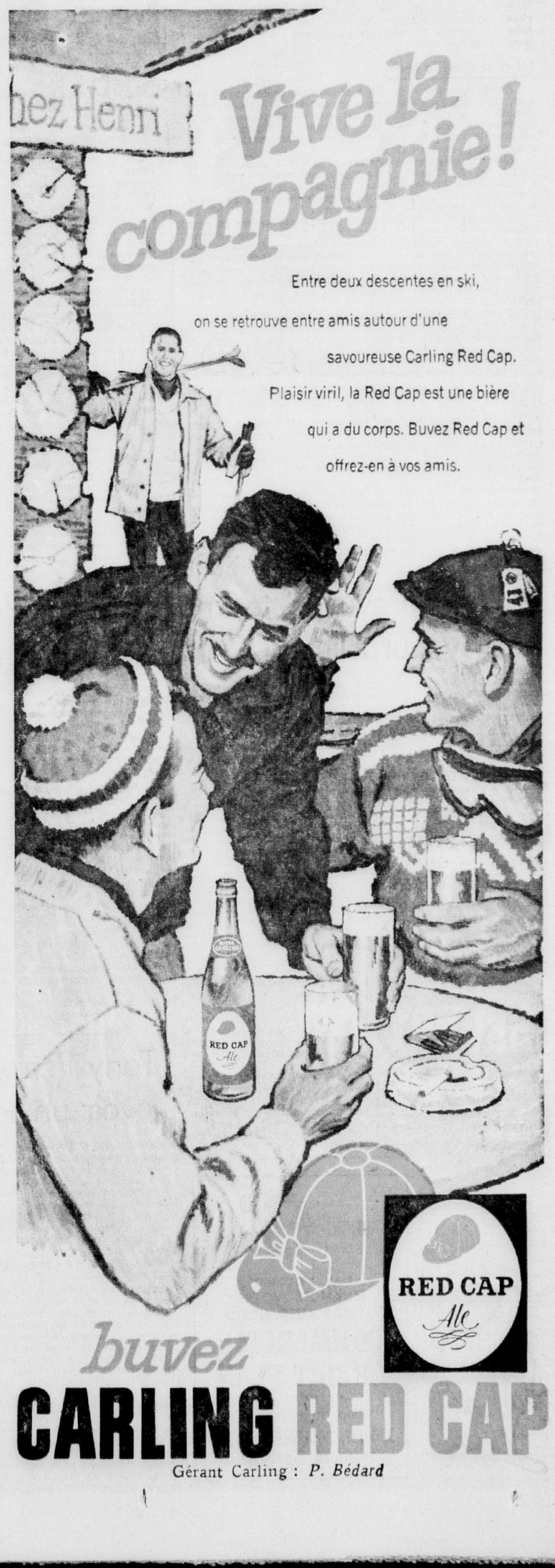
"Vous devriez voir ce qu'ils lancent à Chicago. Des boules de billard et des disques de jeu de galets. Ils sont pires".

Le gérant général des Rangers, Muzz Patrick a rappelé des incidents identiques survenus il y a quelques années alors que des boules de billard étaient lancées sur la glace. Des bouteilles de bière étaient lancées sur la patinoire jusqu'à ce qu'on ordonne de servir la bière dans des verres de papier. Les bombardements d'oeufs ont pris la vogue il y a quelques années.

Patrick a déclaré que lorsque les bombardements d'oeufs ont commencé: "nous devions pourchasser les amateurs dans les estrades".

"Et ça semblait porter fruit. Maintenant, les gens lancent un oeuf de temps à autre mais personne n'avait lancé de tels projectiles jusqu'ici. Nous devrons peut-être pourchasser encore les spectateurs dans les estrades".





Dans le monde du Sport

par

Léonce JACQUES



Coup qui a refroidi l'enthousiasme

Les As ont finalement rejoint les Reds de Providence dans le classement de la section est et, normalement, ils auraient eu toutes les raisons au monde pour faire preuve d'une certaine gaieté dans la chambre du club après la partie d'hier soir.

Mais il n'en fut rien. La présence de Skippy Burchell étendu sur un banc et attendant d'être transporté à l'hôpital a suffi à refroidir l'enthousiasme de tout le monde. Ce n'est qu'au bout de plusieurs minutes que Skippy réussit à s'asseoir pour permettre à l'entraineur René Lacasse de lui enlever son uniforme.

Skippy fut durement ébranlé par ce coup de Stankiewicz à la dernière minute de la troisième période et on ne savait pas hier quand il pourra revenir au jeu. La perte de Burchell n'est rien pour faire plaisir à Curry qui le considère, et avec raison, comme l'un des joueurs les plus utiles sur la glace. Et Skippy ne vient-il pas de le prouver dans ces deux dernières parties contre les Bears ?

Quand on demanda à Curry s'il y avait des chances que Burchell rejoigne le club en fin de semaine, le pilote des As répondit: "Il y a seulement une personne pour répondre à cette question et c'est Skippy lui-même".

Dans un autre coin de la chambre, le joueur de défense John Hanna déclara en parlant du but victorieux: "C'est une bonne chose que nous ayons réussi ce but sur un jeu de puissance", mais Charlie Hodge s'empressa de le corriger. "Hé, John, nos deux buts de la partie ont été comptés sur des jeux de puissance".

Plus loin, Guy Black, questionné sur le coup qui chassa Hollingsworth pour la balance de la partie, se contenta de dire : "Il ne méritait que cela . . . Il m'a pincé dans la clôture à Hershey au début de la saison et il n'a pas un mot à dire".

Tout comme lors de la rencontre de mardi soir, on peut dire que les As l'ont emporté parce qu'ils étaient en meilleure condition physique que leurs adversaires. Dès la deuxième période, les Bears accusèrent des signes de fatigue et ils peuvent dire merci à Perreault de n'avoir pas succombé avant le temps supplémentaire.

Ici et là dans le sport

Depuis leur défaite de 5-3 à Shawinigan le 18 janvier dernier, les Citadelles de Québec n'ont pas tardé à reprendre le chemin de la victoire et c'est par voie de blanchissage qu'ils ont remporté leurs deux dernières victoires . . . Pourront-ils faire subir le même sort aux Canadiens de Montréal-Nord dimanche après-midi au Colisée ? . . .

L'entrain ne devrait pas manquer ce soir à la patinoire de l'O.T.J. de St-Raymond où se tiendra un grand concours de sciotte en vue du championnat régional de la région . . . La convention annuelle des Outfitters de Québec aura lieu dans la Vieille Capitale du 8 au 10 février . . .

Maintenant que Jacques Plante jouit d'une avance de neuf buts sur Johnny Bower des Leafs dans la lutte pour l'obtention du trophée "Vézina" — les deux clubs ayant joué le même nombre de parties — il est évident que les chances qu'a Plante de décrocher le trophée pour une sixième fois sont meilleures que jamais . . . A part de Bower, seul Glenn Hall a encore des chances de devancer le gardien de buts des Canadiens . . .

Bob Scheffing, le gérant des Tigers de Detroit de la ligue Américaine de baseball, admet que son club alignera pratiquement les mêmes joueurs que la saison dernière mais il ajoute: "Les jeunes auront une année de plus d'expérience et cela ne devrait pas manquer de nous aider" . . . Toujours selon Schoeffing, les Tigers n'ont pas remporté le championnat l'an dernier à cause du manque de bons lanceurs de relève . . . Les Tigers commenceront leur entrainement en Floride le 15 février . . .

Les Canadiens seront les adversaires des Rangers et des Bruins en fin de semaine et on doit admettre que les choses seront un peu plus facile pour eux que pour les Leafs de Toronto qui devront affronter les Red Wings à deux reprises . . . La prochaine rencontre Canadiens-Leafs prendra place au Forum le 1 février . . .

Les Bisons de Buffalo et les Americans de Rochester ne chômeront pas en fin de semaine avec des parties à l'affiche pour ce soir, demain soir et dimanche . . . Les porte-couleurs de l'équipe Rouge & Or de l'Université Laval devront travailler fort ce soir s'ils veulent mettre fin à la série de victoires des étudiants de Toronto à l'Arena du parc Victoria . . .



LES AS DE QUEBEC ont bombardé Bob Perreault des Bears de Hershey de plus de trente lancers hier soir au Colisée et, à gauche, Bucky Hollingsworth des visiteurs se prépare à déblayer son territoire après un arrêt de Perreault. On voit Ray Kinasewich en arrière de Hollingsworth. A droite, le gardien de buts Charlie Hodge des As écarte une rondelle de la main.

Autre gain en supplémentaire

Les As disposent des Bears par 2-1

Pour rejoindre Providence en troisième position

Par Léonce Jacques

Les As de Québec ont finalement rejoint les Reds de Providence au troisième rang de la section Est de la ligue Américaine de hockey. Pour une deuxième partie consécutive, les protégés du pilote Floyd Curry ont triomphé des Bears de Hershey en jeu supplémentaire hier soir, cette fois par 2-1, devant une foule de 6,623 amateurs. C'est le vingtième but de la saison de Michel Harvey après seulement 35 secondes de jeu dans la période supplémentaire qui a donné aux As ce deuxième gain d'affilée aux dépens des Bears. Tout comme mardi soir, les visiteurs furent les premiers à compter mais les As revinrent de l'arrière une fois de plus pour se sauver avec une importante victoire.

Un autre voyage

Les As sont partis après la rencontre en direction de Hershey où ils seront les visiteurs demain soir, avant d'aller jouer à Rochester dimanche. Pour ce qui est des Bears, ils quittent la Vieille Capitale par avion aujourd'hui.

Parker MacDonald ouvrit le pointage après seulement 1:03 minute de jeu dans la partie mais les As profitèrent d'un jeu de puissance pour égaliser les chances vers la fin de la deuxième période par l'entremise de Skippy Burchell. Et les Bears étaient de nouveau à court d'un joueur quand Harvey déjoua Perreault pour mettre fin à la rencontre.

Burchell est blessé

Cette victoire a cependant coûté aux As les services de Burchell pour une période indéfinie. Durement mis en échec dans la clôture par Myron Stankiewicz seulement 27 secondes avant la fin de la troisième période, Burchell fut transporté hors de la glace souffrant d'une commotion cérébrale.

Il fut transporté à l'hôpital où il demeurera sous observation durant quelques heures. Par contre, si la blessure n'est pas trop grave, il est possible que Burchell rejoigne le club demain à Hershey. Stankiewicz écopa d'une punition mineure pour ce coup et c'est durant son absence, au tout début du jeu supplémentaire, que Harvey compléta une passe de Danny Lewicki pour prendre Perreault en défaut avec un lancer d'une vingtaine de pieds dans le coin des filets.

HERSHEY COMPTE

On jouait depuis seulement une minute dans la partie quand les Bears ouvrirent le pointage par l'entremise de MacDonald. Ce dernier accepta une passe de Lalande en face des filets de Hodge pour prendre ce dernier complètement par surprise avec un lancer dans le haut des filets.

Durant la balance de cette première session, les As eurent continuellement l'avantage du jeu, lançant quatorze fois contre Perreault pendant que Hodge ne repoussait que deux lancers dans ses filets. Dans cette période, Perreault se signala particulièrement contre Rousseau, Labadie et Lewicki.

ON EGALISE

Quand Lalande fut puni au début de la deuxième période, ce fut au tour de Michel Labadie de rater une belle occasion de compter. Mantha écopa ensuite d'une mineure pour avoir retenu la rondelle avec son gant et neuf secondes avant sa sortie du pénitencier, ce fut au tour de Burchell d'être puni pour avoir retenu Hollingsworth. Les As se défendirent très bien durant ces quatre minutes où ils jouèrent à court d'un homme.

Quand Zeidel fut puni pour avoir frappé Harvey le long de la clôture, les As bourdonnèrent autour des filets des Bears et Perreault craqua finalement sur un lancer de Burchell effectué de la pointe. La rondelle frappa Perreault pour remonter dans le fond des filets au moment où il tombait sur la glace.

JEU PARTAGE

La troisième reprise donna lieu à du jeu bien partagé entre les deux clubs, Pete Conacher manquant une belle chance pour les visiteurs à la huitième minute et Burchell mettant durement Perreault à l'épreuve une couple de minutes plus tard.

Mais c'est dans cette période que l'on fut témoin des meilleurs coups d'épaules de la soirée avec Guy Black des As secouant rudement Hec Lalande et Gordie Hollingsworth. Pour sa part, Hollingsworth eut de la misère à se relever et il se retira finalement du jeu pour la balance de la partie.

ENTRE LES PERIODES : Michel Harvey mérita la Couronne d'Or pour son but de la victoire . . . John Annable était en uniforme mais ne fit aucune apparition sur la glace . . . Si Burchell ne peut jouer en fin de semaine, il est possible que les As fassent appel à Joe Szura ou Bob Senior des Trappers de North Bay . . . Jouant en dépit d'une infection intestinale, Claude Labrosse a perdu cinq livres dans la partie . . . Les As seront à New York ce soir où ils prendront l'autobus pour arriver à Hershey vers la fin de la soirée . . . Le trajet Québec-Montréal-New York se fait par train.

HERSHEY 1, QUEBEC 2

Première période

1—Hershey: McDonald (Lalande) 1:03
Pun: Hollingworth 14:21.

Deuxième période

2—Québec: Burchell (Morrison, Harvey) 14:46
Puns: Lalande 0:15, Mantha 7:01, Burchell 8:52, Zeidel 13:48.

Troisième période

Aucun but.
Puns: Stankiewicz 19:33.

Période supplémentaire

3—Québec: Harvey (Lewicki) 0:35
Aucune punition.

ARRETS —

PERREAULT	14	12	9	1—36
HODGE	2	9	5	0—16

Hockey

HIER

Ligue Américaine
Hershey 1, Québec 2 (supp.)
Ligue Nationale
Aucune partie.
Ligue de l'Est
Kingston 2, S. Ste-Marie 4
Ligue Junior "A"
Trois-Rivières 0, Victoriaville 5
Ligue Junior "B"
P. Tardif 1, As 4
Beauport 4, Montmorency 1
Ligue Intermédiaire "C"
Ecole Doyon 9, Ste-Thérèse 3
Beauport 2, Québec-Ouest 3
Ligue de l'Est des E.-U.
Johnstown 4, Long Island 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Buffalo à Rochester
Ligue Nationale
Aucune partie.
Ligue de l'Est
Hull-Ottawa à Sudbury
Ligue Junior C
Courville vs Giffard
Beauport vs Montmorency
Ligue Interuniversitaire
Toronto à Laval

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	42	28	12	2	172	119	58
Hershey	42	21	17	4	135	120	46
Providence	43	20	22	1	145	136	41
Québec	45	20	24	1	130	129	41

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	40	22	16	2	133	120	46
Rochester	43	21	19	3	146	146	45
Buffalo	44	22	21	1	138	138	45
Pittsburgh	41	8	31	2	108	178	18

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	45	25	9	11	161	107	61
Toronto	45	26	13	6	158	115	58
Chicago	45	16	16	13	120	117	45
Detroit	44	16	20	8	119	124	40
N.-Y. York	44	15	21	8	124	126	38
Boston	45	11	30	4	122	195	26

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Kingston	42	22	14	6	164	132	50
Kitchener	42	22	16	4	154	135	48
Hull-Ottawa	39	18	13	8	115	93	44
Sudbury	37	13	17	7	131	146	33
North Bay	40	13	21	6	101	126	32
S. Ste-Marie	43	12	23	8	133	170	32

LIGUE DE L'OUEST

Division SUD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Portland	43	30	11	2	168	116	62
Spokane	44	21	19	4	156	154	46
Los Angeles	43	15	23	5	152	193	35
San Francisco	43	16	26	1	130	163	33

Division NORD

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Edmonton	42	24	16	2	166	147	50
Calgary	42	22	16	4	177	145	48
Seattle	42	18	19	5	145	128	41
Vancouver	39	10	26	3	108	166	23

LIGUE INTERMEDIAIRE "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	15	10	2	1	69	25	21
Anc.-Loretta	13	7	5	1	44	34	15
Charlesbourg	13	7	6	0	46	37	14
St-Malo	12	6	5	1	44	38	13
St-Sacrement	13	5	7	1	45	57	11
St-Emile	12	1	11	0	25	76	2

LIGUE INTERMEDIAIRE "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pont-Rouge	11	8	1	2	59	36	18
Ecole Doyon	11	9	2	0	73	36	18
Laval	13	6	5	2	43	52	14
St-Albert le G.	11	5	4	2	34	34	12
Beauport	13	5	7	1	41	57	11
St-Frs d'Assise	11	5	6	0	39	50	10
Ste-Thérèse	11	4	7	0	34	43	8
O.T.J. Mont.	10	2	5	3	25	31	7
Québec-Ouest	12	3	9	0	35	48	6

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Aigles	9	6	2	1	51	32	13
Loups	9	4	4	1	50	40	9
Castors	9	2	4	3	31	54	7
Bulldogs	9	3	5	1	39	45	7

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	4	0	0	25	11	8
McGill	4	2	2	0	14	18	4
Laval	5	2	3	0	18	20	4
Montréal	5	0	5	0	9	17	0

LIGUE JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	37	32	4	1	205	97	65
Victoriaville	37	22	14	1	172	128	45
Shawinigan	34	16	17	1	152	167	33
Montréal-N.	34	12	20	2	118	147	26
St-Hyacinthe	35	11	24	0	121	167	22
T.-Rivières	33	9	23	1	91	183	19

LIGUE JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauport	28	18	10	2	90	96	38
Montmorency	28	16	11	1	118	91	33
As	28	13	13	2	88	94	28
P. Tardif	28	7	18	3	84	118	17

LIGUE JUNIOR "C"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Villeneuve	7	5	0	2	34	16	12
Montmorency	6	2	2	2	21	24	6
Giffard	4	2	1	1	12	8	5
Courville	5	2	2	1	14	17	5
Beaupré	6	0	6	0	10	21	0

Tel que prévu, le tournoi mondial de hockey aura lieu à Colorado Springs

LONDRES (PC-PA) — Les championnats mondiaux de hockey amateur, menacés d'annulation à cause des visas américains à l'Allemagne de l'Est, seront présentés tels que prévus à Colorado Springs, Colo., du 8 au 18 mars, stion John F. Ahearne, vice-président de la FIHG.

Ahearne a fait cette déclaration à son arrivée ici, à la suite d'une assemblée de deux jours sans résultat à Genève. Auparavant, Ahearne était sortie des assemblées de Genève en disant que la Fédération n'avait pu atteindre une décision au sujet de la présentation du tournoi tel que prévu ou de son changement de venue dans un autre pays.

Les représentants de la Fédération ont révélé que les championnats pourraient être annulés si l'Allemagne de l'Est ne recevait ses visas, ajoutant qu'il était trop tard pour présenter le tournoi ailleurs ou de s'en tenir à un championnat européen séparé, quelque part en Europe.

Cependant, ils avaient encore espoir de voir les joueurs de l'Allemagne de l'Est recevoir leur visa. Le Secrétariat d'Etat américain a révélé qu'on était encore au stage de processus des visas. On s'attend à une décision finale à la fin du mois.

Toutefois, ils ont dit, mercredi dernier, qu'il serait alors trop tard pour permettre de conclure les arrangements élaborés et les contrats pour les transports des équipes, les droits de télévision, etc.

Pour leur part, les deux représentants de l'Allemagne de l'Est, Heinz Tragunsky et Jochen Gruenwald, ont déclaré qu'ils ne se retireraient pas volontairement du tournoi afin de rendre possible la présentation de la compétition à Colorado Springs.

Par ailleurs, les cités d'Edmonton et de Calgary ont envoyé des applications à Ahearne pour présenter le tournoi, spécifiant qu'elles avaient approché des représentants de l'immigration canadienne en vue des visas aux joueurs. Pour sa part, le secrétaire-gérant de la CAHA, Gordon Juckes, doute que le Canada ait les moyens de présenter un tel événement même s'il était en position politique d'accepter le tournoi.

A Toronto, le maire Nathan Phillips a invité la FIHG à présenter le tournoi mondial dans la Ville Reine, lui assurant une bienvenue cordiale ainsi que la certitude que la Cité saurait accommoder tout le monde.

Tony Petronella aimerait avoir un seul champion

NEW YORK (UPI) — Tony Petronella, président du comité des classements de la National Boxing Association, a déclaré hier que Gene Fullmer devrait défendre son championnat poids-moyen de la N.B.A. contre Dick Tiger à peu près en même temps que la bataille entre Terry Downes et Paul Pender pour la version du titre reconnue en Europe et dans l'Etat de New York.

Petronella a ajouté que les vainqueurs de ces deux batailles pourraient ensuite en venir aux prises dans un délai de 90 jours pour qu'il y ait un seul champion reconnu partout. Mercredi, on a annoncé une sorte d'entente entre Downes d'Angleterre, Pender de Boston et Fullmer de l'Utah dans le but de clarifier la situation. Selon cette entente, Downes, qui est actuellement le champion poids-moyen pour l'Europe, New York et le Massachusetts, défendrait son titre contre Pender à Boston le 7 avril et le vainqueur ferait face à Fullmer vers le début de juillet. Puis le gagnant de cette deuxième bataille défendrait la couronne à 160 livres contre Dick Tiger du Nigeria, actuellement regardé comme le premier aspirant au titre.

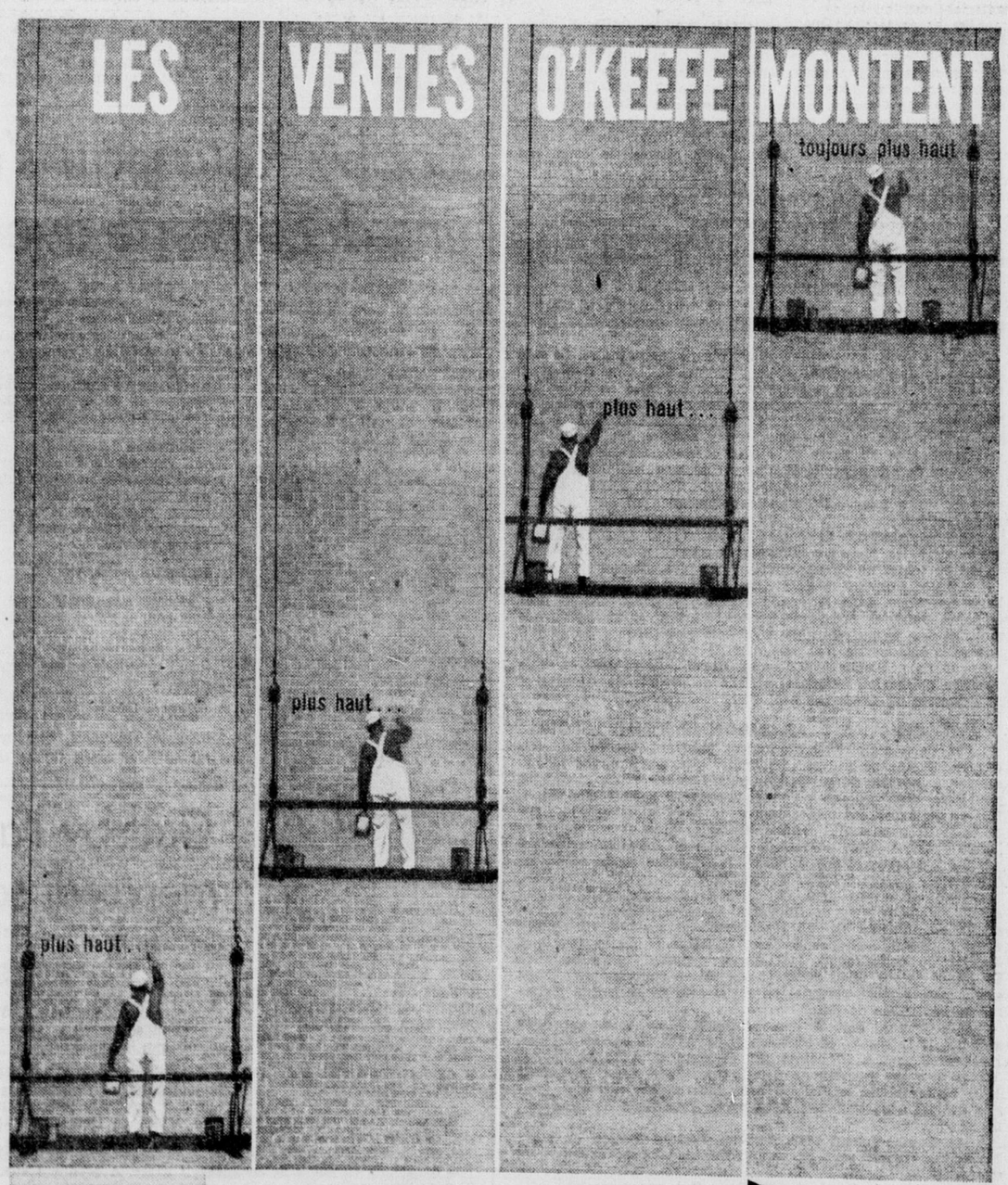
Petronella a encore dit: "Je crois que Tiger, qui a triomphé de presque tout le monde, mérite une bataille pour le titre tôt ou tard. De plus, Fullmer a toujours été un champion actif et je crois qu'il n'aimerait pas attendre jusqu'en juillet pour défendre sa couronne."

Fullmer s'empara du titre après que Petronella l'eut enlevé à Sugar Ray Robinson pour avoir refusé de le défendre. L'Etat de New York n'est pas affilié à la N.B.A. et reconnait encore Robinson comme champion, tout comme l'Europe. Le Massachusetts, membre de la N.B.A., a décidé d'ignorer la N.B.A. quand Pender, un boxeur de cet Etat, enleva son titre à Robinson. Pender triompha de Sugar Ray mais perdit le championnat plus tard contre Downes à Londres.



SEULEMENT 6%

PLAN D'ESCOMPTE
FINANCEZ VOTRE NOUVELLE AUTO GRACE A
COMMERCIAL CREDIT PLAN
LIMITED
VENEZ OU TELEPHONEZ
350 EST, BOULEVARD CHAREST
Téléphone : 529-2901





"O'KEEFE EST À LA VOGUE!"
GEORGES LABRECQUE, agent: "Il est étonnant de voir comme les gens suivent la tendance générale en faveur de la bière O'Keefe. Ils apprécient la douceur naturelle que lui confère le houblon sans graines. Peut-être serez-vous le prochain à l'adopter quand vous constaterez à quel point elle est douce et rafraîchissante. Essayez-la et vous verrez!"

BUVEZ O'Keefe... LA BIÈRE Douce!

O'Keefe ALE

Les Binkley n'est pas encore rétabli; Cleveland rappelle le jeune Al Cullen

CLEVELAND, Ohio (UPI) — Les Barons de Cleveland ont annoncé hier le rappel du jeune Al Cullen, gardien de buts de l'équipe amateur de Woodstock, Ont., pour remplacer le cerbère régulier Les Binkley qui est au repos avec une blessure.

Cullen, 20 ans, avait été retourné au club Woodstock plus tôt cette semaine parce que l'on croyait que Binkley, blessé à une cheville, serait capable de recommencer à jouer dans la Ligue Américaine de hockey samedi soir contre les Bisons de Buffalo.

Binkley a essayé de s'entraîner mais a découvert que sa cheville est encore trop enflée pour lui permettre de jouer.

Cullen se rendra par avion à Cleveland samedi. Il jouera contre Buffalo et dans la partie suivante, dimanche à Providence. Dans cinq parties comme substitut de Binkley, il a réussi trois blanchissages et a accordé une moyenne d'un seul but par partie.

Marc Fortier gagne en ski au concours du Séminaire

Le premier concours annuel pour les élèves de classe "B" du Séminaire a eu lieu dans les pentes du Manoir St-Castin. Cette compétition s'est déroulée dans des conditions parfaites.

Marc Fortier s'est emparé de la première place en disposant, non sans difficulté de Jacques Amyot et de Gaston Pouliot qui ont respectivement terminé deuxième et troisième.

Voici les temps des skieurs qui ont pris cette compétition:

1—Marc Fortier	40.1	38.5	78.6
2—Jacques Amyot	39.0	40.0	79.0
3—Gaston Pouliot	40.5	39.0	79.5
4—Claude Letarte	44.0	37.3	81.3
5—Serge Robitaille	42.9	39.5	82.4
6—Claude Gagnon	44.0	38.5	82.5
7—Jacques Dumont	39.9	44.0	83.9
8—Jean Houde	39.8	44.4	84.0
9—Denis Breton	39.9	44.6	84.5
10—Guy Plamondon	43.1	43.2	86.3
11—Jules Gazné	48.6	39.5	88.1
12—Jean Martin	50.0	41.9	91.9
13—Louis Robert	51.0	44.0	95.0
14—Jean Saxton	51.8	47.4	99.2
15—Pierre Lussier	57.0	42.4	99.4
16—Léon Bernier	34.5		
17—René Hamelin	62.0		

OFFICIELS

Ouvreur de piste: Denis Cogger.
Traceur de piste: Robert Bédard.
Juge de départ: Jean Martin.
Chronométreurs: Jacques Dumont, André Martin.
Aviseur technique: Michel Dehouck.
Organisation: Le Club de Ski du Séminaire sous la direction de l'abbé Jacques Alméras.
Chronométrage: Omega.

Défi lancé au ballon-balai

L'équipe de ballon-balai Nettoyeur lance un défi à tout club de l'extérieur de Québec pour jouer en fin de semaine. On peut communiquer avec André Dubuc, à 524-4818.

CURLING

CLUB ETCHEMIN

Les deux équipes qui se sont qualifiées pour la ronde finale du tournoi "Dow" hier soir sont celles des skips Paul-Henri Blais et André Laplante. Voici les résultats de la semi-finale: Paul-Henri Blais 10, Jacques St-Hilaire 6; André Laplante 9, Jean Roberge 6. La finale sera jouée demain soir à huit heures.

Dans la ligue Olympique

Une nouvelle ligue de hockey a été formée sous le nom de Ligue Olympique. Cette ligue a pour but primordiale de faire jouer les jeunes gens de 15 à 21 ans qui ne sont pas assez fort pour jouer dans l'Intermédiaire ou le Junior. Présentement, 5 clubs en font partie: soit les Maroons et les Hornets de Charlesbourg, le St-Emile, le Village Huron, et le Notre-Dame de Québec. Chaque club a joué à date environ 10 parties.

La direction de la Ligue est formée de André Plante, président, C Legaré, vice-président, P. Gagnon, secrétaire-trésorier et l'abbé Poulliot, aumônier.

Mercredi soir, le Village Huron a triomphé du Notre-Dame de Québec, 4-2. Les compteurs du Village Huron furent: Laveau, J.-L. Boudreau, L. Courteau et J.-P. Sioui, pour les perdants Beaudoin et Dyck.

Dans une autre partie disputée à St-Emile, les Hornets de Charlesbourg l'ont emporté par 5 à 4. Lundi soir dernier, dans une joute disputée à l'O.T.J. de Charlesbourg, les Maroons l'ont emporté 6 à 3 aux dépens des Hornets de Charlesbourg. Les compteurs du Maroons furent C. Dufour un but et 2 assists, Y. Bourbeau un but et un assist, D. Bélanger deux buts et un assist, M. Pageau un but, J.-C. Morissette un but et un assist.

Pour les perdants les buts ont été comptés par J.-M. Danjou, M. Levasseur, A. Racine.

Le Séminaire gagne 102-25

L'équipe du Séminaire de Québec a remporté mercredi une victoire de 102-25 aux dépens de l'équipe de l'Ecole Secondaire de Ste-Foy dans une partie régulière de la ligue Junior de ballon-panier jouée au gymnase du Séminaire. Il s'agit d'une sixième victoire consécutive du Séminaire contre aucune défaite.

Les vainqueurs détenaient une avance de 45-15 après la première moitié. André Guilbault et Michel Létourneau ont compté respectivement 32 et 27 points pour les vainqueurs andis que leur coéquipier Pierre Martin y allait de 14 points. André Métivier et Jean Houde en réussirent douze chacun. Jean Chartrand fut le meilleur des perdants avec 12 points. En plus du Séminaire et de l'Ecole Secondaire de Ste-Foy, la ligue comprend une équipe de St-Fidèle et un club de l'Ecole Normale Laval.

Un moniteur cycliste de France viendra à Québec

C'est maintenant officiel. Grâce à une permission spéciale du gouvernement de France par l'entremise de M. Maurice Herzog, Haut Commissaire de la jeunesse et des sports ainsi que de la Fédération Française du Cyclisme, M. Daniel Clément, moniteur de l'I.N.S., viendra au Canada et arrivera à Québec, le 12 février prochain.

En effet, dans un téléphone longue-distance de Paris, France à Québec, Yvon Guillou, le président de l'U.C.N. et gérant général du Tour du Saint-Laurent a appris de vive voix, du fameux moniteur français la grande nouvelle qui ouvre officiellement la voie France-Canada, dans le domaine de la spécialisation cycliste.

M. Clément séjournera au Canada du 12 au 25 février et il aura l'occasion également de voir quelques événements du Carnaval de Québec.

Cette amabilité du gouvernement français servira grandement à nos champions actuels et surtout aux jeunes talents mais aussi aux futurs moniteurs, du cyclisme, aux chefs de groupe de cyclo-touriste, aux élèves de pédagogie et la sécurité routière Prudentia.

Les cours auront lieu à Québec et Montréal.

A Québec

15 février: 7 hres à 11 hres p.m.

16 février: 7 hres à 11 hres p.m.

17 février: 9 hres a.m. à 12 hres et 1 hre à 5 hres p.m.

18 février: 9 hres a.m. à 12 hres et 1 hre à 5 hres p.m. (fermeture)

A Montréal

Les 22, 23, 24 et 25 février aux mêmes heures qu'à Québec.

On croit qu'il viendra des élèves d'un peu partout de la province à l'un ou l'autre des cours. Toutefois, pour l'efficacité de ses cours M. Clément ne pourra prendre que 30 élèves à la fois. Les endroits où seront donnés ces cours seront annoncés officiellement par l'E.F.A.C.C. après son assemblée de samedi.

Rencontres serrées dans la ligue mixte de badminton

Les rencontres continuent d'être très serrées dans la ligue mixte de badminton. En effet, au dernier programme, seul le Winter Club et le Lac St-Augustin ont pu remporter la victoire; les autres joutes se terminèrent par un verdict nul.

Ligue senior

Au Winter Club, Yvan Dufour et Blaise Bédard ont conduit leur équipe à une victoire de 4-2 sur le Charlesbourg. Dolorès Bilodeau et Denise Clavet ont aussi largement contribué à ce triomphe. Pour le Charlesbourg, l'étoile du tournoi provincial, Florent Trudelle ainsi que Jean Caron, Vilmont Simard et Léo Therrien ont récolté les deux parties.

A la salle de Limoilou, l'équipe des frères Laprise était tenue à une partie nulle de 3-3 par le Nap. Côté Sporting Goods. Claudette Langlois, Hélène Hardy, Paul-Henri et Jean-Claude Laprise avaient donné une avance de 3-1 au Limoilou avant que le Nap. Côté se réveille pour annuler. Ce sont les doubles de Jean-Pierre Hardy et Gaston Gilbert, Jean-Marc et André Dore, Nicole Lemieux et Jean-Marc Dore qui ont effectué ce ralliement.

Ligue intermédiaire

Le Groupe Touristique qui se croyait assuré du championnat de la ligue s'est fait surprendre par le Val St-Michel qui réussit à faire partie nulle de 3-3. Seule la malchance a empêché le Val St-Michel de l'emporter puisque lors de la dernière rencontre, Nicole Clavet et Claude Méthot ont subi une défaite de 6-15, 15-7, 17-14 contre Louisette Havard et Gilles Noël. Les vedettes du Val St-Michel ont été Louise Méthot, André Tremblay, Pierre Goulet et Marc Morel. Pour le Groupe Touristique, Marcelle Fortin, Charles Vachon et Jacques Paquet ont remporté les deux autres gains.

Pour sa part, le Lac St-Augustin n'abandonne pas la lutte pour la première position et il s'est approché à quatre points des meneurs avec une victoire de 4-2 sur le Loretteville. Pour les protégés de Guy Robitaille, Micheline Fortier, Huguette Bédard, Jacques Dore ont triomphé deux fois tandis que Richard Blouin et Guy Robitaille se partageaient les autres gains. Pour le Loretteville, Julien Fournier, Marcel Dion, Gaston Renaud et Jean Brousseau se sont avérés les meilleurs. Voici le classement des equipes:

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	Pts
Winter Club	18	54	24	54
Nap. Côté	18	48	33	48
Salle de Limoilou	18	42	36	42
Charlesbourg	18	18	63	18

LIGUE INTERMEDIAIRE

	PJ	G	P	Pts
Groupe Touristique	60	40	20	40
Lac St-Augustin	60	36	24	36
Val St-Michel	60	27	33	27
Loretteville	60	21	39	21

Une victoire du St-Gilles, 4-3

L'équipe de hockey St-Gilles de la ligue Intermédiaire de Lotbinière a remporté une brillante victoire sur les Spoutnicks de St-Esprit au compte de 4 - 3. Ce fut une joute très rude et les arbitres durent infliger par moins d'une vingtaine de punitions durant la joute, dont une pour une bataille.

La direction du club St-Gilles est heureuse d'informer qu'elle s'excuse auprès des joueurs de Québec pour les incidents qui ont été causés après la partie.

Le Rouge & Or gagne 49-45

Le club de ballon-panier Rouge & Or de l'Université Laval a décroché mercredi une victoire de 49-45 aux dépens de l'équipe du Manoir de Foucauld dans une partie régulière de la ligue de la Cité disputée sur le court du Québec High School.

Jack Newmair et Art Potter se signalèrent pour les vainqueurs avec respectivement 14 et 10 points tandis que Laurent Boucher en compta neuf. Marcel Turgeon réussit 14 points pour les perdants et Dick Drouin en compta 10.

Serge Cournoyer du club Manoir de Foucauld a été suspendu par son propre gérant pour une partie pour avoir trop critiqué les officiels. Un autre joueur du club a été mis à l'amende pour la même raison.

Laval est le vainqueur 3-1

Dans une dure partie de hockey de la Ligue Intermédiaire "C" Guy Massicotte, mercredi soir, le Laval a infligé un échec de 3 à 1 au St-François d'Assise pour ainsi garder son emprise au troisième rang du circuit. Roger Fortier, P-Paul Fortier et Benoit Fortier ont été les compteurs. L'unique filet des perdants fut enregistré par Simon. Dix-huit punitions furent décernées dont deux majeures à chaque club.

Pont-Rouge a conservé une avance de deux points au premier rang en se méritant une joute nulle, 3 à 3 avec Montmorency. Marc et Léo Juneau prirent à nouveau la vedette en comptant les buts du Pont-Rouge; pour sa part, Marc en récolta 2. Pour les gars de la côte de Beaupré, Rousseau, Crépeault et Mathieu furent les pointeurs.

St-Albert-le-Grand a eu le meilleur aux dépens du Château Bel-Air au compte de 5 à 1. Cinq joueurs différents comptèrent les buts. Ce sont, Chrétien, Saindon, Jobidon, Laberge et Crépeault. De plus, Chrétien obtenait trois aides. Dorion évita le blanchissage à son équipe.

Depuis quelques semaines, Beauport, a fait beaucoup de progrès dans le classement et maintenant on le voit installé au cinquième rang grâce à une belle victoire de 6 à 5 contre Québec-Ouest, Ouellet, Donaldson, Vezina comptèrent un but chacun tandis que Langevin déjoua le gardien de buts ennemi à deux reprises. Pour les vaincus, Légaré y alla de deux buts. Les autres marqueurs furent Laperrière, Roger et Verrette. Jean-Paul Vandal se signala dans la préparation des jeux pour Beauport en prenant part à cinq buts.

LOCATION DE GRUES MOBILES



capacité de 20 à 30 tonnes (flèche de 130 pieds)

à l'heure, à la semaine ou au mois

s'adresser à:
Grues Mobiles Inc.
Tél.: 872-7964

Gene Littler en tête au tournoi de golf "Lucky"

San Francisco (UPI) — Gene Littler, accomplissant un des plus fameux coups roulés de tous les temps, a joué six coups sous la normale hier et a pris une avance de deux coups sur les autres concurrents dans la première ronde du tournoi de golf international "Lucky".

Littler, de San Diego, Californie, champion du tournoi ouvert des Etats-Unis, a joué une ronde de 33-32—65 pour prendre une avance de deux coups sur le vétéran Marty Fugol, de Coghill, Illinois, qui a réussi une ronde de 67.

Littler, qui a eu ses difficultés depuis qu'il a gagné le tournoi national, a attribué sa brillante performance au coup roulé qui lui a permis de prendre les devants. Il n'était pas tellement près du vert lorsqu'il a joué ce coup.

L'exploit est survenu au quatrième trou lorsque son deuxième coup sur le trou d'une distance de 560 verges est tombé à côté d'un arbre. Littler a utilisé son putter et s'est sorti de l'impasse avec un coup de 80 verges qui est tombé à seulement vingt pieds de la coupe.

Gene Littler	33-32—65
Marty Furgol	35-32—67
Tony Lema	34-33—67
Doug Ford	36-33—69
Harold Knesse	33-36—69
Tommy Aaron	35-33—68
Bob Goalby	36-33—69
Paul Harney	34-34—68
Stan Leonard	34-34—68
Ken Venturi	33-35—68
Eric Monti	33-39—68
Don Fairfield	33-36—69
Dow Finsterwald	35-34—69
Bob Shave	36-33—69
E. J. (Dutch) Harrison	34-35—69
Jackie Burke	33-34—67
Bruce Campton	33-36—69
Bill Casper	34-35—69
Jack Fleck	34-35—69
Bert Weaver	33-35—70
Arnold Palmer	33-37—70
Gary Player	35-35—70
Bob Rosburg	37-33—70
Buddy Sullivan	38-38—70
Johnny Palmer	35-35—70
x-George Archer	36-34—70
Tommy Jacobs	36-34—70
Bob Gajda	32-38—70
Jim Ferrier	36-34—70
Mike Fetchik	36-34—70
Art Wall	36-34—70
Ernie Vossler	35-35—70
x-Amateur	

Gain de 5-0 du Victoriaville

VICTORIAVILLE (PC) Les Reds de Trois-Rivières ont subi un deuxième blanchissage consécutif en autant de soirées dans la LJP, en perdant 5-0 à Victoriaville. Les Citadelles de Québec les avaient vaincus 5-0 mercredi soir.

Georges Guilbault a participé à tous les buts de son équipe, comptant lui-même le premier et aidant Ronald Racette et Roland Roy à en réussir deux, chacun.

Première période

Aucun but.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Victoriaville: Guilbeault (Cournoyer) 1:05
2—Victoriaville: Racette (Guilbeault) 10:44
3—Victoriaville: Racette (Guilbeault, Roy) 16:37
4—Victoriaville: Roy (Racette, Guilbeault) 18:08
Puns: Hurtubise 4:50, Levesque 12:25, F. Harvey 12:50.

Troisième période

5—Victoriaville: Roy (Guilbeault) 18:33
Pun: G. Harvey 13:28.

ARRETS —

MARTINEAU	9	14	11—34
GARDNER	9	8	7—25

QUEBEC TRANSPORT INC.



LES SPECIALISTES du déménagement
Service local, longue distance et outre-mer.
683-0912

Gaston René est élu président

M. Gaston René, sportif bien connu, est le nouveau président de l'O.T.J. de Beauport, à la suite des élections tenues dernièrement. Il succède à M. Gilles Descoteaux, sortant de charge.

Le vice-président est M. Paul Bédard, tandis que le secrétaire est Rosaire Johnson.



CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE

Ligue Junior B

Beauport en tête avec un gain sur Montmorency 4-1

Par François ROY

André Lacroix et Bernard Routhier ont marqué deux buts chacun pour donner aux As une victoire de 4-1 sur le Pierre Tardif hier, dans la première rencontre d'un programme de la ligue Junior B de hockey disputé à l'aréna de l'O.T.J. Dans la deuxième partie, le Beauport a évité les punitions inutiles pour pouvoir déloger le Montmorency de la tête du classement avec une victoire de 4-1. Michel Roy a été la principale vedette du Beauport en récoltant un but et trois assistances.

Beauport domine maintenant la ligue pour la première fois de la saison avec 34 points, soit un de plus que le Montmorency qui descend en deuxième place.

Yves Dérome et Jacques Dubé ont également fait du solide travail pour les As en récoltant deux aides chacun. Pierre Desrosiers a sauvé le blanchissage au Pierre Tardif, en égalisant le pointage 1-1 au début de la deuxième période.

JEU ENLEVANT

Dès le début de leur duel, les joueurs du Montmorency et du Beauport se sont mis résolument à la tâche. Les attaques nombreuses et bien organisées ont tenu les gardiens de buts en action continuelle mais c'est le trio Roy-Giroux-Descoteaux qui a fait le plus de dommages au Montmorency.

A l'exception de Roy les autres compteurs du Beauport ont été Pierre Descoteaux avec un but, deux aides, Roger Giroux et Michel Normand. Jean-Louis Trépanier a enregistré le seul but des perdants environ cinq minutes avant la fin de la partie.

Cependant deux accidents assez sérieux ont été à déplorer. Michel Pelletier, du Beauport, a subi une fracture de la clavicule droite et Benoit Laforest, du Montmorency, s'est fait fracturer une épaule sur une mise en échec près du banc des siens peu de temps avant la fin du match.

PIERRE TARDIF 1, AS 4

Première période

1—As: Lacroix (Dérome, Dubé) 1:14
Aucune punition.

Deuxième période

2—P. Tardif, R. Desrosiers (Chouinard, Samson) 5:54
3—As: Lacroix (Dubé, Dérome) 6:34
4—As: B. Routhier (Cardinal, Deblois) 10:02
Aucune punition.

Troisième période

5—As: B. Routhier (Labrecque, Delaney) 8:20.
Puns: G. Dufour 2:20

MONTMORENCY 1, BEAUPORT 4

Première période

1—Beauport: M. Roy (Giroux, Descoteaux) 10:26
Puns: Paquet 1:08, Trépanier 4:53, Madden 9:18, B. Laforest 9:18, Desjardins 9:54, Plouffe (majeure) 11:33.

Deuxième période

2—Beauport: P. Descoteaux (Normand, Roy) 10:32
3—Beauport: R. Giroux (M. Roy, Descoteaux) 14:13
Puns: Prémont 0:28, B. Laforest 1:52, Lavoie 12:40, Villeneuve 12:40, Bourget 13:09, Villeneuve 14:46, Lavoie 14:46.

Troisième période

4—Montmorency: J.-L. Trépanier (Desjardins, V. Dufour) 10:03
5—Beauport: M. Normand (M. Roy) 10:18
Puns: Hains 0:33, Desjardins 7:49.

Nouvelles de la Progression

Les trois-quarts du calendrier de la ligue de hockey Progression sont maintenant terminés puisque neuf programmes doubles sur douze ont été joués et l'on voit les Aigles en tête avec une marge de quatre points sur les Loups, qu'ils ont d'ailleurs difficilement battus lundi dernier après avoir effectué un ralliement de six buts en troisième période alors qu'ils tiraient de l'arrière 5-0.

Les Castors et les Bulldogs suivent de près avec 7 points, soit seulement deux de moins que les Loups.

Lundi soir prochain, le 29 janvier, les Aigles et les Bulldogs s'affronteront dans la première partie et l'on s'attend à ce que ce soit la partie de l'année. Les Bulldogs viennent de remporter trois victoires en ligne, soit depuis qu'ils ont acquis Jean-Jacques Pichette et Jacques Dufour.

Dans la deuxième rencontre, les Castors visiteront les Loups.

Chez les compteurs, Pierre Raymond domine toujours le classement avec maintenant 33 points formés de 19 buts et 14 aides en 9 parties, soit une moyenne de plus de 2 buts par partie. Son coéquipier, Roland Dubeau, arrive au second rang avec 30 points. Jacques Gravel et Raymond Robitaille, des Loups, suivent avec 26 et 25 points respectivement, et finalement, Armand Després, des Bulldogs, complète le "Big Five" avec 20 points.

Chez les gardiens de buts, c'est André Beaulieu, des Aigles encore, qui mène la barque avec une moyenne de 3.6 buts alloués par partie.

Compteurs de la ligue Nationale

	B	A	Pts
Bathgate, N.Y.,	18	41	59
Howe, Det.,	23	30	53
Mahovlich, Tor.,	23	23	46
Provost, Mtl.,	25	21	46
Mikita, Chic.,	14	31	45
Bucyk, Bost.,	12	31	43
Hull, Chic.,	21	20	41
Ullman, Det.,	15	26	41
McKenney, Bost.,	19	21	40
Keon, Tor.,	19	20	39
Delvecchio, Det.,	15	24	39
Backstrom, Mtl,	20	18	38
Stasiuk, Det.,	14	24	38
Prentice, N.Y.,	13	25	38

Une offre faite à Cooper et Prout

BOSTON (PA) - Le promoteur de boxe Sam Silverman a révélé, hier soir, qu'il avait offert à Henry Cooper, le champion de l'Empire britannique, $10,000 pour rencontrer Chief Don Prout, de Providence, au Garden de Boston, le 16 mars.

On sait que Cooper a arrêté Henry Hughes, de Cleveland, en cinq rounds, à Londres, mardi soir.

Prout a remporté le titre poids lourd de la Nouvelle Angleterre, lundi soir, à Providence, en s'assurant une décision partagée sur Tom McNeeley, de Boston, qui a été mis K.O. récemment, à Toronto, par le champion mondial Floyd Patterson.

Les Suédois vainqueurs

MONTE CARLO, Monaco (UPI) — Le gros Eric Carlsson et son diminutif partenaire Gunnar Haggbom ont gagné hier le rallye de Monte Carlo pour donner à la Suède son premier triomphe dans les 31 classiques de cette fameuse épreuve.

Carlsson, âgé de 32 ans, et Haggbom, âgé de 26 ans, ont tenu tête au défi des Allemands Eugen Bohringer et Peter Lang dans une épreuve de vitesse sur quatre circuits du dangereux parcours du Grand Prix ici.

Bien que Carlsson conduisait une des plus petites voitures dans la course, une Saab de 841 c.c., et les Allemands une puissante Mercédès de 2,195 c.c., les Suédois avaient pris une avance suffisamment confortable dans les premières étapes du rallye pour triompher haut la main.

L'équipe britannique formée de Peter Hopkirk et J. Scott s'est classé troisième dans une Sunbeam; P. Troctor et C. Robson de Bretagne ont fini en quatrième place dans une autre Sunbeam, et l'équipe française de P. Gelo et A. Guilhaudin, cinquième dans

au Québec
la VIE a ses bons moments
et MOLSON les rend meilleurs!





SOUS LE HARNAIS — Ces deux magnifiques chiens esquimaux, appartenant à Mme Vera Johnson de Burnaby en banlieue de Vancouver, ont su faire le bonheur des enfants lorsque s'est abattue sur la région une grosse tempête de neige. Sur la photo, ils sont au service de Eric Johnson, 3 ans, Barbara Davie, 3 ans et de Jay Lynn, 15 mois. Ces chiens ont été spécialement entrainés pour tirer un traineau ou une voiturette.

L'histoire aujourd'hui

Par la Presse Canadienne

27 janvier, 1962 :

Ottawa devenait la capitale du Canada, il y a 104 ans, aujourd'hui, soit en 1858. Quatre autres villes, Québec, Montréal, Kingston et Toronto avaient demandé d'être le siège du gouvernement fédéral, mais la reine Victoria décida en faveur d'Ottawa à cause de son site éloigné de la frontière américaine et, dans ce temps-là, mieux protégé contre toute attaque.

1938 — Le ""Pont des lunes de miel" aux chutes Niagara s'écroule après avoir été endommagé par les glaces.

1880—L'inventeur Thomas Edison obtient son brevet pour sa lampe incandescente.

Le Primat de la Grèce démissionne

Athènes (PA) Mgr Iakovos, primat récemment élu de l'Eglise orthodoxe grecque, a résigné hier sa charge sous la pression du gouvernement d'Athènes. Un porte-parole du Saint-Synode a fait connaitre que le ministre des Affaires religieuses avait accepté la démission du prélat.

Dans une déclaration, dont lecture a été donnée par le porte-parole, l'archevêque déclare s'être démis "pour éviter l'ingérence de l'Etat dans les affaires de l'Eglise".

La démission de l'homme d'Eglise fait suite à une controverse passionnée consécutive à des accusations portées contre lui par un archimandrite, un général et un amiral. La nature des faits reprochés au dignitaire ecclésiastique n'a pas été rendue publique, en raison apparemment de leur caractère scandaleux.

Le primat avait été élu le 13 janvier.

Quelque 400 prêtres orthodoxes avaient tenu il y a quelques jours dans la cathédrale d'Athènes une réunion de protestation contre l'intention proclamée du gouvernement de changer le mode d'élection du primat. Un comité de cinq évêques avait été chargé d'enquêter sur les accusations portées contre Mgr Iakovos.

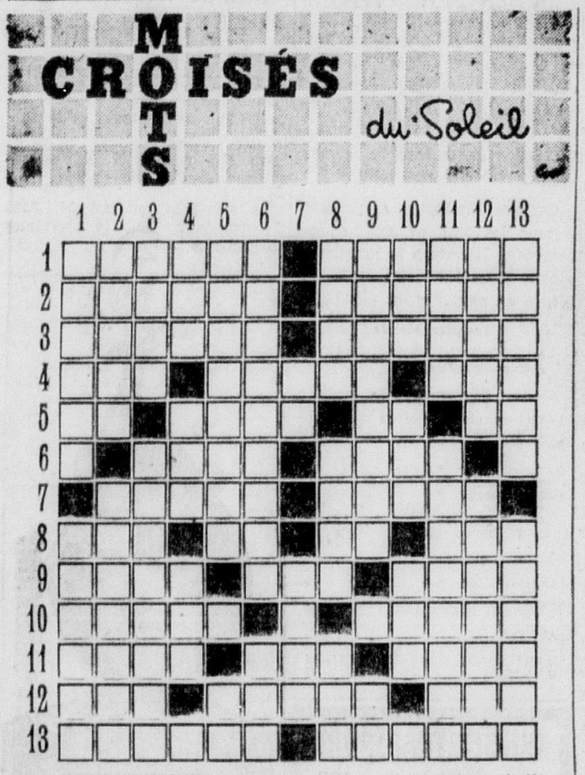
La presse, de même qu'un certain nombre de personnalités politiques et religieuses, réclamaient la démission du primat. Celui-ci avait d'abord opposé à leur mise en demeure un refus catégorique.

Succès spatial américain : la fusée 'Minuteman'

Cap Canaveral (UPI) — Le missile "Minuteman", fusée intercontinentale, s'est élevé à 3,200 milles dans l'espace hier. C'est le quatrième engin similaire lancé d'une rampe souterraine avec succès. La fusée a atteint sa cible dans le milieu de l'Atlantique. Le missile emploie du carburant solide. Hier soir, l'armée a lancé avec succès une fusée "Pershing" pour mettre à l'épreuve l'amorce de l'engin.

AU PREMIER SIGNE DE RHUME OU DE GRIPPE
Prenez des Capsules Buckley's pour le Rhume
Soyez avisé — soignez promptement les symptômes du rhume avec ce remède éprouvé, genre ordonnance. Pour un soulagement rapide et efficace en cas de malaises dus au rhume, mal de tête, enchifrènement, sensation fébrile due à la grippe, procurez-vous des Capsules à la Canelle Buckley's pour le Rhume. 45¢. 62-1F
Toussez-vous? Prenez BUCKLEY'S MIXTURE

MOTS CROISÉS du Soleil



HORIZONTALEMENT

1—Moment déterminé du temps, en général — Qui n'est plus tors.
2—Ténor ital. — Ornée d'images.
3—Qui a rapport au lis — Non occupé.
4—Mesure agraire — Nom espagnol des bohémiens — Parole vide de sens.
5—Est en angl. — Général italien — Cela — Pron. pers.
6—V. et port de Finlande — Donne une façon superficielle à la terre.
7—Table pour les sacrifices — Poème dramatique mis en musique.
8—Large cuvette de métal — Pron. pers. — Largeur d'une étoffe — Lettre grecque.
9—Air, mélodie — Sainte — Division d'une pièce de théâtre.
10—Ouvrage en vers — Numéroter.
11—Variété de frêne — Grosse pilule — Qui est d'une extrême petitesse.
12—Ecorce de chêne — Nourriture que l'on prend chaque jour — Petit poème lyrique.
13—Rendre plus haut — Qui ont des cornes.

VERTICALEMENT

1—Décharge électrique — Donne avec la main des petits coups.
2—Grands vassaux du roi — De l'aurore.
3—Rebord sous l'ove d'un chapiteau — Qui appartient au public.
4—Pron. rel. — Marmite de cuisine — Habitant.
5—Destinées à l'usage habituel — Note de mus.
6—Appareil imaginé par Héron d'Alexandrie (pl.) — Appareil sur lequel repose un navire en construction.
7—Pron. pers. — Plus qu'il n'en faut.
8—Cantatrice célèbre — Autre nom du poisson-lune — Etendue d'eau entourée de terre.
9—Qui manque de retenue dans sa conduite — Sud-Ouest.
10—Bruit sec — Homme ignorant — Afrique Occidentale Française.
11—La plus anc. écriture celtique — Action d'élever.
12—Célébrité — Vu, eu égard.
13—Trace de chien d'arrêt à long poil — Qui sont au bon air.

(Solution du dernier problème)



26—1—62

Le Cachemire

Eternelle pomme de discorde entre l'Inde et le Pakistan

L'occupation des enclaves portugaises par les troupes indiennes a donné un regain d'actualité aux autres problèmes frontaliers de l'Inde. Outre les revendications chinoises sur des territoires situés au sud de la ligne MacMahon et celles sur le protectorat indien de Sikkim, le plus important de ces problèmes est sans nul doute l'épineuse question du Cachemire, question à laquelle, rappelons-le, on n'a toujours pas trouvé de solution depuis l'accession à l'indépendance du Pakistan et de l'Inde en 1947.

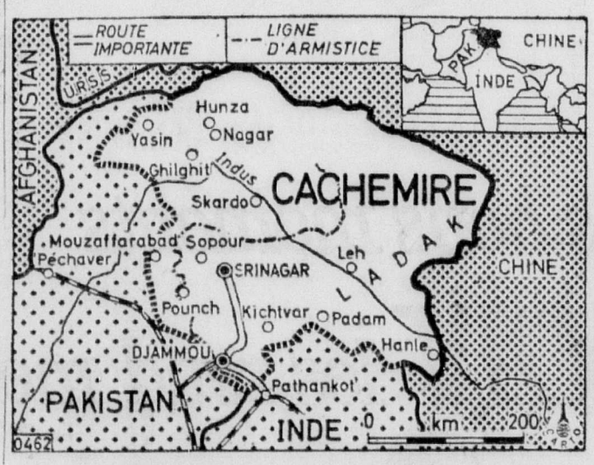
A cette date, l'Empire des Indes britanniques n'existant plus, les petits Etats princiers autonomes pouvaient opter, soit pour le rattachement à l'Inde ou au Pakistan, soit pour l'indépendance. Le maharadjah hindou du Cachemire choisit l'indépendance, mais la population, musulmane à 80%, soutenue par des coreligionnaires venant du Pakistan, se révolta aussitôt contre le régime autocratique de son souverain, qui alors, proclama le rattachement du Cachemire à l'Union indienne, afin de bénéficier de l'aide militaire de l'Inde.

Au début de 1949, après plus d'une année de sanglants combats, le Conseil de Sécurité réussit à faire adopter un cessez-le-feu. Le Cachemire se trouva virtuellement divisé en deux parties, séparées par une ligne de démarcation traversant tout le territoire (voir notre carte). Deux tiers du pays étaient occupés par les troupes de l'Inde, et le restant par celles du Pakistan.

Les résolutions du Conseil de Sécurité prescrivaient la conclusion d'un armistice et d'un traité de paix, la démilitarisation du Cachemire et la préparation d'un prébiscite. Cependant, ni l'Inde, ni le Pakistan ne retirèrent leurs troupes et les choses en restèrent là.

Il y eut plusieurs tentatives d'arbitrage, mais toutes échouèrent. L'Inde s'efforça entre-temps de donner une apparence de légalité à la situation : le gouvernement local de la partie du Cachemire occupée par l'Inde, ratifia en 1957 l'accord du rattachement à l'Inde. Bien que le Conseil de Sécurité estime que cette mesure n'est pas valable au point de vue juridique et nonobstant les protestations du Pakistan qui n'a pas cessé d'exiger un référendum, la situation n'a pas changé jusqu'à ce jour. Généralement on est d'opinion qu'en cas de référendum, la population du Cachemire se prononcerait pour le rattachement au Pakistan; exception faite pour le Ladak, région au nord-est du Cachemire revendiquée par la Chine et dont les habitants, qui professent le bouddhisme lamaïque ne voudraient en aucun cas être incorporés dans un Etat musulman.

Le Cachemire a une superficie de 222,800 km2 (89,120 milles carrés) et une population de plus de 4.4 millions d'habitants (recensement de 1951). Les Kashimiris sont des agriculteurs (riz, maïs) et s'adonnent également à la sériculture.



Votre patron, Madame

par Anne Adams

4988

Pour votre toute petite fille, nous avons cette coquette robe de ligne Empire. Elle n'a pas de manches et l'encolure est ronde. Confectionnez-lui pour le printemps prochain.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes : 2, 4, 6. La taille 6 requiert 1¾ verge d'un tissu de 35 pouces.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2, (P.Q.)

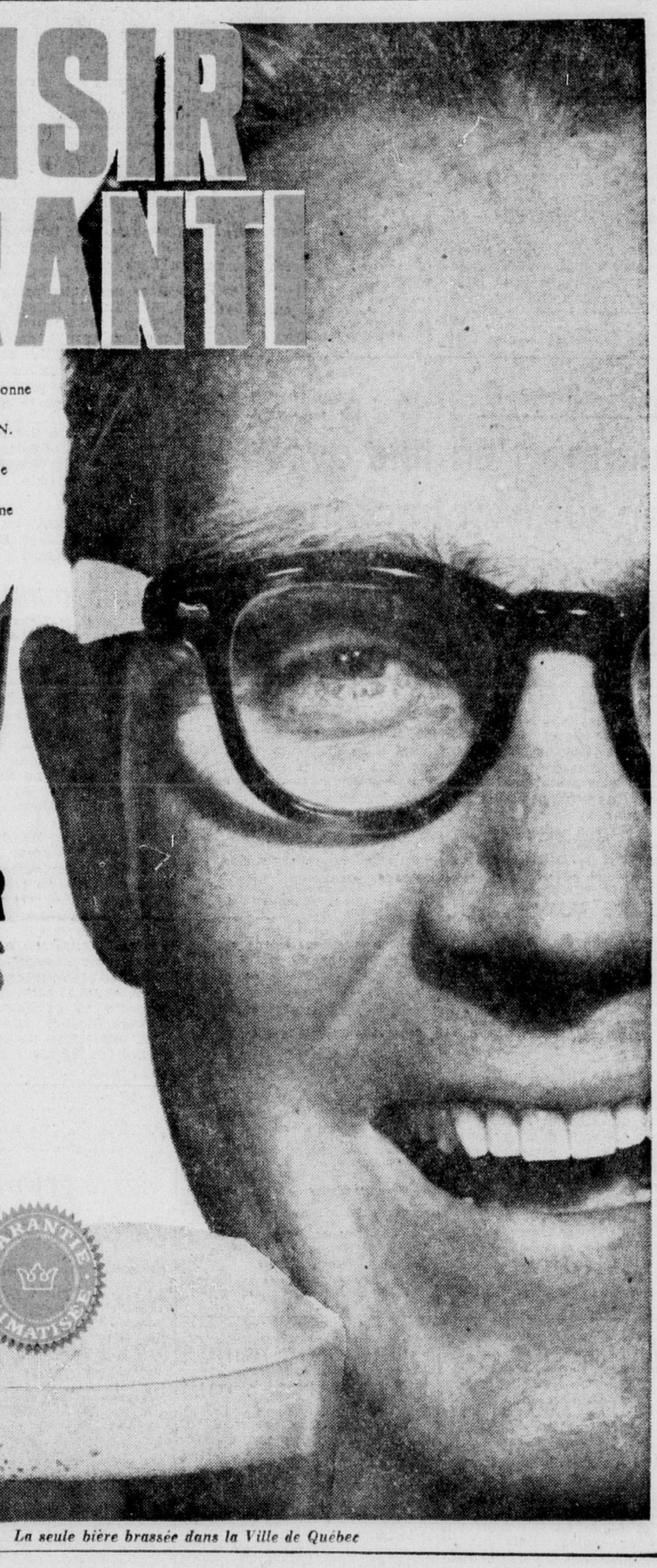
Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

PLAISIR GARANTI

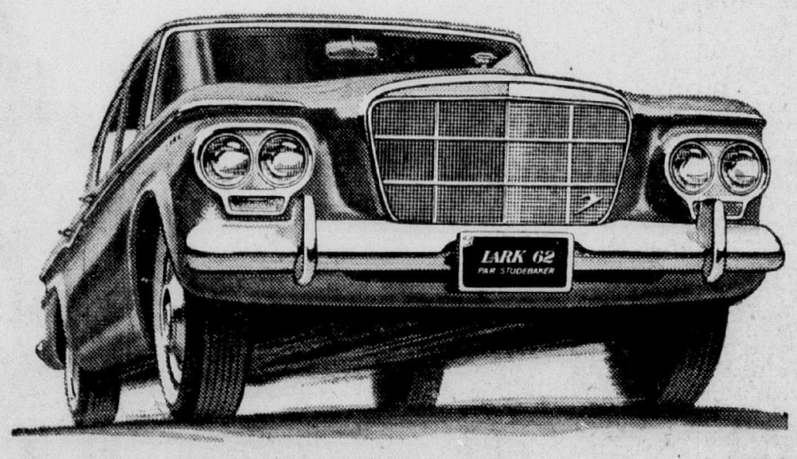


Si une bonne bière est agréable, une bonne Dow l'est davantage... grâce à son procédé exclusif de CLIMATISATION. A chaque étape de sa fabrication, la bière Dow est soumise à un contrôle minutieux, jusqu'à l'embouteillage final de la bière. Servez-vous une bonne Dow et vous constaterez que...

Dow
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

La seule bière brassée dans la Ville de Québec

la nouvelle LARK '62



Officiellement nommée "l'auto de l'année"

La Lark 1962 a été choisie la gagnante du "trophée de l'auto de l'année" parmi toutes les autres voitures fabriquées au pays. Canada Track and Traffic, le principal journal de l'automobile au pays, a fait subir des épreuves sévères à chaque marque de voiture. Ligne, qualité, confort, spaciosité, maniabilité, économie, fiabilité, fabrication et chaque détail de la construction et du rendement de chaque automobile furent soigneusement étudiés. La Studebaker Lark 1962 se révéla la meilleure voiture à acheter parmi toutes les autres fabriquées au pays.

Ligne
Les membres du jury déclarèrent unanimement que sa ligne est élégante, fonctionnelle et libre de toute garniture qui entraine la désuétude. Le fini et le décor intérieurs sont d'une qualité supérieure. L'apparence générale, raffinée, élégante domine aussi.

Rendement
Insurpassable, grâce au choix de moteurs à 6 cylindres ou V-8, allant jusqu'à 225 c.v. Très grand choix de transmissions—standard, automatique, quatre vitesses type sport et surmultipliée. Cette voiture a été adoptée par plusieurs groupes constabulaires et entreprises de taxis.

Confort
Son intérieur est plus spacieux que toutes les autres voitures domestiques, dites familiales. Bien formés, les sièges fermes diminuent la fatigue du voyage. Plus d'espace pour la tête. Entrée et sortie faciles. Conditions de conduite et visibilité considérées comme excellentes.

Fiabilité
Un essai élaboré a révélé que la Lark est exempte de grincements, que sa carrosserie est étanche et son roulement silencieux. Le châssis intégral, unique, offre une excellente rigidité. Les moteurs sont de fonctionnement sûr. La Lark prouva l'excellence de son fonctionnement en gagnant le premier rallye Trans-Canadien.

Économie
L'étude approfondie de son millage au gallon, de son entretien minime, de son comportement général, du coût minime des réparations, des ailes boulonnées et des facilités de service dans tout le Canada a classé la Lark comme la voiture la plus économique à utiliser.

Prix avantageux
Le jury compara attentivement les prix courants de tous les manufacturiers et choisit la Lark comme étant la plus avantageuse pour le prix. L'on remarqua que le prix de base de la Lark était le plus bas sauf pour un modèle qui est de quelques dollars de moins.

Acceptation du public
Les ventes de Lark ont augmenté de 103.3% et les clients satisfaits dans tout le Canada nous communiquent qu'ils ont parcouru des milliers de milles sans panne, et à des frais d'utilisation vraiment bas, tout en obtenant un rendement général supérieur.

Jugez la Lark vous-même et essayez-la chez votre vendeur Studebaker

CHARLESBOURG AUTO LTEE
7925 boul. Henri Bourassa, Charlesbourg

D'AIGUILLON AUTOMOBILES INC.
190, rue St-Jean, Québec

GARAGE EUGENE BEGIN
Route Trans-Canada, St-David de Lévis

Arvida — Gérage La Pointe Inc. 251 rue La Salle
Carleton — Emilien Allard
Chicoutimi — Garage Maltais
Daaquam — Garage Paul-A. Landry
Dolbeau — Garage Fortin Auto Enr.
Grondines — Garage Grondines Enr.
Hauterive — Garage C. Lévesque Enr.
Jonquière — Marine & Auto Service
Montmagny — Garage Dallaire & Fils Inc.
La Malbaie — Francis Martel & Fils Inc.
Nazareth, Rimouski — Rimouski Automobile Inc.
Rivière-du-Loup — Garage Henri Ouellet
St-Anselme — Central Auto Enr.
Ste-Anne des Monts — Garage Anthyme Perry
St-Côme de Kennebec — Garage Germain Larivière
St-Godefroi — Paul-Arthur Nadeau
St-Pascal — Prima Automobiles Inc.
Ste-Rose-du-Dégelis — J.-P. Beaulieu Ltée
St-Joseph de Beauce — St-Joseph Automobiles Enr.
Sept-Iles — Agences Universelles Enr.
Trois-Pistoles — Garage Henri Rousseau
Thetford-Mines — Garage Yvon Grondin

"Une formule qui respecte les droits de chaque minorité"

Judith Jasmin expose les principes du MLF

(Par Odette Dionne)

Madame Judith Jasmin déclarait hier soir, à une soirée d'informations et de discussions tenue à Québec, par le mouvement laïque de langue française : "Notre société canadienne évolue vite et cette société qui fut très homogène est changée : de jour en jour, nous devenons une société pluraliste... des heurts se sont produits, suivis de chocs, mais tout ceci est l'évolution normale et saine d'un peuple qui devient adulte".

Madame Judith Jasmin a tracé brièvement l'historique, les principes et les buts de ce mouvement démocratique, qui veut la liberté de conscience au double point de vue civique et scolaire. Devant l'urgence des problèmes éducatifs québécois, ce nouveau mouvement a donné la priorité au système scolaire et uniconfessionnel. Précisant ensuite que cet organisme n'était pas fondé pour combattre la religion, les prêtres, et l'enseignement religieux; qu'il n'était pas non plus d'esprit totalitaire, mais groupant des gens qui, dans le contexte canadien-français, veulent trouver une formule valable pour faire respecter les droits de toutes les minorités.

M. Pierre Lebeuf a expliqué en quoi consiste la solution Lacoste qui sera soumis au prochain congrès des membres, le 17 février prochain. Un mémoire sera ensuite présenté à la Commission royale d'enquête sur l'éducation. La solution propose une division sur le plan culturel plutôt que sur le plan religieux de notre système scolaire. Les catholiques veulent un humanisme religieux plus authentique, les minorités non-religieuses ne veulent pas, avec raison, se laisser assimiler par les écoles de langue anglaise, il faut pour tous, une conception morale de la démocratie : pas d'écoles agnostiques, mais des écoles laïques ou selon le désir des parents de religions et confessionalités différentes, les enfants étudient chacun leur religion.

Du même coup, on préparerait nos jeunes à éviter plus tard, toutes les formes de la ségrégation; ajoutons qu'il est parfois scandalisant de la voir pratiquer au sein de notre religion fondée pourtant sur des principes de charité. Par ailleurs, tout en admettant l'impérieuse nécessité pour nos enfants d'avoir dès le bas âge un sens des valeurs spirituelles, on peut estimer que cet appétit de Dieu sera vite étouffé si on l'apprête à toutes les sauces. Il existe sûrement un moyen d'enseigner le français, l'histoire, la géographie, les mathématiques sans constamment se référer à une "religiosité" qui n'a absolument rien à voir avec le vrai esprit de foi. Ces quelques précisions sont de madame Solange Chaput-Rolland, journaliste, membre du comité consultatif du MLF.

Ces exposés furent suivis d'une discussion très libre, très franche, d'un questionnaire serré de gens aux idées civiques, religieuses et politiques diamétralement opposées.

Environ 200 personnes assistaient à cette réunion, les invités participèrent activement à l'assemblée. Tour à tour des professeurs d'université, institutrices catholiques, étudiants, un prêtre catholique exposèrent leur opinion et soumirent les panelistes, Mesdames Judith Jasmin et Solange Chaput-Rolland et M. Pierre Leboeuf à un feu serré de questions, en exigeant parfois des précisions et mises au point fort délicates.

Ainsi, Madame Jasmin dans son exposé du début avait affirmé que dans les écoles neutres françaises se donnaient des cours de religion à heure fixe chaque semaine. Un monsieur dans l'assistance précisa que cette façon d'agir n'était observée que dans les lycées français réservés à une minorité riche mais que dans les écoles communales où vont la majorité des écoliers français, aucune heure du programme scolaire n'est réservée pour les cours de religion.

Une institutrice catholique dit à Mme Chaput-Rolland qu'il était illusoire de prétendre que les enfants des futures écoles neutres ignoreraient la ségrégation de toute espèce, étant tous ensemble de religions différentes, attendu qu'aucune religion ne serait enseignée dans ces écoles neutres. Ce à quoi, Mme Chaput-Rolland répondit qu'à heure fixe, des cours de religion seraient donnés aux élèves de confessionnalités différentes... ce à quoi un autre auditeur demanda si cette séparation ne constituait pas déjà une forme de ségrégation . . .

Une autre personne se targuant d'une affirmation lue dans un feuillet qui avait été distribué avant l'assemblée et qui spécifie que "le mouvement établit comme règle fondamentale le respect de toutes idéologies et exclut formellement toute forme de discrimination ou d'intolérance" . . . demanda à Mme Jasmin si le MLF acceptait dans son sein des anticléricaux . . . Applaudissements . . .

Un prêtre catholique souligna que si les laïques devaient s'occuper de l'école neutre, les prêtres catholiques devaient, eux, étudier les mouvements, courants et idées neuves avant de faire un choix, une adoption ou un rejet. Et que si, d'une part, des catholiques de 1962 réclamaient une religion plus authentique, le clergé actuel était parfaitement d'accord et était le premier à vouloir pour tous les catholiques dirigeants et dirigés une religion plus positive, plus éclairée et plus agissante.

Dans son exposé du début, madame Jasmin avait affirmé que les évêques de France disaient que l'Eglise catholique ne s'était jamais mieux portée en ce pays que depuis la naissance de mouvements laïques. Ce à quoi un auditeur exigea des précisions, arguant que Mme Jasmin avait mentionné "de hautes autorités du clergé français." La paneliste dut répondre : "Disons que je n'ai pas vu tous les évêques de France".

Un professeur d'université, Français qui vit et enseigne à Québec depuis de nombreuses années, a raconté sa propre expérience. Quand sa fillette eut 12 ans, il demanda aux religieuses du couvent où était sa fille de l'exclure des cours de religion : ce qui lui fut accordé. Mais il affirma que plusieurs années ensuite, il s'aperçut, à son grand désespoir, que sa fille n'ayant pas appris la religion au couvent catholique, n'avait rien appris du tout... Une institutrice présente lui rétorqua qu'il valait mieux apprendre la religion qu'apprendre à lire... le professeur répondit qu'il était certain du contraire.

Fait à noter, à aucun moment, ces mises au point, ou échanges d'idées ou exposés de cas personnels, de problèmes parfois dramatiques n'ont amené un climat tendu ou des ripostes méchantes.

Ringuet nous a transmis le trésor de son expérience

Le R. P. Angers est reçu à l'Académie

MONTREAL (PC) — Le R. P. Pierre Angers, qui a été reçu membre de l'Académie canadienne-française hier soir, a prononcé l'éloge de l'écrivain Philippe Panneton, mieux connu en littérature sous le nom de Ringuet, au fauteuil duquel il succède à l'Académie.

Le nouvel académicien s'est plu à exalter les vertus littéraires et humaines d'un écrivain qui tient une place éminente parmi les auteurs canadiens d'expression française. Après avoir rappelé la carrière internationale de "Trente arpents", le R.P. Angers a poursuivi :

L'OEUVRE DE RINGUET

"L'apparition d'une oeuvre est un bonheur; au Canada, c'est une fortune. Notre pays, encore dépourvu de l'ensemble des instruments intellectuels indispensables à l'étude de son passé de son présent et de son avenir, est toujours comblé par la réflexion de ses écrivains qui recueillent, concentrent et traduisent le trésor de l'expérience personnelle et collective. A cet égard, Ringuet a des dons éminents. Il a découvert et exprimé la signification des êtres, des humbles gestes, des objets méconnus et la grandeur de la vie quotidienne."

Poursuivant son éloge, le R.P. Angers n'hésite pas à dire que la production intellectuelle de Ringuet fut vaste et variée comme les intérêts, la curiosité et l'ample érudition de cette intelligence ouverte à toutes les circonstances.

"La médecine n'est pas la seule science qui ait retenu l'attention du docteur Philippe Panneton. Il a porté son intérêt à l'astronomie et à la géologie, à l'histoire et à la géographie, à l'archéologie et à l'anthropologie. Séduit par les découvertes et les hypothèses audacieuses des archéologues américains, Ringuet a cherché à faire oeuvre de synthèse et de haute vulgarisation. "L'animal et le facteur" complète ce tableau de la préhistoire par une présentation nouvelle des données sur la découverte du Nouveau Monde.

OEUVRE ROMANESQUE

Pour terminer, le nouvel académicien s'est également attardé sur l'oeuvre à proprement parler romanesque de Ringuet. Il cite L'Héritage, "Fausse monnaie" et "Le poids du jour". De ce recueil de contes qu'est "L'Héritage", Le Père Angers dira : "Ces neuf récits soignés, écrits dans une facture sobre et classique, comportent chacun une note très humaine; la piété attendrie, la malice narquoise, la puissance tragique."

Pour clore cet éloge, le Père Angers a parlé de cette difficulté d'être écrivain, du labeur et de la vie intérieure que cela nécessite. "Chez lui, dira-t-il, la vision, la tonalité, la composition et le style, nés ensemble d'une même expérience intérieure, se sont fondus pour donner une oeuvre d'une seule venue.

ELOGE DU RECIPIENDAIRE

C'est l'académicien Roger Brien qui a présenté le récipiendaire, le R. P. Pierre Angers.

Dans son allocution, M. Brien a évoqué les bouleversements du monde moderne, l'écrasant défi de la technique et, en contre-partie, les merveilleuses ressources de la poésie et de l'humanisme dont dispose l'homme pour affronter son destin du 20e siècle.

Parlant du Père Angers, il a déclaré : "En ce siècle de perturbations, de trahison de trop d'élites, votre attitude, votre choix libre dans le domaine de la culture et de l'éducation, marque un cran d'arrêt dans les plongées fantasmagoriques vers l'abîme, un tremplin à de nouvelles orientations."

M. Brien a insisté sur les qualités du récipiendaire : clarté, souplesse, sens poussé de l'analyse, lucidité. Il voit en lui "l'un des penseurs et des écrivains les plus représentatifs de notre groupe ethnique".

M. François Boulais

La société de financement bénéficiera aux cultivateurs

Le député libéral de Rouville, M. François Boulais, croit que la société de financement bénéficiera aux cultivateurs de la province car le développement industriel a eu une influence sur le développement agricole.

L'agriculture a besoin d'être consolidée mais surtout en gardant son caractère familial. Au niveau de la ferme, on effectuera la consolidation en assurant la rentabilité de la terre et du bétail par de meilleures méthodes de production.

Il a dit en Chambre, hier, qu'au niveau paroissial ou municipal la consolidation se fera par l'entremise des groupements locaux. A l'échelon régional et provincial, il y aura lieu de régionaliser les productions végétales et animales et de consolider les organismes agricoles. L'agronome-député estime que ce travail incombe aux différents ministères en collaboration avec les associations professionnelles et coopératives.

Puis il a abordé des problèmes locaux. Il y aura une nouvelle règlementation concernant les sous-produits de la pomme. Il s'est prononcé contre le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier. Depuis six mois, la régie d'épuration des eaux a commencé son travail sur la rivière Richelieu.

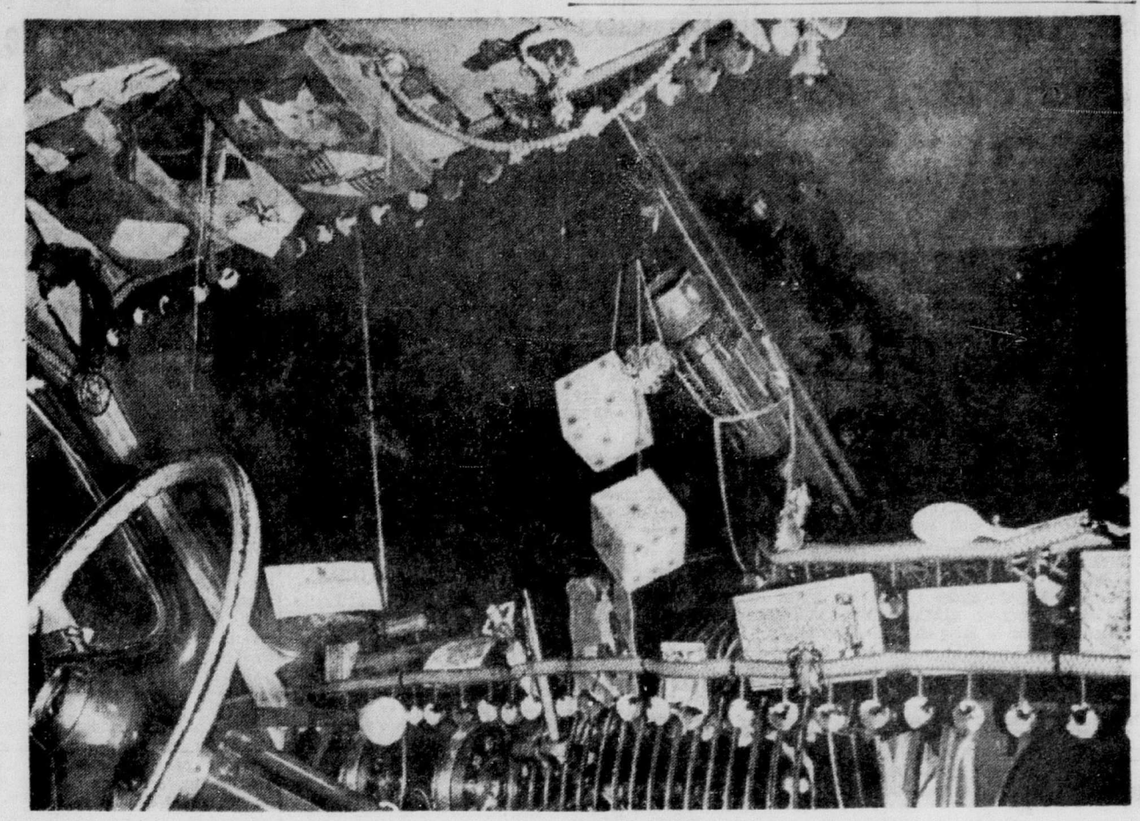
Nombreuses primes pour la destruction des ours et des loups

Chaque année, le gouvernement provincial verse des primes pour la destruction des ours, des loups et des renards considérés comme nuisibles aux colons.

En 1960-61, 15,354 primes ont été accordées pour des renards et 2,314 pour des ours. Jusqu'à l'an dernier, des primes (1,470) ont été versées pour des loups mais cette politique a été abandonnée en faveur du piégeage. Des trappeurs spécialistes sont envoyés sur demande et ils les capturent avec des pièges empoisonnés.

Pour retirer leurs primes, les colons doivent envoyer comme preuve les oreilles de l'animal. Mais comme tout le monde n'est pas honnête, certains se fabriquent des oreilles avec la peau de l'animal. On parle même de certains colons qui font venir des oreilles de provinces voisines qu'ils tentent de refiler.

Un spécialiste du gouvernement contrôle les réclamations. Souvent, la demande de prime est refusée et les oreilles sont retournées à l'envoyeur. Généralement, l'histoire prend alors fin, sans autre forme de procès.



La décoration intérieure n'est pas un "art" qui se pratique exclusivement dans les maisons . . . Après avoir été impliqué dans un accident, un citoyen de Regina a écopé d'une amende de $15. pour avoir conduit son véhicule dans des conditions de "visibilité amoindrie." (Téléphoto — PC)



ART JEPSEN, de Montréal, explique le mécanisme d'un appareil qui sert à déterminer la proportion exacte de chaque matière qui entre dans la fabrication du papier. Cet appareil est présenté à une exposition patronnée par l'Association canadienne de la pulpe et du papier, à Montréal. (Téléphoto — PC)

Mozart
226-228 ST-JOSEPH EST

VENTE DE FOURRURES

Notre Stock entier est Réduit de...

20 À 50%

MOUTON de PERSE
NOIR ou GRIS
COLS DE VISON SAPHIR
VAL. REG. JUS. $498. $250.

DOS DE RAT MUSQUE
DU NORD
TEINT BRUN "HAVANA"
VAL. REG. JUS. $298. $200.

MANTEAUX DOS RAT MUSQUE
ETOLES DE VISON PASTEL
JAQUETTES DOS DE RAT MUSQUE
VAL. REG. JUS. $298. $150.



AUCUN VERSEMENT COMPTANT
SAUF LA TAXE DE VENTE JUSQU'À
24 MOIS POUR PAYER

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

Montréal (PC) Les prix des bovins étaient stables ou à la hausse de 50 cents, ceux des veaux étaient stables ou à la hausse de $1.00 et ceux des truies étaient inchangés ou à la hausse de $2.00 cette semaine sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole. Le rythme des transactions était généralement rapide, car la demande était bonne.

Les arrivages de cette semaine comprenaient 1,414 bêtes à cornes, 1,468 veaux, 773 porcs et 133 moutons et agneaux. La semaine dernière, les arrivages de bovins avaient porté sur 1,763 têtes.

Les bouvillons de choix et de bonne qualité se vendaient $25.25-26.10, les moyens $22.00-25.25 et les communs $14.00-22.00. Les bonnes génisses ont rapporté $20.00-20.75, les moyennes $17.75-19.75 et les communes $11.50-19.00. Les bonnes vaches ont donné $16.50-17.75, les moyennes $14.50-16.50, les communes $12.25-15.50 et les sujets pour la mise en conserve et la charcuterie $5.00-12.50.

Les taureaux de bonne qualité se cotaient à $18.25-20.50 et les bêtes de qualité commune et moyenne à $14.00-19.00. Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient $30.00-36.00, les moyens $26.00-31.00, les communs $18.00-27.00, les veaux d'herbe $15.00-17.50 et les veaux d'engraissement $16.50-21.00. Les agneaux de bonne qualité ont rapporté $19.35-20.00, les sujets de différentes qualités $18.50 et les bêtes de qualité commune $15.00-18.50. Les moutons s'échangeaient de $3.00 à $8.00.

Les porcs de la catégorie "A" se vendaient $27.00 et les truies $20.00-21.00 sur le marché de l'Ouest. Sur le marché de l'Est, les porcs de la catégorie "A" se vendaient $26.00-26.50, généralement $26.00 plus 80 cents par tête. Les truies ont donné $18.00-20.00, quelques-unes $18.00 plus 80 cents chacune.

Le taux d'escompte a atteint son plus haut niveau depuis juin '61

OTTAWA (PC) - La Banque du Canada a rapporté hier que le taux moyen des billets du Trésor émis cette semaine par le gouvernement et venant à échéance dans 91 jours est passé à 3.10 pour cent, de 3.09 qu'il était la semaine dernière.

Généralement considéré comme un indice des conditions du marché monétaire à court terme, le taux des billets du Trésor n'a jamais été aussi élevé depuis le 1er juin. Il avait alors atteint 3.14 pour cent.

Le taux d'intérêt de la Banque du Canada, qui est fixé à un quart d'un pour cent au-dessus du taux des billets du Trésor, est passé de 3.34 à 3.35. Le taux de la banque est l'intérêt minimum chargé par la Banque centrale lorsqu'elle consent des prêts aux banques à charte, ce qui n'arrive que peu fréquemment.

Une excellente année pour la Canada Life

Le rapport annuel de la Canada Life Assurance Company montre que cette institution a terminé une excellente année. Dans sa troisième année d'opérations en tant que mutuelle et pour la troisième fois consécutive, la Canada Life a porté en 1961 le chiffre des nouvelles affaires à plus de $500 millions, le total s'établissant à $575 millions, souligne M. E.-C. Gill, F.S.A., président de la compagnie. Même s'il s'agit là d'une faible diminution sur le montant de $588 millions inscrit en 1960, il est intéressant de signaler que les nouvelles affaires ordinaires ont établi un nouveau record dans l'histoire de la compagnie. Un autre indice de vitalité, le total des affaires, dans le domaine des rentes, s'établit à $66 millions, ce qui représente un nouveau sommet et un gain de plus de 25 pour cent sur le chiffre de n'importe quelle année précédente.

L'assurance en vigueur mesure les progrès continus d'une compagnie d'assurance-vie. A cet égard, il convient de mentionner les progrès significatifs accomplis dans ce domaine par la Canada Life. Incidemment, l'augmentation de l'encours s'établit à $400 millions, portant à $4,887 millions le total de l'assurance actuellement en vigueur; peu de temps avant la fin de 1959, la compagnie a atteint la marque de $4 milliards et au rythme actuel des progrès, la Canada Life devrait dépasser le chiffre de $5 milliards tôt cette année.

Les actifs de la compagnie ont enregistré une nouvelle et importante augmentation; la hausse qui s'élève à plus de $46 millions porte le total à $758 millions. C'est l'accroissement le plus remarquable dans l'histoire de la compagnie et ce fait illustre bien l'expansion dynamique des activités de la Canada Life.

Emprunt scolaire à Chicoutimi

La commission des Ecoles catholiques de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, a adjugé au prix de 97.70, une émission de $1,455,000 d'obligations échéant en séries en vingt ans, à un syndicat composé de Dominion Securities Corp. Ltd., Nesbitt, Thomson & Co. Ltd., Gairdner & Co. Ltd., Greenshields Inc., J.-T. Gendron Inc., La Maison Bienvenu Ltée, W. C. Pitfield & Co. Ltd., Geoffrion, Robert & Gélinas Inc., Banque Provinciale du Canada et Bélanger Inc. L'émission comprend $955,500 de titres à 5 p. 100 1963-72 et $499,500 à 5½ p. 100 1973-82. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 5.6059 p. 100. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $880,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en avril 1961, lors de la vente de $200,000 de titres à 5½-6 p. 100 séries vingt ans, au prix de 98.73, soit un coût moyen net de 6.0501 p. 100.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BONAVENTURE
MUNICIPALITE DE ST-SIMEON.

A une assemblée spéciale de la corporation municipale de St-Siméon, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions le 2 janvier 1962, et à laquelle session étaient présents, Monsieur Lucien Bigaouette, maire, Messieurs les conseillers Jean-Paul Bujold, Léonard Poirier, Joseph Paquet, Eudore Poirier, Alphée Poirier, Louis-Philippe Babin, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Le règlement suivant fut passé et adopté à l'unanimité.

— REGLEMENT NO 64 —

ATTENDU qu'il existe dans la municipalité de St-Siméon, un règlement dûment adopté et approuvé par les électeurs municipaux à l'effet de permettre la vente de la bière et du vin dans les limites de la municipalité de St-Siméon, le tout ayant été légalement passé et conformément avec la loi des Liqueurs Alcooliques.

ATTENDU qu'en vertu de la nouvelle loi de la Régie des Alcools il peut être permis de vendre non seulement de la bière et du vin, mais également de l'alcool et des spiritueux dans les limites d'une municipalité rurale à la condition qu'un règlement à cet effet soit passé par le conseil et dûment approuvé par les électeurs municipaux.

ATTENDU que le présent règlement n'a pas pour but de révoquer le règlement déjà existant qui permet la vente de la bière et du vin, mais sera soumis aux électeurs municipaux dans le but d'amender le règlement existant de sorte qu'à l'avenir il sera permis de vendre dans les limites de la municipalité non seulement de la bière et du vin, mais également de l'alcool et des spiritueux, en un mot il sera permis de vendre des boissons alcooliques, le tout en conformité avec la loi de la Régie des alcools du Québec.

ATTENDU qu'avis de motion a dûment été donné le 28 décembre 1961 concernant le présent règlement a être adopté.

APRES DELIBERATIONS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Eudore Poirier, et secondé par Monsieur le conseiller Alphée Poirier et résolu à l'unanimité que le règlement présent portant le No 64 soit édicté comme suit:

"La vente des boissons alcooliques et l'émission de permis en conséquence sont, par le présent règlement permises dans la municipalité de St-Siméon, en vertu et en exécution de la loi de la Tempérance et le conseil municipal de St-Siméon par le présent règlement demande à la Régie des Alcools du Québec d'accorder un ou plusieurs permis pour la vente dans la municipalité de St-Siméon, des boissons alcooliques comprenant non seulement de la bière et du vin, mais également des spiritueux et de l'alcool, le tout suivant la loi de la Régie des Alcools du Québec.

Le présent règlement sera soumis aux électeurs municipaux pour approbation, et la votation sur ledit règlement aura lieu le 8 février 1962 de 8 heures de l'avant-midi à 6 heures de l'après-midi, à la salle paroissiale de St-Siméon ou sera tenu le bureau de votation et deviendra en force après approbation par la majorité en nombre des électeurs municipaux, et après avoir été déposé au bureau du Greffier de la section du Québec le tout tel que voulu par la loi.

(Signé) Lucien Bigaouette, maire.
(Signé) Paul-Eudore Henry, sec.-trés.

Certifié vraie copie

Administrateur de la Canada Life



L'HONORABLE LESLIE M. FROST
C.P., C.R., LL.D., D.D.C.

L'Honorable Monsieur Leslie M. Frost a été élu au Conseil d'Administration de The Canada Life Assurance Company. Il s'est récemment démis de ses fonctions comme Premier Ministre de la Province d'Ontario après avoir rendu un service distingué à ce poste pendant douze ans et, depuis, il a été nommé conseiller privé.

—

MEILLEURS BENEFICES

Dans un rapport préliminaire de ses opérations pour l'année 1961, l'Inland Steel Co. souligne que ses bénéfices nets se sont élevés à $54,674,148, soit l'équivalent de $3.08 par action, ce qui représente une augmentation de 16 pour cent sur les résultats de l'année précédente alors que la compagnie avait gagné $47,050,611 ou $2.68 l'action.

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.20 point à 165.99.

Valeurs étrangères

A NEW YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montreal et de la Bourse Canadienne.
182, rue St-Pierre, Québec 2, P.Q.
Telephone: 522 - 7006.

Séance du 25 janvier 1962

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	98⅜	97
Bolivie 2% 1993	12¼	13
Bolivie 7% 1958	6¼	....
Brésil 3⅜% 1979 (nouvelles)	76	....
" 3⅜% 1979 (anciennes)	76	....
Chili 3% 1993	42	43
Colombie 3% 1970	73½	76
Cundinamarca 6½% 1959	102	....
Cundinamarca 3% 1978	51	....
Italie 1 à 3% 1977	81¼	83
Medellin 3% 1978	51	....
Parana 7% 1958 Stamped	62	66
Perou 3% 1997	43⅞	44¼

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Séance du 25 janvier 1962

Titres	Off.	Dem.
All Cdn Com	8.56	9.38
All Cdn Div	6.27	6.87
American Growth	9.20	10.03
Beaubran	13.28	14.54
Canadian Investment	10.31	11.31
Canafund	44.35	48.46
Champion Mutual	6.00	6.69
Commonwealth Inter	8.03	8.90
Commonwealth Int. Leverage	8.05	8.82
Corporate Investors	10.23	11.18
European Growth	7.28	7.86
Dividend Shares	3.46	3.79
Dominion Equity	18.50	18.92
Dreyfus Inc.	17.52	19.04
Federated Growth	5.01	5.48
First Oil and Gas	4.80	5.24
Fonds Collectif "A"	6.59	6.95
Fonds Collectif "B"	5.46	5.81
Fonds Collectif "C"	6.90	7.50
Group Inc.	3.74	4.09
Growth Oil and Gas	9.03	9.48
Investors Growth	7.00	7.66
Investors Mutual	12.92	14.03
Mutual Accumulating	9.14	9.99
Mutual Income	5.89	6.04
North American of Canada	10.57	11.66
One William Street	14.66	16.01
Prêt et Revenu (Mutuel)	6.22	6.80
Radisson	4.87	5.35
Regent	5.48	5.99
Supervised Amer.	8.34	8.42
Supervised Exec 55	47.68	....
Supervised Exec 56	39.12	....
Supervised Exec 57	6.70	....
Supervised Exec 58	7.08	7.15
Supervised Growth	2.11	2.13
Supervised Income	4.58	4.63
TV Electronic	8.52	9.29
Timed Investment	6.30	6.80
United Accumulative	18.71	20.48

FONDS AMERICAINS

Affil Inc.	8.34	9.02
American Bus Shares	4.53	4.84
Boston	19.89	21.74
Bullock	14.06	15.41
Keystone Cust B-3	15.21	16.60
Keystone Cust B-4	9.81	10.38
Keystone Cust K-1	9.41	10.27
Keystone Cust K-2	5.80	6.33
Mass Inv Growth Stock	17.57	19.20
Wellington	15.07	16.42

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
182, rue St-Pierre, Québec 2, P.Q.
Telephone: 522 - 7006.

Séance du 25 janvier 1962

Titres	Off.	Dem.
Aconic	3	5
Amal. Kirk	2½	3½
Am. Chib	7	12
Annamaque	1	2
Ass. Dev.	10	14
Bald Mtn.	18	22
Beacon	2½	4
Black Hawk	6	11
Bracemac	10	13
Brosnan	3	7
Can. Radium	2	3
Cdn. Jav.	12⅜	13½
Chesbar	4	11
Cont. Iron		100
Gibson Chib	1	3
Glencona	½	1
Hubert Lake	3	5
Hucamp	42	50
Hull Iron	35	45
Lake Evanase	7	9
Main Oka	35	....
Martin Bird	2	4
Milado	45	50
Paige Pete	3	10
Pascalis	16	18
Pine Point	11¾	12¾
Quejo	6	8
Rand Malartic	5	6
Richgroup	3½	4
Rugged	1½	2½
Russet	3	5
Tamara	7	9
Titanium	40	....
Tower		3
Vercheres		100
Wesley	1	5
Young David	16	18

CITE DE SAINTE-FOY

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes, donné que lors de sa séance du 3 janvier 1962, le Conseil a adopté le règlement "813" amendant le règlement "V-267" dit règlement de zonage et de construction, Zones R-F-4 et C-A-16;

Que ledit règlement a été approuvé par les contribuables intéressés à l'assemblée publique spéciale tenue à cette fin le 22 janvier 1962;

Que copie dudit règlement a été déposée au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance;

Et que ledit règlement sera en force quinze jours après le présent avis.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 24ième jour de janvier 1962.

NOEL PERRON, avocat,
Greffier de la Cité.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividende No 298

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de **cinquante-cinq cents par action** sur le capital-actions entièrement versé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales le ou après le jeudi, 1er mars 1962, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 31 janvier 1962.

Par ordre du Conseil d'administration.

C. B. NEAPOLE,
Gérant général.

Montréal, P.Q.
le 16 janvier 1962.

1962 sera une bonne année pour l'industrie de l'assurance-vie

TORONTO (Spéciale) — "La tendance à la baisse dans les affaires, qui avait commencé durant le premier trimestre de 1960, a pris une tournure à la hausse vers le mois de février et l'on s'attend maintenant à ce que les chiffres pour 1961 accusent une augmentation d'environ 3% pour le produit national brut en comparaison de l'année précédente", a déclaré M. Graham F. Towers, C.M.G., président du conseil d'administration de la Canada Life Assurance Company, au cours de la 115ème assemblée annuelle de la compagnie tenue hier dans cette ville.

Des évaluations non officielles du produit national brut en 1962 font entrevoir une augmentation continuelle dans l'ordre de 6% en dollars courants et de peut-être 4% en volume. Si ces prédictions se réalisent, elles représenteraient la meilleure augmentation depuis 1959; et, puisque les ventes de l'assurance-vie dépendent grandement du niveau du revenu personnel, on peut espérer que 1962 sera une bonne année pour l'industrie de l'assurance-vie et pour la Compagnie Canada Life.

"Bien que ces perspectives semblent être encourageantes, nous ne devrions pas être satisfaits des progrès de l'économie canadienne au cours des années récentes", a déclaré M. Towers. Le fait que le produit national brut par personne est moindre en termes réels qu'il ne l'était il y a cinq ans, combiné avec le chômage qui est demeuré à un niveau trop élevé, devrait inspirer une recherche sérieuse et objective en ce qui concerne les raisons motivant cette situation peu satisfaisante.

Il faut, naturellement, reconnaître que l'existence d'amples provisions mondiales de matériaux bruts que le Canada produit en grande quantité — et en certains cas une réduction des prix auxquels ils se vendent — a ralenti ou même arrêté l'investissement considérable dans le développement des ressources qui caractérisa la période d'expansion qui s'est terminée en 1957. Cela ne pouvait pas manquer d'avoir un mauvais effet sur l'économie canadienne, mais M. Towers doute que ce soit la seule raison de notre pauvre rendement. Nous devrions au moins nous demander ce qui, à part cela, aurait pu mettre un frein à notre progrès, a-t-il commenté.

"Par exemple, les impôts ont-ils eu un mauvais effet économique? Je me rends compte que les impôts ont été un sujet de plainte depuis un temps immemorial, mais je soulève la question du point de vue de l'économie dans son ensemble, plutôt que du point de vue des individus ou des compagnies. Il est généralement convenu que, si le montant des impôts perçus dans un pays quelconque tous les échelons du gouvernement parvient à un pourcentage trop élevé du produit national brut, les progrès de ce pays seront sérieusement entravés. La difficulté est que personne ne peut donner la définition exacte de "trop élevé". Naturellement, elle varie d'un pays à l'autre ou même dans un même pays à différentes époques, dépendant grandement du niveau du revenu par personne et aussi en partie du genre d'impôts. Au Canada, je crois que le pourcentage du produit national brut perçu en impôts par tous les gouvernements est d'environ 26% — presque le même qu'aux Etats-Unis", signale M. Towers.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 25 janvier 1962

Remarques: Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente le changement net, c'est-à-dire la différence entre la cote de fermeture d'hier et la dernière vente régulière enregistrée durant la ou les séances précédentes.

x pour lots incomplets
r ex-droits
d ex-dividende
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Abitibi	1130	$39¾	39⅜	39⅝	— ⅛
Algoma	980	$49¼	48⅝	48⅝	— ⅛
Alumini	3285	$28	27¾	27⅞	— ⅛
Alum 2pr	210	$49¼	49⅛	49¼	+ ⅛
Ant 4½pr	80	$45	45	45	
Argus	100	$44½	44½	44½	— 1
Asbestos	200	$34½	34½	34½	
Atlas Steel	560	$29	28¾	29	+ ⅛
Ban Mont	1102	$71	70¼	70⅜	— ⅛
Bank NS	535	$77½	77	77	— ½
Banq CN	375	$78	77½	78	— ½
Banq PC	413	$49¼	49	49⅛	— ⅛
BPC cts	783	640	640	640	— 5
Bell Phone	1810	$36⅜	36⅛	36¼	— ⅛
Ba Oil	1100	$35¼	34⅞	35	
BC Forest	550	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
BCP bone	110	$52¼	52¼	52¼	— 1¼
Bruck A	100	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Build Prod	100	$33⅜	33½	33⅜	— ⅛
Cal Pow	195	$34¼	34¼	34¼	— ⅛
Can Cem	70	$30¼	30¼	30¼	
Ca Cem pr	1012	$29¾	29⅝	29⅞	+ ⅛
C Dom Sug	91	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Can Malt	45	$74	74	74	— 1
CIL	200	$55½	55	55¼	— 33⅛
CAE	200	$23½	23½	23½	
Cdn Brew	815	$58	57¾	57¾	— ⅜
C Br Alum	200	$10½	10½	10½	— ⅛
Cdn Celan	37	$33¼	33¼	33¼	— ⅛
C Husky	200	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
C Im Bk C	450	$67¼	67½	67⅝	
CI Pow	843	$13½	13¼	13¼	— ⅛
CI Pow p	100	$37½	37½	37½	
CDN Oil	475	$32¼	32	32¼	
CPR	760	$32¼	32	32¼	
CPR	780	$26⅛	26	26¼	+ ⅛
Col Cell	110	395	395	395	— 10
Comb Ent	300	$14½	14½	14½	— ⅛
Con MS	1355	$22¾	22½	22¾	— ⅛
C Glass	100	$28	28	28	— 1
Coronation	155	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Dist Seag	1430	$46½	45¾	45½	— ½
D Bridge	100	$25	24¾	24¾	— ⅛
D Fndry	400	$63¾	63½	63¾	+ ⅜
D Glass	50	$82½	82½	82½	— ½
D Steel	100	$10⅜	10⅜	10⅜	
D Stores	1875	$13⅜	13	13¼	— ⅛
Dom Tar	3980	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
Dom Text	915	$16⅜	16⅛	16⅛	
D Ttext pr	15	$140	140	140	— 1
Du Pont	360	$28½	28⅛	28¼	+ ⅛
Du Pont pr	105	$83	83	83	— 4
Dupuis A	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Fam Play	125	$16⅞	16¾	16⅞	
Fleetwood	350	$22¼	22¼	22¼	
Fndtn	425	$12	12	12	
Fraser	728	$26⅜	26¼	26¼	— ½
Fr Pete pr	100	365	365	365	
Gatineau	480	$34½	34⅜	34½	+ ⅛
Gat Spc pr	60	$102½	102½	102½	— 1
G Dynam	275	$34½	34¾	34½	— 1¼
GL Paper	1600	$17	17	17	— ⅛
Hndy Andy	900	$22	21¾	22	+ ¼
Home A	1350	$15	14¾	15	+ ¼
Hud Bay Co	220	$11⅞	11⅝	11⅞	
Hud Bay	260	$56	55⅝	55⅞	+ ⅛
Imp Oil	1497	$49¾	49¾	49⅝	— ⅛
Imp Tob	440	$16⅝	16½	16⅝	— ⅛
Imp Tob pr	400	$61½	61½	61½	— ⅛
Ind Accep	3696	$31½	30⅞	31½	— ½
In Nickel	2570	$81	80	80	— 1
Int Util	260	$43½	43	43½	— ⅛
Int Util pr	250	$49¼	49	49¼	— ⅛
Inter PL	870	$79¾	79½	79½	— ⅛
Jamaica PS	200	$21¼	21¼	21¼	— ⅜
Labatt	995	$15⅜	15½	15⅜	
Lau Fin A	650	$23	22⅞	22⅞	+ ⅛
Lau Fin 200p	25	$50	50	50	— 5
L St L	150	$34	34	34	— 1
MB PR	2195	$17⅞	17⅝	17⅞	
Maritime T	700	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Mass-F	2186	$12¾	12¼	12¼	
Mass-F 5¾pr	25	$107½	107½	107½	— ½
Met Stores	200	$9¼	9¼	9¼	
Mitch R A	700	$11	10⅞	11	— ⅛
Molson A	205	$30	29¾	29¾	— ⅛
Molson B	100	$30¼	30¼	30¼	— ⅛
Mont Loco	150	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Morgan pr	40	$99½	99½	99½	— ½
N Rés Car	983	$20⅛	20¼	20⅛	
Noranda	1305	$59	58	58¾	+ ⅜
NS LP	975	$21¼	21	21¼	+ ⅛
Ogilvie	60	$54½	54½	54½	
Pac Pete	1700	$16	16	16	+ ⅛
Page Hers	415	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛
Penmans	100	$36	36	36	
Placer	350	$27½	27½	27½	
Pow Corp	75	$59	59	59	— 1
Price Br	855	$33½	33	33½	+ ½
QN Gas	100	700	700	700	
Que Pow	200	$34⅜	34½	34⅜	+ ⅛
Reitman	900	$15	15	15	— ½
Reitman A	625	$14	14	14	— ½
Roc AV C	420	$6⅝	n/a	6⅝	
Rolland A	310	$10½	10¼	10¼	— ⅛
Royal Ban	3113	$80¼	79⅞	80	
Royalite	700	$12⅜	12¾	12⅜	— ⅛
StL Cem A	2535	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Salada-S	1900	16	16	16	
Salada wts	45	960	960	960	
Shawin	3101	$23¼	23⅜	24½	+ ½
Shaw 4pr	130	$40½	40¼	40¼	— ⅛
Simpsons	850	$28⅜	27¾	28⅜	+ ⅜
Southam	2200	$29⅞	29	29⅞	+ ⅛
SS Steel	950	$11½	10½	11½	— ½
Steel Can	1000	$80⅜	80	80	
Texaco Can	165	$58¼	58	58¼	+ ¼
Tor Dom	175	$67⅞	67¾	67⅞	— ⅛
T Fin A	405	$32⅞	31¾	32⅞	+ ⅛
Tr Can PL	990	$27	26½	26¾	— ⅜
Un Steel	150	$6⅝	6⅜	6⅜	
Walk GW	997	$53¾	54⅛	53½	+ ⅛
Webb Knp	100	270	270	270	+ 10
W Coast Tr	865	$21¼	21	21	
W Coast vtg	600	$20¼	19⅞	20⅜	+ ⅛
Weston A	1200	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Zellers	25	$33½	33½	33½	— 2¼

BOURSE CANADIENNE

SECTION OFFICIELLE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Ajax	3200	39	38	39	+ 1
An B Belle	1334	10	10	10	
A Am Mol	1100	280	270	280	+ 5
Ang Pub	50	$38½	38½	38½	— ½
Anthonian	1000	7½	7½	7½	
Arno	2000	8	7½	8	
Atlas	3000	8	8	8	
Atlas Tel	44750	220	210	220	+ 20
Augustus	1800	48	44	44	— 6
Avalon	900	15	15	15	— ½
Bellechas	1000	20½	20½	20½	— 2½
Blue Bon	550	$14½	14	14Z	— ¼
Blue B w	100	450	450	450	
Bornite	26500	18	17	18	
Cal Ed	200	$22	22	22	+ ¼
Calumet	1000	3	3	3	
CG Inv	25	40	40	40	
C Kodiak	3650	145	140	140	— 5
Canorama	500	15	15	15	
Carbec	4700	21	18	18	— 4
Cassier	500	12	12	12	
Catelli A	50	35	35	35	
Chemaloy	5395	250	240	250	+ 4
Chib Cop	8000	9½	9	9	— ½
Chipman	4000	4	4	4	
Cleveland	500	6	6	6	
Courvette	1860	$12¾	12¼	12½	+ ¼
Coprand	300	120	120	120	+ 2
Copstrm	5000	33	30	33	
Dalfen	2625	90	82	90	+ 9
Denault	101	$20	20	20	— ½
D Explor	4250	46	44½	45	+ 3
D Lease	4000	59	57	59	+ 4
D Oilcloth	75	$25¼	25	25¼	+ ¼
Dumont	1300	22½	22½	22½	— 1½
Fab	2000	10	10	10	— 1
Falcon	100	$63¾	63¾	63¾	
Ft Reliance	4000	36	35	36	+ 1
Gold Age	5000	32	32	32	+ 2
Horner A	150	42	42	42	
Inland C	100	125	125	125	
Int Helium	1725	480	460	475	+ 5
Int Ceram	1500	7	7	7	— 1
Jubilee	2800	365	340	365	— 15
Keeley Fr	4000	30½	30	30½	+ ½
Lab Accep	500	9½	9½	9½	
Labrador	650	27	26¾	26¾	— ¾
L Dufault	1000	690	685	690	— 10
Lambt A	250	$17½	17½	17½	+ ⅛
Lamont A	175	$11¾	11¾	11¾	
Lith Corp	500	12	12	12	— 2
Mc Chip	39300	125	115	110	— 6
M Chip w	1100	29	26	26	— 4
Merrill	500	81	81	81	+ 5
Mid Chib	1500	21	21	21	
Molyb	2000	105	105	105	— 5
M Pleasa	36150	115	107	114	
Mr Dairies	349	$7¾	7¾	7¾	¾
Nfld Light	225	$75	75	75	
N Jack L	1000	14	14	14	
N Santiago	5000	3	3	3	
NW Amul	4500	18	17	17	— 1
NA Rare	22000	43	48	48	— 2
NQ Pow	100	34	34	34	+ ½
NQ Pow 1p	155	$32¼	32½	32¼	+ ⅛
Obalski	2500	8	7½	7½	— 1½
Opem Exp	43300	43	40	42	— 1
PA Inv	100	320	320	320	— 5
Pitt Prd A	1100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Porcupi	1300	9	9	9	
Prem Sil	675	13	12¼	12¼	— ¾
Que Chib	22525	580	550	550	— 25
Que Oil	11000	4	4	4	
Que Smelt	3000	13½	13	13½	+ ½
Raglan	1000	43	41	43	— 4
Red Crst	1000	3½	3½	3½	
Roberval	1030	9	9	9	
SIL Colum	530	735	715	725	+ 10
Sauc Dev	82947	110	98	105	— 3
Shop Save	221	9	9	9	+ ⅛
Siscoe	1300	170	170	170	— 10
Sobey	410	$17¼	17	17¼	+ ½
Soca	100	85	85	85	
S Dufault	1500	18	18	18	
SC Pow 6p 90		$122½	122½	122½	— 1½
Spartan	9300	160	150	155	— 5
Spart wts	1000	35	35	35	
Tache	14000	24	23	24	+ 2
Tazin	13500	15	14	14	— ¼
Tib Expl	1000	5	5	5	+ ½
Titan	3010	12	12	12	
Tr C Corp	2165	8	7¾	7¾	— ⅛
U Prin	28100	115	100	110	+ 12
U Town El	210	$15¼	15½	15¼	
Vand Hout	100	300	300	300	
Vanguard	7000	9½	9½	9½	— ½
Waite A	1000	825	825	825	— 5
Weston	6000	5	5	5	
Westville	2000	7½	7	7½	— ½

SECTION NON-OFFICIELLE

Alta Tnk A	100	$36½	36½	36½	
Burns	200	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Séance du 25 janvier 1962

Remarques : Les chiffres sont exprimés en cents à moins d'indications contraires. Le chiffre indiqué dans la dernière colonne représente le changement net, c'est-à-dire la différence entre la cote de fermeture d'hier et la dernière vente régulière enregistrée durant la ou les séances précédentes.

s pour lots incomplets
r ex-droits
d ex-dividende
w ex-warrants
h nouveau haut
L nouveau bas

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang
HUILES					
Acme G.	1000	11	11	11	— ½
AP Cons	500	42½	42½	42½	— 2
All Rox	250	400	400	400	
Alminex	2860	240	230	235	— 6
Am Led.	3800	6½	6½	6½	
Asamera	600	106	106	106	+ 6
Bail. S A	4350	930	915	920	+10
Bail. S p	300	$22¼	22¾	22¾	+ ⅛
Bail 5¾ p	740	$25⅞	25⅜	25⅜	+ ⅛
Banff	600	132	131	132	
Bata	2000	6½	6½	6½	+ ½
Britalta	100	295	295	295	— 5
Cal Ed	2360	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Calvert	3100	35	34	35	
Camerina	3500	230	220	230	+15
C O Lds	2000	92	92	92	— 4
CS Pete	4100	385	375	380	+ 5
C Chiefin	1600	92	91	91	— 4
C Delhi	9615	480	460	465	—15
C Delhi w	100	150	150	150	—10
Cdn Dev	2100	400	370	370	—20
C Ex G.	9233	164	162	163	— 1
C High C	750	25	25	25	+ 1
C Willist	8100	49	49	49	— 7
Cent D.	4650	735	730	730	— 5
Chart O	1200	126	122	122	— 3
C Dragon	8600	12	11	11½	
C Mic M.	1565	395	390	395	— 5
C West P	1800	208	205	205	— 3
Dev-Pal	11800	55	53	54	
Dome P.	4300	$14⅞	14¼	14½	+ ⅜
Dynamic	8100	66	63	63	— 4
Fargo	6700	380	360	370	+ 5
Gr Plains	3025	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Home A	6087	$15	14½	14⅞	+ ⅜
Home B	1488	$13⅞	13½	13⅝	+ ⅛
H B O G	599	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
Jump P.	1000	19	19	19	+ 1
LI Pete	1000	6	6	6	+ ½
Long P.	3500	39	37½	38½	+ 1½
NC Oilsn	520	210	210	210	
NCO pr	425	$25	25	25	
Okalta	4800	13	12½	13	
Pac Pete	5315	$16	15⅞	16	+ ⅜
Pac P. w	200	950	950	950	
Pamoil	23925	43	42	42	
Permo	1060	36	36	36	— 3
Per. Oil	500	150	150	150	+ 5
Phillips	4400	34	32	34	+ 1
Place	11900	51	49	51	
Ponder	8000	80	79	80	
Provo G.	5300	210	205	205	— 5
Quonto	2500	19	17½	19	
Ranger	1000	160	160	160	— 4
Sarcee	3900	109	103	104	— 6
Sec. Free	1800	495	485	495	+ 5
South U	36500	21½	20	21	— ½
Spooner	1000	14	14	14	
Stanwell	2800	30	30	30	— 1
Tidal	3100	78	75	75	— 3
Tr. Can	1200	57	57	57	— 1
Triad Oil	2225	183	178	179	+ 3
Un Oils	3100	186	180	180	— 4
Wayne	297310	51	43	45	— 5
Wespac	7000	13	13	13	+ 1
Wsburne	4600	66	65	65	— 3
Wstates	299	480	450	450	— 5
W Décal	1529	107	102	107	— 3
Windfall	5857	18	16	16	
CURB					
SW Pete	100	155	155	155	
MINES					
Abacus	6000	19	16	16	— 3½
Acad Ur.	10000	12	11	12	— 1
Advocate	600	570	565	570	+15
Agnico	5700	85	80	80	
Alba Expl	500	4½	4½	4½	
Amal R.	12000	18	14	18	+ 2
Anacon	1000	48	48	48	
Anglo H.	200	970	960	970	+18
Ansil	10798	13	12	12	
Arcad wts	200	4	3	3	— 1
Area	5000	110	101	101	—11
Arjon	2000	11	11	11	+ 1
A Arc.	136920	76	65	73	— 4
A A. Bw	9500	24½	23	24	+ 1½
Atl C Cop	1100	105	103	103	
Atlin-Ruf	8500	9½	8½	8½	+ ½
Aumacho	1200	9½	9½	9½	+ ½
Aumaq	2500	6½	6½	6½	
Barnat	1550	153	152	152	
Bary E.	1100	27	26	27	+ 1
Base M.	5000	8½	8	8½	+ ½
Baska	1400	12	12	12	
B-Duq	1500	18	17	17	— 2
Belcher	1500	49	49	49	+ 1
Bethlm	6500	165	161	165	+ 5
Bevcon	233050	14	11	12	
Bibis	4500	9	8½	9	
Bidcop	96000	13	12	13	+ 2
Black B.	48000	21½	19	20	
Bouzan	3000	51	50	50	— 1
Bordulac	9500	6½	5½	6½	+ 1
Brunswk	1100	445	440	440	
Buff Ank	1945	295	285	290	— 9
Cabol	450	385	380	380	
Cadamet	3000	11	10	10	
Camp Ch.	2160	660	645	650	
Camp RL	110	$15	15	15	— 1½
C Tung	2820	220	210	215	+10
C Astoria	4358	9	8	8	— 1
C Dyno	12325	145	136	140	— 2
C Malart	4225	36	36	36	
C INnca	10392	11½	10	10	— ½
Can-Er.	14500	25	24	24	— ½
Cariboo	1400	130	125	130	+ 5
Cassiar	1290	$12	11⅞	12	
Cent P.	8550	175	171	173	— 2
Cent P.	1000	9	9	9	
Chester	41194	34	30	34	+ 6
Ch.-Kay	23500	18	17	17	— 1
Chib M	14157	50	48	50	+ 1
Chimo	130300	78	70	74	+ 1
Coch W.	5000	470	465	470	— 5
Coin L.	3500	37	36	37	+ 1
Comb M.	2100	27	25	25	
Coniagas	5100	84	80	80	— 5
Con-Key	4500	21	19	19½	— ½
C Beta G	5500	6½	6	6	
C Calli.	5000	14½	14	14	— ½
C Discov	1075	165	162	165	+ 5
C. Gillies	500	7	7	7	+ ½
C Halli	20300	43	41	41½	+ ½
C Marben	3000	55	53	54	
C Marcus	3000	110	110	110	
C Mogul	3720	119	115	118	+ 1
C Mor.	11500	59	57	59	
C Mosher	500	205	205	250	—10
C. Negus	2500	12½	12	12	— ½
C Norlhld	3000	28	28	28	
C San.	1500	6	6	6	
Conwest	1225	685	650	650	—35
Cop-Man	4250	10½	9½	9½	— ½
Coprand	14543	121	119	120	+ 2
Coulee	23110	69	63	63	— 4
Cowich	4900	66	66	60	+ 3
Craigmt	475	$18	18	18	+ ¼
Crolnor	2000	7	7	7	
Crowpat	1000	7½	7½	7½	
Daering	1000	13	13	13	— 2
D'Arag.	10700	24	22	24	+ 1½
De Cour	3000	7	7	7	— ½
Deer H.	3300	24½	24	24	— ½
D'Eldona	15833	15	14	14	
Denison	3014	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Dicknsn	1250	385	385	385	— 5
Dome	656	$26½	26¼	26½	— ½
Donalda	4600	9½	9	9½	+ ½
Duvan	3000	12½	11	12	+ ½
East Mal	z50	228	228	228	
East Sull	400	183	183	183	+ 3
Elder	1700	160	156	160	
Eldrich	4000	12½	12	12½	+ ½
El Sol	4500	7	6	6	— 1
Eureka	3000	18	18	18	— ½
Falcon	1355	$64⅜	63¾	64⅛	+ ½
Faraday	300	168	168	168	— 2
F West T	7300	13	13	13	— 1
Fatima	5000	28	27½	27½	+ ½
Francoeur	5000	9	7½	9	
Frobi.	52145	16	14½	16	+ 2
G. Mines	810	$26½	26½	26½	+ ¼
Giant Yk	430	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Glacier	4006	15	14½	15	+ 1
Goldale	5500	30	30	30	+ 1
GP Min.	5500	17	17	17	
Goldray	667	23½	22½	22½	— ½
Granby	z25	$18	18	18	
Grandroy	4750	18½	18	18	— 1
Gulf L.	12000	9½	9	9	— ½
Gunnar	2389	860	845	850	+ 5
Gwillim	11500	6	5½	5½	
Har-Min	4500	10	10	10	
Hastings	1400	117	115	115	— 2
H of L.	10400	21	20	20	— 1
Headway	43500	60	53	55	— 3
Heath	26500	10½	9½	10	
H.-Bell	2400	249	237	249	+ 9
Hollinger	z90	$25	25	25	
Hud. Bay	535	$56	55⅜	55¾	— ¼
Hu-Pam	5000	14½	14	14½	+ 1
Hydra Ex	610	41	41	41	
Inspirain	4600	83	81	83	— 2
Int Moly	10500	5½	5½	5½	
Irish Cop	3500	114	110	114	+ 4
Iron Bay	1700	238	215	231	+ 1
Iso	25500	145	133	136	— 2
J Waite	1000	23	21	21	— 2
Jacobus	13000	80	76	76	— 4
Jaye Expl	2000	15	15	15	
Jellicoe	1000	6	6	6	+ ½
Joliet	47200	34	31½	32	+ 1
Jonsmith	8000	16	15	16	+ ½
Kerr Add	1690	975	965	975	
Lab Min	1837	$26¾	26½	26¾	— ¼
L Duf.	12225	695	670	680	—10
L Osu	4000	23	21½	21½	— ½
Lamaque	100	370	370	370	+ 5
Langis	5600	50	48	48	
L Am	105730	74	69	72	+ 4
Leitch	1700	160	159	159	— 1
Lencourt	52500	14	12½	12½	— ½
Lexindin	5000	4	4	4	
Lorado	10500	224	219	219	— 3
Lorado w	5950	134	130	133	+ 1
Lyndhst	2500	15	14	14	— ½
Lynx	2000	6½	6½	6½	
Macassa	1150	350	335	350	+25
Macdon	1000	29	29	29	
Macfie	4000	4½	4	4⅛	+ ½
MacLeod	500	105	105	105	— 5
Madsen	2750	230	226	226	
Magnet	1000	4½	4½	4½	— ½
Man Bar	1000	23	23	23	— 1
Maralgo	10000	9½	9½	9½	
Marbor	2500	17	16	16	+ 1
Marcon	1000	8½	8½	8½	— ½
Maritime	3700	85	81	84	+ 3
Martin	18500	46½	44½	45	
Matachi	500	10	10	10	
Mattgmi	550	$10¼	10⅛	10⅛	+ ⅛
Maybrun	1000	8½	8½	8½	+ ½
McIntyre	225	$46¾	46⅝	46⅝	— ⅛
McKen	2500	17	16½	16½	— ½
McWat	18200	59	55	55	— 4
Mentor	6200	52	51	52	— 1
Merrill	8850	83	79	81	+ 3
Meta Ur.	1100	10½	10½	10½	
Min Corp	135	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Mt Wr.	20450	142	133	140	+ 8
Multi-M	510	26	26	26	
Mur. M	21400	113	112	112	— 3
Nama Cr	2200	11	11	11	— 1
Nat Expl	1500	7½	7	7	— ½
Nealon	3500	6	6	6	
N. Alger	3500	5	4	5	+ ½
N. Ath	8000	31	28	29	+ 1
N. Bid	26200	11	10	10½	
New Cal	1200	25	25	25	+ 1
N Gold.	1716	4½	4½	4½	+ ½
N. Hosco	8200	92	85	86	+ 1
N. Jason	633	7	7	7	
Newflund	6500	19	18	18½	+ ½
N Man	2500	34	34	34	
N Myl.	4500	39	38	38	— 1
N Senat.	4000	10	10	10	+ ½
Nick. MS	9415	60	56	56	— 4
Nisto	2000	5½	4½	4½	— ½
Nor Acme	5500	22	20	21	
Norbeau	700	36	36	36	
Norlartic	500	13	13	13	
Normetal	240	295	280	295	
Normax	18700	17	16	17	
N Gold.	1025	72	72	72	+ 1
North	118904	625	840	840	—85
N Goldcrt	2832	23	23	23	
N Rank	3700	45	44	45	+ 1
Norsp A w	700	46	42	42	—13
North C.	9700	245	240	245	
Norvalle	1000	10	10	10	
O'Brien	2500	63	63	63	
Oka Rare	2000	10	9	9	— 1
O'Leary	1000	14	14	14	— ½
Opemiska	1443	635	625	625	— 5
Orchan	3600	235	228	229	— 1
Ormsby	2000	27	27	27	+ 2
Osisko	117220	90	83	86	+ 4
Paramaq	3000	9½	8½	9½	+ 1
Pato	650	290	285	290	
Paymast	1000	14	14	14	
Peerless	8000	44	42½	43	— 2
Perron	2500	13	13	13	
Pick Crow	500	63	63	63	— 1
Pitch-Ore	5500	7½	7	7	— ½
Placer	410	$27½	27¼	27½	
Preston	792	560	550	560	+ 10
Pros Air	4100	87	85	85	
Purdex	5000	6	5½	5½	
Q. Ascot	4000	10	10	10	— ½
Q. Chib	20900	27	25	25	— 1
Q. Lab	8500	6½	6	6½	+ ½
Q Mattg.	750	26	26	26	— ½
Q Metal	3000	95	93	93	— 2
Quemont	255	950	940	950	
Radiore	3100	59	57	59	+ 1
Raglan N	6300	46	45	44	— 1
Ravrock	3050	101	101	101	+ 1
Realm	28700	15½	14	15	— 1
Reeves	500	155	155	155	— 6
Rio Algom	1458	965	950	950	
Rix Atha	12200	44	42	42	— 1
Roche	1050	9	9	9	
Rockwin	6500	18	17	17	— 1
Ryanor	5000	11	10	10	— ½
San. Ant	2900	183	176	183	+ 1
Satellite	6000	27	25	25	+ 1½
Sheep Cr	1550	136	136	136	+ 1
Sherritt	4631	450	440	445	
Silvmaq	2000	29	28	28	+ 1
Sil Miller	1000	41	41	41	
Sil Stand	3000	28	27	28	+ 2
Siscoe	7700	175	168	168	— 7
Stanrck	3680	225	196	197	—13
Starratt	25000	8	7	7½	
Steep R	7135	785	770	775	—10
Sturgeon	500	21	21	21	
Sullivan	100	180	180	180	+ 5
Sunburst	5000	18	16½	17	— 1
Sylvanite	1800	34	33	33	
Taurcan	2600	42	42½	43	
Teck-H	1410	155	153	154	— 3
Temag	700	105	105	105	+ 1
Thom L	2700	137	130	137	+ 4
Tombill	1000	77	70	70	— 7
Torbrit	1000	32	32	32	— 2
Tormont	69529	56	50	54	
Trans Res	1000	12	12	12	+ ½
Tribag	9200	55	51	54	+ 2
Trin Chib	1000	17	17	17	
Ulti-Shaw	3000	7½	7½	7½	— ½
U Asbestos	1040	545	535	535	—15
Un Keno	2000	875	865	875	
Upp Can	2500	181	175	180	+ 4
Vandoo	1100	6½	6½	6½	
Vauze	2750	165	156	165	+10
Ventures	2284	$64½	62⅞	64½	+ ¾
Violam	2750	85	85	85	+ 3
Waite Am	1535	840	815	835	+ 5
Weedon	8000	5	4½	5	+ 1
Werner	38500	16	14	14	— 1½
W Malar	5000	3½	3½	3½	— ½
Willroy	12600	172	168	170	+ 2
Wiltsey	31850	23½	22	23	+ ½
Winch	2000	7	7	7	
Wr Harg	500	100	100	100	
Yale Lead	2000	10½	10½	10½	
Yk Bear	2800	102	100	102	+ 1
Young HG	2500	30	29½	29½	+ 1½
Zenmac	39600	25	23	23	— 2
Zulapa	100	28	28	28	
CURB					
Bulolo	126	810	810	810	— 5

Ventes totales: 3,618,000 actions.

Un bon débouché pour le lin

WINNIPEG, (PC). — Le lin a marqué une forte hausse hier à la faveur de la nouvelle annonçant la vente de quantités appréciables de cette denrée au Royaume-Uni, à l'Espagne et au Japon.

L'orge a également fait bonne contenance de même que le seigle.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE —

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	95¼	94⅜	94⅜	94¼
Juil.	93¾	92⅝	93⅜a	92⅜b
Oct.	88¾	87⅝	88½	87⅛

ORGE —

Mai	135¾	134⅜	134⅞	134⅜
Juil.	131⅜	130	131a	130a
Oct.	126½	125¼	125⅝	124¾b

LIN —

Mai	357	353½	357	352½b
Juil.	350½	347	350-350½	345
Oct.	339½	338	338⅜-339	336¾-337

SEIGLE —

Mai	138⅜	137⅜a	138½	137
Juil.	132¾	131⅜	132¾b	131b
Oct	128¾	127¼	128¼	126½

GRAINS COMPTANT

AVOINE — 2 c.w. 92⅜; ex. 3 c.w. 89¼; 3 c.w., 89⅜; ex. 1 four., 89⅜, 1 four., 88⅜; 2 four., 85⅜; 3 four., 82⅜; fourrage mixte, 54

ORGE — 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.37⅞; 1 et 2 c.w. 2-rangs, 1.27⅞; 1 four., 1.27⅞; 2 four., 1.26⅝; 3 four., 1.23⅜.

SEIGLE — 1 et 2 c.w., 1.34; 3 c.w., 1.29; 4 c.w., 1.21½; ergoté, 1.18½; sur les rails, 1.33¾.

LIN — 1 c.w. 3.55½; 2 c.w., 3.50½; 3 c.w., 3.20½; sur les rails, 3.49.

Voici les prix du blé de deuxième classe pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial :

1 northern, 1.90; No 2, 1.89; No 3, 1.88; No 4, 1.83; No 5, 1.79; No 6, 1.78; durum No 1, 3.49; No 2, 3.48; No 3, 3.46. Prix selon l'accord et prix domestiques : northern No 1, 1.90; No 2, 1.89; No 3, 1.88; No 4, 1.53; No 5, 1.79; No 6, 1.78; No 3, 3.46

WINNIPEG, (PC). — Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales; les ventes aux terminals sujettes à confirmation :

AVOINE — 2 c.w., 0.94¼; 3 ex. c.w., 0.91¼; 3 c.w., 0.91; 1 ex. four., 0.91; 1 four., 0.90¼; 2 four., 0.87¼; 3 ex. four., 0.84¼; fourrage mixte, 0.54; grain mixte, 0.79¼.

ORGE — 1 et 2 c.w. 6-rangs, 1.47; 1 et 2 c.w. 2-rangs, 1.45; 3 c.w. 6-rangs, 1.45; 3 c.w., 2-rangs, 1.39; 1 four., 1.30¾; 2 four., 1.30⅝; 3 four., 1.27¼; 3 grain mixte, 1.22¼.

Commerce des fruits et légumes

Montréal (PC) Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh belles, $1.50; dans les entrepôts réfrigérés, $2.00 à $2.25; à cuire, $1.25; Cortland, $2.00 le boisseau. **Betteraves :** $0.85 à $1.00 le sac de 50 livres. **Carottes :** no 1, $1.100 à $1.10 les 50 livres; $2.00 à $2.50 les cellos de 50 livres.

Choux : $1.25 à $1.50 les 50 livres; choux rouges, $1.75 à $2.00 le cageot. **Navets :** no 1, $1.00 à $1.25; no 2, $2.85 à $0.90 les 50 livres. **Oignons :** no 1 petits, $2.25; no 1, minimum un pouce et trois quarts, $3.25; rouges ou jaunes et gros, $4.00 les 50 livres.

Panais : $1.75 à $2.00 le boisseau ou les 12 cellos de 24 onces. **Pommes de terre :** $1.00 à $1.10 les 75 livres. **Poireaux :** $0.75 à $0.90; moyens, $0.50 la douzaine.

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a avancé hier de 0.1 point à 65.2 à la Bourse de Londres.

Matières premières

NEW YORK (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché newyorkais à moins d'indication contraire.

SUCRE, domestique, contrat No 7 de mars 0.0640

SUCRE, brut, marché courant 0.0645

SUCRE, mondial No 8, contrat de mai 0.0215

SUCRE, mondial, brut, marché courant 0.0215

CAFE, "Santos" No 4, marché courant 0.3425

CAFE, "B" contrat de juillet ——

CAOUTCHOUC, Standard contrat de mai 0.2845

CAOUTCHOUC, brut, feuilles fumées à nervures, marché courant No 1 0.28

CACAO, contrat de mars 0.2131

CACAO "Accra" marché courant 0.22½

FARINE, en sac de coton de 100 lbs "Family Patents" à Minneapolis 7.50

COTON, contrat de mars, la balle 34.98

COTON, "middling" marché courant 35.55

HUILE tirée de la graine de coton blanchie, contrat de mars 0.1466

HUILE, tirée du soya brut, au wagon citerne à la livre, prix demandé 0.1175

PEAUX brutes, la livre, contrat d'avril 0.1846

PEAUX, légères de vaches, marché courant 0.2250

CUIVRE, contrat de mars 0.3033-0.3034

PLOMB, contrat de janvier 0.0905

ZINC, contrat de janvier 0.11

SOIE, marché courant 5.08

LAINE, contrat de mars 1.236

LAINE, certifiée, marché courant 1.25

LAINE, "Tops" contrat de mars 1.625

LAINE, "Tops" certifiée, marché courant 1.64

BLE, Northern No 1, dark du printemps C.I.F., à New York 2.84⅝

MAIS No 2, jaune C.I.F., à New York 1.38⅞

AVOINE No 2, blanche, C.I.F., à New York 0.89⅝

SEIGLE, No 2, américain F.A.B. New York en charges de wagons 1.78¼

Marché à terme du métal argent

MONTREAL (PC) — Voici les cours du marché à terme du métal argent à la Bourse de Montréal :

	Off.	Dem.
Janvier	1.0650	1.1050
Mars	1.0675	1.1100
Mai	1.0675	1.0900
Juillet	1.0800	1.1125
Septembre	1.0800	1.1150
Novembre	1.0850	1.1200

Il y a eu une transaction sur ce marché au cours de la séance d'hier.

ORGE No 2, fourragère domestique, C.I.F. N. Y., prix nominal 1.37

SOYA No 1, jaune, à Toledo, Ohio 2.38½-2.39½

SAINDOUX, "midwest" prix nominal 0.0915

Prix domestiques pour les métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Lots formant une tonne : — Etain, $137.25; plomb, $11.75; zinc prime western, $13.00; de haute qualité, $13.60; de qualité spéciale, $14.00; antimoine de qualité supérieure, 99.5 pour cent, $28.50; cuivre en lingots, $32.50.

Lots formant cinq tonnes : — Etain, $134.25; antimoine, de qualité supérieure (99.5 pour cent) $27.75.

Lots d'un wagon : — Plomb, $10.25; zinc prime western, $11.50; zinc de haute qualité, $12.10; de qualité spéciale, $12.50; aluminium en lingots (99.5 pour cent) $24.25; cuivre, $30.00.

DEUX nouvelles CHEVY II

On compte maintenant onze modèles de Chevy II... la nouvelle vague Chevrolet!



Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voici les deux nouvelles vedettes du Monde de merveilles Chevrolet. Vous reconnaîtrez au premier coup d'oeil les lignes sobres et harmonieuses du coupé sport, de la décapotable et du station-wagon Nova. Vous constaterez, à l'intérieur comme à l'extérieur, la perfection qui caractérise la Chevy II . . . Vous y retrouverez le même moteur économique 4 cylindres ou le même fougueux 6-cylindres . . . Dans l'intérieur spacieux, vous goûterez le même confort reposant qui émerveille les propriétaires de grosses voitures eux-mêmes. Nul doute que vous trouverez dans ce choix de onze modèles Chevy II la voiture qui vous Chevrolet.

Autre preuve de la qualité de cette nouvelle Chevrolet: la Chevy II a remporté le prix d'Excellence technique sur toutes ses concurrentes. Cette récompense est accordée chaque année par les rédacteurs de la revue "Car Life" à la voiture la plus remarquable au point de vue technique. La Chevy II a triomphé cette année en raison des nombreuses innovations mécaniques qu'elle comporte. Les rédacteurs de Car Life ont résumé ainsi la supériorité de la Chevy II: "entretien et réparations faciles . . . longue durée et robustesse . . . intérieur spacieux comme celui d'une grosse voiture . . . En somme, une conception technique excellente". Vous en aurez d'autres preuves en passant chez votre concessionnaire Chevrolet.

Ne manquez pas "Music-Hall", à la télévision, le dimanche soir à 8 h. 30, au réseau français de Radio-Canada. H-176285

Vendeurs autorisés "CHEVROLET" à Québec

LAPORTE AUTOMOBILES LTÉE
250 est Boulevard Charest – Québec – Tél.: 529-4561

ALBERT BARRÉ AUTOMOBILES LTÉE
1095 de la Canardière – Québec – Tél.: 529-3331

Parlant du désarmement, un député PSD a déclaré :

"M. Harkness entrave les efforts du ministre Green"

Un débat général sur l'aide de l'U.N. aux conservateurs

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. Douglas Harkness, s'est fait accuser hier d'entraver les efforts du ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, relativement au désarmement.

Cette accusation a été portée par le député PSD de Burnaby-Coquitlam, M. Erhart Regier.

"Non-sens complet", a rétorqué M. Harkness.

M. Regier a de plus affirmé qu'il y a actuellement des armes nucléaires sur le sol canadien et a refusé d'accepter les dénégations que lui a opposées M. Harkness.

D'autres allusions ont été faites au manque d'unité au sein du cabinet alors que se continuait, pour la quatrième journée, le débat sur le discours du Trône qu'un député a désigné de guerre électorale des nerfs.

M. Lionel Chevrier, député libéral de Montréal-Laurier, a affirmé que le gouvernement conservateur est le plus incompétent que le Canada ait connu depuis le début de la confédération. Il a ajouté qu'il est impossible d'avoir confiance dans un gouvernement composé de ministres qui manquent de confiance les uns dans les autres.

Le ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a rétorqué que si le gouvernement a pu réaliser autant de choses, c'est grâce à un travail d'équipe: "Il y a une équipe dans le cabinet, a-t-il dit, une équipe qui travaille parfaitement de concert, une équipe qui est fière de travailler sous le premier ministre actuel." Il a lui-même accusé les libéraux de s'emporter à outrance parce qu'ils désespèrent de leur propre cause.

HARKNESS VS GREEN

M. Regier, qui a occupé la fonction d'observateur parlementaire à la dernière session de l'Assemblée générale de l'ONU, a déclaré qu'il admire les efforts formidables de M. Green pour le bien à l'ONU. En dépit de cela, a-t-il dit, le prestige du Canada baisse rapidement et de façon incontestable.

Non-sens, d'interjeter le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Churchill.

M. Regier a continué qu'il ne saurait en être autrement alors que M. Diefenbaker refuse d'appuyer les vues de M. Green et que M. Harkness sort de son domaine pour lui mettre les bâtons dans les roues.

Il a déclaré que M. Harkness a fait appel aux militaires canadiens pour l'appuyer dans sa bataille au sein du gouvernement.

M. Harkness a répondu que cette déclaration ne reposait sur aucun fondement.

M. Regier a affirmé que le gouvernement a adopté comme ligne de conduite de remettre après les élections la divulgation de sa décision relative à l'acquisition des armes nucléaires.

ARMES NUCLEAIRES

Nous avons déjà des armes nucléaires au Canada, a-t-il dit, mais le gouvernement n'a pas la hardiesse de le dire à la population.

C'est en vain que M. Harkness a exigé que M. Regier soit forcé de retirer sa déclaration, étant donné qu'elle avait été 'catégoriquement démentie' par lui-même et par le premier ministre.

M. Regier a tout simplement rétorqué qu'il n'est pas obligé d'accepter la déclaration du ministre.

"Il est même possible que le ministre ne le sache pas," a-t-il ajouté.

Il a précisé que s'il n'y a pas d'ogives nucléaires au Canada, cela prouverait l'irresponsabilité totale du gouvernement puisque celui-ci n'a même pas commandé d'ogives classiques pour les missiles canadiens.

UNION NATIONALE

M. J.-P. Deschâtelets, libéral de Montréal-Maisonneuve-Rosemont, a ouvert le débat général en affirmant que la plupart des députés conservateurs du Québec ont été élus avec l'appui complet du parti de l'Union Nationale, ajoutant que le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, devrait être le premier à l'admettre.

M. Deschâtelets n'a pas élaboré, mais c'était une allusion évidente à la lettre émanée du bureau de M. Dorion en 1958 et qui a fait un certain bruit tout dernièrement.

M. Deschâtelets a encore affirmé hier que M. Roland English, conservateur de Gaspé et secrétaire parlementaire du ministre des Pêcheries, M. MacLean, avait écrit à feu le premier ministre Duplessis après l'élection fédérale de 1958 pour le remercier du travail accompli par la police des liqueurs du Québec.

M. English a immédiatement exigé que le député libéral produise la lettre. "J'ai toujours été un bon ami de M. Duplessis, a-t-il dit, et je n'en suis pas honteux".

M. Deschâtelets a repris qu'il était prêt à lire la lettre mais qu'il ne voulait pas prendre le temps limité qui lui était alloué pour son discours. Et c'est justement sur cette espèce de "suspense" que M. Deschâtelets a été obligé de se rasseoir, ses 30 minutes étant écoulées.

DEFIS MUTUELS

Les défis mutuels ont bientôt fait leur apparition dans le débat.

M. Chevrier a déclaré que M. Fulton avait accusé le chef libéral, M. L. Pearson de dire une chose dans le Québec et une autre dans les autres parties du pays, le mettant au défi de prouver ce qu'il avait avancé.

Le ministre de la Justice a rétorqué que M. Pearson avait affirmé au Québec qu'un gouvernement libéral mettrait fin aux programmes du partage des impôts entre Ottawa et les provinces, exigeant ensuite qu'on lui montre où M. Pearson avait dit la même chose, s'il l'avait fait ailleurs.

M. Pearson exige à son tour que M. Fulton lui donne le moment et l'endroit du discours prononcé au Québec. M. Fulton lui répond qu'il n'a pas le texte du discours de par devers lui mais que ce discours a été largement cité.

Aux applaudissements des libéraux, M. Pearson affirme alors qu'il a prononcé ce discours dans la ville de Québec et qu'il a déclaré exactement la même chose à Winnipeg une semaine plus tôt.

L'affaire s'est terminée sur la réflexion de M. Fulton: "Et bien, il nous faudra envoyer chercher le dossier."

Macmillan est invité à se rendre au Canada

Londres (Reuter)- M. Macmillan a été invité à faire une rapide visite au Canada lorsqu'il se rendra le 26 avril à New York pour prendre la parole devant l'Association des éditeurs de journaux américains.

L'invitation de M. Diefenbaker a été reçue hier soir à l'Amirauté et M. Macmillan est en train de l'étudier.

Le premier ministre du Canada demande à M. Macmillan de se rendre à Ottawa avant ou après sa visite à New York.

On croit savoir que M. Macmillan acceptera cette invitation et qu'en outre il profitera de son séjour à New York pour aller à Washington discuter avec le président Kennedy.



M. Jean-Marie Roy, M. André Robitaille, M. Noël Mainguy, Mgr Maurice Roy, M. Paul Béland, et M. Marc Picard.

OUVERTURE D'UNE EXPOSITION D'OEUVRES D'ARCHITECTES DE NOTRE PROVINCE

L'Association des architectes du district de Québec a présenté hier soir une exposition des oeuvres architecturales exécutées ou projetées dans la Province de Québec. Le vernissage était sous la présidence de M. Marc Picard, sous-ministre des Travaux publics, et avait pour cadre la nouvelle annexe de l'Externat classique St-Jean-Eudes.

L'exposition qui groupe des oeuvres d'architectes de toute la Province avait été montée auparavant à Montréal puis exposée ici même à Québec avec le concours d'architectes québécois. Les élèves de la nouvelle école d'architecture de Québec, créée il y a deux ans, exposaient également leurs travaux.

Le sous-ministre adjoint des Travaux publics, M. Marc Picard en ouvrant cette exposition, s'est adressé en ces termes aux architectes: "Vous êtes les membres d'une des plus anciennes et des plus belles professions qui soient. Parce que notre propre architecture se résume à peu de choses, si l'on en croit le récent exposé développé à Trois-Rivières par l'architecte Paul Trépanier de Granby, mais nous savons aussi toutefois que l'Association professionnelle des architectes, sur le plan régional, comme sur le plan provincial, se préoccupe précisément de créer une architecture et un urbanisme typiquement québécois".

"Il importe pour l'architecte, continue M. Picard, de viser au fonctionnel, mais il convient également que celui-ci compte avec la tradition et la réalité géographique. Il n'y a pas de milieux que la ville et la région de Québec qui ne se prêtent mieux à cette façon d'agir."

M. Picard invite ensuite les architectes à participer activement à l'essor économique de la Province de Québec. "De même aujourd'hui vous contribuez à intensifier l'élan qui entraîne présentement notre population dans tous les domaines de l'activité humaine."

Le sous-ministre des Travaux publics remarque ensuite que les architectes ont cet avantage, tout en travaillant sur la matière, d'allier la beauté au côté pratique de l'oeuvre à réaliser.

"Je m'adresse aux artistes, mais davantage aux scientistes que sont aussi les architectes et je vous invite à ouvrer avec des matériaux québécois d'abord, dit M. Picard. Nos richesses matérielles foissonnent et même si nos matériaux ne sont pas aussi riches et aussi vivants que les importations des rives de la Méditerrannée, les produits québécois doivent tout de même se prêter à des agencements qui plaisent à l'oeil."

M. Picard déclare en terminant que l'architecte est le témoin vivant du passé et il est également l'histoire du présent. C'est à l'oeuvre de l'architecte d'aujourd'hui que nos descendants puiseront et il est légitime que les Québécois désirent en être fiers."

Mgr Maurice Roy, qui assistait au vernissage adressa à la demande de M. Picard, quelques paroles à l'assemblée nombreuse ainsi qu'aux architectes présents à cette exposition de grand style.

"Vous vous devez de garder le caractère propre à Québec, et si vous devez construire moderne, faites-le en harmonie avec le cadre ancien de la Vieille Capitale; et si dans le passé, ajouta Mgr Roy, nous avons perdu nombre d'oeuvres architecturales, c'est parce que nous n'avons pas été assez vigilants."

Pour ce qui est de l'architecture religieuse, le prélat demande ensuite aux architectes de faire oeuvre moderne, mais forte et belle, et de ne pas copier les églises qui se bâtissaient il y a cinquante ans.

"Certes il est plus difficile pour un architecte contemporain de créer une oeuvre valable; leurs prédécesseurs avaient pour eux la tradition, mais ils doivent quand même avoir recours à un autre grand art, la liturgie. Avant de construire, l'architecte ne doit pas seulement avoir une idée mais toutes les idées que renferme la liturgie. Seulement là, il pourra stimuler son esprit et faire oeuvre de beauté."

Le cardinal Léger à Montréal

IL NE FAUDRA PAS TOUT ATTENDRE DU CONCILE

MONTREAL (PC) A son arrivée du Vatican, hier à 3 heures du matin à l'heure de Rome, le cardinal Paul-Emile Léger, manifestement épuisé, a souligné qu'il ne faudra pas être surpris si le futur concile ne trouve pas de solutions faciles aux problèmes de la chrétienté et à la pratique des vertus.

Il a déclare que l'Eglise est prête à rencontrer tous les groupes dans la discussion mais qu'elle ne peut faire de concession sur les questions fondamentales.

Au sujet du futur concile, il a précisé que les commissions préparatoires n'ont pas encore abattu un dixième du travail et que, même si le pape a annoncé que le concile commencera cette année, il est actuellement impossible d'en prévoir la date exacte.

"Je tiens à souligner, dit-il, le travail qui se fait dans l'Eglise". Il a noté que les cardinaux n'improvisent pas à chacun de leur voyage dans la Ville Sainte, mais qu'ils doivent travailler dans leurs diocèses aux projets qu'on leur a remis.

"Nous travaillons sur les siècles futurs", a-t-il ajouté, après avoir montré le sérieux de ces rencontres qui ont lieu chaque mois.

Le beurre connaîtrait une baisse d'environ 14 cents

M. Pierre Côté, Président du Conseil National de l'industrie laitière, a déclaré que l'organisme qu'il dirige avait été fortement impressionné par les recommandations des Fermiers-Laitiers du Canada à l'effet que le prix du beurre soit immédiatement réduit de 14c la livre. Monsieur Côté a fait cette déclaration hier devant les Fermiers-laitiers du Canada, réunis en congrès à l'Hôtel Mt-Royal à Montréal. Il a affirmé de plus que les consommateurs avaient démontré d'une façon évidente, par leur réaction, en face des prix actuels du beurre, qu'ils n'hésiteraient pas à diminuer leurs achats de ce produit laitier important si le gouvernement fédéral ne prenait pas les moyens nécessaires pour ramener le prix de vente du beurre à un niveau plus réaliste, compte tenu de la concurrence des succédanés.

"Le problème des surplus de produits laitiers ne peut définitivement pas être la responsabilité des gouvernements provinciaux ou de l'industrie" a affirmé M. Côté. "C'est une politique fédérale qui a créé ce problème des surplus et c'est la responsabilité des autorités fédérales d'apporter les remèdes à cette situation critique".

Le président du Conseil National de l'industrie laitière du Canada n'a pas manqué de souligner la tendance dangereuse qu'il y a actuellement à substituer des succédanés à un fort volume de nos produits laitiers : 200 millions de livres de beurre gelées actuellement dans les entrepôts, en sont une preuve évidente.

M. Côté a tenu à souligner que les producteurs de lait au Canada reçoivent encore 56% du dollar que les consommateurs consacrent à l'achat des produits laitiers, alors que les producteurs de lait américains ne retiennent plus que 45% de ce dollar du consommateur.

Enfant ébouillanté

Un jeune Québécois a subi de graves brûlures sur le corps, hier soir. Jean-Marie Boulay, 4 ans, 416 rue Aqueduc, se serait renversé sur lui un chaudron d'eau bouillante. L'ambulance Germain Lépine Ltée l'a conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le Canada étudiera le projet de vendre des appareils de chauffage aux pays européens

Ottawa (PC) Le Canada enverra une délégation commerciale en Grande-Bretagne et en Europe continentale le mois prochain pour s'enquérir des possibilités d'y vendre des appareils canadiens pour le chauffage des maisons. Le ministère du Commerce a annoncé aujourd'hui que cette mission partira le 9 février. En Europe occidentale, elle ira en Hollande, en Allemagne de l'Ouest et en France.

Le ministère est d'avis que les appareils de toutes sortes mis au point au Canada à cause du climat du pays pourraient être utiles aux Européens qui habitent des régions du continent où l'automne et l'hiver sont froids et humides. La mission aura pour tâche de se rendre compte des besoins réels et de la concurrence que nos appareils trouveraient sur les lieux.

Deux Canadiens français font partie de la mission. Ce sont MM. J.-Lucien Lesage, président de la compagnie Giant Electric Manufacturing, de Montréal, et J.-Laurent Lemoine, vice-président de l'Association internationale des ouvriers de la tôlerie, aussi de Montréal.

Une motion de non-confiance libérale a été rejetée

Ottawa (PC)- Une motion de non-confiance libérale, accusant le gouvernement "d'avoir négligé d'adopter les mesures nécessaires pour parer aux véritables problèmes confrontant le pays", a été rejetée hier par 114 voix contre 42 aux Communes.

Le groupe PSD-NPD a fait bloc avec les libéraux sur cette motion, qui avait été présentée lundi dernier par le leader de l'opposition, M. L. B. Pearson, à titre de projet de modification à l'adresse en réponse au discours du trône.

Le vote sur la réponse elle-même ne sera vraisemblablement pas pris avant la semaine prochaine.

Les débats doivent être suspendus aujourd'hui afin de permettre à la Chambre de procéder à l'examen de crédits supplémentaires de l'ordre de $82,390,000 pour le présent exercice financier se terminant le 31 mars.

Erreur du pilote de l'avion de Hammarskjold ?

Salisbury, Rhodésie du Sud (UPI) Une erreur du pilote est probablement responsable de l'accident d'aviation dans lequel a péri le secrétaire général Dag Hammarskjold en septembre dernier. Le gérant de la compagnie a déclaré que le pilote ne connaissait pas l'aéroport de Ndola et que ce facteur joint à la fatigue de l'équipage était la cause première de l'accident. Il n'y a pas eu d'incendie dans l'appareil. Le chariot d'atterrissage était descendu et l'appareil filait à une faible vitesse au moment de sa chute.

le bridge contrat

PAR NOEL DUCHESNE, MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec 2.

3695 B-2144

Erreur de Maître

Si les experts mystifient parfois les spectateurs par leur habileté, il leur arrive aussi de les scandaliser en perdant une main que le premier des venus aurait pu réaliser sans difficulté. Comment expliquer ces erreurs? C'est que continuellement les experts tentent de dominer le hasard et s'efforcent de découvrir tout d'abord la lumière avant d'agir réellement. Et malheureusement en recherchant la lumière il arrive parfois que l'on s'égare.

La main suivante est le match opposant la France et le Liban lors du championnat d'Europe. En Nord-Sud se trouvent deux des plus brillants bridgeurs français, Ghestem et Bacherich, deux joueurs ayant déjà fait partie de l'équipe à détenir le championnat du monde:

Donneur: Sud
Personne vulnérable

NORD
♥ D V 7 6
♥ R 8 4
♦ 6 5
♣ A 8 7 3

OUEST
♠ A 5 2
♥ V 7
♦ V 10 9 4
♣ V 9 5 2

EST
♠ 9 8 4 3
♥ D 3 2
♦ R D 7 3 2
♣ 10

SUD
♠ R 10
♥ A 10 9 6 5
♦ A 8
♣ R D 6 4

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♥	passe	1-♠	passe
3-♣	passe	3-♦	passe
3-S-A	passe	4-♥ (1)	passe
passe	passe		

(1) Sous le système GB, le plus souvent un seul joueur dévoile réellement sa distribution. Ainsi toutes les enchères de Sud sont des enchères normales. Les deux premières enchères de Nord sont des "relais" et l'enchère 4-coeurs devient normale.

Entame: valet de carreau

Comme vous pouvez le juger, un jeune débutant réaliserait le contrat sans aucune difficulté en prenant le premier carreau de son as et en faisant suivre les deux hauts honneurs d'atout. Les pertes seraient limitées à un pique, un coeur et un carreau. Comment le grand expert français a-t-il pu chuter ce contrat ?

Le contrat étant de tout repos contre une distribution normale, l'expert songe à se protéger contre un partage possible 4-2 des atouts. Même contre cette division il est encore possible de ne perdre qu'un atout s'il est possible d'établir quel adversaire détient quatre atouts. Cherchant la lumière, Ghestem prend le premier carreau de son as et revient avec le huit. Peut-être que les adversaires s'attaqueront eux-mêmes à l'atout?

Le huit de carreau est couvert par le neuf et Est prenant de la dame change aussitôt au dix de trèfle. Le déclarant se dit que si le dix de trèfle était un singleton, l'adversaire à pouvoir détenir quatre atouts était plutôt Est. Le déclarant ayant pris de la dame de trèfle jouait un coeur vers le roi et sur le retour du quatre tentait une impasse. Ainsi Ouest obtenait la main de son valet d'atout et un retour à trèfle accordait la coupe recherchée par son partenaire. L'as de pique donnait le coup de grâce !

Où le jugement de l'expert a-t-il fait défaut? Tout simplement en considérant que si Est avait possédé quatre atouts D-V-3-2, celui-ci en bon joueur qu'il était n'aurait pas recherché une coupe !



Tout repas est meilleur avec du
CLARET
Chateau-Gai

D'un repas ordinaire il fait un repas fin. Car les vins Chateau-Gai sont fabriqués selon la grande tradition européenne et ce sont les seuls vins canadiens à s'être mérité des médailles d'honneur à Paris même. Pourtant, ils ne coûtent pas plus cher que les vins canadiens ordinaires! Servez souvent les délicieux vins Chateau-Gai.



LES VINS CANADIENS DE GRANDE CLASSE



Participez en grand nombre au concours "la garde-robe des Duchesses"

AUCUN ACHAT A FAIRE! Demandez tout simplement votre billet de participation dans tous nos rayons du magasin. Remplissez-les et déposez-les dans les boîtes spéciales à cet effet.

Vous avez jusqu'au 2 mars pour participer. Le nom de la gagnante sera dévoilé au cours d'une émission de télévision le 5 mars prochain. Bonne chance à toutes !

Cette garde-robe est créée par la Maison Dupont, fabricant du nylon et de la fibre acrylique Orlon.

Le Syndicat de Québec

BIENTÔT ce sera notre grande



de la COUTURE

Surveillez nos annonces

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans notre journal assure le succès de votre entreprise

81e ANNEE — No 25 QUEBEC, VENDREDI 26 JANVIER 1962 ★★★ PAGE TREIZE



L'élection des membres du bureau de direction des Assureurs-Vie de Québec a eu lieu hier soir. Les membres désignés sont: M. M. Lehoux, CLU, président honoraire; M. L. Morency, président; MM. F. Moreau, CLU, A. Parent, CLU, J.-C. Fournier, CLU, vice-présidents; M. C. Auger, secrétaire-trésorier; MM. G. Bouchard, C.-E. Castonguay, CLU, H. Côté, CLU, J.-P. Drolet, CLU, L. Hudon, H. Kirouac, G. Lachance, H. Leblanc, J. Marcoux, CLU, C. O'Neill, J. Plamondon, B. Guay, F. Samson, CLU, directeurs. Lors de cette assemblée, le président sortant de charge, M. M. Lehoux, a fait son rapport pour l'année écoulée. Le secretaire-trésorier, M. L. Messier a aussi fait son rapport. De plus on a présenté à M. Messier un cadeau pour les douze années qu'il a passées à se dévouer pour l'Association. Sur la photo, on reconnait dans l'ordre habituel: M. E. Charest, président du Comité de nomination; M. L. Morency, nouveau président; M. Lehoux, CLU, président sortant de charge et M. P. Hamel, CLU, vice-président provincial.

SIGNATURE PROCHAINE DES CONTRATS DE PARCS-ÉCOLES

Par Benoit Massicotte

La cité de Québec est presque prête à signer les contrats des parcs-écoles St-Mathieu, Victoria et Stadacona, avec la Commission scolaire de Québec.

Le comité administratif a revisé, hier, ces contrats, et leur a apporté les dernières modifications.

Un seul est resté en suspens, soit celui du parc-école St-Mathieu, puisque les échevins veulent savoir du Contentieux municipal s'il est préférable de conclure un bail emphytéotique ou de faire une vente à la Commission scolaire.

Le projet de contrat prévoit la location, pour $1., par bail emphytéotique du terrain du parc St-Mathieu et de l'assiette de la rue Simard. Cette rue sera fermée à la circulation et sera remplacée par la rue que la cité est en train de terminer à mi-hauteur entre les côtes Salaberry et Sherbrooke.

Les ingénieurs envisagent d'installer des réservoirs sous le parc St-Mathieu, comme ils l'ont fait sur les Plaines d'Abraham et en face du Château Frontenac, par exemple, et ils veulent conserver à la cité la possession du terrain avec droit d'exécution de travaux de ce genre dans le parc. Ce parc servira de terrain de jeux à l'école supérieure.

Dans le cas du parc Victoria, les difficultés sont presque toutes aplanies. La cité cède 432,-000 pieds de terrain sur le parc, près de la St-Charles et la Commission scolaire donne en échange 717,000 pieds de terrain de l'autre côté de la rivière.

Le parc-école Stadacona, qui sera une école secondaire pour les jeunes filles du quartier, doit être érigé entre la rivière St-Charles, la rue Julien, la rue Dorchester et le prolongement du boul. Laurentien. La cité cèdera là aussi l'usage du terrain du parc.

Les avantages de ces parcs-écoles sont de coordonner l'utilisation des terrains des parc avec l'éducation à l'école tout en fournissant aux écoles le terrain de jeux dont elles ont besoin. On parle même d'embauchage de personnel enseignant durant 12 mois de l'année, qui, en dehors des mois d'école, dirigerait les terrains de jeux.

Ces contrats feront donc probablement leur apparition finale au comité administratif mardi pour venir au conseil jeudi, alors que la cité n'aura plus qu'à attendre que la Commission scolaire ait terminé ses démarches avant la signature des contrats.

Rapport de la C.E.C.Q.

Seize démissions dues à la maladie

Un rapport du directeur du ce rapport le témoignage que les personnel de la Commission des chefs de service se préoccupent Ecoles Catholiques de Québec, M. du rendement du personnel.
Roger Gagnon, établit que seize instituteurs et institutrices ont donné leur démission au cours des derniers quatre mois. La plupart de ces démissions sont motivées par la maladie. Certains des démissionnaires ont exprimé le désir de reprendre leur poste quand leur santé le permettra.

Durant la même période, on a dû faire vingt-deux engagements. Il a fallu d'abord combler les vacances créées par les démissions. On a dû aussi s'assurer le concours d'autres instituteurs, surtout pour l'enseignement de l'anglais et pour l'enseignement secondaire.

On a aussi donné lecture aux commissaires d'un rapport soulignant le manque d'assiduité et la mauvaise volonté de certains instituteurs. Me Bhérer a vu dans

On a souligné la question de réunir tous les directeurs et directrices comme aussi les principaux d'écoles pour leur rappeler l'importance de faire rapport.

C'est une question de justice pour les élèves et leurs parents, a-t-on noté. C'est aussi une question de justice pour la commission scolaire qui paient des salaires élevés et est en droit d'attendre un bon rendement. On a ajouté que c'est aussi une question de justice pour les professeurs eux-mêmes, puisque ces rapports mettent en lumière le mérite aussi bien que le démérite.

Initiative à l'école Jean-François Perrault

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec a décidé hier après-midi d'autoriser l'installation de distributeurs automatiques d'aliments à l'école secondaire Joseph-François-Perrault. Par suite d'une recommandation du président de la Commission, cette initiative deviendra pour le comité des élèves de l'école une source de fonds susceptibles d'encourager les activités étudiantes en accord avec le principal de l'école.

Me Wilbrod Bhérer, C.R., président de la Commission, a tenu à préciser toutefois que ces distributeurs automatiques éliminerait cigarettes et liqueurs douces. Les élèves y trouveront plutôt sandwiches, lait, fruits, légumes, spaghetti et même fèves au lard. Les élèves éloignés pourront de la sorte, s'ils le désirent, obtenir une excellente collation le midi sans sortir de l'école.

Une convention sera conclue à cette fin, en vertu de l'approbation des commissaires, entre la Commission des Ecoles Catholiques et une compagnie distributrice. Le service fonctionnera sur une base de commissions en faveur de la Commission des Ecoles catholiques.

Me Bhérer a souligné que les revenus éventuels, provenant des dépenses des élèves, pourraient profiter à ceux-ci comme un genre de ristournes qui encourageraient les initiatives de la collectivité. Et pour assurer le bénéfice du service à tout le groupe plutôt qu'à un certain nombre, Me Bhérer a suggéré que l'affectation de ces fonds supposera l'agrément du principal de l'école. Sa suggestion fut approuvée à l'unanimité. Un rapport devra toutefois être fait annuellement sur les revenus du service et leur utilisation.

Entente prochaine entre la ville et la Commission ?

Les ententes nécessaires entre la Ville et la Commission des Ecoles Catholiques de Québec pour la réalisation du projet d'école secondaire pour le quartier St-Roch semblent devoir être conclues bientôt. Le président, Me Wilbrod Bhérer, C.R., l'a signalé hier après-midi en réponse à des questions de ses collègues.

On sait que la future école sera construite dans le Parc Victoria sur un terrain que la Commission sollicite depuis longtemps de la ville. Les membres de la Commission estiment en effet que c'est le seul endroit qui puisse répondre adéquatement aux besoins. Me Bhérer a souligné qu'il semble que la ville sera d'ici très peu de temps en mesure de conclure les arrangements nécessaires pour que la Commission puisse disposer du terrain qu'elle convoite pour le site de la future école.

Faits Divers

Battu et volé dans une chambre

Un citoyen de Beauport, M. Anselme Grenier, 802 avenue Royale, a été battu et volé dans une chambre au cours de la soirée d'hier. A la suite de l'agression, M. Grenier s'est retrouvé sans argent et il a dû être conduit à l'Hôtel-Dieu pour recevoir les soins requis aux blessures qu'on lui avait infligées. Une plainte a été logée à la police municipale et une enquête se poursuit sur ce vol.

Accident mortel à St-Nazaire

Guy Martel, 28 ans, de St-Nazaire, lac St-Jean, a été tué dans une tragédie de la route entre St-Ambroise et St-Nazaire, lorsque son camion remorque a capoté dans un ravin. Un compagnon de la victime, M. Roch Guay, n'a subi que de légère blessures. M. Martel était marié et père de trois enfants.

Ecrasé sous un éboulis de billots

M. René Therrien, 35 ans, marié et père de trois enfants, a été écrasé à mort sous une avalanche de billots qu'il était à décharger d'un camion. Le malheureux a connu une mort instantanée. De peine et de misère on est parvenu à retirer le corps de la victime.

(Suite à la page 17, 1ère col.)

Les urbanistes insistent sur un projet d'annexion

Par Benoit Massicotte

La Commission d'Urbanisme de Québec vient de recommander au conseil de ville de la Vieille Capitale d'étudier très attentivement la demande d'annexion de territoire de la ville de Petite-Rivière.

On se souvient qu'un groupe de propriétaires, demeurant au sud de la St-Charles, ont demandé à Québec d'annexer tout le territoire de Petite-Rivière au sud de la rivière, et qui est traversé par la route 2.

La Commission d'Urbanisme base sa recommandation sur le rapport de la Commission d'Enquête sur le Logement qui a conseillé à Québec d'annexer du terrain pour agrandir son territoire et sur la demande d'annexion déjà faite à la cité.

Les urbanistes considèrent aussi que cette "offre est peut-être le seul moyen qu'a la cité de Québec de pouvoir agrandir son territoire", chose nécessaire en vue de son expansion.

Les urbanistes ont, par ailleurs, approuvé des demandes de permis de construction d'une valeur de $40,000.

Le principal permis va à Shell Oil pour la construction d'un poste de service sur le boul. Montmorency, au coût de $26,000.

Deux demandes ont été laissées à l'étude. Il s'agit de celles de Mme Gilles Piché qui désire construire deux maisons de six logements au coût de $35,000 chacune, l'une au coin Champfleury et Vézina et l'autre à l'angle Champfleury et Sir Mathias Tellier.



LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE LAVAL, Mgr Louis-A. Vachon annonce aujourd'hui la nomination de M. Roger-R. Côté, Ing. f. comme directeur des résidences d'étudiants de la Cité universitaire en remplacement de M. Napoléon LeBlanc, nommé récemment doyen de la faculté des Sciences sociales. M. Côté, qui est directeur général de l'Association des Anciens de Laval, avait occupé précédemment les fonctions de secrétaire général des Clubs 4-H de la province de Québec, organisme patronné par l'Association Forestière Québécoise, dont il était assistant-gérant général. M. Côté, gradue de la faculté d'Arpentage et de Génie forestier de Laval (1944), prend immédiatement la direction du Pavillon Biermans-Moraud (383 chambres) et aura charge de la nouvelle résidence (469 chambres) dès qu'elle sera terminée, en juin prochain.

L'article 232

Motif sera fourni sur demande

La question du fameux article 232 du code scolaire a rebondi hier après-midi à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec. On sait que cet article permet à une commission scolaire de congédier un instituteur sans avoir à motiver sa décision.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec invitait, dans une lettre, la Commission des Ecoles Catholiques de Québec à préciser si elle était pour le maintien ou le rejet de l'article dénoncé à reprises par les associations d'instituteurs de la province.

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec a insé-

(Suite à la page 17, 1ère col.)

Deux ouvriers prennent un bain forcé dans un bassin de vernis

Deux employés de la Peinture Sico Ltée, au 3280, boul. Ste-Anne, à Giffard, ont été retirés presque évanouis d'un grand bassin de vernis, au cours de la matinée, aujourd'hui. Fernand Morency, 28 ans, 38, Arago-Est, et Marc-André Lachance, 20 ans, 325, avenue Royale, St-Laurent, I.O., sont tombés dans la grande cuve au cours de leur travail. Ils furent retirés par des compagnons et transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus après avoir été ranimés à la clinique de la manufacture.

Cet accident, qui aurait pu avoir des conséquences funestes, s'est produit vers 9 h. 30. Un des deux accidentés glissa dans le bassin et le second se lança pour venir à son secours. Tous deux furent ensuite retirés de leur périlleuse position. Les ambulanciers de la maison Germain Lépine ont transporté les deux hommes à l'hôpital, où ils se remettent du choc qu'ils ont subi et où il a fallu les soumettre à une opération toute particulière pour leur enlever la couche de vernis qui les recouvrait entièrement.



A L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PATES ET PAPIERS: M. G. Cameron Brown, de Québec, vice-président et directeur général de Price Brothers & Company Ltd, vient d'être élu président de la section technique de l'association pour l'année 1962. Le vice-président de la section est M. E. T. Buchanan, adjoint au vice-président administratif de la Consolidated Paper Corporation à Montréal.

LA BANLIEUE

par Marcel Simard

A la Petite-Rivière

LETTRE DE FELICITATIONS AU PREMIER MINISTRE

Le conseil de La Petite Rivière a adressé au premier ministre, M. Jean Lesage, une lettre de félicitations pour la position énergique qu'il a prise au nom de la Province lors de la déclaration du Fédéral concernant le problème du rapatriement de la constitution.

Le premier ministre a fait valoir les droits de la Province sur certains articles jugés essentiels . . .

FORCE CONSTABULAIRE

Le conseil de la Petite Rivière a adopté récemment un règlement concernant la formation d'un corps de police dans cette localité. En vertu de l'accroissement de la population, les édiles municipaux en sont venus à un accord pour ce qui est de la protection publique qui s'impose. Un corps policier sera formé incessamment afin de veiller sur la protection publique . . .

NOUVEL EXECUTIF

Le comité des loisirs St-Joseph Les Patios a procédé récemment à l'élection d'un nouvel exécutif. M. Yvon Lajoie a été élu président en remplacement de M. George K. Brown, président sortant de charge. M. Raynald Lapointe s'est vu confier le siège de vice-président; M. Pierre Côté, secrétaire; Mme Rita Lajoie, trésorière. Tous les directeurs demeurent en fonctions.

A cette occasion, S. H. le maire Raymond Blouin a félicité les nouveaux élus et a assuré l'exécutif de la collaboration du conseil en ce qui regarde l'organisation des loisirs. M. George K. Brown, président sortant, a donné le rapport des activités de la dernière année . . .

LE PROJET DE L'HOTEL DE VILLE

Lors d'une assemblée subséquente, le conseil de ville la Petite Rivière a décidé de remettre à la firme Jos Turcotte le chèque de garantie déposée par cette dernière concernant le projet de la construction d'un hôtel de ville et d'un garage municipal.

Les échevins ont apprécié les informations précises de S. H.

(Suite à la page 17, 1ère col.)

Evangile de dimanche

(Saint Matthieu, chapitre VIII, versets 23 à 27)

—En ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples, et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête que la barque était couverte par les vagues: Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui, et le réveillèrent en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps, il se leva et commanda aux vents et à la mer; et il se fit un grand calme. Alors, ils furent tous saisis d'étonnement ,et ils disaient: Quel est celui-ci à qui les vents et la mer obéissent?



Le centre d'achats de Ste-Foy a organisé, cette année à l'occasion du carnaval, un concours de sculpture sur glace sur le thème général "L'hiver canadien". Les élèves des Beaux-Arts furent invités à participer à ce concours et, hier soir au cours d'une conférence de presse, huit oeuvres furent définitivement choisies couronnant ainsi neuf jeunes élèves, tous de la 3e année. Nous apercevons sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite: M. Gilles Roy, président du centre, M. Gilles Jobin, Mlle Gilline Pagé, M. Jocelyn Castonguay, tous trois étudiants aux Beaux-Arts et M. Jean-Baptiste Soucy, directeur de l'école. Les autres participants sont: Mlles Lyse Champoux, Louise Pleau, MM. Louis Lamontagne, Normand Lefebvre et Claude Plante. Huit monuments seront donc édifiés à cet endroit et constitueront un attrait pour les visiteurs étrangers et québécois. Il s'agit là d'une excellente initiative qui apporte de l'encouragement à nos élèves tout en contribuant au succès général du carnaval d'hiver de Québec.

DISTRIBUTEUR D'HUILE
Importante compagnie de gazoline demande distributeur d'huile à chauffage déjà en affaires ou toute personne désirant partir ce genre de commerce. Conditions très avantageuses. Pour inf. tél.:
683-4408 de 9 à 10 hres a.m.

Pour plus d'agrement pour vos
SLEIGH-RIDE
consultez
LA RIGOLADE ENR.
SLEIGH et CARRIOLE
350, rue Kirouac, Québec
Bur.: 524-9892 — Rest.: 524-2588
ROGER COTE, prop.

Préposé à l'inventaire
avec expérience
Pièces de rechange, pneus, etc., pour entreprise de transport par camions à Québec. Excellentes conditions de travail. Application par écrit à la main, mentionnant âge, expérience, salaire exigé, références. Confidentielle.
Ecrire Dépt 3225 Le Soleil

PRETS
Argent à prêter sur garantie de meubles, autos, etc. Finançons aussi les ventes à terme des marchands.
Commercial Finance Corporation Limited
Edifice Talbot
885 EST, ST-JOSEPH
C. P. 3457 — TEL.: 529-9518
Heures d'affaires: Du lundi au vendredi, de 9 a.m. à 5.00 p.m. Vendredi soir de 6.00 p.m. à 8.00 p.m. Samedi, de 9.00 a.m. à 12.00 a.m.

JEUNE FILLE
demandée
en pharmacie, bilingue de préférence, avec expérience. S'adresser
PHARMACIE DROUIN
1074, rue St-Jean.

A LOUER
6 LOGEMENTS CHAUFFES
813 Cartier. Inutile d'appeler si vous ne pouvez pas occuper les logements le 1er février.
Tél.: 522-8274

HOMME DE SERVICE
Importante compagnie de gazoline demande homme de service. Qualifications: Age 25 ans et plus, au moins 2 ans d'expérience, apte à passer l'assurance garantie (bond), instruction 9ème année. Pour inf.
tél.: 681-4220

A LOUER
STATION DE SERVICE
Bien située avec très grand terrain de stationnement. Rapportant plus de $100. par mois. Conviendrait pour commerce additionnel. Conditions faciles. Aide financière à personne qualifiée. Pour appointement, tél.: le matin de 9 à 10 hres a.m.
683-4408

DESSINATEUR DEMANDE
POUR BUREAU D'INGENIEURS-CONSEILS DE QUEBEC
Salaire suivant qualifications. Vacances annuelles payées, assurance-groupe, boni, etc.
Ecrire dépt 3224 Le Soleil

Attention **SLEIGH RIDE**
avec les DILIGENCES
SIEUR de CHAMPLAIN
pour 30 à 60 personnes
aussi CARRIOLES POUR 4
Lorenzo Blouin
150, 3e rue — Tél.: 522-7907
Joyeux Carnaval

A LOUER
ENTREPOT CHAUFFE
5,600 pi. c., situé au nouveau rond point Boul. Hamel et Dorchester, Québec 3.
Ecrire dépt 3227, Le Soleil

AUBAINES !
Cadillac 1961
• Sedan de ville • Fleetwood • Coupé de ville
• Convertible Eldorado
AUTOMOBILES INC.
555 DE LA COURONNE — QUEBEC — 529-3371

LEVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

La Chambre de Commerce de Lauzon veut doter la ville d'un secrétariat permanent

La Chambre de commerce de Lauzon, qui a lancé le projet d'un centre de loisirs que le nouveau Centre social de Lauzon est en voie de compléter, vient de s'attaquer à un autre projet qui est cette fois de doter cette cité d'un secrétariat permanent. Ce secrétariat, dont l'organisation est déjà passablement avancée, sera aménagé dans un des locaux de l'hôtel de ville de Lauzon. Pour débuter, ce secrétariat sera à la disposition du public durant quelques heures chaque jour, pour fournir des renseignements sur cette municipalité et dans tous les domaines intéressant une chambre de commerce, mais la Chambre veut en faire une organisation qui en arrivera à pouvoir rendre service durant toute la journée. Pour atteindre ce but, le président de la Chambre M. Jean-Marie Turgeon, nous laissait savoir, hier après-midi, qu'il est possible que ce projet soit inclus dans le mémoire. Il y serait question de l'installation en permanence d'un luminaire décoratif aux endroits où il y a des établissements commerciaux sur la rue St-Joseph, sur cette artère commerciale, il existe actuellement un luminaire que l'on installe chaque année à l'occasion de la fête de Noël, et qui sert de nouveau durant le carnaval. Ce luminaire pourrait servir à plusieurs autres occasions s'il était installé en permanence, comme le désire la Chambre de commerce.

ASSEMBLEE

Tous les autres comités de cette Chambre de commerce sont actuellement à l'oeuvre pour faire l'étude de plusieurs autres sujets. Les membres de ces comités se réunissent régulièrement depuis l'automne dernier. Les membres de la chambre seront mis au courant des derniers développements lors de leur prochaine assemblée générale, le 15 février. Cette réunion, qui sera mixte, sera tenue sous forme de souper. On fera à la même occasion l'initiation de plusieurs nouveaux membres.

Le feu jette une famille sur le pavé

Un incendie a jeté, hier après-midi, sur le pavé une famille de la rue St-Laurent, à Lévis. Le feu a en effet causé de sérieux dommages à la résidence de M. Eddy Aubin, située au numéro 349 de cette rue.

Les pompiers de Lévis furent appelés sur les lieux vers 2 h. Ils ont réussi à sauver cette bâtisse d'une destruction complète, mais les dégâts causés par le feu, l'eau et la fumée ont rendu la maison temporairement inhabitable.

Cet incendie consumait un mur ainsi qu'une partie du toit de la maison lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux. Les pompiers, dirigés par le chef J.-A.-L. Arsenault et le chef adjoint Théo. Morin, ont utilisé deux jets d'eau pour éteindre les flammes qui ont percé un mur ainsi que le toit.

Les dégâts que l'on évalue à plus de $1,000, se sont également étendus à l'ameublement qui a surtout subi des dommages par l'eau et la fumée. Les pompiers ont travaillé sur les lieux pendant près d'une heure pour éteindre ce feu.

Patinage gratuit

Les directeurs du Centre récréatif du quartier St-Laurent viennent de décider d'organiser des séances gratuites de patinage pour les enfants qui seront admis à la patinoire de ce centre entre 6 h. et 8 h. le soir. Les prochaines séances pour les enfants auront lieu ce soir, demain soir ainsi que dimanche soir.

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 111, Côte du Passage, Lévis. 837-6086.

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis 837-4863.
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon 837-1801.

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 5 rue Bégin, Lauzon. 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi, 8 h. 30 à 12.00.



Gordie Howe

abaissera le record de Richard

A moins d'une blessure grave, on peut prévoir presque à coup sûr que l'as de Detroit abaissera le record de Richard au cours de la saison 1963-64. Et Gordie Howe n'aura alors que 35 ans. Andy O'Brien a établi une table de pointage que publie **Perspectives,** cette semaine, et qui démontre qu'aucun des meilleurs compteurs actuels ne parviendra à dépasser le total de buts marqués par Howe.

Amateurs de hockey, voyez les pages sportives de "PERSPECTIVES", demain, avec

LE SOLEIL

Ligue des Loisirs de St-Romuald

Partie excitante

La dernière rencontre entre les équipes "Double Cola" et "Vitrerie Citadelle" fut la joute la plus excitante de la saison dans la Ligue de hockey des loisirs de St-Romuald. Les joueurs du pilote Hermel Samson qui menaient par 3 à 1 au début de la troisième période, ont dû se contenter d'un match nul lorsque Y. Robitaille enregistra un deuxième but pour le "Double Cola". Guy Roy comptait ensuite son deuxième but de la joute contre les meneurs du circuit pour porter le pointage à 3-3. Les points du "Vitrerie Citadelle" furent enregistrés par Marc Beaulieu (2) et Maurice Chamberland.

Le lendemain, André Gilbert permettait au "Double Cola" de remporter une autre victoire en enregistrant le but vainqueur avec l'aide de R. Tremblay. Les adversaires étaient cette fois les joueurs du "Léopold Tremblay". Les autres buts des vainqueurs furent réussis par R. Demers et Y. Roy. G. Bernard et G. Roy obtinrent des assistances sur ces points. Pour le "Tremblay", Michel Devillers compta les deux buts avec l'aide de N. Lee et M. Morency.

Dans les prochaines joutes de ce circuit, le "Léopold Tremblay" visitera le "Vitrerie Citadelle", dimanche; le "Double Cola" jouera le "Tremblay Transport", mardi soir; et le "Vitrerie Citadelle" affrontera le "Tremblay Transport", mercredi soir.

CHEZ LES PEE-WEE

L'équipe pee wee de St-Romuald jouera deux parties d'exhibition en fin de semaine. Les premières rencontres hors-circuit de cette équipe auront lieu à Ste-Foy et à Bienville. L'instructeur de cette équipe, Guy Bernard, annonce que Jacques Tremblay gardera les filets du St-Romuald, et que Gilles Roberge, Gaétan Lemieux, Lucien Turgeon, Roger Bédard, Michel Olivier, Michel Duval, Daniel Robitaille, Jacques Ferland, André Poliquin, Denis Gosselin, et Jean Grenier seront aussi sur l'alignement pour les rencontres de la fin de semaine.

AU CURLING

Les loisirs de St-Romuald sont heureux du succès remporté par l'équipe du Club Etchemin qui représentera maintenant la région de Québec dans le tournoi provincial, après avoir gagné, samedi dernier, le championnat de curling du district. Cette équipe est composée du skyp Roger St-Hilaire, du troisième P.-H. Blais, du deuxième Jacques Grenier et du lead Gaston Fecteau.

La reine du Festival de l'école St-Dominique va être couronnée ce soir

Le comité des jeux de l'école Secondaire St-Dominique de Bienville inaugurera, ce soir, son festival sportif en couronnant leur reine de ces deux jours de réjouissances. La soirée du couronnement aura lieu dans la salle de l'école, et elle débutera à 8 h. 15. Quatre candidates sont éligibles à ce titre. Ces candidates sont Mlles Francine Blanchet, Irène Roy, Odette Théberge et Jacqueline Thériault.

Le couronnement de cette reine donnera lieu à un grand déploiement de faste et de couleurs. Le cortège royal sera formé de la clique de l'école qui annoncera l'entrée de Fleurette Ière, reine du Festival de 1961, qui sera précédée d'une garde d'honneur, des duchesses et de leur escorte. La proclamation de la Reine sera suivie du discours de l'élue qui recevra ensuite le salut général de la clique St-Dominique. Cette première journée de ce festival annuel se terminera par une soirée pour les jeunes. Le programme comprendra des danses canadiennes, des jeux de société et diverses autres attractions. M. Michel Bélanger agira comme maître de cérémonie.

PROGRAMME DE SAMEDI

Quatre joutes de hockey sont inscrites au programme de la journée de demain. A 9 h. a.m., il y aura une rencontre pour les pee wee. A 10 h. a.m., ce sera au tour des mosquitos à évoluer sur la patinoire de l'école secondaire St-Dominique de Bienville. Les pee wee prendront de nouveau l'affiche à 11 h. a.m. On présentera une autre attraction, à 1 h. 30 p.m., alors que l'équipe pee-wee, qui représentera Bienville au tournoi international, jouera contre une équipe de calibre bantam. Cette joute sera suivie, à 3 h. de courses en patins pour les pee wee, bantam et midget ainsi que des éliminatoires bantam et midget pour les sauts de barils.

JOURNEE DE CLOTURE

Le programme de la journée de dimanche débutera par un parade qui partira, à 1 h. p.m., de l'école St-Dominique pour se rendre jusqu'à l'église de St-Joseph, de Lauzon. Le défilé par les rues St-Omer, Mont-Marie, Guenette, Wolfe, Debilly, Fraser et St-Joseph. Le retour à l'école se fera par les rues St-Joseph et Wolfe.

Cette parade sera suivie de courses en skis. Le signal du départ sera donné, à 2 h., devant l'école St-Dominique. Les concurrents midget et juvéniles suivront les rues St-Omer, Mont-Marie, Vieux Chemin et Wolfe jusqu'à l'école. Le parcours pour les concurrents de calibre pee wee et bantam sera les rues St-Omer, Mont-Marie, Barras et Wolfe.

A 2 h. 30, une joute de hockey entre les équipes pee wee de St-Romuald et Bienville sera présentée sur la patinoire de l'école. Entre les périodes de cette rencontre, ont présentera diverses courses sur la glace de la patinoire.

Les compétitions suivantes seront des courses en raquettes à partir de 4 h. ainsi que des sauts de barils à 4 h. 30. L'après-midi se terminera par une réception officielle à 5 h. 15. Ce festival de 1961 sera clôturé par une soirée populaire à la salle de l'école St-Dominique. M. Roland l'Hébreux et ses musiciens seront les invités et M. Michel Guay agira comme maître de cérémonie.

La CECQ enivsage la vente d'un terrain à Stadacona

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec envisage la vente d'un terrain de 12,000 pieds carrés à l'arrière du couvent de Stadacona. Il s'agit d'un terrain de grande valeur pour lequel la Commission a déjà reçu une offre de $25,000. Mais avant de prendre une décision, les commissaires, à la suggestion du président, Me Wilbrod Bhérer, C.R., ont chargé le directeur du service des immeubles, M. Robert Brousseau, de voir si ce terrain ne pourrait être requis pour des besoins de la commission.

La question s'est posée hier après-midi, alors que la Commission était appelée à prendre les mesures nécessaires pour faire libérer ce terrain de vieilles constructions et de rebuts abandonnés par un ancien locataire, M. Jean W. Tremblay. La Commission avait consenti à louer ce terrain au prix de $60 par mois. Le bail est échu, mais l'ancien locataire a négligé jusqu'ici de libérer le terrain des constructions qu'il y avait érigées et qui sont maintenant dans un état de délabrement.

Me Bhérer a suggéré qu'il y aurait peut-être lieu d'utiliser ce terrain pour une cour de récréation. Des commissaires ont souligné que le terrain de l'exposition voisin offrait les moyens désirables à cette fin. D'autres ont exprimé l'avis que le terrain pourrait être loué à $150 par mois.

Finalement, la question d'une vente éventuelle s'est posée. C'est alors que Me Bhérer a suggéré de s'assurer au préalable que le terrain ne pourrait pas être utile un jour à la Commission des Ecoles Catholiques.

Montréal s'impose de plus en plus comme marché des valeurs minières (P. B. Reid)

Montréal (PC) — M. P.B. Reid, président sortant du bureau des gouverneurs de la Bourse Canadienne, où sont surtout transigées des valeurs minières et pétrolières, a déclaré hier que l'année 1961 a témoigné d'une activité accrue de l'industrie minière, surtout dans les régions du Québec, de l'Est du Canada et de la Colombie-Britannique. Il a déclaré que la géographie, les conditions économiques et les marchés militaient sans exception en faveur de Montréal comme marché des valeurs minières.

Il a rappelé qu'il y a eu 102 millions d'actions transigées sur le parquet de la Bourse Canadienne et que 31 nouvelles compagnies ont été inscrites à la cote de ce marché mobilier.

Il a lancé une invitation aux sociétés de taille moyenne du Québec afin qu'elles viennent inscrire leurs titres en Bourse Canadienne. Il a déclaré : "L'industrie québécoise s'intéresse de plus en plus à la finance publique et, par voie de conséquences, à l'inscription en bourse. Dans le contexte du développement économique régional et national, l'inscription de titres de compagnie jouera un rôle de plus en plus prépondérant dans la croissance même des entreprises, du fait que les capitaux nécessaires à l'expansion seront plus rapidement disponibles."

Le loyer monte de $60 par mois

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec a consenti hier après-midi de payer l'augmentation de loyer de $60 par mois qui vient d'être imposée au Centre Médico-Social. Le loyer des quartiers du centre atteint les $6,000 par année. La Commission des Ecoles Catholiques absorbe cette charge en raison des services très appréciés que lui rend le Centre Médico-Social.

C'est d'ailleurs l'intention de la Commission de loger le Centre dans un avenir prochain dans l'un de ses immeubles, vraisemblablement à l'Ecole du St-Sacrement, au moins temporairement. Aussi, son engagement quant au paiement de l'augmentation de loyer récente est pour une durée d'une année.

Me Wilbrod Bhérer, président de la Commission, a souligné que le Centre Médico-Social apporte un concours généreux au bénéfice des écoliers. Elle offre le service de psychologues et de médecins qui rendent des services fort utiles.

M. G. Filion réélu maire de St-Bruno

MONTREAL (PC) — M. Gérard Filion a été réélu sans opposition maire de St-Bruno, hier. Par contre, douze candidats briguent les suffrages à l'échevinage.

Le maire sortant de charge de Longueuil, M. Paul Pratt, a également été réélu sans opposition. Il en est à son 11e mandat.

Le maire de Chambly, M. Maurice Tanguay, faute d'adversaire, a lui aussi été élu sans opposition.

Laprairie est la seule ville de la rive sud où il y aura des élections municipales en règle le 1er février. Le maire, M. Philias Lanctôt affrontera M. Rosaire Firfé.

Le conseil municipal de Boucherville a été réélu au complet sans opposition. Il s'agit du maire Clovis Langlois, et des échevins Joseph Lamoureux, André Quintal, Gaston Moussette, Raymond Beaudet et René Caron.

La C.E.C.Q. lance une émission d'obligations...

(Suite de la page 3)

temps. Il a noté que la récente émission de la province au montant de $50,000,000, vendue à $97.50 au taux de $5.25, oscille actuellement entre $96.375 et $97. Il a exprimé l'avis d'ailleurs que le mois de janvier est généralement désavantageux pour les transactions du genre. M. Monaghan croit que le mois de mars serait préférable pour cette émission et qu'il y aurait alors possibilité d'obtenir un taux meilleur.

Me Wilbrod Bhérer a expliqué que de toute façon l'émission ne pourrait être lancée avant mars, puisqu'il faut d'abord publier des avis dans la Gazette officielle de Québec et qu'on devra ensuite demander des soumissions. Me Bhérer, qui est directeur de banque, a souligné qu'il avait consulté des experts et qu'il était tout à fait confiant que la Commission des Ecoles Catholiques de Québec pourrait obtenir des conditions satisfaisantes. C'est alors que M. Monaghan s'est fait le secondeur de sa proposition acceptée d'emblée par les commissaires.

Conférence canadienne sur l'Education

La C.E.C.Q. sera représentée

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec apportera un concours généreux aux assises de la Conférence canadienne sur l'Education au début de mars dans la Métropole. Quatre commissaires, dont trois délégués officiels de la Commission, y prendront une part active, et cinq membres de la direction des études seront aussi délégués.

Le président de la Commission, Me Wilbrod Bhérer, C.R., a été désigné par les commissaires, sur proposition de Mgr Guillaume Miville - Dechêne, de même que MM. les commissaires Gerald Monaghan et Raymond Cantin. M. le commissaire J.-Raoul Brochu participera aussi à ces assises comme membre de l'Association des Educateurs de Québec.

La Fédération des Commissions scolaires avait suggéré dans une lettre que la Commission des Ecoles Catholiques de Québec déléguât trois représentants à ces assises nationales. La Fédération soulignait l'envergure de cette consultation sur des problèmes de brûlante actualité et le profit que pourraient en tirer les participants.

L'Association des Educateurs de Langue Française, pour sa part, recommandait à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec de déléguer cinq membres de la direction de ses écoles. La Commission a accédé à cette demande.

Les délégués seront MM. Roland Nadeau, directeur général des études à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec; M. Emile Arteau, directeur du service des études des écoles secondaires et son adjoint, M. Henri Lesage; M. Fernand Marineau, directeur du service des études des écoles élémentaires et son adjoint, M. Louis-Marie Lavoie.

Hausse de salaire réclamée par les policiers municipaux

Le Syndicat professionnel des policiers municipaux de Québec a décidé, mercredi soir, de faire front commun avec l'Association internationale des Pompiers, section de Québec, pour réclamer, dans la prochaine convention collective de travail, des augmentations substantielles de salaires et l'amélioration des heures de travail.

Le président du syndicat, M. Gérard Maheux, a dit, que le syndicat souhaite rapprocher les conditions de travail de ses membres de celles qui prévalent dans les autres villes.

La convention collective expire le 1er mai. Elle a été dénoncée en décembre, comme le veut la clause particulière de la convention.

Le projet de convention est pratiquement terminé du côté du Syndicat qui en remettra copie sous peu aux négociateurs de la cité.

L'école Perrault acceptée et payée

La Commission des Ecoles Catholiques de Québec, siégeant hier après-midi sous la présidence de Me Wilbrod Bhérer, C.R., a accepté officiellement l'école secondaire Joseph-François-Perrault. Aussi, elle a décidé de payer le solde de $8,899.36 à Magloire Cauchon, Limitée, entrepreneurs, sur le montant total du contrat de $1,069,063.55.

Elle fait toutefois une retenue contractuelle en garantie de l'éventualité de travaux de malfaçon, suivant la pratique habituelle, pour une période déterminée, et une retenue de $600 pour des travaux non complétés dans l'aménagement des terrains. Ces travaux seront exécutés après la fonte des neiges.

Au 7 décembre dernier, la Commission avait effectué des paiements de l'ordre de $951,-864.19, ce qui laissait une balance de $117,199.36 en regard du coût total du contrat de $1,069,063.55. Un autre paiement fut effectué le 19 janvier dernier au montant de $100,-000. Avec le solde de $8,899.36, il ne restera plus que la somme de $8,300 retenue temporairement en garantie.

La Commission a aussi autorisé la remise à la maison Cauchon des obligations au montant de $79,000 et du chèque de $5,000, qui furent gardés par elle afin d'assurer la bonne exécution du contrat de construction de l'immeuble. C'est la procédure courante d'exiger de telles garanties de la part de tout entrepreneur dans le cas de construction de cette envergure.

Conférences à la construction des écoles

Le directeur du service des immeubles de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, M. Robert Brousseau, participera à une série de conférences sur la construction des écoles comme délégué de la Commission. Ces conférences sont sous les auspices de la Fédération des commissions scolaires qui avait adressé une invitation à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec. Elles auront lieu à l'Hôtel Reine Elisabeth, à Montréal, le 22 février.

La CECQ désire renouveler son pouvoir d'emprunt

La Commission des Ecoles Catholiques demandera au Surintendant de l'Instruction publique et à la commission municipale de Québec de renouveler son pouvoir d'emprunt scolaire de $114,096.14 relatif aux travaux de transformation du couvent Jacques-Cartier. Il s'agit de travaux de réfection exécutés l'année dernière et pour le paiement desquels la Commission était autorisée à emprunter à court terme.

Les Echos de l'Hôtel de Ville

Par Benoit Massicotte

La cité reprend les travaux de drainage

Les Chemins de Fer nationaux ont enfin dit oui.

La cité reprendra donc, lundi, les travaux de drainage du boulevard Champlain le long de la voie ferrée, à l'est de l'entrée de la Gare Maritime.

Les travaux avaient été arrêtés en attendant cette permission puisque le travail sera fait sur le terrain du CNR.

Ces travaux, évalués à $175,000, dureront quatre mois.

Le trésorier adjoint de la cité, M. Cyrille Bélanger, a dit aux échevins que la ville a à dépenser sur ce chantier, présentement, $140,000 prévus aux travaux d'hiver, $900,000 en travaux publics, $500,000 assurés par la province, et $250,000 que la province vient de verser à sa contribution de 1961.

La Commission de l'Expo devra répondre

Des questions de l'échevin Médéric Robichaud seront envoyées à la Commission de l'Exposition pour qu'on lui fasse réponse.

M. Robichaud a demandé pourquoi la Commission a semblé attendre la proposition du concessionnaire actuel du Colisée, puisqu'il s'est écoulé deux séances entre la déposition de la première soumission et l'autre.

Il demande aussi pourquoi on a accordé le contrat au même concessionnaire qui offrait 40 pour cent des bénéfices alors que le second en offrait 60.

M. Robichaud a dit que plusieurs directeurs souhaitent que les soumissions de ce genre soient reçues en même temps.

Il demande aussi à la Commission de remplacer les directeurs qui ne siègent pas.

Sur ce dernier point, le maire Wilfrid Hamel a fait remarquer que les commissaires sont nommés par le conseil et que le prochain conseil sera appelé à réformer la commission en décembre prochain, de sorte qu'il serait plus convenable d'attendre.

La cité ne peut déloger les occupants

La cité de Québec peut déclarer un logement insalubre, donc impropre à l'habitation, mais elle n'a pas l'autorité d'expulser les occupants ou de vider les lieux.

L'échevin Damase Blais a donc demandé, hier, au conseil, d'inclure dans les amendements à la charte, une requête en ce sens.

Tout a été envoyé immédiatement au chef du Contentieux pour étude.

Les voeux du conseil présentés à D. Burns

Le maire Wilfrid Hamel a présenté, hier, les voeux du conseil, à l'échevin David Burns, du quartier Champlain.

M. Burns avait célébré, mercredi, son anniversaire de naissance.

$250 pour une réception de quilleurs

La ligue de quilles des employés de la cité recevra le trois mars, deux équipes des employés de la ville de Montréal, soit en tout environ 150 visiteurs.

Le conseil a voté hier, $250 pour cette réception.

Il s'agit de visite inter-villes qui ont été inaugurées l'an dernier sous les plus heureux augures.

Les gens de Montréal viennent jouer un tournoi ici et assister en même temps aux fêtes du carnaval. Les gens de Québec vont ensuite leur remettre cette visite.

L'échevin Jos. Matte a dit, hier, que la délégation québécoise avait été brillamment reçue l'an dernier.



BIJOUTERIE — Très grand CHOIX — RENÉ MARCOUX

BAGUES DE FIANÇAILLES

ACHETEZ AU PRIX DU GROS ET PROFITEZ DE NOTRE PLAN MISE DE COTE POUR PAQUES.

- Ensemble de toilette
- Boutons manchettes
- Horloges
- Montres
- Bases de marbre
- Trousses de voyages
- Valises
- Pierres de naissance
- Pierres cultivées
- Chapelets
- Bijoux
- Briquets
- Verre taillé
- Verre souffle de couleur

524-8722

365 de la COURONNE • Québec

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - VENDREDI	CFCM-TV Canal 4 - SAMEDI	CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI	CKMI-TV Canal 5 - SAMEDI	CHLT-TV Canal 7 - VENDREDI
10.30 Mire	9.00 Mire et musique	1.30 Test Pattern (with music)	1.30 Test Pattern (with music)	10.00 Le Coq au 7
11.30 Mire et musique	10.00 Le professeur Calculus	1.55 Opening	1.58 Opening	11.00 L'heure de Pierrot
12.25 Horaire commenté	10.30 Fon-Fon	2.00 Chez Hélène	2.00 World of Sport Harlem Globe Trotters	12.00 Variétés Paul Lemire
12.30 Les nouvelles	11.30 Coucou	2.15 Nursery School	3.00 World of sport Wonderful World of Golf	12.30 Première édition
12.45 La Jardinière	12.00 Domino	2.30 Open House	4.00 Bowling	12.40 Commentaires
1.15 Siège réservé "Le mur invisible"	1.00 Le golf et ses étoiles	3.00 Quintet	5.00 This Living World	12.45 Midi sport
2.45 Ciné-roman	2.00 Pierres vivantes	3.30 The Verdict is Yours	5.30 Bugs Bunny	1.00 Pot Pourri Féminin
3.00 L'Eternel féminin	2.30 Magazine international	3.55 Cross Section	6.00 Teen Club	2.00 TV-roman
3.30 Fémini-thé	3.00 Images en tête "Le train sifflera trois fois", avec Gary Cooper	4.00 Cartoons	6.45 News & Sports	2.30 Be My Guest
4.00 Bobino	5.00 Les apprentis	4.15 Canadian Mounties vs Atomic Raiders	7.00 Dennis the Menace	2.45 Téléphone sonne
4.30 La boîte à surprises	5.30 Les uns, les autres	4.30 Friendly Giant	7.30 Gay Cavalier	3.00 L'éternel féminin
5.00 L'Ecran des jeunes	6.00 Les nouvelles	4.45 Sing Ring Around	8.00 Dan Raven	3.30 Actualité féminine
5.30 Capitaine Tombalo	6.15 La météo	5.01 Razzle Dazzle	9.00 N.H.L. Hockey "New York at Montreal"	4.00 Bobino
6.00 Les nouvelles	6.20 Vers demain	5.30 Tidewater Tramp	10.15 Juliette	4.30 La boîte à surprises
6.15 Vie de l'Eglise	6.25 Court métrage	6.00 Flaming Frontiers	10.45 Film	5.00 Ecran des jeunes
6.20 Panorama et météo	6.50 Nouvelles sportives	6.30 Dateline Quebec	11.00 CBC-TV News	5.30 Shotgun Stade
6.50 Nouvelles sportives	7.00 Le revers de la médaille	7.01 7-0-1	11.09 Sports Score Highlights	6.00 Melody Ranch
7.00 Moment musical	7.15 Entre vous et moi	7.30 Two faces West	11.10 Movies at Midnight "He's a Cockeyed Wonder", avec M. Rooney et T. Moore	6.30 Télé-Bulletin
7.15 Court métrage	7.30 Aventures outre-mer	8.00 Country Hoedown	12.27 SIGN OFF	6.45 La météo
7.30 Première audition	8.00 Les quatre justiciers	8.30 Car 54		6.50 Edition sportive
8.00 Le mors aux dents	8.30 Illusions amusantes	9.00 Tommy Ambrose		7.00 Tête à tête
8.30 Insolences d'une caméra	8.45 La soirée du hockey "New York vs Montréal"	9.30 Perry Mason		7.15 Nos amis les animaux
9.00 Cinéma International "Rue des Prairies" avec Jean Gabin	10.15 Le Club des autographes	10.30 The Burns and Allen Show		7.30 Défi
10.30 Savoir vivre	10.45 Court métrage	11.00 CBC-TV News		8.00 Le mors aux dents
10.45 Boîte à chansons	11.00 Téléjournal	11.14 Movies at Midnight "The Siren of Bagdad", avec P. Henreid et P. Medina		8.30 Insolences d'une caméra
11.00 Téléjournal	11.15 Nouvelles sportives	12.28 SIGN OFF		9.00 Cinéma international
11.14 La météo	11.25 Commentaire			10.30 L'art et son secret
11.19 Bulletin sportif	11.34 Cinéma du samedi soir "Les proscrits du Colorado" avec John Derek et Joan Davis			11.00 Téléjournal
11.28 Commentaire	1.00 FIN DES EMISSIONS			11.15 Dernière édition
11.34 La boîte aux images "Les cloches de Ste-Marie", avec Ingrid Bergman et Bing Crosby				11.25 Sport final
1.00 FIN DES EMISSIONS				11.30 Théâtre au coin du feu "Le banquet des fraudeurs"
				1.00 Sign Off — Fermeture

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS



CE DECOR DE MISERE n'est pas le produit de l'imagination. On l'a photographié dans un logis de Québec. Il n'y a pas de fenêtre ni de porte dans cette chambre à coucher. Un rideau sale cache l'entrée de la pièce; les murs sont brisés et le poêle de la cuisine ne réussit à réchauffer ni le plancher ni le lit humide.

Le problème des logements à Québec (2)

Les taudis entraînent une misère morale plus déplorable que l'inconfort physique

(Par Monique Deslauriers)

Les premières notions de morale naturelle disent que l'homme aspire au bonheur et que, pour atteindre au bonheur, il doit être équilibré. Par contre, il peut obtenir un meilleur équilibre s'il jouit d'un certain confort matériel. Tout cela s'enchaîne.

Mais comment peuvent être heureux et utiles à la société des gens qui vivent dans les conditions matérielles décrites dans le précédent article ?

CONSEQUENCES PHYSIQUES

Les conséquences physiques de la vie dans de telles demeures sont faciles à imaginer : bronchites, anémie, maladies de toutes sortes dues à la malpropreté et à l'humidité.

Ces maisons auraient besoin de désinfection complète : les murs ont absorbé mille et un microbes. Rien de tel que l'humidité pour développer des germes de maladies graves.

Les enfants sont, naturellement les plus vulnérables. Alors qu'ils sont en pleine croissance et que leur corps demande de l'espace, de l'air pur, une nourriture substantielle, ils sont confinés entre des murs où l'air est malsain.

Ils sont d'ailleurs très affectés par ces conditions insalubres. Les petits que j'ai vus étaient très pâles et presque tous atteints de bronchite chronique.

Au lieu d'être pleins de vie et rayonnants de joie, ils étaient à peu près inactifs, leurs immenses yeux reflétant la tristesse du décor.

On peut comprendre alors pourquoi le rapport dit que Québec compte le plus haut taux de mortalité infantile parmi les vingt villes les plus populeuses du Canada, soit 1.09 pour cent suivi de Saint-Terre-Neuve, avec 0.83 pour cent.

CONSEQUENCES MORALES ET PSYCHOLOGIQUES

De plus, vivre dans un logement insalubre entraîne chez ses occupants une misère morale beaucoup plus déplorable que l'inconfort physique.

La plupart de ces gens sont dégoûtés de la vie. A traîner une existence morne, ils sont inconsciemment devenus amers, déprimés, passifs.

Les jours, et encore moins les heures, n'ont plus de signification pour eux.

Quand ils en ont assez de leur maison délabrée, ils cherchent au dehors un attrait nouveau, un peu d'émotion, une joie éphémère.

Et cela explique, en partie, l'existence des "maisons" de débauche, d'hôpitaux pour mères célibataires, d'institutions de redressement pour délinquants juvéniles ou pour alcooliques, ou encore de plusieurs cliniques pour malades mentaux et de certaines prisons.

Cependant, il ne faut pas croire que les habitants de ces taudis constituent les seuls pensionnaires de ces institutions. Non ! Il y aura toujours des gens pour fréquenter ces endroits, mais si les taudis disparaissaient, il est sûr que le nombre diminuerait considérablement.

Dans un troisième article, nous traiterons des remèdes à apporter au problème des logements à Québec.

La mode à Paris

La maison Dior préfère encore les jupes extrêmement courtes

PARIS (Reuter) — La Maison Dior de Paris vient de présenter aujourd'hui sa collection printemps-été, qui implique comme principales caractéristiques des jupes extrêmements courtes, des corsages blousants retombant plus bas que la taille, et des lignes sculpturales.

Cette éclatante présentation du premier couturier de la maison, Marc Bohan, faisait voir également des costumes de tweed épais dont les dessins à carreaux ou fines rayures, rappellent ceux des costumes masculins, et des blouses non-ajustées s'arrêtant au-dessous de la ligne de taille, sur des jupes droites.

Les vêtements suggérés pour les premières heures du jour, prennent une allure sérieuse, étaient exécutés dans des tissus à quadrillé noir et blanc, ou à rayures blanches sur fond gris.

Années '30

Les costumes font revivre ceux des années '30, alors que les robes offrent une grande ressemblance avec celles des années 1920. Dans la catégorie des costumes, les jupes droites ont une apparence de sacs de papier de forme oblongue, soigneusement pliés, avec leurs coutures en arêt, se tenant rigides à la façon du pli bien pressé d'un pantalon pour hommes.

Plusieurs modèles de robes comportaient des encolures ultra généreuses, s'agrémentant de gigantesques noeuds fixés très bas dans le dos. Les robes d'après-midi se transforment soudainement en des créations vaporeuses. On a remarqué particulièrement le modèle intitulé "Cinéma"; qui consistait en un ensemble de tissu shantung bleu marine, avec une blouse blanche à décolleté oval descendant assez bas, et garni de larges plissés.

Tulle imprimé

Comme innovation, la maison Dior présentait des tissus de tulle imprimé, à dessins de vendage, fort appropriés pour la saison estivale, et utilisés pour la confection de robes garnies également de fronces.

Les costumes de ville s'identifiaient par des noms de consonnance britannique, à cause de leur allure anglo-saxonne, et leurs couleurs typiquement conservatrices, telles le gris, le noir et le blanc. Toutefois, ces modèles gardaient un caractère très féminin.

Trois surblouses attirèrent particulièrement l'attention: la première était dans les tons de gris à fines rayures, une seconde à carreaux gris et blanc, et une autre pied-de-poule noir et blanc. Ces trois modèles étaient exécutés en lainage.

Pour la plupart, les jupes donnaient une silhouette rectangulaire avec l'ourlet marqué d'une couture soulevée, mais bien que très étroites, elles paraissent confortables.

Longueur réduite

Des ceintures de cuir retenaient les surblouses sur une taille allongée, et la longueur des jupes était réduite au minimum. Pour le jour, le bleu marine, couleur très classique semble la plus populaire. Un modèle appelé "avillon" comportait un ensemble avec jaquette ample, la robe à taille allongée et retenue à l'avant par des noeuds de même tissu.

On voyait aussi des imprimés blanc et noir, à la façon des coups de pinceaux des artistes modernes, ou encore des dessins de fleurs des champs et de bottes de foin, exécutés en couleurs naturelles sur un fond de tulle.

Pour la femme

Pianiste de concert, Jenny Ashworth veut consacrer toute sa vie à son art

(Par Anne-Marie Voisard)

"J'adore les Canadiens" et d'une façon toute particulière, les Québécois. J'y compte mes meilleurs amis". Ces paroles élogieuses à notre égard, nous viennent d'une jeune artiste française, Madame Jenny Ashworth.

De passage à Québec pour quelques jours, Mme Ashworth était la pianiste invitée au Concert Universitaire présenté hier soir. Entre une répétition et une entrevue à la télévision, nous avons eu le plaisir de causer quelques instants avec cette grande pianiste.

Née à Paris d'un père anglais et d'une mère française, Mme Ashworth passa toute son enfance dans la ville Lumière. Toute jeune elle manifesta d'excellentes dispositions pour la musique. Voyant un talent se dessiner, les parents de Jenny décidèrent de lui faire appprendre le piano. Elle étudia entre autres avec Marguerite Long. En 1953, Mme Ashworth remporta le premier prix au Conservatoire National de Paris.

Depuis Mme Ashworth n'a cesse d'être applaudie en France et en Angleterre. "Je conserve, dit-elle, un souvenir inoubliable d'un certain concert donné à Londres", et pour cause: Jenny Ashworth y fit la connaissance d'un ingénieur américain qui, il y a à peine trois mois, devenait son mari.

Même mariée, Mme Ashworth continue à perfectionner son art en travaillant au moins quatre heures chaque jour. Elle avoue préférer les auteurs romantiques, tels par exemple Chopin, Liszt et Fauré. "Ma carrière peut sembler ardue pour le profane, dit-elle, mais lorsqu'on aime la musique tout devient facile". Mme Ashworth entend bien se consacrer à son art toute sa vie; aucun obstacle ne pourra l'y détourner.

Le mariage de Jenny Ashworth nous procure un avantage: celui de l'entendre plus souvent sur nos scènes. En effet, demeurant désormais à New York, Mme Ashworth a l'intention de revenir assez régulièrement donner des concerts chez nous. Elle enregistre présentement une émission pour la télévision. L'Orchestre Symphonique de Québec l'accompagne aussi dans diverses tournées.

Femme charmante, et simple, Mme Ashworth ne s'en donne pas moins toute à son art. Son talent lui permet d'aspirer aux plus grands succès.



Madame Jenny Ashworth



Mlle Claire Vaillancourt (debout), conversant avec Mlle Monique Daigneault.

La missionnaire doit affronter les misères physiques et morales

(Par Jocelyne LAPOINTE)

"La plus dure épreuve, c'est de se sentir complètement inutile dès le début, d'avoir le sentiment qu'on ne peut absolument rien faire qui soit profitable aux autres. Car nous devons tout apprendre la langue et les moeurs de ces peuples, pour réussir à les comprendre". C'est ce que nous déclaraient récemment deux missionnaires laïques faisant partie de la Société des Auxiliaires Féminins, Claire Vaillancourt et Monique Daigneault.

Il y a quelques semaines, elles revenaient au pays, après un séjour de trois ans, la première en Inde, et la seconde au Congo.

Comme toutes les jeunes filles, elles avaient édifié des rêves merveilleux. Mais elles ont renoncé à les réaliser, consacrant leur vie à la cause des infidèles.

Dans les forêts vierges qui cachent souvent des morsures sous la plus belle fleur, dans la tiédeur poussiéreuse et inquiétante de la brousse, dans ces villages de feuilles et de terre qui s'enferment dans le silence à l'approche de l'intrus, dans la tête et le coeur d'hommes abrutis par la vie rude, elles sont allées jeter des semences de foi et de vérité, par la route du bien.

Ces femmes qui comme tant d'autres auraient préféré luxe et confort, qu'est-ce qui les a poussées vers cette héroïque vocation? Mlle Daigneault répond: "J'ai pris conscience que tous nous sommes frères par la terre. Et ainsi m'est venu le désir de faire du bien à d'autres hommes en donnant quelque chose de moi-même."

Et Mlle Vaillancourt continue: "Pour ma part, j'ai voulu aider à la promotion d'un laïcat chrétien".

Près de Bombay

Là-bas, Claire Vaillancourt exerçait un travail d'ordre médical. "Il nous a fallu, dit-elle, se contenter d'une installation très précaire. La pauvreté est inconcevable en Inde. Ce qui a soulevé un tas de problèmes surtout sur le côté de l'hygiène."

Contrairement à ce que l'on croit, le type indien est en général ouvert et sympathique. Mais ce que l'on ne voit pas en lui, c'est ce côté extrêmement intuitif et sensible. "Pour nous qui sommes formés à l'efficacité, il est très difficile de les comprendre. Nous devons refaire complètement notre tournure d'esprit".

L'Eve indienne est délicate et bien féminine. "Elle est très heureuse lorsqu'elle peut échanger quelques mots avec nous, dit Claire Vaillancourt, et facilement elle nous accorde sa confiance."

Le problème de la langue est un véritable handicap. Puisqu'en Inde on rencontre environ 250 dialectes divers.

Au Congo

En Afrique, les difficultés du missionnaire sont plutôt d'ordre psychologique, contrairement à l'Asie où elles surviennent à cause d'une grande indigence matérielle.

"Notre travail", dit Monique Daigneault, "a pour but d'aider la femme congolaise à prendre ses responsabilités en tant que chrétienne dans un monde tout à fait renouvelé. Les anciennes structures sont tombées. La Congolaise sait faire face à une tout autre situation et subir une entière readaptation".

Les débuts de cette missionnaire ont été très difficiles dans la localité où elle était attachée: "En effet, déclare-t-elle, les gens ne nous acceptent que le jour où nous avons compris qu'il faut aller vers eux en leur donnant l'impression qu'on ne vient pas exclusivement leur donner, mais qu'on désire un échange fraternel entre eux et nous".

Bientôt, Claire et Monique repartiront vers d'autres horizons. Admirons-les de se vouer ainsi à un idéal si haut et si noble.



Samedi et Dimanche soir
les 27 et 28 janvier 1962, de 6 hrs à 10 hrs
Fin de semaine GASTRONOMIQUE
Les Hors-D'Oeuvre "Kerhulu"
Le Consommé des Viveurs
La Tarte aux Oignons
LE SUPREME DE VOLAILLE MARECHALE
Les Pommes de Terre au Gratin
La Salade de Laitue
Le Plateau des Fromages de France
La Tranche des Gourmets
Les Petits Palmiers
Café
$3.85 le couvert
Kerhulu
22 de la Fabrique 522-6401

La Chaumière
vous présente son
DINER SPECIAL à $2.50
Potage
Filet Mignon ou Demi-Poulet Chasseur
Légumes
Dessert Café
TABLE D'HOTE à $3.25
Servi de midi à la fermeture
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES
Un verre de vin avec le repas compris $1.35
Servi de midi à 3 heures
22 Couillard - Tél.: 523-8616

INVITATION
L'ECOLE DE HAUTE COUTURE PARISIENNE
vous invite à une démonstration gratuite de coupe-moulage ainsi qu'à une présentation de modèles de Haute Couture, le samedi 27 janvier à 2 heures l'après-midi et à 8 heures le soir.
Pour réservations: Monique Cantin, dir.
Tels : 529-1493 — res. : 842-3440

FUTURS MARIÉS!
• Si vous avez la chance de voir ce que nous vous offrons en spécial dans les meubles et accessoires électriques,
VOUS SAUVEREZ BEAUCOUP D'ARGENT
AUCUN DEPOT — TERME FACILE
Foyer des Laveuses et Meubles INC.
239 Ouest, rue St-Vallier — Tél.: 529-9648
N'oubliez pas que notre SUCCURSALE A VAL ST-MICHEL EST OUVERTE TOUS LES SOIRS — TEL.: 842-1273

ANNONCE
MAL DE DOS?
Pensez à vos REINS
Sentez-vous vite mieux! Essayez les nouveaux RENO-TABS Buckley améliorés pour un soulagement rapide et bienfaisant en cas de mal de dos et levers nocturnes dus à une irritation de la vessie. Procurez-vous des RENO-TABS chez votre pharmacien, 60 comprimés $1.25. Ou bien, éprouvez-en l'efficacité GRATUITEMENT. Envoyez 15¢ pour frais de port et d'expédition à W. K. Buckley Ltd., Toronto, pour recevoir un paquet de présentation GRATUIT.

Les mots d'enfant

Michèle, 6 ans, n'est pas de bonne humeur. Elle ne veut même pas s'amuser avec le petit frère, plus jeune qu'elle. Maman tente de la raisonner et lui dit : "Voyons sois gentille; amuse-toi avec ton petit frère . . ."

"Bon, très bien" repond la petite en soupirant et se tournant vers son cadet : "Nous allons jouer au papa et à la maman. Moi, je suis la maman. Toi, tu fais le papa. Les papas, ça passe toute la journée au bureau . . ."

ANNONCE
Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!
Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement *rapide*. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, *immédiatement* . . . sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!
TUMS pour l'estomac

GARDEZ CETTE SILHOUETTE SVELTE
IMPRESS*
Le premier soutien-gorge du monde en tissu formé
Doux, confortable, galbant parfaitement — ce soutien-gorge FORMÉ en nylon aérien a tout pour vous plaire et vous permettre de plaire. Impress est façonné de manière révolutionnaire — sans la moindre couture — armature ou matière plastique. Cette création ultra-légère gardera indéfiniment un galbe impeccable. *Impress le soutien-gorge* en tissu formé, $5.00
PETER PAN
En vente partout dans les meilleurs magasins, dont:
Dépositaires
La Compagnie PAQUET PREMIER A QUEBEC Limitée
Téléphone : 524-5121
75e ANNIVERSAIRE Syndicat LE MAGASIN DE LA COURTOISIE
529-7351
J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE
826 Est, St-Joseph Tél.: 525-4341
P.-M. BOUCHER
1024 rue St-Jean
Québec
Tél.: 525-6785



Enlevez le liège qui se trouve à l'intérieur des bouchons de bouteille et collez-les sous vos cendriers, centre de table . . .; il protégera la surface de vos meubles.

Concert universitaire: une très belle réussite

Tant pis si je scandalise les esprits conformistes, ou conservateurs, en émettant l'opinion que les "Dialogues pour combo de jazz et orchestre symphonique", de Brubeck ont virtuellement enlevé la vedette de la soirée artistique des concerts universitaires, hier soir. L'oeuvre a enthousiasmé, je crois, 80 pour cent des jeunes étudiants dans la salle, et autant qu'elle l'a fait pour moi, elle les a impressionnés.

Quant aux deux autres concertos, le Bach et le Mozart, ainsi que la Ballade pour piano et orchestre, de Gabriel Fauré, ils ont apporté plus qu'un heureux complément à un concert vraiment couronné de succès.

Un mot, immédiatement, va à Jenny Ashworth, cette jeune pianiste d'origine française et américaine, dont le jeu subtil et étonnamment souple ne pouvait mieux entrer dans le cadre de l'exécution d'une oeuvre de Fauré. Ce mot en est donc un d'éloges à son endroit et d'admiration pour son sens musical profondément cultivé. Un seul regret: elle aurait eu certainement profit à jouer une autre oeuvre, qui l'appelât à déployer encore plus de ces qualités musicales qu'elle n'a pu mettre toutes en évidence dans le Fauré. Jenny Ashworth est très jeune encore et sa façon de jouer est déjà bien personnelle et des plus agréables. Nous souhaitons la réentendre au cours d'une saison, mais dans l'exécution d'une oeuvre de plus grande envergure.

Non seulement l'Orchestre symphonique, dirigé hier soir par François Bernier, a droit à une appréciation bien méritée pour le soin apporté à son exécution générale du cinquième concerto brandebourgeois, de Bach ainsi que le concerto en la majeur, pour clarinette, de Mozart, mais les solistes ont aussi retenu notre attention.

Il est assez rare qu'un programme préparé par la direction de l'Orchestre nous ait donné l'occasion d'entendre en une seule soirée trois solistes, membres du noyau permanent de l'Orchestre, donc professionnels, et de l'excellent claveciniste, Donald Thompson.

Il ressort de l'interprétation du concerto de Bach, une sévère préparation de l'orchestre et des solistes, avec, comme résultat, une immense satisfaction de l'auditoire et la mise en valeur des talents incontestables que possèdent Stuart Fastofsky, le premier violon de l'orchestre et le flûtiste, Jean Morin.

L'ensemble a fait une excellente acquisition, dans la section des bois, avec Donald Wyman, clarinettiste. Le concerto de Mozart entendu hier soir était bien dans la veine des très belles exécutions que l'orchestre nous a présentées, depuis sa nouvelle formation, et le jeune Wyman, que nous avions eu l'occasion d'apprécier à maintes reprises, dans des récitals conjoints, a suscité de nouveau l'admiration pour son interprétation soignée et son jeu bien clair, simple, sans envolées superflues.

Et pour ces "Dialogues", de Brubeck ? Eh bien je crie "Bravo" !.

Aux Matinées symphoniques, il y a une semaine, plus de 900 jeunes ont accepté d'emblée l'audition de cette oeuvre, hier soir, les carabins aussi bien que des adultes, fidèles aux concerts de l'Orchestre, ont réclamé avec enthousiasme qu'on leur rejoue le dernier mouvement: appréciation sans équivoque.

Il ne reste plus maintenant qu'à présenter l'oeuvre aux concerts symphoniques réguliers. Mais oui, mais oui. De tels "dialogues" sont d'un réalisme puissant; ils parlent de la vie et même si on perçoit ce langage au milieu d'un tonnerre de percussions, il est moins cérébral et parvient tout de même jusqu'à nous . . . plus sûrement que les Webern, Berg et autres dont l'audition, qui prétend refléter les débats "psychologiques" du siècle, risque de nous laisser l'impression que notre siècle est alors bien malheureux.

L.Q.-

Pour eux ça a duré

Hollywood (PA) — Le comédien Jack Benny a célébré son 35ème anniversaire de mariage dimanche dernier, fait assez rare pour un gaillard qui proclame n'avoir que 39 ans.

Benny et Mary Livingston, qui est depuis longtemps covedette dans son spectacle, s'étaient rencontrés à Los Angeles alors qu'ils jouaient dans une comédie musicale.

Leur dîner d'anniversaire n'a pu être célébré à cause de la mort accidentelle de leur ami Ernie Kovacs, samedi.



Nicholas Stuart, qui joue le rôle du général Omar Bradley dans "The Longest Day", examine ici une photographie de l'homme qu'il représente dans le film de Darryl Zanuck. La photo montre le général Bradley s'entretenant avec le général Dwight D. Eisenhower. "The Longest Day" est actuellement tourné à Paris et raconte les événements dramatiques du 6 juin 1944.

Michel Legrand devient acteur

Agnès Varda, avec "Cléo de 5 à 7" vient de donner à Michel Legrand son premier rôle à l'écran.

Le célèbre compositeur-arrangeur-chef d'orchestre aborde en effet pour la première fois au cinéma le métier d'acteur en jouant le rôle de Bob, le pianiste de Cléo. Dans ce rôle, il fait preuve de dons comiques éclatants, et de l'avis unanime, s'affirme comme un comédien de grande classe à la présence étonnante.

On lui doit également la musique du film et des deux chansons interprétées par Corinne Marchand.

Prix à un film canadien

Florence, Italie (PA). Un film suisse, "Mandara", a gagné dimanche soir le premier prix à un concours international de documentaires portant sur des thèmes ethnographiques et sociologiques.

Un prix spécial a été accordé au film canadien "Le Niger, Jeune République", réalisé par Claude Jutra.

Lemmon, Laughton et MacLaine

Jack Lemmon jouera avec Charles Laughton et Shirley MacLaine dans le film de Billy Wilder "Irma La Douce".



ELVIS PRESLEY est la vedette de "Blue Hawaii", la nouvelle production Paramount en Technicolor à l'affiche du théâtre Capital avec "The Warrior Empress" en CinemaScope et Eastman color.



AU BARIL D'HUITRES — ce soir, demain (samedi) et dimanche, dernières chances de voir l'extraordinaire BILL HALEY and his COMETS (les rois du Twist et du Rock'n Roll) avant leur départ pour l'Europe. Ces sensationnels artistes terminent cette semaine un engagement record d'un mois à ce populaire restaurant-cabaret. A chaque soir des milliers de clients ont dû rebrousser chemin, faute de place. C'est pourquoi nous vous suggérons de réserver à l'avance afin de ne pas les manquer.

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (18 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h.; "Blue Hawaii" (A) (101 min.) Technicolor, Panavision, à 2h.40 6h., 9h.25; "The Warrior Empress (D) (97 min.) CinémaScope; Eastman color, à 1h., 4h.20, 7h.45.

CARTIER : — Les Fausses Hontes (A) : 12.45, 3.40, 6.40, 9.55 hrs. Je pense souvent à Piroschka (AA) : 2.10, 5.10, 8.15 hrs. Nouvelles : 8.10 hrs. Annonces : 9.50 hrs. Fin : 11.20 hrs.

CINE ART NEUVE FRANCE : — Le Temps du Ghetto (AR) 9.00 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Le Prix de la Gloire (A) : 12.10, 3.35, 10.15 hrs. Les Trois Voleurs (A) : 1.35, 5.00, 8.35 hrs. Actualités : 3.25, 8.20 hrs.

CLASSIC : — Cinq Secondes à Vivre (A) cinémascope : 12.30, 4.10, 7.50 hrs. Rien n'est trop Beau (D) : 2.10, 5.40, 9.25 hrs. Dernier spectacle complet à 7.50 hrs.

EMPIRE : — Carry on Constable (A) : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. No Love for Johnnie (D) : 2.30, 5.55, 9.20 hrs. Nouvelles : 4.20, 7.40 hrs. Continu de 1.00 à 11.00 hrs.

IMPERIAL : — Sujet : 1.00, 4.26, 7.49 hrs. La Fille en Blue Jeans (A) cinémascope : 1.10, 4.36, 8.02 hrs. Les Flammes sur l'Asie (A) cinémascope : 2.40, 6.03, 9.29 hrs.

LAIRET : — Les Fausses Hontes (A) : 12.45, 3.40, 6.40, 9.55 hrs. Je pense souvent à Piroschka (AA) : 2.10, 5.10, 8.15 hrs. Nouvelles : 8.10 hrs. Annonces : 9.50 hrs. Fin : 11.20 hrs.

LAURIER : — Chef de Réseau (A) : 1.15, 4.45, 7.50 hrs. Nouvelles : 2.50, 9.25 hrs. La Fille du Fleuve, Technicolor : 3.15, 6.20, 9.50 hrs. Fin : 11.20 hrs.

PIGALLE : — Actualités : 12.30, 3.40, 8.21 hrs. Carmen de Grenade (AR) : 12.40, 3.50, 6.40, 9.55 hrs. Panique au Music Hall (A) : 2.05, 5.20, 8.31 hrs.

RIALTO : — Le Combat Mortel de Tarzan (AA) : 12.50, 3.45, 6.40, 9.45 hrs. L'Ennemi dans l'Ombre (A) : 2.15, 5.10, 8.15 hrs. Nouvelles : 8.05 hrs. Fin : 11.10 hrs.

PRINCESSE : — Sujet : 1.00, 4.26, 7.40 hrs. Quand la Marabunta gronde (A) : 1.20, 4.46, 8.05 hrs. Comment qu'elle est (A) : 2.56, 6.19, 9.38 hrs.

VICTORIA : — Cinq Secondes à Vivre (A) cinémascope : 12.30, 4.10, 7.50 hrs. Rien n'est trop Beau (D) : 2.10, 5.40, 9.25 hrs. Dernier spectacle complet à 7.50 hrs.

SILLERY : — Le Train du Dernier Retour (AA) : 7.15 hrs. Les Plaisirs de l'Enfer (AR) cinémascope couleurs : 9.00 hrs. Spectacle complet à 7.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Fort de la Dernière chance (couleurs) (AA) : 6.15, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.40 hrs. Ça va Barder (AR) : 8.00 hrs.

BIENVILLE : — Ces Voyous d'Hommes, (D) couleurs : 6.30, 10.30 hrs. Nouvelles : 7.45 hrs. Au Risque de se Perdre (A) couleurs : 8.00 hrs. Fin : 11.45 hrs.

LAURIER JUSQU'A LUNDI
Tous les hommes l'aimaient mais elle n'en aimait qu'un seul
SOPHIA LOREN
"LA FILLE DU FLEUVE"
en Technicolor
Pendant des années un espion anglais a tenu en échec LA GESTAPO
Jack Hawkins, Gia Scala
CHEF DE RESEAU

IMPERIAL
Deux grandes attractions CinemaScope EN COULEURS : Remarquable film d'action et de véritables exploits :
"LES FLAMMES SUR L'ASIE"
ROBERT MITCHUM, MAY BRITT, ROBERT WAGNER
Drame de la jeunesse moderne ! Ils découvrent l'amour, mais aussi le désespoir, vu leur ignorance . . . c'est un film à voir !
"LA FILLE EN BLUE-JEANS"
CAROL LYNLEY à BRANDON DE WILDE

ciné art neuve-france
SALLE MARQUETTE — RUE JOFFRE
tous les VEN. SAM. à 9 heures
LE TEMPS DU GHETTO
un film de Frederic ROSSIF
un film sur l'homme : un film d'espoir.

SALLE CLIMATISEE PIGALLE
Commençant demain
GILBERT BECAUD
CATERINA VALENTE

en Couleurs
"CASINO DE PARIS"
EN PLUS
Également à l'affiche
Une superbe production en CinemaScope et en Couleurs.
"LA MURAILLE DE FEU"
Aujourd'hui dernier jour
"Carmen de Grenade"
"Panique au Music-Hall"

A L'AFFICHE JUSQU'A MERCREDI
Representation continue de 1h. à 11h.; "Blue Hawaii" à : 2h.40, 6h., 9h.25; Dernier spectacle complet : 7h.45. Le plus beau film musical d'Elvis, tourné dans le pays enchanteur de Hawaii :

ELVIS PRESLEY et un paradis de chansons !
"BLUE HAWAII"
HAL WALLIS

TECHNICOLOR PARAMOUNT
avec Joan Blackman, Angela Lansbury, Nancy Walters
Aussi à 1h., 4h.20, 7h.45
KERWIN MATHEWS, TINA LOUISE
"THE WARRIOR EMPRESS"
CinémaScope, Eastman color
CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
MATINÉES : 65¢ — DIMANCHE ET SOIRS : 85¢


Une scène de la comédie "Carry on Constable", à l'affiche de l'Empire cette semaine avec le drame d'amour "No Love For Johnnie" avec Peter Finch et Mary Peach.

RIALTO Jusqu'à jeudi soir
"LE COMBAT MORTEL DE TARZAN"
(Tarzan's Fight for Life)
CinémaScope et Couleurs !
Gordon Scott, Eve Brent-Cheta
AUSSI
"L'ENNEMI DANS L'OMBRE"
Roger Hanin, Bernard Blier

PRINCESSE
Un film aux mille surprises avec le grand bagarreur . . . .
"COMMENT QU'ELLE EST ?"
Eddie Constantine & Barbara Laage
EN COULEURS :
QUAND LA MARABUNTA GRONDE
Charlton Heston & Eleanor Parker

Venez à l'AUBERGE DU DOMAINE
ROUTE DE LAVAL — STE-THERESE DE LISIEUX
Le meilleur endroit pour vous amuser !
OUVERT TOUS LES JOURS
vendredi, samedi, dimanche avec Orchestre
NOUVEL ORCHESTRE :
Substitut de Roland L'HEBREUX
★ PAT METIVIER à l'orgue, et son ensemble
Dansez le TWIST chez nous !
AUCUNS FRAIS D'ENTREE

IL DESIRAIT ABSOLUMENT TOUT
PETER FINCH
NO LOVE FOR JOHNNIE
CinemaScope
STANLEY HOLLOWAY · MARY PEACH · DONALD PLEASENCE
BILLIE WHITELAW — Comédie Ajoutée ! —
VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS VOTRE PREMIERE "ARRESTATION" !
Carry on Constable
vedette Sidney JAMES, Eric BARKER, Kenneth CONNOR, Charles HAWTREY, Kenneth WILLIAMS, Leslie PHILLIPS, Joan SIMS, Hattie JACQUES, Shirley EATON
Dès AUJOURD'HUI
Empire
Dernier spectacle complet à 7h.40

CINEMA DE PARIS A L'AFFICHE
COMMENÇANT DEMAIN
Combien d'amours naissent et meurent en dix jours !
MICHELE MORGAN
Georges MARCHAL
Vittorio DE SICA
CINEMASCOPE EN COULEURS
BRÈVES amours
et Eleonora ROSSI-DRAGO, Pierre CRESSOY
EGALEMENT A L'AFFICHE
De vrais durs... de faux durs... une fille qui n'a pas froid aux yeux
Line RENAUD, Jean CARMET, Philippe NICAUD
MADEMOISELLE ET SON GANG
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
LE PRIX DE LA GLOIRE
LES TROIS VOLEURS

"CLUB" La Fayette
587 est, boul. Charest, Qué.
RES. : 522-2053
AIR CLIMATISE
EN VEDETTE :
CARRIE ADAMS
talentueuse chanteuse
De la grande famille des Baginos
★ The BAGINOS BROS.
pantomimes comiques
ENDRE CLEMENT M.C.
BAR SALON La Ronde
— SALLE A DINER
— CASSE-CROUTE
— SALLE DE RECEPTIONS
DANSE CONTINUELLE TOUS LES SOIRS dès 8 heures 30
Avec l'ensemble de Roger Lachance. Les mardi, jeudi et vendredi Roland L'Hébreux et ses musiciens. Les lundi, mercredi et sam. Paul Touzin à la console de l'Orgue

"L'ORGANISTE JULIETTE MELOCHE" au RESTAURANT "MONACO"

Les propriétaires du luxueux Restaurant "MONACO", Inc., 911 rue St-Jean, ont le plaisir d'annoncer l'engagement de la populaire organiste Juliette Meloche, qui fera de la musique d'orgue tous les soirs, et se fera entendre sous le titre de "Rêveries à l'orgue". Juliette Meloche débutera vendredi soir le 26 janvier courant.

Le Monde Sans Pitié Des Femmes . . .
LE FILM QUI REVELE BRUTALEMENT LE MODE DE VIE DES JEUNES FILLES QUI, SOUS COULEUR DE SE TAILLER UNE CARRIERE, CHERCHENT VRAIMENT L'AMOUR ET LE MARIAGE !

RIEN N'EST TROP BEAU
CINEMASCOPE · COLOR by DE LUXE
HOPE LANGE · STEPHEN BOYD · SUZY PARKER · MARTHA HYER
DIANE BAKER · BRIAN AHERNE · ROBERT EVANS LOUIS JOURDAN
AUSSI

CINEMASCOPE
co-vedette JEFFERY HUNTER, NIGEL PATRICK dans 5 SECONDES A VIVRE
A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS
VICTORIA CLASSIC

COMMENÇANT AUJOURD'HUI
LES FAUSSES HONTES
INTERDIT AU MOINS DE 16 ANS

LES DANGERS DE L'AVORTEMENT
FESTIVAL DE VICHY 1er PRIX

AVIS AU PUBLIC
Les dangers de l'avortement
Des milliers de jeunes filles meurent annuellement dû à ce grand danger.
Le 5e Commandement dit : "TU NE TUERAS POINT"
C'est Dieu qui nous a fait don de la vie, lui seul peut nous la reprendre !
LES FAUSSES HONTES
... Ce dont on ne parle pas ...
PARENTS ATTENTION:
Vous verrez aussi comment commence la vie!
FESTIVAL DE VICHY 1er PRIX

AUSSI A L'AFFICHE
JE PENSE SOUVENT À PIROSCHKA
EN COULEURS
"Les Fausses Hontes" à 12 h. 45, 3 h. 40, 6 h. 40 et 9 h. 55 Dernier spectacle complet à 8 h. 10. S.V.P. Assistez aux matinées et évitez ainsi les foules du soir.
Prix d'entrée : Matinées : 75c — Soirs et dimanche : 99c
LA-5-9340
CARTIER et LAIRET AIR CLIMATISÉ

Faits Divers

(Suite de la page 13)

Suspects arrêtés à Jonquière

Deux jeunes hommes ont été appréhendés par la police de Jonquière et remis entre les mains de la PP hier soir. Les deux hommes ont été trouvés en possession d'une automobile volée à Québec au cours du mois de novembre dernier et sur laquelle se trouvaient des plaques matricules qui proviendraient d'une autre voiture et volées à Stoneham. Les deux inculpés ont été ramenés à Québec, aujourd'hui.

Il manque toujours à l'appel

M. Roland Huot, du 5067 avenue Royale, Boischatel, manque toujours à l'appel et on entretient des craintes à son sujet. M. Huot est membre de la famille des frères Huot, golfeurs québécois de grande réputation. C'est M. Rodolphe Huot qui a rapporté la disparition à la police.

Skieuse secourue au lac Beauport

Mlle Jeannine Bélanger, d'Orsainville, s'est portée au secours de Mme Jacqueline Jobin, du 79 Bellevue, mercredi soir dernier, sur les pentes du lac Beauport. Une skieuse, Mme Jobin venait de faire une chute et de se fracturer une jambe lorsque Mlle Bélanger accourut à son appel et lui assura tous les soins requis en la faisant d'abord transporter au "ski-secours" puis à l'hôpital Jeffery Hale.

Deux restaurants cambriolés

Des cambrioleurs se sont introduits dans le restaurant "Pierre d'Or", sis dans la rue St-Vallier, et le restaurant "Domino", au 343 de l'Eglise. Les auteurs de ces cambriolages seraient les mêmes. Au premier endroit il y a eu vol de $75 et au second de $20. Des cartons de cigarettes ont aussi été emportés.

Femme renversée par une auto

Mme L.-P. Labrecque, 67 ans, demeurant au 280 chemin Ste-Foy, a été renversée par une automobile en face du 280 chemin Ste-Foy, au début de la matinée aujourd'hui. Les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier l'ont conduite à l'hôpital St-Sacrement. Mme Labrecque souffre de blessures dans le dos et d'une déchirure au visage.

LA BANLIEUE

(Suite de la page 13)

le maire Raymond Blouin à ce sujet. Toutefois, ces derniers se proposent d'étudier à fond ce projet d'envergure avant de prendre une décision finale . . .

A St-Ambroise de la Jeune-Lorette

Deux échevins ont été élus récemment par acclamation au conseil de la Corporation de St-Ambroise de la Jeune Lorette.

Au siège no 3, M. Philippe Hamel a été élu par acclamation en remplacement de M. Joseph Lirette, échevin sortant de charge. Au siège no 6, l'échevin sortant Donat Savard a été élu par acclamation. Ce dernier en est à son troisième mandat. Le conseil se compose maintenant comme suit : M. Charles-A. Savard, maire; échevins : MM. Lauréat Couture, Chs-Henri Mauger, Philippe Hamel, G.-A. Bilodeau, François-X. Drolet et Donat Savard.

Mont sera fourni sur demande

(Suite de la page 13)

ré, pour sa part, dans le projet de refonte de sa charte, une clause par laquelle elle s'engage à motiver le congédiement éventuel d'un instituteur, si demande lui en est faite par écrit par l'instituteur en cause ou le syndicat auquel il appartient.

Aussi, les commissaires n'ont pas jugé à propos de passer une résolution au sujet de l'article 232. A l'unanimité, ils ont convenu que la clause insérée dans le projet de nouvelle charte réglait le problème. La Commission a le droit de congédier un instituteur sans donner de motifs. D'autre part, elle fournit les raisons de son attitude si demande lui en est duement faite.

D'ailleurs, Me Wilbrod Bhérer, C. R., président, a donné lecture d'une lettre de la Corporation des Instituteurs catholiques du Québec qui affirme sa satisfaction de la clause que contiendra à cet égard la future charte de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec.

Fébrilité à Cap Canaveral avant l'envol...

(Suite de la première page)

"L'équipage est prêt", répondit l'astronaute.

L'équipage comprend Glenn, à moins que, pour quelque raison imprévue, cet individu calme, aux nerfs d'acier, flanche au dernier moment et cède sa place à son collègue, Scott Carpenter.

TACHE principale des députés

Par Henri Dutil

Le comité des experts qui a fait une étude préparatoire au redécoupage de la carte électorale de la province de Québec n'a fait que définir les différentes normes qui devront diriger le travail des députés, et il appartiendra à ces derniers d'appliquer sur la présente carte les principales recommandations contenues dans le rapport préparé par MM. Fernand Grenier, géographe, Jean Hamelin, historien, Vincent Lemieux, sociologue, Yves Martin, démographe, André Raynault, économiste, et Harold M. Angell, sociologue.

Ce comité que présidait M. Fernand Grenier avait été nommé par le gouvernement le 14 décembre dernier et il avait un délai d'un mois, soit jusqu'au 15 janvier, pour présenter son rapport au gouvernement. S'il n'a été déposé qu'hier, en Chambre, c'est que le premier ministre l'a fait imprimer pour en distribuer des copies aux députés et aux journalistes.

Les origines de la carte électorale actuelle remontent à 1853 quand le ministère Hincks-Morin fit voter une loi refondant complètement les divisions électorales.

Le bill portait à 65 le nombre des circonscriptions électorales. C'était une augmentation de 23 députés et ces circonscriptions demeurèrent en vigueur lors de la création de la province de Québec en 1867, par l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

Il y a donc plus de cent ans que la Législature n'a pas procédé à une refonte complète de la carte électorale, en dépit de l'évolution rapide des conditions économiques et sociales de la province de Québec.

On a cependant tenté d'adapter à plusieurs reprises la carte aux changements survenus dans le Québec, en particulier pour donner une meilleure représentation à l'île de Montréal. En 1890, on donnait trois comtés de plus à Montréal, en 1912, quatre comtés de plus et, en 1922, trois de plus. La circonscription d'Abitibi fut créée en 1923 et subdivisée en trois en 1944. On découpait, de même Témiscamingue et Chicoutimi en 1912 et Jonquière-Kénogami en 1954.

En 1960, on trouve douze circonscriptions où le nombre des électeurs se rapproche de la moyenne provinciale, soit 27,500 électeurs inscrits et il y a six circonscriptions qui ont plus de 75,000 électeurs, soit Laval, 116,183; Jacques-Cartier, 108,239; Jeanne-Mance, 100,874; Bourget, 87,923; N.-D. de-Grâce, 75,539, et Outremont, 75,140.

En déposant le rapport hier, le premier ministre a déclaré que le document n'engageait ni l'Assemblée Législative ni le gouvernement.

"Comme je l'ai déjà dit, a ajouté M. Lesage, un comité parlementaire sera formé pour étudier la redistribution et chaque député sera libre d'agir comme il l'entendra. Je ne ferai pas partie de ce comité ni de celui de la refonte de la loi électorale".

M. Johnson a répondu qu'il a toujours cru que le gouvernement devait prendre position en premier lieu sur cette question. En temps et lieu, a dit le chef de l'opposition, nous verrons si nous devons collaborer.

M. Lesage a répliqué qu'il a toujours cru que la redistribution n'était pas la seule responsabilité du gouvernement mais de la Législature elle-même.

"C'est ce nombre que j'ai donné"

(Suite de la première page)

faillites a augmenté de 6 pour cent au Canada.

"Les chiffres cités par Dunn & Bradstreet, a dit M. Lesage, ne sont pas exacts. Ceux que j'ai cités provenaient du bureau fédéral de la Statistique et ils ne comprennent pas —c'est logique— le nombre des salariés qui ont fait faillite. Il y a de ce côté un abus effarant. Mais ce qui importe, au point de vue économique, c'est le nombre des faillites commerciales. C'est ce nombre que j'ai donné".

Heure solaire

Le soleil — Lever : 7 h. 18; coucher : 16 h. 38. — Longueur du jour : 9 h. 20.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Jean Chrysostome, évêque et docteur.

Offices de dimanche

Quatrième dimanche après l'Epiphanie. Vert, 2e classe, messe propre. Gloria, une oraison. Credo, Préface de la Sainte Trinité.

—Deuxièmes vêpres du dimanche, sans mémoire.

"Autodétermination" pour...

(Suite de la première page)

et sur les amendements eux-mêmes qui suivront le rapatriement, devra s'inspirer des principes suivants :

1. Il existe, au Canada, une nation canadienne-française qui, comme elle, a droit à l'autodétermination et qui, par conséquent, doit pouvoir poser les conditions selon lesquelles elle accepte de faire partie ou de continuer à faire partie de la Confédération.

2. Plus fondamentale et plus importante, pour la nation canadienne-française, que la conception de la Confédération comme pacte entre des provinces, il y a la conception de la Confédération comme pacte entre deux nations. A ce titre, il est inadmissible qu'une de ces deux nations puisse modifier ce pacte sans le consentement de l'autre.

3. L'histoire politique du Canada a consacré l'Etat du Québec comme l'expression politique la plus parfaite de la nation canadienne-française. Il n'y a en effet pas lieu de s'étonner qu'après un siècle de vexations sur le plan fédéral et dans certaines provinces de la Confédération, les Canadiens français considèrent de plus en plus l'Etat du Québec comme la principale consécration politique et l'expression juridique la plus importante de leur fait national.

En conséquence, il est inadmissible qu'on enlève à l'Etat du Québec des pouvoirs sans son consentement explicite. De plus, l'Etat du Québec ne peut pas inconsidérément se départir de ses pouvoirs sans mettre en danger l'existence même de la nation canadienne-française.

A Montréal, en février

Conférence sur l'expansion commerciale et industrielle

Par Henri Dutil

L'hon. André Rousseau présidera, à Montréal, le 14 février prochain une conférence sur l'expansion commerciale et industrielle, afin de permettre aux industriels québécois de se familiariser avec les avantages que leur offre le ministère fédéral du Commerce.

L'hon. George Hees, ministre du Commerce, d'Ottawa, assistera à la réunion avec ses principaux collaborateurs, et le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, sera accompagné de son sous-ministre, M. René Tremblay, et de ses aviseurs économiques et techniques.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour de cette conférence :

1—Aide financière à la petite industrie et au petit commerce.

2—Avantages de dépréciation de capital accéléré, pour stimuler la production de produits nouveaux.

3—La fabrication sous licence au Canada, de produits étrangers.

4—Importance des nouvelles créations et des nouveaux modèles dans la conquête des marchés mondiaux.

5—Programme gouvernemental pour stimuler l'expansion industrielle.

6—Possibilités d'exportations à l'étranger.

7—Le financement à long terme des exportations.

Hier 95, demain 100

(Suite de la première page)

LA REPARTITION PAR REGIONS

Régions économiques	Députés No actuel	Population	Modifications Députés	Pop.
Gaspésie-rive sud	12	426,400	10	42,640
Saguenay-L.-St-Jean	4	270,700	6	45,000
Québec	13	643,700	12	53,600
Trois-Rivières	7	312,000	6	52,000
Cantons de l'est	11	468,000	10	46,800
Outaouais	4	179,100	4	44,800
Abitibi-Témiscamingue	4	173,000	4	43,200
Côte nord-N.-Québec	2	71,500	2	35,700
Montréal	21	711,100	15	47,400
Montréal métropolitain	17	1,936,800	31	62,500
	95	5,192,000	100	5,192,000

Ruraux et urbains

Les membres du comité se sont déclarés fermement convaincus qu'il n'est ni possible ni désirable de fonder une carte électorale sur le caractère urbain ou rural de la population.

"Sur le plan des principes, dit le rapport, on ne voit guère de raisons qui pourraient justifier une représentation plus forte des ruraux que des urbains. Et si on en trouvait, on demeurerait confronté à l'impossible tâche de définir correctement des circonstances rurales et des circonscriptions urbaines à moins de grouper dans une même circonscription des territoires non contigus. Ce qui nous paraît être nettement une solution absurde."

Les experts affirment que fixer les dimensions extrêmes des circonscriptions à 25% en plus ou en moins de la population moyenne par circonscription ne suffit pas. Il est nécessaire, en outre, de spécifier à quelles conditions on pourra se prévaloir des marges de tolérance permise. On ne doit pas laisser au hasard ou à l'arbitraire la décision de fixer une circonscription à 40,000 habitants plutôt qu'à 70,000, même quand la loi l'autorise. Il faut nécessairement tenir compte du seul critère de la densité géographique de la population.

Egalité pour tous

L'égalité est l'un des principes fondamentaux de la démocratie. Si tous les citoyens doivent ainsi être reconnus comme égaux devant la loi, il ne suffit pas de donner à chacun le droit de vote. Le vote de chacun des citoyens doit avoir le même poids. Une stricte application de la norme démographique dans la délimitation des circonscriptions permet donc de limiter autant que possible l'inégalité de la représentation.

Les comtés actuels

Les experts expriment l'avis que la délimitation des comtés actuels constitue sans doute une contrainte dont il faudra tenir compte au moment de la revision de la carte électorale, car certains de ces comtés forment des ensembles qui sont parfois les cadres de l'administration de plusieurs services gouvernementaux, au niveau local.

Cuba est un Etat étranger à l'idéal interaméricain

Punta del Este (UPI) Les diplomates du nouveau monde, insensibles à la dialectique communiste du président de Cuba, Osvaldo Dorticos, qui a accusé dans un discours de trois heures prononcé à la conférence des ministres des Affaires étrangères des Amériques, de préparer une nouvelle agression contre son pays, met le point final à une résolution destinée à exclure le régime de Castro de la famille interaméricaine. La résolution sera présentée ce soir.

La résolution stigmatisera Cuba "comme un Etat communiste incompatible avec le système interaméricain", proposera sa suspension de l'Organisation des Etats américains et placera un embargo sur les envois d'armes vers et de ce pays.

Selon le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le discours de Dorticos "était une harangue typique marxiste - léniniste, dans son contenu, sa durée et sa méthode."

Le sénateur Wayne Morse, membre de la délégation américaine, a exprimé des sentiments similaires.

Dorticos a accusé les Etats-Unis de constituer une menace à la paix dans l'hémisphère occidental. "Cuba n'a aucun contact militaire avec des puissances extra-continentales," a-t-il dit. "La seule base étrangère sur le sol cubain est la base américaine à Guantanamo, que Cuba réclamera en temps et lieu."

L'ambassadeur du Guatémala, Jose Garcia Bauer, après le discours de Dorticos, a déclaré que son pays était prêt à se porter à la défense des droits humains contre le "communisme athée".

Compromis des chefs d'Etats africains

Lagos, Nigéria — (Reuter) Les chefs des 20 Etats africains actuellement en conférence au Nigéria en sont arrivés aujourd'hui à un compromis au sujet de l'Algérie. Ils ont décidé d'inviter les ministres des Affaires étrangères de tous les pays d'Afrique à la réunion qui préparera une prochaine conférence au sommet.

La résolution adoptée par les chefs d'Etat ne mentionne pas directement l'Algérie, mais les observateurs disent qu'on s'attend que l'Algérie sera indépendante avant la prochaine réunion des Affaires étrangères. Celui de l'Algérie serait donc alors invité automatiquement.

Les pays du groupe Casablanca, la Ghinée, le Ghana, le Mali, le Maroc et la République arabe unie, ont refusé d'assister à la présente conférence au sommet parce que le GPRA n'avait pas été invité à y participer.

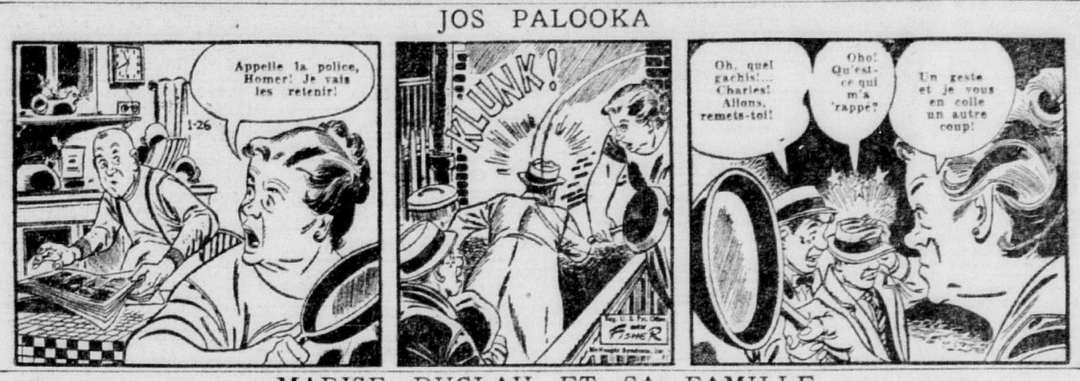
LARRY BRANNON



LES AVENTURES DE PAULINE



JOS PALOOKA



MARISE DUCLAU ET SA FAMILLE



LE COEUR DE JULIETTE



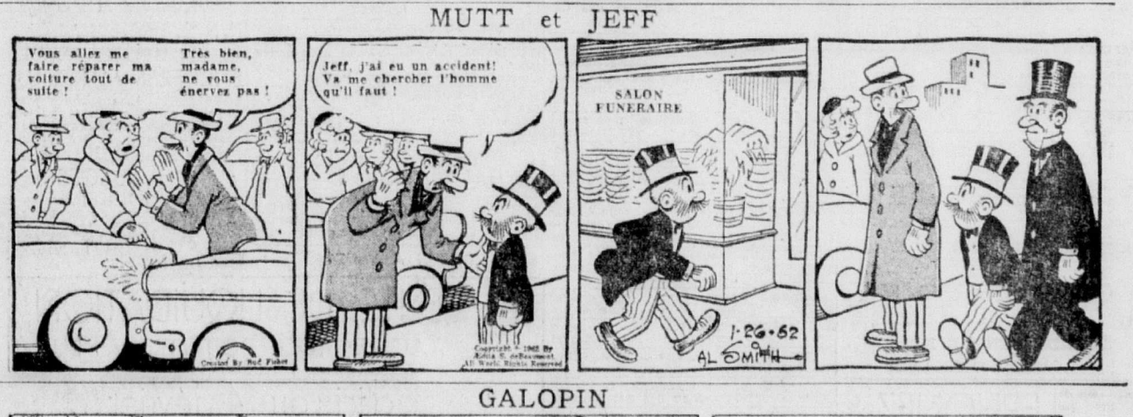
RIP LE DETECTIVE



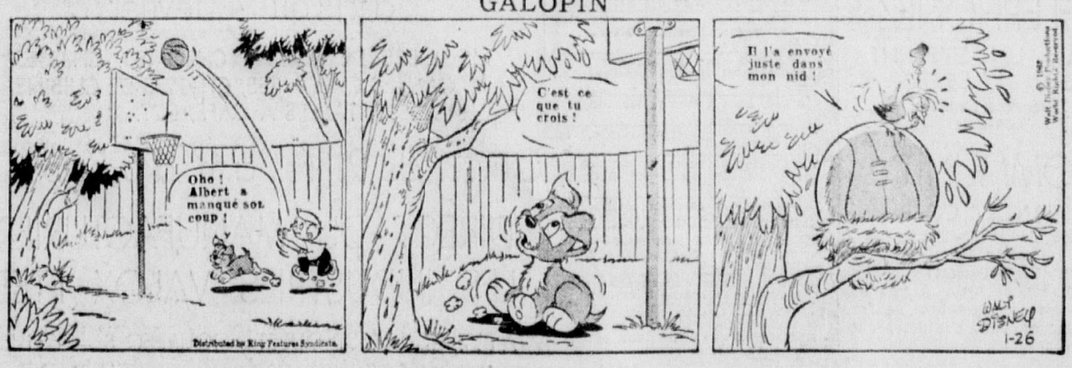
MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



Les annonces classées du Soleil 525-5133

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous: Atalante, Baie-Comeau, Beauport, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Haute-Rive, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Levis, Loretteville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Rodrigue, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville Montmorency.

5c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année.

Région du Saguenay et du Lac St-Jean, 5c la copie ou $15.00 par année.

Sept-Iles 50c par semaine sans égard au nombre de jour de publication ou $23.00 par année.

Dans les autres centres ou la distribution se fait par porteurs, 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants: Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche: 1 an $8.50; 6 mois $4.50; 3 mois $3.00; 1 mois $1.25. Ailleurs au Canada: 1 an, $12.00; 6 mois $6.50; 3 mois $4.00 et 1 mois $1.50.

Etats-Unis et pays étrangers: 1 an $30.00; 6 mois, $16.00; 3 mois, $8.00; 1 mois, $3.00.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 525-5133

TARIF COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.20 $1.00
3 ins. consécutives. Escompte de 5 ins. consécutives. Escompte de 24 ins consécutives	12½ 20%
Escompte de 20% + 15%	
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.35
Annonces de l'extérieur	
Strictement payables d'avance. Pour case frais et réexpédition en plus	$0.05
Avis de décès, formule régulière	$2.00
Services anniversaires, remerciements, formule régulière	$1.50
Mots additionnels	$0.06
Avis dans carnet mondain	$2.00
Remerciements pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées minimum	$1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation frais additionnels -- 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h 45 p.m la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 5 heures le vendredi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

8 ANIMAUX A VENDRE

TOUJOURS très beaux caniches toutes couleurs. 522-2462. 410, 23e Rue.

CHIEN COLLEY à vendre, un an, s'adresser 1475 Guyenne. 524-5305.

MALES et femelles de serein, à vendre. S'adresser: 573 Bayard.

PLUSIEURS chiens enregistrés ou non. Léon Sanfaçon, Lac-Beauport. 849-3121.

3 CHIENS à vendre. 529-5469, entre 2½ et 4 hres.

BERGER allemand, enregistré 13 mois. Tél.: 261-2873. Ste-Anne Beaupré.

BEAU petit chien, 4 semaines, 96 Chaumas. Tél.: 681-5151.

3 SUPERBES boxer, enregistrés, couleur fawn, 15 mois, gardons chiens et chats en pension. 663-4433.

4 COCKERS épagneuls blonds, âgés 2 mois, descendants de champion à Colleys écossais à partir de $10.00. 623-5364 6 à 10 hres soir. Jour 849-3676.

JEUNE CHIEN Pékinois mâle. 663-6052.

PETIT chien 1½ mois, chienne 2 ans. 842-3229.

JEUNE CHIEN Colley. Tél.: 872-7506.

10 APPARTEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE. Flat meublé, libre immédiatement, 2e, chauffé. Tél.: 522-2150.

RUE ST-JOSEPH, 1 ou 2 pièces, meublées, réfrigérateur, bain, poêle électrique. 525-9426 Soir: 523-5239.

845 D'ABRAHAM, appartement meublé, chauffé, eau chaude, éclairé. $45.00. — 525-5427.

ENTIEREMENT meublé, chambre-boudoir, cuisinette, poêle, frigidaire, bain, douche 524-9904.

UNE PIECE chauffée, agréablement aménagée, une personne, rue Artillerie. 529-2745.

FACE Cité Universitaire, Chemin Ste-Foy. Flat 2½ pièces, meublées, chauffées, éclairées. 527-0890.

DU JARDIN, Chemin Ste-Foy. Appts à louer, 2½ à 4½ pièces, avec service conserge, incinérateur, piscine, laveuse, sécheuse, poêle, frigidaire et vénitiennes fournis. Tél.: 527-7668.

CUISINETTE, boudoir meublés. S'adresser, soir, 785 St-Patrice.

GIFFARD, 2 pièces, meublées, entrée libre, couple sans enfant. 663-6312.

LIMOILOU, 2 appts, modernes, meublés, chauffés, poêle, frigidaire, entrée seule, 1er étage, adultes distingués. — 524-2239.

BACHELOR 1½ pièce, ultra moderne, meublé, cuisinette, poêle, réfrigérateur, buanderie, concierge, près Carré d'Youville. 527-2877.

ST-SAUVEUR, 4 pièces, chauffées, meublées, éclairées, entrée seule. 523-7991.

MANOIR CANADIEN 1604, 1ère Avenue, 1 pièce, chambre bain privée, poêle, frigidaire, entrée seule. 522-0342.

ATTENTION, homme partagerait appt meublé avec monsieur distingué. S'adr. 360, 3e Avenue.

BOUDOIR et cuisinette, frigidaire, poêle, très propre, eau chaude à l'année. S'adr. Concierge, 254 St-Jean.

11 APPARTEMENTS DEMANDES

2 APPTS demandés, non meublés, chauffés, 1er, 2e étage. 525-8080.

13 ARGENT A PRETER

PRETS SUR HYPOTHEQUE

JUSQU'A environ $175,000 par prêt disponible sur hypothèque. M. Galt, Montréal. UN 6-7851.

P R E T S

1ère et 2ème HYPOTHEQUES, termes 5 à 20 ans, taux à partir de 7% effectif. A. Lacroix, 335 St-Joseph Est. — Tél.: 524-3693. le soir: 523-2019.

1ère - 2e HYPOTHEQUES

AVONS en main $5,000,000 à placer dans la région de Québec pour toutes propriétés industrielles, commerciales ou résidentielles. Service de 24 heures. Téléphoner ou écrire à Spancanada Entreprises Ltée, 425 de l'Eglise, chambre 209. Tél.: 524-8604

LA FORMULE IDEALE

Payez vos comptes avec un prêt peu coûteux comportant une assurance-vie, de votre

CAISSE DE PRETS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

TELEPHONEZ

POUR UN EMPRUNT
$50 A $5,000
Georges Leclerc
529-4571

COMMUNITY

FINANCE CORP.
466 de la Couronne
suite 100
(Près Charest)

Si incapable de venir à nos bureaux, notre représentant se fera un plaisir de vous contacter chez vous.

13 ARGENT A PRETER

PRETONS sur hypothèque. Aucun frais d'inspection. Nos taux sont les plus bas. Notre spécialité, gros prêts industriels ou commerciaux. Frontenac Inc., 1535 Garnier, Québec 6. 681-2802. Soir: 523-9620 ou 663-7663.

1re et 2e HYPOTHEQUES, Québec, banlieue seulement. Samson, Samson, Gascon & Mercier, notaires, 970 avenue Cartier.

CAPITAL étranger, première, deuxième hypothèques, taux 6%, capitalisé, toute la province. Service rapide. Immeubles Centrales, 350 Blvd Charest Est. — 525-9017.

PRETS sur première et deuxième hypothèques, $1,600 et plus. Payables en 3 ans ou 5 ans et plus. Service rapide. Service Finance Corp. 466 de la Couronne. Tél.: 523-8109 — 523-8829.

PRETS 1ère et 2e hypothèques sur propriété résidentielle ou commerciale. Ballargeon & Carrier, notaires. Le Crédit Hypothécaire Inc., 38 Desjardins, Québec. Demandez André Lepage, 525-4637. Le soir: 681-1914.

ARGENT, particulier, taux capitalisé à 6%, hypothèque, 1ère ou 2ième, ville ou dehors. Remboursement par petit versements mensuels. 77 St-Louis. 523-9187.

PRETS 1ère et 2ième hypothèque, taux à partir 6% pour 5 ans, 15 ans. Service rapide, Québec et banlieue seulement. J.-E. Lamothe. Tél.: 842-3615.

ARGENT à prêter sur immeuble, Québec et la banlieue. 1ère hypothèque, 6 à 6½% d'intérêt, sans remboursement obligatoire de capital. Bernard Corriveau, notaire et Jacques Perrin, notaire. 609 Est, Boul. Charest. Tél.: 525-4781.

14 ARGENT DEMANDE

ATTENTION S. V. P.

$100 D'INTERET pour un petit prêt de $1,000 sur billet pour 12 mois seulement. Ecrire Dept 207 Le Soleil.

16 ASSOCIES

ASSOCIE ayant capital $10,000 pour gros commerce à Québec. Chance de doubler capital rapidement. Ecrire Dépt 214 Le Soleil.

24 BONNES DEMANDEES

JEUNE FILLE ou dame pour travail à l'année dans famille, 6 enfants, Ste-Foy. Bon salaire. Références nécessaires. Venir personnellement voir lieu et famille. — 683-3714.

BONNE demandée, Ste-Foy. Pas de lavage, pas cuisine, chambre seule avec télévision, radio. Tél.: 681-2757.

JEUNE FILLE 20 à 30 ans, avec peu d'anglais si possible pour maison privée chez petite famille, Los Angeles, Californie. 682-7749 après 6 heures.

AIDE MENAGERE pour famille langue anglaise pour St-Adolphe d'Howard — doit aimer enfants, chambre privée, nourrie et salaire. Près de place pour sport, ski, natation dans Laurentides. Nord de Montréal. Si intéressé peut partir 26 janvier 62. Tél.: 9 à 5 p.m. 681-6717.

FILLE sérieuse demandée avec références pour travail général maison privée, aimant les enfants, chambre seule, bon salaire, emploi permanent. 683-9110.

SERVANTE demandée pour travail général, pas d'enfant, logée, nourrie, $20 semaine, références exigées. Information 523-3010 — 499 St-Jean.

ST-SACREMENT, bonne pour ouvrage général, accessoires électriques. 681-5225.

BONNE demandée, petite famille. Tél., jour: 529-1743. Soir: 653-4412.

PERSONNE seule, désire dame de compagnie et comme aide-familiale. 823-1741.

ON DEMANDE cuisinière avec expérience et références. S'adresser 270 Ave de Bernières. 525-5050.

PERSONNE distinguée, discrète avec bonnes références. Tél.: 683-8149.

FILLE demandée de campagne préférence, à l'année si désiré, 6 enfants, 5 d'âge scolaire. Ecrire en donnant adresse et téléphone au Dept 230 Le Soleil ou 681-4227.

4 ADULTES, $15 par semaine. — Tél.: 527-6034. 702 St-Cyrille Ouest.

JEUNE FILLE avec références, pour ouvrage général, 2 enfants, chambre seule, bonnes conditions. 527-3541.

29 BRULEURS A L'HUILE

DISTRIBUTEUR du brûleur Lynn, nettoyage $4.00 Brûleurs: Victor, Kemac, Breeze, Boston Fournaise. Réparation de carburateur. Parent, 198, 3e Avenue. — 524-4990

J.-L. HARTON, 316 Latourelle. — Tél.: 523-6821. Huile pour brûleur.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer. Tél.: 681-6161. Quartier St-Roch.

RUE ST-PIERRE, bureaux doubles, partir $40 mensuel. Aussi étage complet 8 bureaux $140 mensuel avec voûte éclairée. 653-1713.

BUREAU à louer, libre immédiatement, 1057 Ave des Erables. 524-7306.

748 ST-JEAN, chauffés, 220 x 600 pieds. Prix raisonnable. 525-5427.

GRAND et petit bureaux disponibles Ste-Foy, édifice moderne à l'épreuve du feu. Tél.: 653-2793.

AVE DES ERABLES. Bureau constitué 3 pièces, chauffé. 523-5316 soir.

BUREAUX, édifice épreuve du feu, ascenseur, facilité stationnement. S'adr.: L. Cassulo, 1026 St-Jean. 524-6964.

BUREAU avec entrepôt, aussi grand bureau, rue St-Jean. 527-4190.

674 ST-JEAN — Bureaux et appartements combinés, 4 pièces meublées, eau chaude, 1er, $80, mai. — 527-8269.

BUREAUX

A LOUER Edifice Johargi, 331 Est St-Joseph, 1er plancher. Centre des affaires, 1er mois gratis.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue. 523-6945.

HOPITAL PRIVE. — Convalescents, cas chronique assurance hospitalisation. — 1450 Frontenac. 681-3275.

CENTRE d'accueil Notre-Dame Foy, chambre personnes âgées, convalescents. 683-0986.

STE-FOY. — Chambre, pension, près autobus. Après 4 heures. 653-9839.

CHAMBRE, pension. 386 Dorchester.

CHAMBRE et pension pour demoiselles. Tél.: 623-5322.

CHAMBRE, pension pour monsieur. — Tél.: 522-2966.

CHAMBRE et pension, 1203 Ave Royale, Villeneuve. 661-2672.

CHAMBRE et pension, monsieur seulement. Bonne nourriture, 27½ Ste-Angèle. 522-5089.

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue. 523-6945.

ST-PASCAL, chambre et pension pour monsieur. Tél.: 663-7098.

CHAMBRE et pension, bon chez-soi. 2213 Boul. Laurier. 681-2176.

CHAMBRE, pension si désiré. 264 Marie de l'Incarnation. 683-3516.

CHAMBRE double à louer. 89 des Ormes. Tél.: 623-9136.

40 CHAMBRES A LOUER

SILLERY, meuble monsieur seulement, entrée privée, stationnement, 1er février. 527-4496.

PRES Parlement, ensoleillée, propre, eau chaude, confort, monsieur. 680 Ste-Julie.

CHAMBRE chauffée, eau chaude, confort. Rue Père Marquette. 527-9108.

CHAMBRE à louer, maison seule. 2343 Maufils. 681-1891.

PRES CHATEAU, chambre-boudoir, permis cuisine, très belle vue, 4e étage. — 522-0236.

ST-CYRILLE, magnifique chambre boudoir, lavabo, eau chaude, entrée seule. 529-5812.

CHAMBRE double, simple, eau chaude année. 527-3966. 778 St-Cyrille Ouest.

3 CHAMBRES meublées, eau courante, près école supérieure Ste-Foy. 653-1371.

2 CHAMBRES, $6.00, une de $5.00, libres 555 rue St-Olivier.

CHAMBRE propre tranquille, sevice téléphone. 523-7230. S'ad 832 des Zouaves.

BOUDOIR meublé, chauffé, près Oratoire St-Joseph. Chemin Ste-Foy. — 683-9482.

MAGNIFIQUE chambre boudoir, près Université, 2303 Chemin Ste-Foy. Tél.: 527-8655.

CHAMBRE dans maison privée, 640 de la Salle.

BELLE grande chambre, lavabo, eau chaude. 6 Ste-Famille.

FLAT et chambre, meublé, bien chauffé, propre, entrée seule. 573, St-Vallier Est. Tél.: 522-8129.

ST-SACREMENT, chambre à louer. — 527-0342 — 1528 Garnier.

GRANDE CHAMBRE bien meublée, propre, près hôpital St-François d'Assise. 136, 12e Rue. 522-4422.

CHAMBRE meublée, bien chauffée, dame, entrée privée. 80 Lockwell. 525-5696.

SILLERY, face Cité Universitaire, chambres seules ou doubles, entrée privée, permis de recevoir, permis cuisine. 681-3990. M. Bertrand. Heures repas.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE-BOUDOIR, près Cité Universitaire et centres d'achats, stationnement. 681-3759.

PRES CHATEAU, chambre chaude, lavabo, tranquillité absolue. 8 St-Denis. — 524-9852.

CHAMBRE près Centre Industriel St-Malo, permis cuisine. Tél.: 681-5637.

CHAMBRE 1-2 personnes, homme seulement, toilette privée. Ste-Foy. 653-3658.

GIFFARD, chambre meublée, lavabo, permis cuisine. 663-6901.

CHAMBRE luxueuse, bain, quartier résidentiel, calme avec ou sans demi-pension. Foyer sans enfant, dame ou monsieur distingué. 683-7727, 6 à 9 p. m. samedi, dimanche, toute journée.

AVE MURRAY, chambre avec lavabo, près autobus. 527-4137 ou 527-4487.

CHAMBRE moderne, droit cuisine. 129, 8e Rue, Limoilou. Tél. 524-6839.

ETUDIANTS, près Cité Universitaire, chambre très moderne, entrée indépendante. 653-9787.

PROPRE et discret $8. 960 De Salaberry. 524-6987 —524-9044.

STE-FOY près centres d'achats, stationnement privé. Tél.: 681-3637.

GIFFARD, chambre ou boudoir, près autobus. Tél.: 663-6316.

CENTRE St-Roch, chambre simple 1er plancher, excessivement propre, meublée, chauffée, éclairée, permis cuisine, personne recommandable. 522-4137.

GRANDE CHAMBRE bien chauffée, meublé, divan, fauteuil, garde-robe, étage du bain, permis cuisine. 525-6360.

GRANDE-ALLEE, chambre-boudoir, permis cuisine, balcon, soir seulement. — 524-1618.

CHAMBRE pour fille, après 5 heures. 762 de la Salle.

PAS de cuisine, 450 Chemin Ste-Foy. — 527-9906.

BELLE CHAMBRE moderne pour monsieur distingué. 306 Dorchester.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

FORTIN, marchand bois, huile à brûleur, 15 Marie-Incarnation. — Tél.: 527-7490.

45 CHEVAUX, VOITURES

CHEVAL de selle, très bien dressé, âgé 6 ans. 683-4587.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHE louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. Gérald Martineau, 480 Dorchester. 525-5156.

CLEMENT & CLEMENT Inc., agent exclusif d'Underwood, 511 Blvd Charest Est. Téléphone: 529-9244, $6.00 par mois, $15.00 3 mois. Réparations clavigraphes.

MACHINES neuves à additionner, $39.95, à écrire $69.50, coffre-fort $99.50, caisse enregistreuse, protecteur de chèque, aussi usage. Universal Business Machine. — 295 du Pont. — 529-7963.

EQUIPEMENT de bureau Québec. Vente, service, location, machines neuves, usagées, prix modéré. 524-2800. 660 d'Abraham.

E. LACOULINE, clavigraphes Royal, Underwood, 530 Côte d'Abraham. — Tél.: 522-1539. Location clavigraphe $6.00 par mois ou 3 mois $15.00.

53 COMMERCE A LOUER

SALON COIFFURE, meublé, chauffé, — éclairé, 690 Ste-Claire. 525-8400. Soir: — 525-8767.

54 COMMERCES A VENDRE

EPICERIES-LICENCIES, tavernes, boucheries, maisons de chambres, motels, etc. 527-1732.

COMMERCE de chapeaux à vendre ou échanger pour propriété. Abandon pour cause santé. S'adresser Gilberte Robitaille, 1170, St-Jean, Québec.

RESTAURANT équipé bon chiffre d'affaires, $10,000.00 comptant, balance facile. 661-7247.

PROPRIETE Commerciale 6000 p. c. solide construction récente, façade moderne, système chauffage. Idéal pour grill, club, taverne, salon-bar, grossiste, Ferronnerie, vêtements, chaussures, bureaux, manufactures, etc. Ecrire Dépt. 204 Le Soleil.

LIMOILOU, cause santé, épicerie-boucherie licenciée, gros chiffre affaires, avec propriété si désiré. Bouchard. 529-9676.

COTE PALAIS, maison chambres, $16,000. Revenu net $25 p. c. Bouchard. 529-9676.

ST-BERNARD — Epicerie-licenciée, stock & ameublement $6,600.00. Turmel. 529-2575.

ST-SAUVEUR — Commerce d'épicerie avec propriété 3 logements modernes. 529-2575.

ST-VALLIER — Restaurant tout équipé, $4,000.00, acompte $1,500.00. Turmel. 529-2575.

3ième AVENUE — Salon coiffure moderne, $1,500.00, acompte $500.00. Turmel. 529-2575.

LE RESTAURANT Paddock, Norridgewock, Maine. Cause santé. Sacrifiera. S'adresser Alfred Christopher, 88 Weston Ave. Madison, Maine, USA.

RESTAURANT moderne licencié, Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

HAUTE-VILLE — Restaurant, $12,000. Acompte $5,000. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

ROUTE 3. Près Pont Québec. Restaurant pouvant se transporter, $1,800. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

CHEMIN STE-FOY. Maison chambres. Acompte $5,000. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

A 30 MILLES de Levis, hôtel et motel, gros chiffre d'affaires. Cause santé. Acompte $10,000. M. Beaumont. Tél.: 653-4728.

BELLE occasion pour acheteur sérieux et pour du comptant. Valet Service à prix d'aubaine, clientèle bien établie, cause santé. Tél.: 524-8635.

SALON de barbier avec 2 chaises et ameublement complet. Tél.: 523-1423.

ROUTE DE LAIT pasteurisé. Tél.: — 663-9286.

OCCASION hôtel meublé, 10 milles Québec, conviendrait maison repos. 527-8634.

POSTE de commerce à vendre, restaurant salle à dîner, bimbeloterie cadeaux, en pleine opération, gros chiffre d'affaires, cause santé. Buffet 54 Enr. 300 Ave Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides.

BOULANGERIE, 60 poches de cuisson par semaine, à vendre, cause santé. Renseignement, 842-4341 ou Ecrire Dept 218 Le Soleil.

EPICERIE-LICENCIEE à vendre, directement du propriétaire, bon chiffre d'affaires. Ecrire Dépt 219 Le Soleil.

IMPRIMERIE à vendre, cause de santé, Mme Georges Labonté, 50 Desjardins, Lévis. 837-5058.

POSTE Service Esso à vendre, sur route 2, près de Donnacona. S'adressez Léopold Morin, Les Ecureuils, Cb Portneuf. Tél: 1105

LIMOILOU, aubaine pour coiffeuse qui veut partir à son compte. Clientèle déjà établie, $1,000. Acompte $200.00. Balance par mois. 524-5828.

COMMERCE pharmacie, bon chiffre d'affaires, face au Colisée. Acompte $4,500. M. Boucher. Tél.: 529-8127.

EDIFICE commercial, central, faisant trois rues, grand terrain, sept commerces, louées, compris taverne achalandée pour l'acheteur, cause maladie, pas d'agent. Ecrire Dépt 220 Le Soleil.

EPICERIE-BOUCHERIE-LICENCIEE, vendre prix d'inventaire avec accessoires de boucherie Gros chiffre d'affaires. Cause départ. 524-6196, après 7 hrs. 524-2585.

PETITES FERMES

SITUEES près Drummondville et Trans-Canada. Prix: $300. Conditions: $10. comptant, $5. par mois. Ne tardez pas, achetez aujourd'hui. Ecrivez à Senneville Ranch, La Baie, Cté Yamaska, Que

64 DIVERS A VENDRE

VENTE DE LIQUIDATION

TOUT LE STOCK DOIT ETRE VENDU

d'ici au 4 février

MOBILIERS DE CUISINE CHROMES, CHAISES BERÇANTES CHROMEES, CHAISES DE CUISINE CHROMEES, TABLES A CAFE, ECT.

Ouvert de 9 hres a.m. à 5 hres p.m.

DIRECT DU MANUFACTURIER

LES INDUSTRIES VALOX LTEE

909 BLVD CHAREST OUEST — QUEBEC 8 — 681-2602

54 COMMERCES A VENDRE

BEAUPORT, restaurant à vendre, bonne clientèle établie. Equipement complet. Prix discutable. 661-5791.

55 COMMERCE DEMANDE

VOULEZ-VOUS vendre votre commerce, service prompt et confidentiel. — 661-7347.

COMMERCES demandés. — Avons acheteurs. L. Hunt, 794 St-Jean. 529-5582 — 527-2091.

61 DEMENAGEMENT

DOLBEC TRANSPORT Enr. Déménagement, local, longue distance, avec van. 355 Latourelle. 523-9248.

DEMENAGEMENT local, longue distance. Québec Moving & Warehousing. — Tél.: 529-2155.

62 DIVERS

40% ESCOMPTE aux marchands, sur quincaillerie, ferblanterie, vaisselle, outils, peinture. P.-A. Savard Ltée, 14 Duplessis, Québec 10.

63 DIVERS A LOUER

LEA NADEAU Enrg., Robes mariées, demoiselle d'honneur, soirée, crinoline, diadème, capes renard blanc, vison, vendre, louer. 2017, 1ère Avenue. 524-3724.

MACHINE à coudre à louer $1.50 par semaine. 324 Est St-Joseph. 522-8129.

SALON CAMILIA NADEAU, robes mariées, soirées crinolines. 820 Cartier. 523-7492.

DU NOUVEAU, location, vente, robes, mariée, soirée, demoiselle d'honneur, crinolines, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne Enr., 436, 3e Avenue. 529-7606.

SKIDOO A LOUER, heure, journée ou semaine. Pour informations: 842-7278.

64 DIVERS A VENDRE

ACHETONS, vendons poids et haltères usagés. 523-0712 ou 663-0648.

TELEVISION reconditionnées à vendre. (Prix spécial). Entièrement garanties. 683-9822.

VICTOR DRAPEAU ENR. Vendons, achetons, échangeons meubles, etc. 523-7991.

MACHINES d'amusements: vendeuses automatiques location phonographe, soirée, disques neufs usagés. Lemieux Amusements, 854, St-Vallier Ouest.

ACHETONS, vendons, échangeons. Marcéau Meubles Usagés. 432 Mgr Gauvreau. 523-5525.

MEUBLES, accessoires électriques, vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. Croteau Ltée, 154 du Roi. 525-9426.

TELEVISION $49.00 à $110.00. Versements désirés. Vendu avec garantie. — 529-3522.

MEUBLES usagés à vendre. Tél.: 661-7105 ou 661-5825.

LAVEUSE et sécheuse automatiques Bendix, comme neuves, à sacrifier. 527-5217.

LAVEUSES électriques à partir de $20 garantie 30 jours. Aussi réparation et pièces. Simard Laveuses Service. 385, 13e Rue. 523-7953.

STOCK faillite avec garantie. Machines à coudre neuves $149.00 pour $49.00. Automatiques $269.00 pour $150.00 et usagées $20.00. Grosse batterie de cuisine stainless 18-8-3 plis, $189.00 pour $75.00 Aspirateurs $15 à $75.00. Cireuse 3 brosses, $15.00 à $75.00. Vaisselle, tapis, coutellerie, piano orgue. Ecrire ou téléphoner, Roland Trudel, 1058 St-Michel, Québec 4. 524-3825, jour et soir.

ACHETONS, vendons, neuf, usagé (excepté meubles et linge, confidentiel). — 523-1781.

QUANTITE de marchandises de belle qualité provenant de faillite avec garantie du manufacturier. Machine couture automatique $139 pour $99. Zig-Zag, $219 pour $59. Ordinaire $99 pour $25. Balayeuse $10, polisseuse $10. — Tél.: 663-7243.

SET de cuisine à vendre. 529-5319.

ROMANS d'amour, policiers, espionnage, Marabout, comics X-13, littérature, histoire, etc. Achetons, vendons, échangeons. Le Comptoir du Livre, 15 Hermine. 525-6402.

MENAGE à vendre, cause finance, comprenant set salon, chambre coucher, cuisine et accessoires. Tél.: 837-7449.

ROBE mariée, 8 ans, organza sur tulle, doublée satin, volle, diadème. 623-1465.

TAPE RECORDER, combiné radio, parfaite condition, aussi montre et bijoux Opéra, pour dame, neufs. 683-4667.

BAIN, toilette, lavabo neuf et usagé, — 1115 St-Vallier-Est. 524-3382.

DICTAPHONE, état neuf, cause abandon des affaires. Tél.: 681-1866.

MARCHANDS, supports métalliques jupe, 4½ pieds, sur roulettes, parfait ordre, demi prix. 30 de la Fabrique. Tél.: 524-3891.

PALETOT D'HIVER, presque neuf, gr. (37-38), régulier. Valeur $127., à vendre, très bon marché. — 527-4272.

ROBE mariée, 14 ans, diadème, voile, crinoline. Occasion. 661-2651.

PIANO Heintzmen en bonne condition. Tél.: 523-5777.

POELE électrique Westinghouse usagé, 40 pouces, propre, $55.00. S'adresser 1790 de Niverville, Appt 3.

MANTEAU fourrure seal brun, long, manteau rat musqué court — 683-4840.

MOBILIER salle manger, modèle récent, état neuf. Prix d'aubaine 527-8162.

AUBAINE. Poêle L'Islet, avec brûleur et cruche, 2 réservoirs 45 gallons. — 663-9688.

TELEVISION Westinghouse, très bon ordre. S'adr.: 548 4e rue, 525-8588.

ROBE mariée, $35, longue, diadème, crinoline, blanche, organza. Tél.: 523-1682.

PIANO, parfaite condition, $80.00. Appelez M. Bertrand, 681-5990. Heures repas.

SOFA style "Duncan Fyfe", acajou foncé, recouvert tapisserie vert "Gate Leg", acajou foncé, style "Duncan Fyfe" — 527-9509.

PEAUX de fourrure pour carriole. Tél. 522-1281.

CALORIFERES usagés à vendre .50 le pied de radiation. 522-1201.

SI VOUS AVEZ du trouble avec la neige et le froid. Consultez Maurice Bergeron, coupe-froid pour portes, fenêtres. — 663-9557.

VITRINE et comptoir. S'adr.: 803, 3e Avenue dans l'après-midi.

MACHINES coudre, neuves, 25 ans, garantie, $49, usagé $15. — 524-3825.

MACHINES à coudre Singer, $19.95. 1027, 3e Avenue. 522-7397.

MENAGE à vendre, cause décès. 236 des Commissaires. 524-0620.

SET DAVENPORT, rouge-gris, très propre, bon marché, cause logement trop petit. 663-0536.

3 FRIGIDAIRES 30 pds long, aucune offre raisonnable refusée, pour être vendus d'ici samedi. — 524-9304.

MANTEAUX d'hiver et d'été, et robes 14-15 ans. 522-0248.

REPRISE DE FINANCE

MACHINE à coudre Américaine Home, avec meuble secrétaire, $50. 75 Côte du Passage, Lévis. 837-4181.

MIROIR A VENDRE

30 x 60, $20.00 avec motifs: 30 x 60, $16.00; 28 x 48, $8.00; 28 x 40, $7.00; 28 x 38, $6.00. Tél.: 623-0924.

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue St-Paul. Tél.: 529-1741.

USAGES

POELES, à patates frites et hot-dog, machine à crème glacée molle Sweden, machines à Barbecue pour restaurant, neufs et usagés. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194 St-Jean. Tél.: — 529-1729. Québec 4.

64 DIVERS A VENDRE

SET DE SALLE, 3 sets de chambre à coucher, en très bonne condition. — 527-1662.

CAISSE enregistreuse, machine additionner, frigidaire à liqueurs, bonne condition. 623-0351.

GOBLIN, balayeuse, polisseuse, batteries cuisine stainless 18-8-3 ply, machine coudre. Escompte spécial pour fiancée janvier 1962. Omer Bélanger, 3564 Boul. Mgr Gauthier, Giffard.

COUTELLERIE 60 pièces avec coffret, $22.00. Tél.: 529-4703.

A QUI LA CHANCE ? Télévision bon marché. Cause Départ. 661-6458.

SET de dinette 7 morceaux, très propre. Tél.: 525-7406.

ROBE mariée 10-12 ans, blanche, longue, poult soie, appliqués dentelle, voile, diadème, crinoline. 663-8064.

SET salon Kroehler, matelas sommier Simmons, set cuisine, télévision, cabinet boisson. Tél.: 653-0921.

PLANEUR 4 pouces, neuf, avec moteur et stand. Aubaine. G. Lajeunesse, 103 St-Vallier Ouest. 522-6473.

ROBE de mariée, 10 ans, en parfait ordre. Tél.: 529-5106.

MEUBLES de toutes sortes, un grand nombre d'objets de maison de tous genres. Le tout en très bonne condition. Prix raisonnable, cause santé. 623-9419.

ROBE mariée, longue avec traîne en poult soie blanche. Grandeur 13 ans. Aubaine. 523-6608.

FOURNAISE blanche, marque Weston, 2 brûleurs, pratiquement neuf. S'adresser 509 Richelieu, après 8 heures soir.

ANTIQUITE, divan style ancien, bois de rose $35. Tél.: 524-5994.

GROS poêle émaillé blanc. Une fournaise à vendre. Tél.: 522-1309.

DAVENPORT $20.00. Sécheuse $100.00. Tél.: 525-7556.

ROBE mariée, longue, avec traîne, en peau de soie, blanche, 13-14 ans, aubaine. 523-0790.

TABLE de billard neuve, 7 pieds x 3½ 525-8601.

AUBAINE. — Robe mariée, voile, diadème, crinoline. Tél.: 681-4413.

2 PEAUX chevreau, $25, pour machine. Balayeuse "Selodac", $50. 623-2088.

FRIGIDAIRE 9 pieds cubes, bon état, lit d'enfant, 36 x 52, lit pliant, bon marché. 681-3637.

3 SHOW-CASES, 2 armoires murales, à vendre. Très bon état. Bon prix. S'adresser 240, 9e Rue. 522-2821.

TABLE cartes, monteau drap noir, spécial. 522-3690. Après 5 heures 30.

ROBE mariée, brocart, 14 ans, voile, diadème, cape fourrure. 653-9837.

LIT blanc avec matelas ressorts, pour bébé. Tél.: 828-4300.

LAVEUSE à vendre Beatty. 527-9013.

POELE combiné gaz propane, huile, très propre. Tél.: 842-2738.

LIT auto, carrosse Gendron, propre. Aubaine, $15. 842-7486.

FOURNAISE à section, pour système eau chaude. Tél.: 872-2489.

AQUARIUM complet aussi balance Toledo. 872-2582.

POELE combiné Bélanger avec accessoires, lampes torchère, table salon, le tout modèle récent. 661-7082.

POLISSEUSE, balayeuse à vendre. Tél.: 623-5078.

RADIO, réfrigérateur, foyer, lit, causeuse, carcoat, machine coudre. 623-1791.

CABANE 26 x 12, située près centre de ski Mont Ste-Anne, équipée, poêle électrique, sacrifier $300, congélateur Westinghouse, 9 pieds $150. P.-E. Paré, Station Fina, St-Ferréol, Cté Montmorency. Tél.: 263-7046.

ROBE mariée, brocart, garnie de perles, 12 ans. Aubaine. 523-4701.

AMEUBLEMENT de salon, 2 grands fauteuils (sections fabrication Snyder), état neuf, 4 autres fauteuils, 3 tables (café et bout). Tél.: 527-2150.

ROBE de mariée, voile, crinoline, diadème, manteau mat musqué, 18 ans. 623-2913.

TELEVISION Westinghouse, 2 manteaux fourrure, 10 ans, 2 manteaux fillette gris. 683-7412.

SET DE SALON, moderne, 1 lit métallique, 48 pouces. 623-2025.

ROBE mariée, blanche, 20 ans, très propre. 529-5486.

LAVEUSE G.E., set salon. 661-8396.

BAIN tombeau, contour, 5 pieds blanc fonte, neuf. 602 Victoria.

POELE Bélanger combiné huile, 220, en bon ordre. 623-3087.

TRAILER pour ski-doo à vendre. Tél.: 623-2287.

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

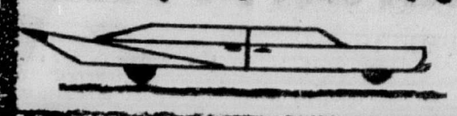
67 ENTREPOTS A LOUER

4,000 PIEDS plancher, bâtisse à l'épreuve du feu. Tél.: 681-6091.

ST-ROCH, entrepôt à louer. 681-6161.

PRINCE-EDOUARD, coin Daulac, 25 x 45 Langevin,

autos usagées



Toutes les marques
Tous les modèles

VOITURES PAS CHERES

QUELQUES REPARATIONS A FAIRE

1958 SIMCA Coach, demande pompe à l'huile. $175.00

1951 BUICK sedan. Demande à embrayer. $75.00

1955 CHEVROLET sedan. Demande réparation moteur. $200.00

1955 DODGE sedan. $375.00

1955 BUICK sedan. Il veut une peinture. $450.00

1951 MORRIS coach, propre. $100.00

1953 BUICK sedan propre, auto. $200.00

1955 OLDSMOBILE, sedan. $450.00

1953 FORD sedan "Delivery". Propre. $250.00

HILLMAN 53-54 sedan. Demande qu'à rouler. $150.00

1956 STUDEBAKER sedan. Demande une peinture. $350.00

1955 DODGE sedan. Peinture neuve. $250.00

1953 FORD sedan. Il va bien. $100.00

Aussi nous avons en main quelques autres voitures américaines en ordre et des VOLKSWAGEN 1955 à 1962 passagers et commerciaux.

AUCUN COMPTANT REQUIS SI VOTRE CREDIT EST BON

JOS. LAHOUD AUTOS LTEE

Nouveau terrain d'autos usagées, 245 Dorchester (coin Prince-Edouard)
529-9321-22 ET 529-9051

AUTOMOBILES toutes marques, termes, échanges, pièces neuves, usagées. Peinture, débossage. Simard Auto. 1070 Dorchester. 524-4091.

CADILLAC 55 coupé de ville, hard-top, 2 portes, gris et noir, radio, power breake, automatique. 2015 St-Cyrille. 527-5217.

AUSTIN 850, 1962 et 1961 (de compagnie), $8.50 comptant plus taxe seulement. Gasoline gratuite 6,000 milles. Garantie 1 an. Plan L.-N. Messier. Licence 1962. Service local, 15 agences autorisées "BP". Saint-Pierre, tél.: 653-7267. Décarie, 683-0237 ou station "BP".

FORD Galaxie 500, V-8, neuf, transmission automatique, pneus blancs. Austin Healy 1960 (modèle 3000) M.G 1959. Buick 1955, 2 portes, hard-top. Renault 1961. Renault 1960. Maisonneuve Auto, agent Renault. 136 Maisonneuve. 529-8135.

Chevrolet sedan 1961

8,000 milles, garantie de 12,000 milles, tout équipé. Tél.: 661-4209.

AUCUN comptant pour automobile, si très bonne position. Racine. 529-4394.

AUX INTERESSES: J'ai en main toutes marques de voitures usagées à conditions faciles. Echange accepté. Inf.: 527-7642.

DE SOTO 57, 4 portes, radio, avec haut-parleurs avant et arrière, propre comme neuf, très bon ordre. Entre 6 et 7 hs p.m. 623-1927.

VOLVO 1961. Démonstrateur, 7,000 milles, équipé, $1,950. 1385 Dorchester. — 529-5319.

CADILLAC 61, Coupé Ville, bas millage, équipé, conditions, garantie. 837-5894.

LARK 1962

NEUF, aubaine, $2,250. 745 Blvd Hamel.

MERCEDES modèle 220S, 1960, à vendre du propriétaire $3,000. 527-8629.

RAMBLER américain 1958 coach, mécanique parfaite, peinture neuve. 522-3502.

CHEVROLET 57, très propre, peinture neuve. Bonne condition. 872-7372.

CHEVROLET 1953. Prêt pour l'hiver, $250. 1385 Dorchester. 529-5319.

VOLKSWAGEN 1957-1958, radio, $750.00 et $850.00. 1385 Dorchester. 529-5319.

CHEVROLET sedan 1959, 6 cylindres, ordinaire, $1375. 1385 Dorchester. — 529-5319.

FORD 1956, hard-top, automatique, radio, $775. 1385 Dorchester. 529-5319.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

MAURICE POIRIER. Pièces neuves, usagées 589 1ère Avenue. 522-4463.

LUDGER FERLAND Enr., Parties d'automobiles neuves, usagées, vitres, 661 1ère Avenue. Tél.: 524-2920.

PIECES D'AUTOS

NEUVES et usagées. King Auto Parts. 237, 3e Rue. — 523-1557.

TRANSMISSIONS

QUEBEC Transmissions Automatiques Spécialité Enr. 850 St-Vallier Ouest. — Ouvrage garanti, service 24 heures. 527-9450.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTO, argent comptant. Turmel Automobile. 1385 Dorchester. Tél.: 529-5319.

ACHETONS AUTOS tout argent comptant. Aussi vente, échange. Beaulé & Auto Enrg. 25, 3e Avenue.

ACHETONS AUTOS argent comptant. Toutes marques. Beaulieu & Gagnon. 580 Blvd Hamel. Station Texaco. 681-5387.

ACHETONS auto pour argent comptant. Autoramac Inc. 745 Blvd Hamel.

ACHETONS au plus haut prix, autos 1950 à 1960. Echangeons, vendons. 210 rue Du Pont.

ACHETONS autos argent comptant. Lamontagne, 2390, 1ère Avenue. Tél.: 622-6339.

ACHETONS AUTOS

ARGENT comptant. Hudon Auto, 1365 rue Dorchester. Tél.: 525-4769.

130 MOTOCYCLETTE

SCOOTER Lambretta tout équipé, $350. Tél.: 523-1301.

107 LOGEMENTS A LOUER

QUARTIER ST-SAUVEUR

4 APPTS plus chambre bain, libre 1er fevrier. Tél.: 523-5221.

4 APPTS, chambre bain, 2ème étage, 1er mai, 602 Victoria.

2 APPTS, modernes, bain, eau chaude, 220, 480 St-Alexis. — 525-9235.

LOGEMENT 2 appts, adultes. 629 Des Oblats après 7 p.m.

535 CHATEAUGUAY $80.00. 786 Champlain $40.00. 524-8203 — 525-8711.

390 LAVIOLETTE. Appt 2, 5 pièces, chauffées 220, mai. 525-4831.

3 APPTS, libre, $32.00 par mois. 596 Boisseau. 523-3174.

QUARTIER ST-ROCH

LOGEMENT 5 pièces, chambre bain, eau chaude fournie année, $90.00. 384 Dorchester. 522-1877, Soir: 623-1858.

LOGEMENT 9½ grandes pièces, conviendrait pour chambres à louer, chauffé, revenu $220.00 par mois pour $150. S'adr.: 775 St-Joseph-Est.

ST-ROCH, 3 appartements, les plancher, non chauffés, libre 1er mars, $27.00. 538 rue de la Reine Est.

LOGEMENT 310 des Commissaires, 4 appts, chauffés, clair neige, vidanges, libre immédiatement. 528-6070.

SILLERY

PARC FALAISE, 4½ pièces, modernes, bain, chauffées, $100 prêt mars, garage chauffé, $10. — 529-9077 — 527-9387.

LOGEMENT chauffé, moderne, 4 pièces sur chemin St-Louis. 527-6313.

1350 WILLIAM, logement 4 pièces, plus chambre bain, chauffé, 3ème, libre 1er mai. Tél.: 522-2355.

STE-FOY

ST-THOMAS-D'AQUIN, logement neuf, 5-6 pièces chauffées, modernes. 683-0507.

4½ APPTS, modernes, école, autobus à porte, $90.00. 653-7270.

5 PIECES, 96 Myrand Nord. S'adresser à 653-9197.

VOISIN Cité Universitaire, logement neuf, très moderne, 3 et 5 pièces, poêle, réfrigérateur, service conciergerie. 527-9618.

PLACE PHILIPPE. Logements modernes 7 pièces, chauffées, un libre immédiatement, l'autre 1er mai. S'adr.: 527-1583.

58 EMILE COTE, 5 pièces, thermostat, 1er février, concierge. 522-7972, libre 1er février.

STE-FOY, Grand appt 4 pièces, rez-de-chaussée, libre 1er février. 681-5090.

5 PIECES chauffées, près des centres d'achats, $85.00 mois. — 653-2109.

4 PIECES, neuf, près place Laurier, $90 d'occupation immédiate. 527-3807.

LE PREVEL

IL NOUS RESTE des 2-2-3½ pièces. — 527-3430 — 681-2958.

LE FONTAINEBLEAU

APPARTEMENTS LUXUEUX, 2-3-4-5-6 pièces, face à la Cité Universitaire sur le Chemin Ste-Foy, poêles et frigidaires fournis, thermostats individuels, buanderie automatique, conciergerie, passages recouverts de tapis, incinérateurs, remises au sous-sol, balcons, stationnement avec prises de courant, garages, occupation avril-mai. 527-3430 — 683-4888 — 681-2958.

BANLIEUE

LOGEMENT 7 pièces, moderne, chauffé, eau chaude fournie. Premier plancher. Stationnement. 2110 Boul. Ste-Anne. — 663-6922.

2 LOGEMENTS neufs, 5 pièces chauffées, très moderne. Rue Wilbrod. Libre 1er février. Tél.: 663-0674, après 4 hres.

255, 66e RUE EST Charlesbourg, logement à louer, 4 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, $85.00 par mois. Libre 1er février. 623-4375 ou 683-8981.

LOGEMENT 4 appts chambre bain, 220, soussassement. Libre 1er mai. Boul. Pierre Bertrand. Tél.: 527-5867.

LOGEMENT LOUER, 3 appartements, $35.00 mois. 189 St-Philippe, Québec-Ouest.

3 APPTS à louer. 34 Blvd Masson, Les Saules. 524-4321.

LOGEMENT NEUF, 4 pièces. S'ad.: 2725 Wilbrod, Giffard, près 26e rue. 661-5068.

VILLENEUVE, 3 pièces, chambre bain, 220 — Mars ou avril. 661-3542.

CHARLESBOURG, 4 pièces, plus chambre bain, chauffées, garage, eau chaude compris, 7670 ave Cure Payement.

CHATEAU D'EAU, logement chauffé, 4 pièces. Tél.: 842-2982.

7 ST-YVES demi sous-sol, 5 pièces chauffées, libre, $60.00.

4 APPTS plus chambre bain, eau chaude, semi-chauffé, 1er mai. S'ad. 145 Pierre-Bertrand.

BEAUPORT, logement chauffé, 4 grandes pièces, chambre bain, $65.00 par mois. S'adresser 36 Seigneuriale, Beauport.

LOGEMENT 5 pièces, $60.00, préférence grandes personnes ou couple, rue Petit Village, Giffard. 661-2698.

GIFFARD, 5 pièces, plus chambre bain chauffées, 1er mai. 661-2658.

GIFFARD, 4 appts, chauffés, plus chambre bain. 663-9665. Médérie Parent.

ANCIENNE-LORETTE, 2e, chauffé, toutes commodités stationnement auto. — 872-2104.

LOGEMENT à louer immédiatement, 5 appts, plus chambre bain, fini moderne, tout confort, grande cour pour enfant, partie de terrain pour stationnement. 663-4246.

COURVILLE, 6 pièces, chauffées, chambre bain, libre 1er mai. 661-5396.

BOISCHATEL, logement moderne, chauffé, 3 pièces. Soir: 661-5008 — 525-4653.

BEAUPORT, logements neufs, modernes, chauffés, avec thermostat individuel, 4 pièces, chambre bain, pour avril ou mai. 663-3032.

GIFFARD, 3 pièces plus chambre bain chauffées, libre 1er mai. Tél.: 661-2916.

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

RIVE SUD

BIENVILLE, 3 pièces, libre 1er mai. 11 St-Pierre. 529-3576 — 837-9795.

LEVIS près église Notre-Dame, bain, 220, réservoir électrique. 837-4044.

4 GRANDS APPTS, très propre, chambre bain, grand solarium. 678 St-Joseph, Lauzon, $45. 837-8445.

108 LOGEMENTS DEMANDES

DESIRERAIS logement, 5 pièces, chauffé, pour le mois mai, dans la Haute-Ville. 523-9937.

6 PIECES pour adultes, dans Limoilou. 524-7901.

5 PIECES, chambre bain, 220, commencement Limoilou, St-Sauveur, adultes. 681-1749.

HAUTE-VILLE, 7 ou 8 pièces chauffées, 1er étage, adultes, 1er mai. — 529-8251.

6 OU 7 PIECES, chauffées, 220, Haute-Ville. Tél.: 527-2435.

COUPLE sans enfants demande 3-4 pièces chauffées, chambre bain, St-Coeur de Marie, St-Dominique, 1er ou 2ème, premier mai. 529-8039.

LOGEMENT de 4 ou 5 pièces, chauffées pour 3 adultes, Notre-Dame du Chemin, St-Dominique. Tél.: 522-6491 loc. 12.

LOGEMENT 8-9 pièces, 1er plancher. Préférence St-Dominique, Sts-Martyrs, St-Charles Garnier, 3 adultes. Tél.: — 688-9891.

4 PIECES, chauffées, pour mai, couple sans enfant. 661-2052, après 6 hres.

3 PIECES, modernes, poêle, frigidaire, balcon. Haute-Ville. 524-5302.

3½ A 4 PIECES, 3 adultes. — Tél.: 523-5343.

LOGEMENT dans Limoilou, banlieue, pour adultes. Préférence bas chauffé, 5 appts. 522-3289.

CHERCHONS 8-10 pièces avec terrain, Haute-Ville, Sillery, St-Sacrement, Ste-Foy. Tél.: 683-7319, le matin 9 à 10 hrs.

COUPLE demande 4 pièces, stationnement, maison Christ-Roi si possible, Lévis. 837-7910.

4 APPARTEMENTS, chambre de bain, Limoilou, pas chauffés, 220, 1er ou 2e étage. 522-5449.

NOUVEAUX mariés, logement 4 appartements, chambre bain, 1er mai. 529-2302.

DESIRERAIS logement, 7 à 12 pièces pour mai. Tél.: 529-8000.

LOGEMENT demandé, Ste-Foy, 4-5 appts, 220, prix raisonnable. Tél.: après 6 hres. 653-2516.

4 OU 5 PIECES, dans Limoilou, 4 personnes. 524-3676.

LIMOILOU, 4 pièces, pas chauffées, plus chambre bain, 220, 1er mai. 524-2177.

4 APPTS non chauffés, chambre bain, 220, 2 personnes, près Parlement préférence, 1er mai. 522-7219.

STE-FOY. Deux adultes demandent petit logement chauffé, chambre bain, premier mai. 653-3287.

6 PIECES dans Sts-Martyrs, St-Dominique, St-Sacrement, 3 adultes. — Tél.: [illegible]-9222.

110 MACHINERIE A VENDRE

CHENILLETTE Bombardier avec grattes conditions. Cité Auto Inc. 837-5894.

2 SOUFFLEUSES, 1 de 7 forces, 30 pouces, 1 de 16 forces, 42 pouces, à l'état de neuf. S'adresser 522-6466.

COMPRESSEURS
A LOUER A VENDRE
AVEC marteau à air. Armand Lepage, 1120 Cadillac. Tél.: 523-4505.

112 MAGASIN A LOUER

RUE ST-JOSEPH EST. Rez-chaussée, 25 x 110 pieds. Bâtisse et devanture neuves, un coin du plus grand magasin à rayons. Pour informations. Ecrire Dépt 410, Le Soleil.

ST-VALLIER OUEST. Magasin, 25 x 30, chauffé, stationnement. 527-2524.

IL Y A ENCORE quelques locaux de choix disponibles pour tout genre de commerce au centre d'achats Ste-Foy, sur le boulevard Wilfrid Laurier, présentement agrandi à 56 magasins, avec promenade, y connaîtrons notre futur magasin à rayons. Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner à Montréal, Monsieur Jean Baruchel, le jour: 489-4956, le soir 482-3176. Ivanhoe Copr. 7101 Chemin Côte St-Luc, suite 210, Montréal, P.Q.

460 Rue St-Vallier Ouest, $75 par mois, non chauffé. 527-0649.

RUE ST-JEAN. Excellent poste commerce, chauffé, garage, libre immédiatement. Immeubles Centrales. 350 Blvd Charest Est. 529-9017.

LOCAL occupé durant 23 ans par un marchand de chaussures. Situé sur la rue St-Vallier entre Bagot et des Oblats. S'adresser à 181 rue St-Vallier Ouest.

113 MAGASINS A VENDRE

MAGASIN, épicerie, charcuterie, tout équipé, en opération. Bon chiffre d'affaires sur terrain privé, 45 x 100 pieds, coin rues, fini à neuf. Aussi belle propriété 6 logements 220, tuyauterie cuivre, chambre bain, fini depuis 3 ans, chauffage central dans 3 logements. Tout acheteur sérieux. Tél.: 527-4767, entre 6 et 7 hres.

118 MAISON à louer ou à vendre

ORSAINVILLE: 8 pièces, 1½ étage, 5 chambres. Tél.: 623-3407.

120 MAISON A LOUER

SOUS-LOUER paroisse St-Louis France, Ste-Foy, plain-pied, 4 chambres coucher, salle jeu, 1er février au 1er mai, $120 par mois. Appeler M. Davis, 529-9576.

MAISON construite récente, rue Des-Gouverneurs, Sillery, chauffée $250. par mois, bail de 10 ans, tapis compris, à louer ou à vendre. 681-2765.

MAISON seule à louer. Beau 6 pièces, garage, grand terrain. Champigny, 4 milles de Québec, $85.00 pas chauffé. Tél.: 872-2510.

BOISCHATEL, maison seule, 5 pièces, plus chambre bain. S'adr.: 525-4653.

STE-FOY, 247 Landry, 6 appts, 3 chambres à coucher, près école, église, centre d'achats. Libre immédiatement. — 2845 Montreuil. 653-0375.

PLAIN-PIED 5 pièces, plus chambre bain. Beauport. 661-4815.

121 MAISONS A VENDRE

NON CLASSIFIEES

CHARLESBOURG. Bungalows de 5-6-7 pièces, salle de jeu au sous-sol, abri d'auto, extérieur pierre et brique américaine. Conditions très faciles d'achat. Chamberland & Richard Inc. 300, 81e Rue Est. 623-0222, Res.: 527-6308 — 527-3880.

QUARTIER CHAMPLAIN

QUARTIER LATIN. Propriété 17 appartements chauffés. Acompte $3,200.00. Turmel, 529-2575.

RUE DAUPHINE, 4 logements, $28,000. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

RUE Couillard, 2 maisons et flats meublés, 17 appts. Rapporte brut $6,656 par année, net $4,656. Evaluation $22,400, 1ère hypothèque $15,000. Prix $21,500. S'adresser 1089, 1ère Avenue, Philippe Beaudoin.

QUARTIER LIMOILOU

MAISON A VENDRE, gros revenu, comptant $12,000, balance bonnes conditions. Ecrire Dépt 146 Le Soleil.

ST-PIE X, plain-pied sept pièces plus deux logis sous-sol, foyer naturel, garage attenant, apparence superbe, brique américaine, pierre. Harris Gingras, 623-1949.

ST-PIE X, deux cinq pièces, construction récente, $18,500.00. 623-1949.

ST-ALBERT, maison neuve, cinq grandes pièces, style ranch, car-port, habitable immédiatement. Possibilité logis sous-sol. Façade pierre, apparence superbe. Harris Gingras, 623-1949.

ST-PASCAL, deux quatre pièces non chauffés, acompte $3,000.00. 623-1949.

ST-ALBERT, cinq logis, logement principal sept pièces, quatre chambres, près 1ère avenue, église, autobus. Brique américaine, chauffage soné. 623-1949.

ST-ALBERT, plain-pied, cinq pièces plus chambre et salle bain additionnelles à sous-sol, garage attenant. Harris Gingras, 623-1949.

ST-ALBERT, six logis cinq pièces, $38,000.00. Harris Gingras, 623-1949.

4ième AVENUE. Bungalow 5 pièces, chauffé, garage. $13,500.00. Turmel, 529-2575.

23ième RUE. Cottage 5 pièces, $11,900.00. Acompte $4,000.00. Turmel, 529-2575.

13ème RUE, 8 pièces, chauffées, 2 garages, $15,500.00. Bouchard, 529-9676.

BOISCLERC, 4 logements. Acompte $5,000.00. Revenu net 10 pour cent. Bouchard, 529-9676.

MAUFILS. — 6 logements, 4 pièces non chauffés, $21,000.00. Bouchard, 529-9676.

6e RUE, 3 logements, 6 pièces, prix $20,000.00. Roger, 524-2542.

4e AVENUE, 3 logements, 7 pièces, prix $20,000. Roger, 524-2542.

BOULEAUX OUEST, Cottage 6 pièces, chauffé, prix $13,000. TURMEL, Tél: 529-2575.

ST-PIE X, Luxueux plain-pied 6 pièces, foyer naturel, coin rue, $21,900.00 Turmel, 529-2575.

ST-PASCAL, 2 logements, 5 pièces, modernes, chauffées, un libre, $18,000. Acompte $5,000. Roger, 524-2542.

4e RUE, 3 logements, 5 pièces, $16,000. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

ST-PAUL APOTRE, 3 logements, 5 pièces. Acompte $4,000. Théo Genest. — 522-1533 — 524-9459.

$12,000. ST-PASCAL, bon placement, 3 logements, bains, entrée 220. — 523-3174.

SITUE 3e AVENUE, Limoilou, immeuble 3 logements, plus garage. Tél.: 529-9709 après 6 hres.

ST-ALBERT LE GRAND, 2 logements 4 et 6 pièces, fini brique américaine, grand terrain, garage, direct propriétaire, 73 A, Colombière Ouest. Tél.: 623-5329.

ST-ALBERT directement propriétaire, maison neuve, brique américaine, 2-5 pièces, luxueux, $24,500, acompte $8,000 — 623-0635.

18e RUE, 10 pièces, modernes, 2 salles bain, coin de rues, tapis mur à mur, spacieuse salle jeu. Inf.: de 6 à 7, 524-1254.

ST-ALBERT, 6 logements de 5 pièces, près du centre d'achats. Acompte $8,000. Nadeau. Tél.: 623-0977.

ST-PASCAL. Maison 3 revenus, près école, construction 8 ans. Prix plus que modique. 663-9358.

OCCASION. Maison $35,000, 6 logements dans Limoilou, chauffés, revenu $5,000 par année, peu de comptant, environ 12% net. Ecrire Dept 324 Le Soleil.

ST-PIDELE, maison 7 ans, 4 revenus, 3 de 5 grandes pièces, et un de 3 pièces, bien éclairés, bien situés, près église, des écoles. 524-3333.

QUARTIER MONTCALM

2 MAISONS, 6 logements chacune, modèle récent. Prix d'aubaine. 527-1732.

ST-SACREMENT, 8 pièces, 2 chambres bain, soubassement fini, garage. 527-1732.

MADELEINE DE VERCHERES. Luxueux plain-pied 6 pièces, parfait état, foyer, tapis, Georges Paquet. 524-4517.

1115 AVE MURRAY, maison ayant 10 pièces dont 6 chambres coucher, garage. Prix $16,800. Visite sur appointement seulement. 527-8872 — 653-7817.

MADELEINE de Verchères, angle St-Cyrille, 2 logements 4 et 5 pièces, terrain paysagé, piscine, garage double, foyer, libre 1er mai. Immeubles Bois-Joli Inc., 527-4220.

ST-SACREMENT. Propriété 6 logements, chauffés. Acompte $10,000.00 TURMEL, 529-2575.

ST-SACREMENT, 2 étages, 7 pièces, moderne. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

AVENUE LEVIS, 3 logements, 7 pièces, acompte $5,000. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

RUE BOUGAINVILLE, 2 étages, 8 pièces. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

ST-SACREMENT, 2 logements, 6 pièces, acompte $5,000. Théo Genest. 522-1533 524-9459.

ST-SACREMENT, maison 2 logements, 1 de 6, 1 de 7. Louis Lavoie, notaire. — 522-2388.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

RUE ST-PATRICE, maisons à vendre. Pour informations 525-8711.

RUE ST-PATRICE, maison de 2 logements de 4 pièces, en brique solide, $11,500. Georges Paquet Enr. 524-4517.

QUARTIER ST-SAUVEUR

AQUEDUC. Propriété 5 revenus, coin rue $25,000. TURMEL, 529-2575.

RUE ST-MATHIAS, 2 logements, 7-4 pièces, Roger 524-2542.

ST-SAUVEUR, Arago, 4 logements 4-5 pièces. Acompte $5,000. Bouchard, tél. 529-9676.

LAVERGNE, 10 pièces plus 3 pièces sous sol $8,300. 529-9676.

AUBAINE, propriété brique 8 revenus non chauffé, comptant $5,000. 523-3174.

OCCASION prix $8,500, 3 logements, maison brique, solage ciment, 523-3174.

121 MAISONS A VENDRE

QUARTIER ST-ROCH

ST-ROCH. Maison 3 étages entièrement meublée. Acompte $6,500.00 529-2575.

4 LOGEMENTS, chauffés, 1 libre. Tél.: 623-2602.

4 LOGEMENTS, Jacques-Cartier. Directement propriétaire. 653-2830.

PAROISSE Jacques-Cartier. Maison flats, plus 1 logement 8 pièces, bien loué. — 872-2993.

SILLERY

RESIDENCE 10 pièces, 2 chambres de bain, chauffage eau chaude, plancher, bois franc, lambrissée en pierre et brique, 2015 St-Cyrille Ouest. Tél.: 527-5217.

AVE DU BUISSON, maison seule, 8 pièces, dont 4 ou chambres coucher, garage, terrain fini. Appeler 653-5731.

AVE ROUSSEAU. Luxueux cottage 7 pièces, garage, sous-sol fini, coin rue, $21,500.00. Turmel, 529-2575.

2 LOGEMENTS 5-6 et 7 pièces $20,000. Acompte $5,000, balance facile. Bouchard-Delisle, 529-9676.

SILLERY, 6 logements, revenus 10% net, acompte raisonnable. Théo Genest. — 522-1533 — 524-9459.

2 ETAGES, 10 pièces, salle jeu. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

VUE sur le fleuve, 8 pièces, 2 salles de bain. Théo Genest. 522-1533 - 524-9459.

STE-FOY

DOMAINE D'ANJOU, $100 reserve votre maison avec comptant aussi bas que $250, livraison immédiate ou sur demande. Maisons neuves, trois, quatre chambres coucher, salle de famille, sur projet 350 maisons, tous les services, à proximité église, écoles, centre d'achats, autobus, prix $12,900 à $16,000. Louis Boulanger, Inc. 653-7251 — 653-1902 — 527-2024.

BUNGALOW — 7 pièces, moderne, terrain paysagé, prix $17,000. Conditions faciles. Occupation immédiate. 522-1249, 653-7279.

STE-FOY. Valmont, plain-pied 6 pièces, plus beau que neuf, près église, école, 653-7476.

RUE DE LABARRE — Joli bungalow de 6 pièces, terrain paysagé, cause de vente, transfert de ville, prix et conditions raisonnables. 522-1249 — 653-7279.

BUNGALOW de 5 pièces, près école et église, terrain de jeux, carport, occupation 1er février, prix $13,400. Acompte $400, balance comme loyer. 522-1249 653-7279.

STE-THOMAS D'AQUIN, 5 chambres coucher, 1½ étage, soubassement fini. — 527-1732.

PARC THORNHILL, magnifique résidence 10 pièces, ayant 5 chambres coucher, foyer naturel, salle jeu, garage, libre immédiatement. Appeler 525-6838.

PAROISSE St-Louis France, plain-pied, 3 chambres coucher, terrain fini, prix $14,000. Appeler 525-6838.

PAROISSE St-Louis France, plain-pied, 3 chambres coucher, terrain fini, $14,500. Appeler 653-5731.

AVE PROVIDENCE, plain-pied, 4 chambres coucher, cuisine double, foyer naturel, terrain boisé, près école, église. Appeler 653-5731.

RUE RICHARD TURNER, entre Boulevard Laurier et Chemin St-Louis, rue voisine de rue de l'Eglise, 6 pièces, avec abri d'auto. Visites, 653-9331. W. Legare Inc.

PARC NEILSON, 3113 de la Champagne, bungalow 6 pièces, carport, cause transfert. 653-7123.

BOULEVARD PIE XII, 5 pièces, grand terrain, $11,500.00. Bouchard, 529-9676.

D'AMOURS. Bungalow moderne 5 pièces, chauffe. A compte $2,000.00 TURMEL, 529-2575.

ROUTE L'EGLISE, 6 pièces, salle jeux, foyer, $15,900. TURMEL, 529-2575 (Coop).

DOLAN, 7 pièces modernes, foyer, carport. Acompte $6,800. Bouchard, tél. 529-9676.

LOUIS-RIEL. Chic plain-pied 6 pièces, brique, terrain fini, $14,000 - Acompte $700.00 TURMEL, 529-2575.

PARC DE LA COLLINE. 3183 Chemin Ste-Foy. Maison 6 et 6½ pièces, $13,900 et plus. Comptant à partir de $400.00. Informations et visites tous les jours, de 2 hres à 10 hres. Ave Lepremont ou 653-1609. Demander M. ou Mme Lucien Clément. Tél.: 653-3183. Wilfrid Legare Inc. entrepreneurs-généraux.

Mgr Grandin, 5 pièces, loyer, garage. Acompte $2,300.00. Bouchard 529-9676.

STE-FOY. Aucun comptant, refuse, terrain et maison neuve, 3 pièces, brique américaine et pierre, $80.00 par mois. Tél.: 872-2984.

BUNGALOW 7 pièces, carport, terrain fini, direct propriétaire. Transfert. 653-3246.

AUBAINE — Bungalow à vendre, Ste-Foy, direct propriétaire, cause départ, hypothèque assumable $65.00 par mois, cash raisonnable. Tél. 653-1466.

ST-THOMAS D'AQUIN, maison à revenu meublée $35,000.00, directement propriétaire 839-8429.

MAISON 2634 Montreuil, Ste-Foy, 6 pièces, garage, $14,900. 655-9783.

6 LOGEMENTS, $40,000, garage pour chaque locataire. P.-A. Savard. 653-1283.

AUBAINE, 5 pièces, livraison immédiate, 181 Boul Pie XII. 653-3658.

391 PLACE DERMOT. Parc Neilson, Ste-Foy, 6 pièces, système chauffage, entrée 220, intérieur fini plâtre. 525-4831.

AUBAINE $14,800, cause transfert, 6 pièces, magnifique terrain boisé, pelouse, 315 de la Baie, Parc Neilson. Information 653-7279 — 400 Beau-Pré.

ST-LOUIS FRANCE, magnifique bungalow 49 x 26, 6 pièces, près église, école, boiserie chêne, lustre cristal, fenêtres Bella, foyer, autres commodités, coin Montebello et de Vincennes, terrain boisé 100 x 100. Venez voir et comparez. $21,000 — 653-7458.

PARC DE LA COLLINE, Ste-Foy. Bungalow 47 x 26, pierre et brique américaine, 6 pièces plus une pièce finie sous-sol. Foyer naturel 6 x 8 fini brique. Intérieur fini plâtre. Terrain 70 x 95 entièrement fouillé avec arbustes. Patio à l'arrière avec rock garden. $5,000.00 comptant. — 653-7470.

AVE GREEN, joli bungalow, brique, bois, 6 pièces, avec garage. Appelez Jerry St-Arnault. 683-0911.

ST-LOUIS FRANCE, plain-pied brique, bois, 5 chambres coucher, sous-sol fini, $19,000. Cause transfert. Appelez Jerry St-Arnault, 683-0911.

RUE LOUISBOURG, bungalow 7 pièces avec garage, sous-sol fini plus logement 4 pièces, revenu $65.00. Appelez Jerry St-Arnault, 683-0911.

AVENUE ALLARD. — Luxueux 9 pièces, grand terrain, quelques minutes du Centre d'achats, des autobus et des écoles. Salle de jeu avec foyer et bar, multiples commodités. Quebec Land & Realty Company, Mme Bernier, 529-8456. Soir: 653-3424.

BUNGALOW 7 pièces, construction 1½ an, sous-sol fini. 872-2993.

DIRECTEMENT du propriétaire, split-level 11 chambres, 3 chambres de bain. Prix $35,000. Comptant $10,000. Tél.: 653-3902.

MAISON achetée directe de votre constructeur avec ou sans carport. Plain-pied 6 grandes pièces, très modernes, cuisine familiale plus salle amusements sous-sol. Terrain boisé, 388-384 Ave Fabre, près Chemin St-Louis, Parc Neilson, Ste-Foy, ouvert pour visiter tous les jours de 1 à 5 hres, dimanche compris. Autre construction de 5 grandes pièces, plus salle jeu sous-sol, 30 Ave Bégon, Château Bonne-Entente, entrée Chemin Ste-Foy, prenant Ave Louisiane, suivre indications. Ouvert samedi et dimanche 1 à 5 hres. Votre constructeur, 25 années d'expérience. Arthur Boucher. Tél.: 681-1694.

BANLIEUE

LAC BEAUPORT. — Maison habitable à l'année, terrain organisé, rivière. — 527-1732.

MAISON prête à être habitée sur la 67e rue ouest, Charlesbourg. Directement du propriétaire. Jour 623-2323. — Soir: 623-7216.

VILLENEUVE, 5-6 pièces, neuf, carport, $11,900.00 et plus. 661-5764.

CHARLESBOURG, 5 pièces, neuf, carport, $12,800, dont $300.00 comptant. — 661-7347.

PARC BOUDREAULT. Plain-pied 6 appts, grand terrain, $12,000. 527-1732.

46ième RUE, St-Rodrigue, maison 8 pièces en briques, chauffage, possibilité 2 log. 4 pièces, $15,000. Georges Paquet Enr. 524-4517.

CHARLESBOURG, 67e Avenue Est, 2 logements de 4 et 7 pièces, occupation 1er mai. Immeubles Bois-Joli Inc. Tél.: 527-4220.

CHARLESBOURG, 6e Avenue Est, près école, église, magnifique plain-pied neuf 3 chambres coucher, salle familiale, buanderie, cuisine, dinette, salon, garage, comptant $5,300.00 balance $95 par mois. Occupation 1er mars. 681-3527 527-3584.

CHARLESBOURG, rue Trait Carré Est, deux logis cinq pièces, non chauffés $12,000.00. Acompte $4,000.00 — 623-1949.

CHARLESBOURG, boulevard Henri Bourassa, deux logis cinq pièces, $15,000.00, comptant $5,000.00. Harris Gingras, 623-1949.

CHARLESBOURG, cinq pièces genre ranch, grandes dimensions, grand terrain, garage attenant. Harris Gingras 623-1949.

CHARLESBOURG, plain-pied six pièces plus trois pièces sous-sol, comprenant magnifique salle jeu, bar, cuisinette. Construit sur deux terrains entièrement paysagés. Harris Gingras, 623-1949.

ST-JEROME Bungalow 6 pièces, chauffé moderne, $12,900.00. Turmel, 529-2575.

CHARLESBOURG. Luxueux bungalow ranch 6 pièces, foyer, carport. Turmel, 529-2575.

ORSAINVILLE, 2 logements, 4-2 chauffés, moderne, $9,800.00. Bouchard, Tél.: 529-9676.

121 MAISONS A VENDRE

BANLIEUE

PARC BOUDREAULT, reprise hypothèque, 6 pièces, moderne, 4 chambres coucher, brique, prix $10,700.00. Acompte $535.00, balance $68.00 mois. Turmel, 529-2575.

ST-JEROME, luxueux bungalow, 6 pièces, $18,000.00. Bouchard-Delisle, 529-9676.

STE-MONIQUE, 7 pièces, chauffées, $7,000.00. Acompte raisonnable. Bouchard 529-9676.

SAINTE-MONIQUE, 5 pièces, moderne. Acompte $2,500.00. Bouchard-Delisle. — 529-9676.

CHATEAU D'EAU — Cottage style rustique, 6 pièces, $12,500.00. Turmel 529-2575.

BEAUPORT, 2 logements, 5 pièces. Théo Genest. 522-1533 — 524-9459.

ANCIENNE-LORETTE, plain-pied, 5 pièces, garage. Tél.: 872-2704.

CHARLESBOURG, bungalow 5 pièces, $800 comptant. 9365 Place Duberger. — 623-7560.

CHARLESBOURG, magnifique 5 pièces neuf, à vendre, près école, autobus, — vente, cause de maladie, comptant à discuter — 623-5121.

CONSTRUCTION de 5 ans, direct du propriétaire, libre 1er mai, située à Orsainville. Appelez 623-9763.

ST-JEROME, 640, 64e Rue Est, maison à vendre, 6 pièces, sous-sol fini, comptant $4,000. Visiter soir. Construit par Gilbert & Gilbert.

MAISON 3 étages, finie brique, Québec-Ouest. Tél.: 527-6471.

MAISON à vendre, Beaumont, logement libre à l'acheteur. 529-5460.

LORETTEVILLE, bungalow 5 pièces. Direct propriétaire. Comptant à discuter. 842-7214.

STE-MONIQUE, maison seule, 5 pièces, chambre bain. Directe propriétaire. — 529-1550.

BOISCHATEL. Bungalow de 5 pièces, $10,000 seulement, 3 chambres à coucher, très propre, terrain fini, garage. Québec Land & Realty Company, Tom Monaghan, 529-8456. Soir: 623-5874.

QUEBEC-OUEST 3 logements dont le 6 pièces chauffé, acompte $5,000. J. Bédard. Tél.: 529-8121.

PETITE RIVIERE SUD, 4 logements de 3 pièces, chauffés. Acompte $3,000. J. Bédard. Tél.: 529-8121.

MAISON neuve à votre choix, sans 2ème hypothèque, $70.00 par mois. M. Boucher. Tél.: 529-8127.

CHARLESBOURG, maison neuve, de 6 pièces. Il faut vendre, cause de départ. 524-3333.

LAC ST-CHARLES, maison 4 appts, habitable année. S



Le porte-avions américain "Constellation", premier navire armé de missiles, sort de la rivière East, à New York, et se dirige vers la haute mer. Le navire ira dans les Caraïbes pour mettre ses missiles à l'épreuve. Le "Constellation" a un équipage de 2,700 hommes. (Téléphoto PA)

Mesures sévères réclamées pour protéger nos manufacturiers

Montréal (PC) "Le gouvernement canadien devrait prendre des mesures sévères et immédiates pour protéger les intérêts des ouvriers et des manufacturiers canadiens."

En faisant cette déclaration hier, M. Dan Rosenbloom, directeur - administrateur de l'Association canadienne des manufacturiers de vêtements et de textiles, a ajouté que le Japon a encore une fois démontré qu'il ne se préoccupait nullement du bien-être des Canadiens en n'annonçant pas les contingentements et de textiles qui seront expédiés au Canada en 1962.

En ne rendant pas public, dit-il, les exportations qu'ils ont l'intention de faire cette année, les Japonais ont encore une fois causé un bouleversement inutile aux industries canadiennes. Comment peut-on planifier sa production et son programme de travail sans savoir au préalable quelle part du marché sera réclamée par les Japonais, a poursuivi M. Rosenbloom.

Il a précisé que le problème ne consiste pas à projeter une rivalité avec les produits à bon marché du Japon, mais que les manufacturiers canadiens doivent éviter de rivaliser avec les prix japonais sur le marché canadien, à cause de l'écart considérable entre les salaires dans les deux pays.

"Nous devons abandonner toute part du marché que les Japonais décident d'occuper... Il est difficile de comprendre pourquoi aucune déclaration n'a été faite à ce sujet. Les Japonais ont déclaré que leurs contingentements volontaires n'ont jamais eu pour but de protéger les industries des pays de destination mais purement de coordonner leur propre mise en marché".

Il a rappelé que le premier ministre Diefenbaker a bien dit à Tokyo que les contingentements sont dans l'intérêt des marchés futurs et du bien-être économique à long terme du Japon. Le premier ministre a également déclaré à Tokyo que le Japon jouit d'un accès plus libre sur le marché canadien que sur le marché de toute autre nation industrielle.

Danger du bilinguisme enseigné trop jeune

"Timeo Danaos ... Je crains les Grecs, même lorsqu'ils apportent des cadeaux." M. Jacques Lemieux, directeur du Rassemblement pour l'indépendance nationale, citait ces paroles du grand-prêtre Laocoon pour inciter les Canadiens français à se méfier du "cadeau" que "les gens de McGill" veulent leur faire en proposant que l'enseignement des deux langues se fasse dès les premières années de l'école primaire.

M. Lemieux s'adressait hier à un auditoire de quelque 80 personnes au cours d'une des réunions mensuelles que le RIN a l'habitude de convoquer à l'intention du grand public.

Appuyant sa thèse sur les opinions de linguistes célèbres, le conférencier a voulu démontrer que l'enseignement d'une langue seconde dès les premières années du cours primaire ne pouvait avoir que des conséquences désastreuses. "Je vous laisserai sur cette constatation de la biologie", dit-il. "Des êtres hybrides sont stériles."

Un second conférencier, M. Claude Trottier, citant abondamment le démographe Jacques Henripin, a présenté une étude assez succincte du passé, du présent et de l'avenir du peuple canadien-français.

M. Jean Miville-Déchêne présidait la réunion. Il a déploré le fait que l'hon. Bona Arsenault se soit laissé influencer par les "sirènes" d'Ottawa et n'ait pas décidé de donner des noms français à tous les accidents géographiques du Nord québécois.

Cours de liturgie à Beauport

Une série de cours sera dispensée les 31 janvier, 7, 14, 21 et 28 février en l'église de Beauport sous les auspices du Service de Liturgie du diocèse de Québec. Ce centre d'entraînement a pour objet de préparer les laïcs à mieux aider leurs pasteurs dans l'instauration d'une liturgie vraiment vivante.

M. l'abbé Raymond Lavoie, aumônier général de l'Action catholique diocésaine, précise que les cours dureront de 7 h. 30 du soir à 9 h. 30. Ces cours s'adressent à tous les laïcs : hommes, jeunes gens, étudiants, qui veulent se mieux qualifier pour le service du Seigneur. Frères enseignants, professeurs laïcs, religieuses, institutrices qui ont à préparer leurs enfants à mieux vivre leur messe seront les bienvenus.

Il y aura un exposé sur la théologie de la messe, répétition de la messe recommandée par la constitution, exercice collectif de prononciation et entraînement au microphone. On entraînera aussi, si possible, de 7 h. 30 à 8 h. 30, un groupe d'enfants au dialogue liturgique pour messes chantées et messes lues. Les deux groupes, adultes et enfants, seront réunis au dernier cours.

Les cours auront lieu au sous-sol de l'église de Beauport. A 7 h. 15, le 31 janvier, on fera l'inscription des participants et la distribution du matériel. On peut aussi s'inscrire au Service de Liturgie du comité diocésain d'Action catholique, 3, Place Jean-Talon.

La Cour réprimande un avocat qui n'est pas venu plaider

Par Jacques Jobin

Un avocat de la Vieille Capitale a été vertement réprimandé hier matin au Palais de Justice même s'il n'était pas présent lors de l'exposition de la réprimande et surtout parce qu'il n'était pas présent à la Cour des Sessions de la Paix. C'est devant le juge Achille Jolicoeur de cette Cour que Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne s'est opposé fortement à ce qu'une cause soit de nouveau remise.

Parlant du procureur de l'accusé dans certaine cause qui, à l'exemple de son client, avait omis de se présenter alors que son procès était définitivement fixé, Me Bienvenue n'a pas caché son mécontentement en déclarant: "Le procureur est encore et de nouveau absent. Les citoyens, payeurs de taxes ne sont pas obligés de payer inutilement pour que des causes soient remises alors qu'elles devaient procéder et que les témoins étaient assignés. Surtout lorsqu'il était à la connaissance de l'avocat et de l'accusé que la cause devait être entendue et que ceux-ci n'ont pas jugé utile d'avertir la Couronne en conséquence, il n'y a pas de raison pour dépenser inutilement l'argent des contribuables."

Me Bienvenue s'est ainsi objecté à cet état de chose alors que, à cause de l'absence de l'accusé et de son procureur, le juge Achille Jolicoeur s'est vu dans l'obligation de reporter une cause de vol à une date ultérieure. "Cet état de chose ne peut persister, c'est un non sens," de déclarer le juge Jolicoeur qui s'est empressé de fixer une date "cette fois. . . définitive."

Alors qu'une autre cause était aussi reportée à cause de l'absence du prévenu et du même procureur de la défense, Me Yvan Migneault, qui s'était déclaré prêt au nom de la Couronne, s'est aussi élevé contre ces remises désastreuses. Me Bienvenue a souligné lors de son opposition: "D'autant plus que le juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix a dernièrement fait des remarques à ce sujet. Le juge Tremblay, déclare Me Bienvenue, a insisté pour que les remises soient diminuées de beaucoup, surtout lorsque la raison invoquée est un changement de procureur par l'accusé." Ceci semble être en effet une des causes principales des nombreuses remises.

Le gouverneur du Montana tué dans un accident d'avion



Le gouverneur du Montana, Donald Nutter, aurait péri lorsqu'un avion C47 de la Garde nationale s'est écrasé à 35 milles au nord de Helena (Téléphoto PA)

Wolf Cree, Montana (PA) Le gouverneur Donald G. Nutter, du Montana, son secrétaire exécutif et le secrétaire à l'Agriculture du Montana ont perdu la vie hier dans l'écrasement de leur avion. La tragédie a également entraîné la mort des trois membres d'équipage.

La mort violente du gouverneur républicain de 40 ans a consterné les 675,000 habitants de cet Etat. Un pilote de bombardier durant le second conflit mondial et ex-président du parti républicain du Montana, le gouverneur Nutter avait complété le 1er janvier la première année de son mandat de quatre ans qui ne devait expirer que le 31 décembre 1964.

Le lieutenant - gouverneur Tim M. Babcok, âgé de 42 ans, ancien représentant à la législature du Montana, succédera à Nutter.

Lettre de remerciements de R. English à M. Duplessis

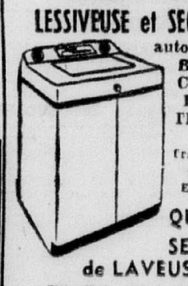
OTTAWA (PC) Le député de Maisonneuve-Rosemont, M. J.-P. Deschâtelets, un libéral, a déclaré aux Communes hier que le député conservateur de Gaspé, M. Roland English, a écrit à l'ancien premier ministre du Québec Maurice Duplessis après les élections de 1958 pour le remercier de l'assistance reçue du service de police de l'ancienne Commission des Liqueurs.

M. English a aussitôt demandé que M. Deschâtelets produise la lettre.

"J'ai toujours été un bon ami de M. Duplessis, dit-il, et je n'en rougis pas".

M. Deschâtelets a répliqué qu'il était prêt à lire la lettre mais qu'il ne voulait pas employer pour cela le peu de temps qu'il lui restait pour terminer le discours qu'il était à prononcer. Le fait est qu'il fut tout de suite averti que le temps était écoulé et la question en resta là.

M. Deschâtelets avait commencé par affirmer que la plupart des députés conservateurs du Québec avaient été élus avec l'appui entier du parti de l'Union Nationale. Il avait ajouté que le secrétaire d'Etat, M. Dorion, devrait être le premier à l'admettre.

REPARATIONS
LESSIVEUSE et SECHEUSE
automatiques
BENDIX
CONNOR
INGLIS
THOR, etc.

travail fait par des EXPERTS
QUEBEC SERVICE de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest
529-8479

Grands espoirs économiques grâce au Québec Arctique

"Le Québec Arctique est la région du Nord qui suscite les plus grands espoirs au point de vue économique". C'est ainsi que s'est exprimé, hier, M. Benoit Robitaille, professeur de géographie à l'université Laval. Il parlait devant les membres du Canadian Progress Club de Québec.

Au cours de son exposé sur l'Arctique québécois, il a exprimé l'avis que cette partie de notre territoire politique devrait être administrée sur place et non pas à Québec.

Bien que sous la juridiction de notre province depuis 1912, cette région a surtout été jusqu'à tout récemment, sous la tutelle du gouvernement fédéral. Celui-ci, a-t-il dit, s'est occupé du développement des Esquimaux, leur a procuré des visites médicales ainsi que des rations en cas de famine. En résumé, on peut dire que le gouvernement d'Ottawa s'est occupé du bien-être social des Esquimaux. De plus, a-t-il dit, depuis une dizaine d'années il a ouvert quelques écoles où l'on enseigne l'anglais et les mathématiques.

Autrefois le gouvernement de Québec s'est peu intéressé à son territoire. Il envoyait des équipes de biologistes, botanistes et hydrologues, mais ce, pour un temps limité, l'été et non pas en permanence. Aussi, selon le conférencier, ne faut-il pas être surpris du caractère anglais de cette région.

Cependant, dernièrement a-t-il poursuivi, on a assisté à une prise de responsabilités de la part du Provincial. Une des réalisations du gouvernement de Québec, fut d'étendre les pouvoirs de la police provinciale sur cette région et ainsi déloger la Police montée qui y faisait auparavant respecter la loi.

M. Robitaille a ajouté qu'un facteur très important accordé par le provincial fut que les restrictions à la prospection minière soient levées. Il a aussi noté comme de bon augure le récent souci de Québec de donner des noms français aux accidents goégraphiques de l'Arctique québécois. Enfin, il a mentionné la visite du ministre des Ressources naturelles, M. René Lévesque, comme preuve d'un certain intérêt.

Pour terminer, M. Robitaille a mentionné le travail accompli par l'université Laval, grâce aux subventions du gouvernement provincial. La création du Centre d'études nordiques a amené des savants dans cette région et, de plus, certains travaux sont en cours à Québec.

Zone de lutte contre la brucellose

Le gouvernement fédéral a constitué en zone de répression de la brucellose le comté de Labelle au Québec. Cette nouvelle nous a été annoncée, aujourd'hui, par le ministre de l'Agriculture, l'hon M. Alvin Hamilton. La mesure a été prise en vertu des règlements qui découlent de la Loi fédérale sur les épizooties.

Le voisinage: élément important de la valeur d'une propriété

"On saisit vraiment l'importance du voisinage, lorsqu'on réalise que c'est habituellement le premier élément qu'une personne choisit quand elle a décidé d'acheter une propriété". Ces paroles sont extraites d'une conférence prononcée hier midi par M. Jacques Vézina, c.a., f.r.i., devant la Société des Evaluateurs résidentiels, Chapitre de Québec.

M. Vézina définit d'abord le voisinage comme une partie ou division d'une cité groupant ensemble des individus. Plusieurs facteurs, dit-il, influent sur le développement d'une cité; ils peuvent être d'ordre économique, ethnologique, géographique, politique, etc."

Suivant l'exposé du conférencier, la structure économique d'une cité sera comprise grâce à des indices compilés et publiés par des organismes locaux, indices qui éclaireront l'intéressé sur la courbe de la valeur des propriétés immobilières. Du point de vue ethnologique, l'homme passablement grégaire, a tendance à se grouper avec ceux qui possèdent des intérêts communs avec lui. Vient ensuite le facteur de la géographie; la topographie d'une région métropolitaine influera considérablement sur la direction principale vers laquelle elle s'étendra. Quant aux méthodes de politique réglementant les taxes, le zonage et autres contrôles d'une municipalité, il est évident qu'elles joueront un rôle prépondérant sur le côté expansion.

A leur tour, les aspects physiques sociaux et économiques rendront tel quartier plus désirable qu'un autre et exerceront une vive influence sur la valeur de la propriété.

D'abord, le voisinage fait partie d'un tout et les conditions des quartiers contigus sont des points à considérer. De plus, l'étude de l'aspect social du voisinage nous permettra de tracer l'historique de cette évolution à l'aide de statistiques sur la population, son âge, son origine ethnique, son revenu, sa religion, etc. Finalement, il faudra s'enquérir des possibilités futures du secteur concerné et la revision des facteurs économiques nous l'indiquera.

Et de conclure le conférencier: "Nous constatons que le voisinage revêt une extrême importance sur la valeur de la propriété et l'évaluateur ne peut pas négliger cet aspect lorsqu'il veut déterminer la valeur d'une propriété".

Mme J.-B. Cloutier aux Jeudis Artistiques

La vie est faite de milles petites choses plus ou moins grandes qui additionnées prennent tout à coup des dimensions. Leur qualité la plus belle et la plus profonde est d'être humaines. C'est sans doute celle-ci, avant tout, qui font dire d'une existence qu'elle est bien remplie.

Mme Jean-Baptiste Cloutier, mère de famille et institutrice prenait la parole hier soir devant les membres des Jeudis Littéraires et Artistiques.

A la demande de la présidente Mme A.-A. Boivin, elle a raconté le plus simplement du monde cette vie qui fut la sienne, où tour à tour institutrice, épouse, mère de famille, collaboratrice de journaux et d'oeuvre et institutrice à nouveau, elle fut avant tout vouée à l'éducation.

Des 16 ans, elle était institutrice à Leclercville son village natal. Elle l'était encore jusqu'en janvier dernier où elle dû prendre sa retraite.

Tout en élevant sa nombreuse famille, elle accepta de collaborer à la page féminine de L'Action Catholique puis au journal "Le Colon" du Lac St-Jean.

Mais l'enseignement vint la reprendre dès que ses propres enfants eurent grandi et que la vie couronna de succès tout particulier certains d'entre eux.

Après avoir donné à nouveau des cours privés puis enseigné à la commission scolaire de Sillery, on lui confia la tâche délicate de s'occuper de l'instruction des jeunes délinquantes à la Maison St-Charles de Cap Rouge. Elle s'y consacra, comme à chaque chose qu'elle avait entrepris, jusqu'en janvier dernier où elle dû prendre sa retraite.

Madame Cloutier raconta également en quelques mots ses premières vacances : un voyage en Europe au cours de l'été dernier. Mais son auditoire ne se laissa sans doute pas tromper par ces images intéressantes, ce qui retenait son attention d'une façon particulière était la vie bien remplie d'une femme qui sans prétention la partageait avec nous.

"Mademoiselle lui demanda récemment une petite bonne femme dont elle s'était occupée, est-ce vrai que vous êtes aussi une grand-maman ?"

Gratifications accordées par le D.I.P.

Le Département de l'Instruction publique a honoré récemment un certain nombre de professeurs et d'institutrices au service des Commissions scolaires de la province, en gage de reconnaissance pour leurs succès obtenus au cours de l'année scolaire 1960-61. Nous publions aujourd'hui une liste de quelques éducateurs religieux et laïcs qui se sont ainsi vu attribuer des gratifications au montant de $20.00 chacune :

R. S. Ste-Rose, S.S.C., et Mlle Cécile Chouinard, de l'Académie Ste-Chrétienne ; Mlles Marcelle Bissonnette et Marie-Paule Pouliot, respectivement institutrices à l'Ecole Robert-Giffard et à l'Ecole Mgr Gauthier ; Mme Hervey Turmel, de St-Odilon, qui l'an dernier se dévouait dans l'enseignement à l'école No 6, rang St-Gaspard, à Beauceville-Est ; M. Jean-Marie Turmel, de Ste-Germaine, fils de la précédente, professeur de 8e et 9e années lors de la dernière année scolaire, à l'Ecole Notre-Dame, dans sa localité ; Mme Dominique Giguère, qui au cours de cette même période dispensait ses cours à l'école No 2, de St-Maxime-de-Scott, ainsi que Mlles Léonide Raby et Clémence Rhéaume, de Notre-Dame des Laurentides. En ce qui regarde ces deux dernières institutrices, on ne mentionne pas le nom de l'école où elles exerçaient leur métier, l'an dernier.

Toutes ces sommes d'argent ont été remises aux récipiendaires par l'entremise des inspecteurs d'écoles suivants : MM. Odilon Chabot, Germain Tanguay, Gilles Bisson et Pierre-E. Labrecque.

Elections chez les propriétaires de taxis

M. Gabriel Lachance a été réélu président de l'Association Professionnelle des Propriétaires de taxis de Québec Inc., à l'assemblée annuelle qui a eu lieu le 24 janvier dernier. A la même assemblée, trois nouveaux directeurs ont été élus, ce sont: MM. Raymond Gaulin, J. M. Lavoie et A. Drouin.

Forte hausse dans nos exportations

OTTAWA (PC) — Les exportations canadiennes ont atteint durant le 3e trimestre de l'année dernière un sommet record de $1,539,500,000, grâce à une hausse des envois aux Etats-Unis, au Japon et à la Chine continentale.

Le nouveau sommet trimestriel des exportations de produits domestiques annoncé aujourd'hui par le Bureau fédéral de la statistique est de 13.4 p.c. supérieur aux exportations de l'année précédente pour la même période, soit $1,356,600,000.

Pour la période allant de janvier à septembre 1961, les exportations domestiques ont atteint un chiffre record de $4,145,500,000 soit une hausse de 6.4 p.c. comparativement aux neuf premiers mois de 1960 alors que les exportations se chiffraient par $3,897,600,000.

VENTES A LA CHINE

La hausse la plus substantielle survenue au cours du troisième trimestre provient des expéditions aux marchés d'outremer en dehors du Commonwealth. Celles-ci ont fait un bon d'un tiers, les exportations au Japon passant à $66,800,000 de $51,000,000 qu'elles étaient un an plus tôt et les envois à la Chine communiste grimpant de $2,500,000 qu'elles étaient en 1960 à $47,300,000. Cette marge considérable est due aux ventes de blé et d'orge au gouvernement de Pékin. Le montant total des exportations en Chine pour la période janvier-septembre s'élève à $102,200,000 comparativement à $8,600,000 l'année précédente.

AUX ETATS-UNIS

Les exportations aux Etats-Unis durant le troisième trimestre ont avancé de 1-8 à $831,900,000, mais cette hausse n'était pas suffisante pour compenser un recul enregistré plus tôt au cours de l'année.

LE COMMONWEALTH

Les expéditions de produits canadiens en Grande-Bretagne durant la période juillet-septembre sont demeurées pratiquement inchangées à $236,700,000 comparativement à $237,900,000, tandis que les exportations canadiennes aux autres pays du Commonwealth ont fléchi de 6.6 p.c. durant ce même trimestre.

La joie d'offrir n'a d'égale que celle de recevoir.
POUR DE NOMBREUX DOLLARS AU MOMENT DES FÊTES
versez régulièrement chaque semaine quelques sous à votre
CAISSE DE NOËL DE LA CAISSE POPULAIRE
de votre paroisse.
Renseignez-vous dès à présent.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

ON DEMANDE
Gérant-Acheteur
Ouverture exceptionnelle pour homme possédant au moins 5 années d'expérience dans un magasin à rayons. Qualifications requises pour achat de marchandises et pour direction d'un rayon de mercerie pour hommes.
Salaire, boni selon compétence du candidat. Bénéfices sociaux.
Toutes les applications seront strictement confidentielles.
ECRIVEZ A
DÉPT 3237 "LE SOLEIL"



Sel Sifto en boîte pratique de 20 livres . . . pour dégel rapide
Sifto vient de créer pour vous une boîte pratique. Vous n'avez qu'à verser le sel . . . et presto, la neige et la glace fondent comme par magie. Cette boîte d'un joli format se place bien sûr une tablette à la maison . . . ou dans un petit coin de l'automobile. Quand vous aurez besoin d'aide en hiver . . . commencez par vous acheter une boîte de sel SIFTO de 20 livres pour faire fondre magiquement neige et glace.
Achetez-en une boîte aujourd'hui même chez votre épicier, quincaillier ou station de service.
sifto
SIFTO SALT LIMITED

Les prévisions atmosphériques

Montréal (PC) Voici les prévisions de la Météo :

Synopsis : le ciel était clair et la température était basse au-dessus des régions du sud du Québec la nuit dernière. Le temps se détériorera toutefois rapidement dans le courant de la journée quand surviendra une perturbation venant du sud des Grands Lacs. Une neige légère mêlée de pluie verglaçante commencera à tomber en soirée dans l'est de l'Ontario et le sud-ouest du Québec et se propagera à la Vallée du Saint-Laurent, à la Gaspésie et à la région de Sept-Iles vers midi demain.

Dans le nord et le nord-ouest du Québec, la précipitation sera sous forme de neige légère. La majorité des localités au sud et le long du Saint-Laurent et de l'Outaouais auront des températures au-dessus du degré de congélation. Il fera clair et plus froid samedi soir.

Régions de Montréal et Ottawa: nuageux aujourd'hui. Pluie verglaçante commençant en soirée, et un peu de neige au début. Pluie le reste de la nuit. Demain matin, chute de neige. Ciel clair demain soir. Doux cette nuit, plus froid demain après-midi. Vents de l'est de 20 milles à l'heure, puis, demain, vents du nord-ouest de 20 milles à l'heure. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal 30 et 35, Ottawa 30 et 32.

Régions de Québec et Cantons de l'Est : de plus en plus nuageux cet après-midi, pluie verglaçante et neige à partir de minuit environ et pluie au début de la matinée. Chute de neige demain après-midi. Le ciel s'éclaircira demain soir. Doux cette nuit et plus frais demain soir. Vents légers puis vents de l'est de 20 milles à l'heure ce soir puis vents de l'ouest de 20 milles à l'heure demain après-midi. Minimum cette nuit et maximum demain à Québec 20 et 32, Sherbrooke 25 et 40.

Régions des Laurentides et de l'ouest de la Mauricie : de plus en plus nuageux cet après-midi, quelques chutes de neige et pluie verglaçant ecette nuit et légère chute de neige demain matin. Plus doux cette nuit et plus froid demain après-midi. Vents du nord-est de 15 milles cette nuit et vents du nord-ouest de 15 milles à l'heure demain. Minimum tôt cette nuit et maximum demain, à Sainte-Agathe, 25 et 35.

Régions de l'est de la Mauricie et Lac St-Jean : de plus en plus nuageux cet après-midi. Neige ce soir et pluie verglaçante dans les régions sud demain matin. Chutes de neige demain après-midi. Le ciel s'éclaircira demain soir. Plus doux tard ce soir et plus froid demain après-midi. Vents du nord-est de 15 milles à l'heure puis vents du nord-ouest de 20 milles à l'heure demain après-midi. Minimum de bonne heure cette nuit et maximum demain matin, à La Tuques, 20 et 32; Chicoutimi, 20 et 30.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Iles : ensoleillé aujourd'hui. Risque de pluie verglaçante dans l'après-midi et le soir. Chutes de neige tard demain soir. Frais cette nuit, mais doux demain. Vents légers, puis de l'est de 30 milles à l'heure samedi, et vents du nord-ouest de 20 milles à l'heure, ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain, à Baie-Comeau, 5 et 30; Sept-Iles, zéro et 25.

Régions de Rimouski et de Gaspé : ensoleillé aujourd'hui, sauf quelques périodes nuageuses et quelques chutes de neige près du fleuve. Demain, nuageux et neige et pluie verglaçante au début de la matinée. Périodes de pluie durant l'après-midi et la soirée. Frais ce soir, mais doux demain. ents légers puis vents de l'est et du sud-est de 20 milles à l'heure demain. Minimum ce soir et maximum demain à Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 5 et 32. Gaspé, zéro et 32.

Séjour en Allemagne de 7 professeurs de Québec

Sept instituteurs et institutrices au service de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec ont été autorisés à aller enseigner en Allemagne en septembre prochain, pour une période de deux ans, sous les auspices de la Défense nationale. Ils reviendront ensuite reprendre leur enseignement dans les écoles de la ville.

Les candidats choisis au mérite, suivant le classement établi par la direction du personnel, sont MM. Clément Thivierge, Claude Nadeau et Raymond Gervais, Mlles Evelyne Badeau, Huguette Drolet, Annie MacGuire et Gisèle Drouin.

Le président de la commission des Ecoles Catholiques de Québec, Me Wilbrod Bhérer, a exprimé le désir que les candidats soient choisis selon le mérite. Il s'agit là en effet un peu d'une récompense, dit-il. Il convient donc que ce soit les plus méritants qui soient désignés. C'est aussi, d'autre part, a ajouté Me Bhérer, une occasion d'enrichissement. Ces instituteurs pourront en effet étendre le champ de leurs connaissances. Sa suggestion a rallié l'adhésion de tous les commissaires.

Cinquante candidats étaient en lice. La Commission scolaire a éliminé les candidats qui déjà étaient allés enseigner en Allemagne. D'autres ne répondaient pas aux exigences. La Défense nationale exige en effet des professeurs "complets" plutôt que des spécialistes dans une discipline quelconque. Finalement, il est resté dix-neuf candidats entre lesquels la Commission a dû faire son choix.

Les professeurs choisis recevront un supplément de mille dollars au salaire prévu pour eux dans la convention intervenue entre la Commission des Ecoles Catholiques de Québec et le Syndicat des Instituteurs. C'est la Commission qui leur paiera leur salaire, quitte à être remboursée par la Défense nationale. De la sorte, ils conserveront leurs privilèges quant aux fonds de pension et autres avantages prévus dans la convention.

Une motion libérale est battue

(Par la Presse Canadienne)

Un vote de censure libéral à l'endroit du gouvernement conservateur a été défait par 144 voix à 42, le groupe PSD-NPD se joignant au parti libéral.

M. Erhart Regier, député socialiste de Burnaby-Coquitlam a accusé M. Douglas Harkness, ministre de la Défense, de poignarder le ministre des Affaires extérieures, M. Howard Green, dans ses efforts de désarmement. Il a ajouté que le Canada possédait actuellement des armes nucléaires mais que le gouvernement refusait de le dévoiler à la nation.

Le député libéral de Montréal-Laurier, M. Lionel Chevrier, a dit qu'il était impossible d'avoir confiance dans un gouvernement dont les membres du cabinet n'avaient pas confiance entre eux.

Le ministre de la Justice, M. David Fulton, a répondu que les réalisations du gouvernement conservateur étaient le résultat d'une équipe de ministres qui travaillaient la main dans la main.

Le sénateur W. Ross Macdonald, leader de l'opposition à la Chambre haute, a dit que le Canada fera bientôt face à un désastre économique si le pays continue à perdre du terrain sur le marché mondial.

DÉCÈS

BARRETTE — A Québec, le 25 janvier 1962, à l'âge de 64 ans 8 mois, est décédé M. Camille Barrette, époux de dame Blanche Cloutier, demeurant à 276, 9e Rue.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318, de la Canardière, à 8 heures 45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

BLOUIN — A Trois-Rivières, le 23 janvier 1962 à l'âge de 31 ans 10 mois, est décédé accidentellement M. Albert Blouin, fils de M. P.-X. Blouin et de feu Madeleine Morin, demeurant à Berthierville.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux, Enr. No 6, avenue Perrault, Lévis, à 8 heures 45 pour l'église N.-D. de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.

COLLIN — A Montmagny, le 26 janvier 1962, à l'âge de 77 ans, 8 mois, est décédée Mme Marianne Collin, épouse de feu Pierre Gaudreau.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son fils, Paul-Aimé Gaudreau, à 9 h. 30 pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.
Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CONWAY — A l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 25 janvier 1962, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph B. Conway, époux de dame Mary Anne Mooney, demeurant à Shannon.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ du salon funéraire de Julien & Fils, à Ste-Catherine, à 9 heures 45 pour l'église de Ste-Catherine et de là au cimetière paroissial.

COTE — A Québec, le 24 janvier 1962, à l'âge de 69 ans 9 mois, est décédée dame Palmire Allard, épouse de feu M. Albert Côté, demeurant à 389, 18e Rue.
Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 10 heures 45 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

COTE — A Québec, le 26 janvier 1962, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Alvina Matte, épouse de feu M. Ferdinand Côté, demeurant 1993, 2e avenue.
Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 990, 1ère avenue, à 10 heures 15 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont.

DACRES — A Stoneham, P. Q., le 26 janvier 1962, à l'âge de 92 ans, est décédée madame Marguerite Richardson, épouse de feu M. Robert Dacres.
Les funérailles auront lieu lundi.
Départ de sa résidence à 1 heure 15 p.m. pour l'église St. Andrew's, Valcartier Village et de là au cimetière.

DECHENE — A Québec, le 23 janvier 1962, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Therese Dechêne, fille de feu M. Alphonse-P. Dechêne et de dame Corinne Marier, demeurant à 102, St-Cyrille Ouest.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 45.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 300, Chemin Ste-Foy, à 10 heures 30 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles.

DOIRON — A Beauport, le 25 janvier 1962, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie Richard, épouse de feu Damien Doiron, demeurant à 712 Blvd Ste-Anne.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires P.-X. Bouchard Enrg, No 4100 Blvd Ste-Anne, à 8 heures 45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière St-Grégoire.

GIROUX — A Québec, le 24 janvier 1962, à l'âge de 71 ans 10 mois, est décédé M. Horace Giroux, époux de dame Hosanna Gingras, demeurant à 522 de la Canardière.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 324, 3e Rue, à 10 heures 15 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

HAMEL — A Québec, le 23 janvier 1962, à l'âge de 92 ans, est décédée Mlle Yvonne Hamel, demeurant à Pont-Rouge.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Julien et Fils Enrg., Pont-Rouge, à 8 heures 45 pour l'église de Pont-Rouge et là au cimetière paroissial.

JALBERT — A St-Pamphile, le 24 janvier 1962, à l'âge de 48 ans, est décédée dame Marie-Anna Gamache, épouse de M. Emile Jalbert.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire à 9 heures 30 pour l'église de St-Pamphile et de là au cimetière paroissial.

LAPOINTE — A Québec, le 24 janvier 1962, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Elmire Prévost, épouse de feu M. Onésiphore Lapointe, demeurant à 1269, de Callières.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, Ltée, No 976 avenue Marguerite-Bourgeois, à 9 heures 45 pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

LEMELIN — A Québec, le 24 janvier 1962, à l'âge de 87 ans 2 mois, est décédé M. Joseph Lemelin, époux de dame Clorilda Thivierge, demeurant au no 283 Est des Commissaires.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, No 253 Sat St-Joseph, à 8 heures 30 pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

MORASSE — A la Maison St-Jean, St-Raymond de Portneuf, le 24 janvier 1962, à l'âge de 89 ans 11 mois, est décédé M. Edouard Morasse, époux de feu dame Adeline Julien.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des salons funéraires Raoul Alain, No 101 rue St-Joseph, St-Raymond, à 8 heures 40 pour l'église St-Léonard et de là au cimetière paroissial.

MYRAND — A Québec, le 24 janvier 1962, à l'âge de 66 ans, est décédé subitement Théofred Myrand, époux de feu dame Estelle Hebert, demeurant au 1287 rue Williams.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lepine Ltée, No 1584 Chemin St-Louis, à 8 heures 45 pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

NOEL — A Québec, le 26 janvier 1962, à l'âge de 20 ans, est décédée Gyslaine Noël, fille de M. Joseph-Paul Noël et de dame Simonne Lachance, demeurant 26, Marché Champlain.
Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318 Chemin de la Canardière à 9 heures 45 pour l'église Notre-Dame des Victoires et de là au cimetière Belmont. Le trajet en automobile.

PARENT — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 janvier 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Adélard Parent, ancien vétéran, demeurant à 6 St-Donat, Courville.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ du salon funéraire de la Maison P.-X. Bouchard Enr., No 2290 avenue Royale, Courville, à 8 heures 30 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.

PLAMONDON — A Québec, le 23 janvier 1962, à l'âge de 71 ans 6 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Michaud, épouse en premières noces de feu Placide Dodier, et en deuxièmes noces de feu Joseph Plamondon, demeurant à 1226 St-Cyrille Ouest.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 40 pour l'église du Très St-Sacrement et de là au cimetière Mont-Marie, à Lévis.
Le trajet se fera en automobiles.

PLANTE — A l'hôpital Laval, le 26 janvier 1962, à l'âge de 67 ans 4 mois, est décédé Monsieur Louis Plante, ex-employé du C.N.R., époux de dame Anita Alain.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Raoul Alain, No 101 rue St-Joseph, à St-Raymond, à 8 heures 45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial.

ROBERT — A Québec, le 25 janvier 1962, à l'âge de 41 ans, est décédée subitement Mlle Laurèana Robert, fille de feu M. J.-Lucien Robert et de feu dame Emilda Lecompte, autrefois de Beauport.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ des Salons Funéraires Wilbrod Robert Enr., No 844 avenue Royale, à 9 heures 45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

SIMARD — A Québec, le 25 janvier 1962, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Liména Asselin, épouse de feu M. Joseph Simard, fondateur de la Maison Dominion Fish & Fruit, demeurant 170, Grande-Allée Ouest.
Les funérailles auront lieu lundi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire No 170, Grande-Allée Ouest, à 8 heures 30 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles.

Service anniversaire

GRAVEL — Samedi le 27 janvier à 8 heures 30 a.m. en l'église de St-François Xavier, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Victor Gravel, époux de dame Corinne Côté.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

PLAMONDON — La famille Plamondon remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Zephirin Plamondon, de Montauban les Mines soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

ST-PIERRE — M. Andréa St-Pierre et les membres de la famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Andréa St-Pierre (Rose-Alma Blais), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Huit corps de majorettes à notre Carnaval

Les huit principaux corps de majorettes du Québec et de l'Ontario seront à Québec, dans la soirée du 3 février. Ces majorettes dont la beauté et l'élégance ont créé partout une ambiance de bienvenue, représenteront plusieurs villes, notamment Les Fleurs de Lys de Québec, les Jouvencelles de Charlesbourg, les majorettes de Shawinigan, les majorettes de l'Université Purdue de Lafes de Hamilton, d'Ottawa, de Lafayette, Indiana, les Flashet-Toronto et de Montréal. Les corps de majorettes jouissent d'une grande popularité à travers le Québec et le Canada tout entier; leur présence saura donner plus de chaleur et de gaieté à notre Carnaval.

En plus de ce grand déploiement féminin, on aura l'occasion d'assister aux performances des Caballeros de Hawthorne, New-Jersey, un corps détenant tous les championnats américains; on pourra également admirer Les Skyliners de New York, détenteurs de championnats internationaux, Les Princepmen de Boston, les Royalaires de Guelph, gagnants du championnat international canadien de 1961, et enfin les Canada's Marching Ambassadors de Toronto, qui nous ont rendu visite le 3 juin dernier.

Arrestation d'un présumé chauffard

Un jeune automobiliste a été rejoint par deux agents de la route, hier soir. Il est soupçonné d'avoir fui les lieux d'un accident survenu sur le boulevard Bertrand. L'auto que conduisait le suspect a été abandonnée sur place. Elle était entrée en collision avec une voiture circulant en sens inverse. Ce dernier véhicule a pris le fossé après le choc, mais heureusement, personne n'a été blessé. Le jeune homme est écroué au quartier général de la Sûreté provinciale.

M. J. Lemelin

M. Joseph Lemelin, époux de dame Clorilda Thivierge, est décédé à l'hôpital St-François d'Assise, le 24 janvier 1962, à l'âge de 87 ans et 2 mois.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles, Mme Vve Rodolphe Tardif (Béatrice), Mme Robert Poulin (Juliette), Mlle Anita Lemelin, Mme Vve Laurent Lachance (Madeleine); ses fils, MM. Léon Lemelin, Paul-Emile Lemelin, Lionel Lemelin, Victorien Lemelin et Adélard Lemelin; son gendre, M. Robert Poulin; ses belles-filles, Mmes Paul-E. Lemelin (Anne-Marie Pagé), Victorien Lemelin (Yvette Laroche), Adélard Lemelin (Madeleine Imbeault); ses frères, MM. Siméon Lemelin, Olivier Lemelin, de Montréal; ses beaux-frères, MM. Napoléon Thivierge, Adj. Poulin, de Montréal et Samuel Pouliot, I.O.; ses soeurs, Mmes Vves Alfred Saillant (Obéline), Paul Lachance (Adéline); ses belles-soeurs, Mme Vve Arthur Bernard (Alice), Mmes Samuel Pouliot (Laura), Adj. Pouliot (Noëma), Mme Vve Joseph Lemelin, ainsi que de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église N.-D. de Jacques-Cartier, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons de Hubert Moisan, 253, est, rue St-Joseph.

Mme W. G. McCauley

Mme William G. McCauley, née Annestesia Gunnip, épouse de feu William G. McCauley, est décédée récemment à l'hôpital Jeffery Hale, à l'âge de 64 ans.

Mme McCauley laisse dans le deuil ses fils, William J., Gérard J., Desmond A., et Paul; ses belles-filles, Mmes William J., Gérard J., Desmond A. McCauley; ses soeurs, Margaret Ann, Mary et Kate Gunnip; ses belles-soeurs, Mme John Farrell (Agnes), Mme John Young (Nellie), Mme Lucien Doré (Rita); ses frères, William et George Gunnip; ses belles-soeurs, Mme William Gunnip, Mme Mary Martin, Mlle Elizabeth McCauley, Mme Margaret Bonner, et Mme Charlotte Frezell; ses beaux-frères, John Farrell, John Young et Lucien Doré; de nombreux petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St. Patrick et l'inhumation au cimetière de l'endroit.

Directeur demandé

Professeur avec brevet supérieur pour remplir les fonctions de directeur d'un collège de neuf classes à Chapais, dans le district minier de Chibougamau.

Les intéressés devront communiquer immédiatement avec le secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de Chapais.

CASE POSTALE 220
CHAPAIS

ATTENTION ! ATTENTION !

OPPORTUNITÉ

Le bureau pour la location des postes d'essence **SUNOCO** est maintenant ouvert. Toutes personnes désireuses de se renseigner sur ce genre de commerce et les postes de service disponibles pourront se présenter, tous les jours, de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 4 h. p.m. où un personnel des plus compétent vous y attend.

STATION SUNOCO

51, 3ième Ave (Du Pont), Québec Tél. : 529-2072

Maison Fondée en 1826

CHEMINEAUD



BRANDY

Super-Fin

★★★★★

"On ne peut aimer la vie sans aimer le brandy." Quels que soient vos goûts ou vos préférences, le velouté insurpassable du **Brandy Cinq Etoiles Chemineaud** vous convaincra que c'est le meilleur brandy que vous ayez jamais dégusté. La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de

CHEMINEAUD FRÈRES
PARIS, FRANCE
par
MAISON CHEMINEAUD LTÉE, MONTRÉAL, QUÉBEC

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

537

Mesdames, vous verrez rarement d'aussi élégants motifs de fleurs que vous crocheterez très facilement. Vous en obtiendrez de jolis centres.



537

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL,
QUEBEC 2, (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Démission du Suédois Linner, chef civil de l'ONU au Congo

Léopoldville, Congo, (UPI et Reuter) Le Dr Sture Linner, directeur des opérations des Nations Unies au Congo depuis juillet 1960, a démissionné, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Le Suédois Linner partira du Congo le mois prochain et sera remplacé par Robert Gardiner, du Ghana.

Par ailleurs, le gouvernement du Congo a nié aujourd'hui que l'ancien vice-premier ministre, M. Antoine Gizenga, soit en détention préventive à un camp militaire près de Léopoldville. Un fonctionnaire du bureau du premier ministre a dit : "Le gouvernement a tout simplement pris certaines précautions qu'il estime nécessaires pour assurer la sécurité de M. Gizenga."

Le ministre de l'Intérieur, M. Christophe Gbenye, a déclaré au cours d'une conférence de presse, hier, qu'il a refusé de signer un mandat d'arrestation contre M. Gizenga parce qu'il lui a été impossible de lui rendre visite.

Le communiqué d'aujourd'hui annonce que le premier ministre, M. Cyrille Adoula, et plusieurs hommes politiques congolais se sont rendus au camp, hier, pour s'entretenir avec M. Gizenga et qu'ils l'ont trouvé en bonne santé.

"M. Gizenga, dit le communiqué, ne se plaint pas de sa situation." Il aurait nié, d'autre part, avoir demandé à un avocat égyptien de venir s'occuper de le défendre.

D'AUTRES MASSACRES

Le major anglais Dick Lawson, qui vient de rentrer d'une mission d'information dans la région de Kindu dans la province de Kivu, rapporte que les soldats mutins qui y sèment la terreur menacent de massacrer d'autres missionnaires européens.

La tension entre les soldats en mutinerie et les quelque 80 civils européens et missionnaires catholiques de la petite ville de Kindu grandit, dit le major Lawson dans son rapport. Les troupes des Nations unies se sont retirées de Kindu le 15 janvier après leur poussée victorieuse vers Elisabethville. Depuis lors, les Européens y souffrent d'une grave disette d'aliments.

D'un autre côté, neuf prêtres et sept religieuses qu'on a réussi à faire sortir de la région terrorisée par les soldats mutins sont arrivés sains et saufs aujourd'hui dans un village du nord du Katanga.

Plainte retirée

Le procès d'un journaliste n'aura pas lieu

Saint-Jean (PC) — Me Jean-Marie Bériault a retiré hier l'accusation de diffamation qu'il avait portée contre un journaliste de Saint-Jean, M. Yves Gagnon, à la suite d'un article paru dans le quotidien montréalais "La Presse". Cet article exprimait la crainte que Me Bériault ne se présente pas pour répondre à l'accusation de fabrication de preuve portée contre lui à Saint-Jean.

M. Gagnon était cité à son enquête préliminaire hier mais dès le début de l'audience l'avocat de Me Bériault annonça que celui-ci retirait sa plainte.

Moscou veut continuer à négocier

Genève (UPI) L'Union soviétique a refusé de mettre fin aux entretiens sur l'interdiction des essais nucléaires dans une manoeuvre qui a apparemment pris les Etats-Unis et la Grande-Bretagne par surprise.

Le délégué soviétique Semyon Tsarapkin a rejeté une proposition anglo-américaine suggérant le renvoi de la question à une conférence générale sur le désarmement mondial.

Ainsi, les Russes semblent avoir fait volte-face, eux qui demandaient auparavant de soumettre la question des essais nucléaires à un groupe plus représentatif et élargi.

Le Québec acquerrait un grand prestige

Montréal, (PC) Le président général du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Marcel Chaput, a fait valoir mercredi l'importance du prestige que le Québec pourrait acquérir sur le plan international s'il optait pour l'indépendance.

S'adressant aux membres du club Richelieu-Verdun, le président du RIN a dit qu'aux Nations unies, le Québec indépendant se rallierait au bloc occidental. Dans les conditions actuelles, poursuivit M. Chaput, le rayonnement de la pensée française du Québec est forcément limité, puisque le Québec n'est qu'une province dans un Etat à majorité anglaise.

L'Alcan blâme le député du Lac St-Jean de l'accuser de mesquinerie pour le français

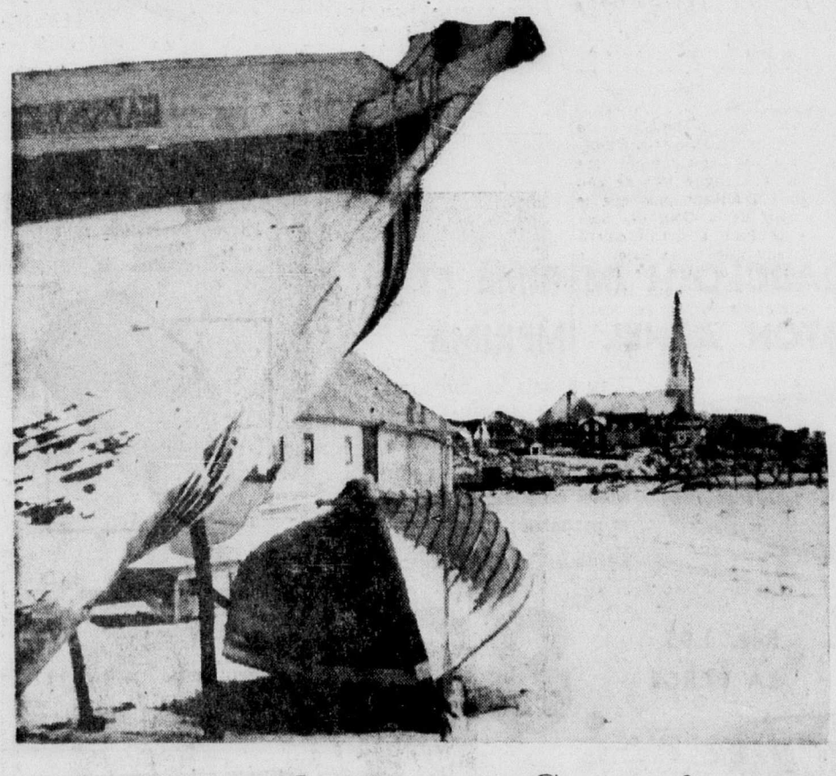
(Par Henri Dutil)

Le directeur du service d'information de l'Aluminium Company, d'Arvida, a fait parvenir, aujourd'hui, à M. Lucien Collard, député libéral du Lac St-Jean, une lettre de protestations contre des affirmations faites par M. Collard dans son discours à l'Assemblée législative, lundi dernier, le 23 janvier. Dans ce discours, le député du Lac St-Jean reprochait surtout à l'Alcan de ne pas donner à la langue française la place qui lui revient de droit dans son industrie.

M. Aimé Gagné s'oppose à cette affirmation, au nom de la compagnie dont il dirige le service d'information.

"Depuis des années, dit-il, dans sa lettre à M. Collard, la direction de notre compagnie, comme celle de chacune de nos usines, tant dans la région que dans la province, s'est attachée à respecter la langue, les coutumes et les traditions de ses employés. Or, non seulement nos employés peuvent s'exprimer en langue française, mais les avis sont publiés dans les deux langues ou seulement en français. De plus, les conventions collectives sont négociées en français."

M. Gagné rappelle également que l'Alcan publie, à l'intention de ses employés, dans ses usines, des journaux d'entreprise en langue française. Egalement, les chèques de paie sont bilingues ainsi qu'un bon nombre d'autres documents. M. Gagné nie également que l'Aluminium se soit opposée à la fusion des commissions scolaires des quatre villes : Alma, Isle-Maligne, Naudville et Riverbend.



Les pêcheries en Gaspésie

Comment se fait-il que seulement 20% des pères de famille de Grande-Rivière vivent de la pêche? Où prend-on l'argent pour maintenir un niveau de vie qui se compare à celui des villes? A mesure que le poisson s'est éloigné des côtes, les pêcheurs ont remisé leurs embarcations, laissant aux chalutiers portugais, russes, français et espagnols le soin de le prendre en chasse. Ne manquez pas de lire, cette semaine, le reportage de Guy Fournier, rédacteur de **Perspectives,** sur les graves problèmes qui surgissent en Gaspésie.

Lisez **"PERSPECTIVES"**, demain, le supplément rotogravure hebdomadaire du quotidien

LE SOLEIL

SERVICE DES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Accord fédéral-provincial

Cours gratuits pour les travailleurs sans emploi pour la ville de Québec.

Si vous ne travaillez pas, nous vous offrons, tout à fait gratuitement, des cours de formation en:

★ Pré-apprentissage (cours de 9e année).
★ Maniement du transit (arpentage)
★ Couture industrielle
★ Lecture de plans

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 2 février.

Pour s'inscrire, il faut être en chômage et avoir 16 ans ou plus

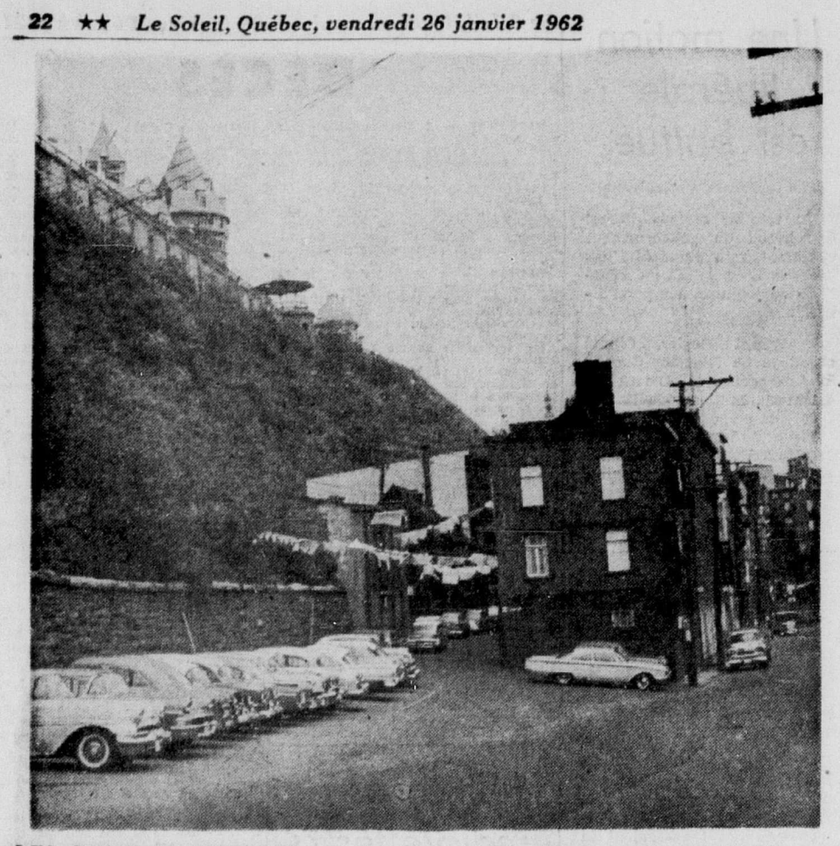
On ne regrette jamais d'apprendre un métier.

Augmentez énormément vos chances d'emploi. Pensez à l'avenir.

Adressez-vous à votre bureau du Service national de placement

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Joseph-L. Pagé, sous-ministre. *Paul Gérin-Lajoie,* ministre. *Gustave Poisson,* sous-ministre associé.



LES DEUX PROPRIETES qui forment cet éperon à la jonction de la rue Petit-Champlain avec la rue Champlain disparaitront pour permettre l'arrivée du boulevard Champlain qui longera le fleuve au pied du Cap Diamant. Le conseil a autorisé hier le maire Wilfrid Hamel à signer le contrat de $40,000 pour acheter de la Société St-Vincent de Paul, la deuxième propriété qui forme bloc avec celle qui parait à la pointe.

Revendications du Québec à ne pas ignorer (Macnaughton)

OTTAWA (PC) — M. Alan Macnaughton a lancé hier un appel à ses compatriotes de langue anglaise, les exhortant à ne pas se contenter de "hausser les épaules" face à la vague séparatiste qui déferle présentement sur la province de Québec.

Après avoir déclaré qu'une partie de la jeunesse "la plus prometteuse du Québec" — les étudiants universitaires — met de nouveau en doute le concept du pacte confédératif, il a déclaré, à l'adresse de ses compatriotes de langue anglaise, qu'ils "risquaient de mettre en péril l'avenir même du Canada en ignorant leurs revendications".

Le député libéral de Montréal-Mont-Royal a rappelé que les échanges de vues, libres de toute entrave et de toute restreinte, effectués par le passé entre les étudiants des deux langues officielles du pays avaient grandement contribué "à consolider l'unité canadienne".

Il a noté cependant que ces rapports avaient perdu quelque peu de leur intensité au cours des dernières années. Selon lui, il serait peut-être bon de multiplier les échanges d'étudiants entre les universités de langue anglaise et de langue française.

BONS PROCEDES

Prononçant son allocution dans les deux langues, M. Macnaughton a déclaré que les Canadiens de langue anglaise devraient s'employer à trouver les causes du mécontentement que manifestent "les jeunes gens du Québec".

"Et, a-t-il continué, mes amis canadiens-français devraient également apprécier les efforts sincères et la bonne volonté dont font preuve un si grand nombre de Canadiens anglais de toutes les provinces, pour qui l'apport des Canadiens français est essentiel à l'édification d'une grande nation".

M. Erhart Regier, social démocrate de Burnaby-Coquitlam, a exprimé l'avis quant à lui que le mouvement séparatiste ne représentait pas un courant d'idée de prime importance dans le Québec, mais il a tenu à préciser que les habitants de la Colombie-Britannique ne feraient rien pour l'empêcher d'arriver à son objectif si c'était là le désir de ses adhérents.

Invité à donner des précisions, il a reconnu qu'il exprimait là une opinion toute personnelle bien qu'il croyait parler au nom d'une forte proportion des habitants de la Colombie-Britannique.

Mise en garde de Diefenbaker

M. "K" POURRAIT AVOIR UN SUCCESSEUR PIRE QUE LUI

MONTREAL, (PC). — M. John Diefenbaker a mis les gens en garde hier soir contre tout excès de joie à la suite des désaccords à l'intérieur du bloc communiste et les nouvelles au sujet d'un conflit à l'intérieur du Kremlin.

Le premier ministre canadien a déclaré devant les membres de la Chambre d'immeubles de Montréal: "Ce genre de joie ne peut être que prématuré et provenir d'une erreur de jugement."

Il faut se rendre compte, a poursuivi M. Diefenbaker, que Khrouchtchev et Mao Tsé-Toung "ne sont pas en désaccord sur la réussite de leurs théories mais seulement sur la façon dont ils pensent qu'elles l'emporteront."

Quant à la lutte pour le pouvoir en URSS, le chef du gouvernement canadien a déclaré qu'il était très vraisemblable que, si Khrouchtchev était déplacé, son successeur serait pire que lui.

"Nous estimons que nous avons passé par des périodes de crise et de danger, mais ce différend entre communistes pourrait nous placer sur la voie de temps plus sombres."

Par ailleurs, un petit groupe de manifestants, arborant un drapeau rouge et blanc comportant une feuille d'érable verte, se trouvait devant l'hôtel Mont-Royal au moment de l'arrivée du premier ministre.

Des pancartes, rédigées en anglais et en français, demandaient l'adoption de ce drapeau au point de vue national.

Le premier ministre ne s'est pas occupé d'eux en quittant sa voiture et est entré dans l'hôtel pour y prononcer son discours devant les membres de la Chambre d'immeubles de Montréal.

EN DOUZE ANS

Le prix de l'essence a baissé de 4 pour cent

"En 1962, le prix de la gazoline a diminué de quatre pour cent en regard de 1950", nous a confié le président de l'Association des Détaillants de Gazoline du Québec, M. Jean Emond, lors d'une interview qu'il accordait à notre journal. Selon le président, si nous envisageons que la demande de ce produit, lequel représente la majeure partie du chiffre d'affaires des stations de service, s'accroit d'année en année puisque le nombre d'automobiles en circulation grandit toujours, il serait logique de conclure à une hausse proportionnelle des profits chez les vendeurs.

Ne cherchant nullement à édulcorer une situation déplorable qui prévaut actuellement, et cela depuis des années, chez les détaillants de gazoline du Québec métropolitain, M. Emond s'est empressé d'ajouter que tel n'était pas le cas. Suivant ses déclarations, une nombre limité de propriétaires de postes d'essence réussissent à réaliser ce qu'il est permis d'appeler "des gains appréciables". D'autres, par contre, parviennent à joindre les deux bouts au prix d'un travail acharné, tandis qu'un troisième groupe de ces tenanciers de postes essence ne pourront accumuler assez de revenus pour subsister et abandonneront leur commerce après 6 mois, un an, deux ans de durs labeurs.

Cette instabilité qui règne dans une classe de commerce aussi achalandée, ne proviendrait-elle pas du fait que trop de nouvelles stations seraient implantées chaque année ici et là dans la région par nos importantes compagnies pétrolières.

Ou encore, serait-ce là le résultat d'un mode de perception inadéquat, d'un programme de publicité mal dirigé, d'une méthode de vente, de perception et d'administration surannée de la part des détaillants?

L'Association des Détaillants de Gazoline du Québec s'interroge à ce sujet... En tout cas, suivant l'opinion de cet organisme, il est urgent qu'une plus intense cohésion s'implante au sein des dirigeants de stations de service. Il faut que cessent aussi, s'il y a lieu, les récriminations entre opérateurs de ces commerces et les compagnies dont ils sont les dépositaires.

Précisément, dans le but bien avoué de solutionner cet épineux problème, l'Association groupant actuellement un peu plus de 100 membres, désire ardemment réunir le plus grand nombre possible des quelque 400 propriétaires de stations de service du Québec métropolitain en vue d'étudier de nouveaux plans d'opération et d'administration, et d'adopter ensuite des mesures coercitives pour les utiliser à bon escient.

Soulignons que la région de Québec englobe une superficie de 15 milles de rayon.

Une proposition du député de Brome-Missisquoi

Ottawa (PC)- Le député de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey, conservateur, a proposé hier aux Communes l'établissement d'un organisme fédéral chargé des affaires provinciales-municipales.

Participant au débat sur le discours du Trône, M. Grafftey, a fait la suggestion qu'un secrétariat permanent pourrait être institué comme organisme central s'occupant des programmes fédéraux-provinciaux tels ceux qui ont trait à la taxation, à l'habitation et aux travaux d'hiver.

Il a précisé que ce secrétariat pourrait également servir d'organisme permanent pour la continuation des conférences fédérales-provinciales.

Sous-marin nucléaire

BORROW IN FURNESS, Angleterre (Reuter)—La quille du deuxième sous-marin nucléaire de l'Angleterre, le Valiant, a été posée aux chantiers Vickers-Armstrongs, lundi dernier. Le sous-marin coûtera approximativement 20,000,000 de livres sterling, ($58,000,000).

SLEIGH-RIDE

Peut accommoder environ 60 personnes. Prix de la randonnée: $1.00 par personne.

Tél.: VI 2-7154

MAISON À VENDRE

St-Ambroise de Loretteville, 21 rue St-Paul. Plain-pied 5 pièces, possibilité pour 6 pièces. Chauffage eau chaude. Libre. Prix $11,000.

P.-H. SIMARD,

522-7913 — 527-7624

Dionne et Drolet

AVOCATS

Denys Dionne B.A., L.L.L. — J.-P. Drolet B.A., L.L.L.

46, Côte de la Montagne

Tél.: 525-7195

La Compagnie PAQUET PREMIER A QUÉBEC Limitée

nettoyage final

AVANT L'INVENTAIRE



CONFORTABLE LINGERIE À PRIX RÉDUITS

Baby doll en nylon ou finette. Robe de nuit en nylon ou finette. Pyjamas capri en nylon ou finette. Jupons longs ou courts en nylon. Grandeurs et couleurs désassorties.

REG. 2.98 à 5.98 1.88

Paquet, lingerie pour dames, deuxième étage.



MOINS DU ½ PRIX

COTON OU DENTELLE

Soutiens-gorge de très belle qualité, qui vous donnent une ligne plus jeune. Modèles courts ou longs au choix dans divers styles. Grandeurs 32 à 38.

Rég. jusqu'à 6.00

1.99

Paquet, rayon des corsets, deuxième étage.



100% LAINE BULKY

Cardigans à manches longues ou ¾. Couleurs et grandeurs désassorties. 34 à 40.

Rég. 12.95 à 25. 8.88 à 11.88

Non-illustrés: Slacks 100% laine imprimées de fantaisie. 10 à 18 ans.

Rég. 12.95 à 16.95 7.88 à 9.88

Slacks de teintes unies, 100% laine. 10 à 18 ans. Gris, noir, brun, vert.

Rég. 18.98 à 25. 14.88

Chemises de coton uni ou imprimé, manches courtes ou longues, couleurs désassorties, 12 à 16 ans. Rég. 2.98 à 4.98. .99

Paquet, vêtements sport pour dames, deuxième étage.



EN COTON PEIGNE

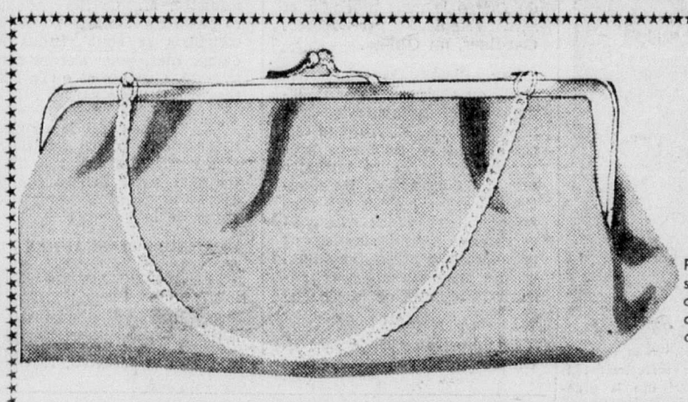
Camisoles à manches courtes, de marque réputée, légèrement imparfaites. P M G. Blanc.

Rég. 2.25 1.33 2 POUR 2.50

Caleçons aussi de bonne marque avec ceinture élastique et siège fini double. 32 à 44. blanc.

Rég. 2.75 1.88 2 POUR 3.50

Paquet, mercerie pour messieurs rez-de-chaussée



VALEUR EXCEPTIONNELLE

JOLIES BOURSES CUIR ET VINYL

Des valeurs régulières de 5.00 à 7.95 1.

Procurez-vous ce joli sac dont vous avez besoin, de forme délicate et pratique il accompagnera toutes sortes de toilettes. Tan ou brun au choix avec une petite fermeture dorée.

Paquet, bourses pour dames, rez-de-chaussée.



EN LAINAGE

Paletots courts de qualité durable, chaudement doublé de flanelle rouge. Gris, brun ou marine. 24 à 30.

Régulier 18.95 12.

Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.

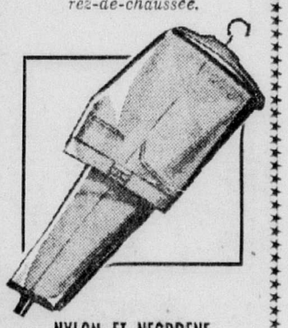


EN WORSTED

Pantalons longs très résistants, couleurs désassorties dans les grandeurs 6 à 18 ans.

Régulier 5.98 et 6.98 4.88

Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.



NYLON ET NEOPRENE

Pantalons de ski à l'épreuve de l'eau et doublés de soie. Gris anthracite seulement. 4 à 12 ans.

Régulier 5.98 4.44

Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.



EN LAINE

Vestes de modèle boutonné ou à fermeture éclair. Styles tricot de fantaisie, couleurs désassorties. P M G.

Régulier 4.98 3.88

Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée

COUPONS

Rég. 3.98 LA VERGE .50

Soies imprimées — taffetas imprimé — jacquard — soies unies — Broadcloth imprimé — coton de fantaisie.

Largeurs variées, 36", 38", 42", 45".

C'est l'heure de songer à vos futures toilettes...

A la couturière nous proposons ces tissus à prix modiques.



BROADCLOTH IMPRIMÉ ET COTON ARNEL IMPRIMÉ

Tissus gais et pimpants, ils feront de jolies robes printanières ou estivales. Imprimés à délicats carreaux ou à motifs floraux et modernes.

Largeurs 36 et 42 pouces.

Rég. 1.95 LA VERGE .88

TISSUS "PLAID" 100% LAINE

Parfait pour la confection de jupes et costumes de fillettes ou jeunes filles. Tissu de belle texture, imprimé de teintes chaudes. Largeur 58 pouces.

Rég. 3.98 LA VERGE 2.69

Paquet, tissus à la verge, troisième étage.

Assistez à notre DEFILE DE LA MARIEE vendredi à 2h.30 et 7h.30 p.m. samedi à 2h.30 p.m. à notre Grand Salon (deuxième étage)

Commentatrice: Celine Lecours

ADMISSION GRATUITE — PRIX DE PRESENCE